ÉDITION FINALE
Au cours de la semaine dernière le tirage total de la "Presse" a excédé
1,000,000
de copies

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

FETE DU JOUR
NATIVITE DE SAINT JEAN-BAPTISTE
Soleil : lever 4 h. 12; coucher 7 h. 52
Lune : lever 3 h. 01; coucher 1 h. 27
TEMPS PROBABLE
PARTIELLEMENT NUAGEUX ET FRAIS
Pour détails complets voir page 23.

58e ANNEE — No 210 | MONTREAL, MERCREDI 24 JUIN 1942 | PRIX : TROIS CENTS

MLLE GUILLAUME
POUR FILIERE OFFICIELLE

Impôts alourdis, épargne obligatoire

Nouvelles sources de revenus créées

Excédents de bénéfices taxés 100 pour cent.—Impôts sur le revenu et de la défense nationale perçus ensemble à leur source.

Déficit prévu de près de 2 milliards

M. Ilsley s'attend que les déboursés militaires et administratifs atteignent $3,900,000,000 en 1942-1943. — Recette augmentée de $377,000,000.

Ottawa, 24. (P.C.) — L'hon. J.-L. Ilsley a présenté hier soir à la Chambre des communes de lourdes augmentations d'impôts, des augmentations progressives, un projet d'épargne forcée. Les impôts sur les marchandises d'usage personnel, sur les services publics sont aggravés, le ministre en crée de nouveaux.

L'hon. M. Ilsley prévoit des déboursés militaires et administratifs de $3,900 millions, un déficit de $1,850 millions pour l'exercice en cours. Il demande donc à la population de se sacrifier "de bon gré".

L'exposé budgétaire du ministre, prononcé devant des galeries remplies d'auditeurs, a duré 2 heures. M. Ilsley avoue que les nouveaux impôts aviliront le standard de vie.

Le ministre compte grossir la recette de $377 millions

Il compte avant tout sur les impôts directs, frappant les revenus et les bénéfices, et sur les impôts indirects frappant les biens et services, pour augmenter les recettes fédérales de $377 millions au cours de l'exercice.

En résumé le ministre annonce:

1.—Une forte hausse des impôts sur le revenu et de défense nationale. Ces impôts seront confondus et, si possible, perçus à la source; ils seront alourdis d'une retenue sur le salaire considérée comme épargne forcée et remboursable après la guerre, avec 2 p. cent d'intérêt.

Un impôt porté à 100 p. cent

2.—L'impôt sur les excédents de bénéfices est porté de 75 à 100 p. cent; 20 p. cent de l'impôt serait remboursable après la guerre.

3.—Hausse des impôts sur les alcools, le tabac sous toutes ses formes, les eaux gazeuses, les transports, les téléphones, les divertissements des cabarets de nuit, les luxes tels que les fourrures, les bijoux, les bonbons, la gomme à mâcher.

Les droits successoraux, les droits de douane ne sont que légèrement modifiés.

Le ministre prie la population de comprendre que le Canada, de même que les Nations unies, se trouvent dans une situation critique, que la victoire ne sera remportée qu'au prix d'une longue guerre. "La victoire ne sera pas remportée seulement par le courage des armées et par l'habileté des généraux, mais par le consentement des gens de l'arrière aux sacrifices nécessaires, consentement à se sacrifier d'abord, non après tous les autres groupes".

C'est l'hon. R.-B. Hanson, chef de l'opposition conservatrice, qui a proposé l'ajournement du débat. Il a félicité l'hon. M. Ilsley de "la manière qu'il a adoptée pour la présentation du budget". Il s'est dit entièrement d'accord sur les avertissements formulés par le ministre et a exprimé l'espoir qu'ils soient compris de tous les Canadiens.

Nouveau calcul de l'impôt sur le revenu

Le budget confond les impôts sur le revenu et de la défense nationale;

A SUIVRE SUR LA PAGE 17

Les nouveaux sacrifices demandés au contribuable

Voici un tableau montrant l'incidence de l'impôt sur le revenu proposé, ainsi que la somme remboursable au contribuable:

Revenu annuel	Impôt actuel	Hausse d'impôt proposée	Impôt, au tarif proposé	Epargne obligatoire, remboursable	Somme de l'impôt et de l'épargne obligatoire
Célibataires sans dépendants					
700	35	—15	20	20	40
850	57	1	58	58	116
1,000	87	5	92	80	172
1,250	162	5	167	100	267
1,500	217	30	247	120	367
1,750	273	58	331	140	471
2,000	340	101	441	160	601
2,500	475	151	626	200	826
3,000	622	202	824	240	1,064
4,000	955	319	1,274	320	1,594
5,000	1,332	396	1,728	400	2,128
7,500	2,400	570	2,970	600	3,570
10,000	3,600	712	4,312	800	5,112
20,000	9,105	1,924	11,029	800	11,829
30,000	15,082	3,314	18,396	800	19,196
50,000	28,392	6,511	34,903	800	35,703
100,000	64,347	15,990	80,337	800	81,137
500,000	411,720	60,584	472,304	800	473,104
Personnes mariées sans enfants					
1,250	50	—25	25	25	50
1,300	65	—15	50	50	100
1,500	75	34	109	108	217
1,750	125	36	161	160	321
2,000	175	56	231	200	431
2,250	225	91	316	225	541
2,500	275	126	401	250	651
3,000	400	184	584	300	884
4,000	675	289	964	400	1,364
5,000	1,000	378	1,378	500	1,878
7,500	1,965	555	2,520	750	3,270
10,000	3,080	682	3,762	1,000	4,762
20,000	8,330	1,949	10,279	1,000	11,279
30,000	14,085	3,361	17,446	1,000	18,446
50,000	26,965	6,588	33,553	1,000	34,553
100,000	61,875	16,112	77,987	1,000	78,987
500,000	401,120	60,834	461,954	1,000	462,954
Personnes mariées avec deux enfants					
1,250	22	—6	16	16	32
1,300	25	—7	18	17	35
1,400	30	—9	21	21	42
1,500	35	—10	25	24	49
1,750	48	5	53	52	105
2,000	60	47	107	108	215
2,250	73	90	163	162	325
2,500	115	102	217	218	435
3,000	215	119	334	334	668
4,000	450	218	668	480	1,148
5,000	735	327	1,062	600	1,662
7,500	1,637	517	2,154	900	3,054
10,000	2,710	636	3,346	1,200	4,546
20,000	7,890	1,973	9,863	1,200	11,063
30,000	13,621	3,409	17,030	1,200	18,230
50,000	26,437	6,700	33,137	1,200	34,337
100,000	61,299	16,272	77,571	1,200	78,771
500,000	400,408	61,130	461,538	1,200	462,738

NOTE: On a calculé les impôts ci-dessus en présumant que tous les revenus jusqu'à $30,000 consistent entièrement de salaires, que les revenus supérieurs proviennent de salaires jusqu'à concurrence de $30,000 et du produit de placements pour l'excédent.

Date d'application des nouvelles taxes

Ottawa, 24. (P.C.) — Voici les dates auxquelles entrent ou sont entrés en vigueur les changements aux lois fiscales annoncées hier soir par l'hon. M. Ilsley, ministre des Finances:—

Impôt sur le revenu: frappe le revenu de 1942.

Hausse de l'impôt sur les excédents de bénéfices: 1er juillet 1942.

Impôts de guerre spéciaux, impôts d'accise (pour la plupart): minuit, 23 juin.

Impôt sur les places de cabarets de nuit: 1er juillet 1942.

Impôt sur les primes, payable par les compagnies d'assurance: frappe les primes de 1941.

Droits de douane: minuit, 23 juin.

Des avions nippons mis en déroute

Les aviateurs alliés leur font la chasse dans la zone de défense australienne.

Melbourne, 24. (B.U.P.) — Le général Douglas MacArthur a annoncé aujourd'hui que des aviateurs alliés entreprenant des vastes opérations de reconnaissance dans les zones de défense du nord-ouest et du nord-est de l'Australie ont repoussé des avions ennemis et en ont descendu un.

Les aviateurs ont descendu l'avion ennemi au-dessus de l'île Timor, au nord-ouest de l'Australie. Sept avions ennemis ont été mis en fuite au-dessus de Rabaul, en Nouvelle-Bretagne.

Melbourne, 24. (B.U.P.) — On a annoncé aujourd'hui que l'Australie a construit au moins 100 aérodromes militaires, des milliers de milles de routes stratégiques et l'on prépare encore 11,500 autres en vertu d'un gigantesque programme de construction entrepris par le conseil allié des travaux et le corps d'ingénieurs américain.

Sympathies australiennes à la Grande-Bretagne

Melbourne, 24. (B.U.P.) — Hier les dirigeants australiens ont cessé d'insister sur leur confiance envers les Etats-Unis pour exprimer leur sympathie envers la Grande-Bretagne et demander de ne pas exagérer la gravité de la défaite de Libye, de ne pas en prendre prétexte pour formuler de mesquines critiques. On a réprimé toute tendance à critiquer les Anglais, en comparant leur brève défense de Tobrouk avec le siège de 8 mois soutenu par les Australiens l'an dernier. Même quelques-uns ont laissé voir le regret que ces derniers eussent été ramenés du front de Libye.

M. Curtin admet les critiques, mais fondées

M. John Curtin, premier ministre d'Australie, a déclaré au Parlement: "Au lieu de critiques oiseuses et de reproches, je demande que tous les non combattants se subordonnent entièrement au travail et à l'industrie". Tout en réprouvant les paroles en l'air de stratèges en chambre, M. Curtin a laissé voir qu'il ne s'oppose pas aux blâmes adressés aux "communiqués lénitifs". Il proteste seulement contre ceux qui "demandent des têtes" à la suite des revers de Libye.

Réponse du général Smuts au major Attlee

Prétoria, Union Sud-Africaine, 24. (P. C. — Reuter) — Le major Clement Attlee, secrétaire d'Etat aux Dominions, a appris au général Jan-Christian Smuts, premier ministre de l'Union Sud-Africaine, qu'un très petit nombre des Sud-Africains engagés a échappé au désastre de Tobrouk. Le général Smuts a répondu: "Nos regrets ne feront que fortifier notre résolution. Le courage de l'Afrique du Sud égale celui de ses soldats du front. Aucun échec, aucune perte ne diminuera notre inébranlable résolution de combattre jusqu'à la victoire finale".

On apprend de source officielle que la garnison de Tobrouk comprenait 2 ou 3 brigades de la deuxième division sud-africaine, des bataillons mixtes et 4 batteries de même provenance.

7 avions ennemis repoussés à Rabaul

Quartier-général allié, Australie, 24. (P. C.) — Le communiqué mande qu'un chasseur japonais a été descendu au-dessus de Timor et 7 autres ont été repoussés lorsqu'ils ont tenté d'intercepter les avions de reconnaissance alliés à Rabaul, Nouvelle-Guinée.

Deux suspects arrêtés à Cuba

La Havane, 24. (P.A.) — Deux hommes soupçonnés d'avoir fourni de l'essence à des sous-marins allemands ont été arrêtés, l'un à Santiago, sur la côte sud-est, et l'autre, un Autrichien, à Antilla, sur la Côte nord-est. Tous deux possèdent des goélettes faisant un transport de pétrole.

MOTION DE CENSURE AUX COMMUNES ANGLAISES

La défaite de Libye reprochée au cabinet

On réclame une réorganisation complète et immédiate du gouvernement Churchill. — Colère montante des Anglais.

Londres, 24. (B.U.P.)—Une motion a été présentée à la Chambre des communes aujourd'hui visant à tenir le gouvernement directement responsable du "désastre de Tobrouk".

La motion, ayant pour parrains le député W.-J. Brown, indépendant, et Alec-S. Cunningham-Reid, conservateur, réclame la réorganisation complète du gouvernement du premier ministre Churchill.

Les milieux politiques rapportent que les chefs du cabinet, visiblement inquiets devant la tempête qui assaillera Churchill à son retour de Washington, lui ont appris par téléphone jusqu'à quel point la Chambre des communes est agitée.

Texte de la motion

Voici la teneur de la motion présentée aujourd'hui:

"Considérant l'insistance du gouvernement à reconnaître le principe de la responsabilité du gouvernement comme entité dans la poursuite de la guerre et à rejeter le principe de la responsabilité individuelle de ses ministres, cette chambre est d'opinion que le désastre de Tobrouk doit être imputé directement au gouvernement.

"Cette chambre est en plus d'avis

A SUIVRE SUR LA PAGE 9

La reine Wilhelmine à Ottawa

Sa Majesté la reine Wilhelmine des Pays-Bas a passé quelques jours dans la capitale avec sa fille, la princesse héritière Juliana, et ses petites-filles, les princesses Beatrix et Irène, qui vivent bourgeoisement depuis l'invasion de la Hollande par les hordes allemandes, dans cette magnifique banlieue d'Ottawa: Rockliffe, où elles sont les voisines de S. A. R. la princesse Alice et de S. Exc. le comte d'Athlone. On voit ici, de gauche à droite, la REINE, la PRINCESSE IRENE, benjamine des fillettes royales, la PRINCESSE BEATRIX et la PRINCESSE JULIANA. Cette scène familiale s'est prolongée longuement après la prise de la photo, les enfants insistant pour continuer le jeu. La Reine est partie pour Washington, mais elle reviendra à Ottawa avant de retourner en Angleterre.

Raids alliés en France et en Hollande

Aérodromes, chemins de fer et quais attaqués malgré la mauvaise température.

Londres, 24. (B.U.P.) — Des bombardiers britanniques volant malgré une mauvaise température qui les a empêchés de livrer un raid contre l'Allemagne proprement dite ont semé des mines dans les eaux ennemies au cours de la nuit tandis que des avions de combat ont attaqué des aérodromes et des chemins de fer ennemis en Hollande et dans le nord de la France.

Deux bombardiers sont disparus et les avions de combat britanniques ont descendu deux appareils ennemis.

Le ministère de l'Aviation rapporte également que dans leurs opérations d'hier des Spitfire britanniques et des Douglas américains ont exécuté un raid réussi contre Dunkerque, sur la côte d'invasion française. Les aviateurs ont vu leurs bombes faire explosion parmi les quais, les édifices du port et des lignes de chemin de fer et près d'un navire d'approvisionnements.

Le soir les avions britanniques ont attaqué le nord de la France.

Deux avions de combat ennemis ont été descendus en mer dans une série de combats aériens et un avion de combat britannique est détruit. Tous les bombardiers sont revenus à leurs bases.

Raid allemand en Angleterre

Londres, 24. (P.C.) — Un communiqué du ministère de l'air mande ce matin que l'aviation allemande a effectué un raid de peu d'importance sur une ville d'East-Anglia et aucun dommage n'a été causé et aucune perte de vie n'a été enregistrée.

REPLI RUSSE SUR DEUX FRONTS

L'ennemi s'avance vers la frontière

Les forces britanniques se préparent à le repousser et cherchent à connaître ses plans d'attaque par des randonnées de reconnaissance.

Le Caire, 24 (BUP) — On rapporte officiellement aujourd'hui que les forces blindées du général Erwin Rommel se rapprochent constamment de la nouvelle ligne de défense britannique à la frontière d'Egypte tandis que son principal corps d'armée s'avance vers l'est en vue d'une attaque de front.

Les Britanniques ont livré bataille toute la journée d'hier à des petits groupes de chars de combat ennemis dans le secteur nord du front: à l'ouest de Soloum, près de la côte.

On a de plus signalé de grands mouvements de troupes ennemies au sud de Gambut.

Les forces de l'Axe se dispersent dans le sud vers la route intérieure qui s'étend vers l'est, de Sidi Rezegh, dans le désert, à Fort Capuzzo, à la frontière.

Les colonnes britanniques ne restent pas seulement sur la défensive. Elles ont attaqué à l'ouest de leurs lignes les troupes d'avant-garde de l'ennemi et cherchent à découvrir quel sera le prochain assaut de Rommel.

On ne peut pas encore prévoir exactement aux quartiers généraux britanniques l'endroit exact où Rommel portera ses coups. Il semble toutefois certain que le commandant allemand frappera bientôt et frappera durement.

On n'a aucune nouvelle de la partie sud de la ligne britannique, dans la région de Sidi Cmar à l'intérieur du désert, où Rommel pourrait entreprendre un mouvement de flanc.

Le communiqué italien

Rome, émissions italiennes, 24 (P. A.) — Le haut commandement fasciste rapporte aujourd'hui des engagements à la frontière d'Egypte à la suite de la chute de Tobrouk où le nombre de prisonniers britanniques s'élève à 33,000.

"Nos avions de combat, dit le communiqué italien, ont intercepté une formation britannique et ont descendu trois appareils. Des avions de l'Axe ont bombardé les aérodromes de Tavezina et Luka. Des avions de chasse qui accompagnaient nos bombardiers ont descendu huit Spitfire. Un avion italien n'est pas revenu de ces opérations."

Canonnade portant en Egypte

Avec la 8e armée impériale en Egypte, 24 (B.U.P.) — Les premiers coups de la bataille d'Egypte ont passé au-dessus de la frontière libyo-égyptienne hier, quand l'artillerie allemande à longue portée, établie près du Fort Capuzzo, a tonné contre une

A SUIVRE SUR LA PAGE 9

Une charge qui fauche 500 Nippons

Un détachement chinois de "suicidés" attaque en dévalant une pente raide.

Tchoung-King, 24. (B.U.P.) — Un détachement chinois de "suicidés", chargeant à la baïonnette en dévalant une pente rapide, a tué 500 Japonais dans les monts Taihang, le long de la frontière Honan-Shansi, ce qui porte les pertes ennemies à 2,300 dans une semaine de grands engagements.

Un communiqué militaire disait, hier soir, que cette audacieuse attaque avait coûté aux deux compagnies chinoises leur chef, le commandant de division Liou Youeh Ting que les Japonais ont blessé à l'estomac et capturé.

Sur le front plus important du chemin de fer Hangchao-Nanchang, à près de 600 milles au sud-est, une ferme résistance continue de frustrer les efforts des Japonais pour combler la brèche qui existe depuis une semaine entre leurs deux têtes de colonne de l'est et de l'ouest qui cherchent à prendre la dernière section chinoise de cette voie ferrée longue de 403 milles.

Le communiqué dit que la bataille avance et recule sur les hauteurs près de Kouang-feng, village sis à 10 milles à l'est de Shangjao, où l'offensive le long du chemin de fer est bloquée.

Redoutable pression chinoise

A environ 110 milles à l'arrière de ces forces japonaises à Shangjao, la pression chinoise sur les lignes de communications avec Hangchao est devenue si forte que les Japonais ont dû envoyer deux colonnes contre les détachements mobiles chinois au sud de Wouyi.

En dépit de leur échec sur le chemin de fer, le ministre de l'information Wang Shi Chieh, agissant comme porte-parole du gouvernement, a dit aux correspondants étrangers que les Japonais sont déterminés à contrôler la seule ligne ferroviaire allant d'est en ouest dans le sud-est de la Chine, car cela fait partie de leur plan de réaliser un transport direct terrestre de Corée à Singapour.

Autre brèche sur le front de Sébastopol

200 tanks taillent une pointe dans les défenses de la base criméenne mais la garnison refuse de céder. — Furieuse bataille engagée à Kharkov.

Moscou, 24. (B.U.P.) — Les attaques allemandes, augmentant constamment en furie, ont obligé les Russes à se replier sur les deux fronts de Kharkov et de Sébastopol.

Dans une dépêche du front de Kharkov **L'Etoile Rouge** rapporte que deux cents chars d'assaut allemands ont réussi à pratiquer une brèche dans un secteur. Dans les secteurs avoisinants des formations de 20 à 30 tanks, au cours d'une bataille qui dura toute la journée, ont refoulé légèrement les Russes sur de nouvelles positions.

Le général von Manstein a lancé de nouvelles vagues de fantassins de tanks et d'avions contre les défenseurs de Sébastopol. Il appert que 2,000 avions bombardent continuellement les positions soviétiques de ce côté.

Jusqu'à deux divisions de Nazis sont lancées à l'assaut dans un petit secteur.

La flotte russe de la Mer Noire ne cesse de pilonner les positions allemandes de leurs canons à longue portée tout en ravitaillant la garnison de Sébastopol.

Recul dans un secteur

Moscou, 24 (BUP) — L'organe de la marine soviétique rapporte ce matin que des unités russes postées sur un secteur du front de Sébastopol ont été contraintes de se replier sur de nouvelles positions d'où elles continuent de résister farouchement et d'infliger des pertes sans cesse croissantes à l'ennemi.

Les soldats et fusiliers marins russes, les civils, le dos tourné contre les forteresses de Sébastopol, combattent avec l'aide de fusils, de baïonnettes et de grenades à main.

Le premier communiqué du matin mande qu'au cours de la nuit les troupes soviétiques ont continué de livrer bataille à des effectifs numériquement supérieurs tandis que sur d'autres fronts la situation reste inchangée.

Le siège à son 18e jour

L'une des plus furieuses attaques qu'Hitler a jamais lancée en est à sa 18ème journée et bien qu'elle a dégénéré en un véritable enfer qui a englouti des milliers de ses meilleures troupes et des centaines d'avions et de tanks de première ligne elle augmente constamment en intensité.

Les Allemands ont jeté dans la bataille de nouvelles réserves et de nouvelles formations de chars d'assaut.

Les défenseurs de Sébastopol, voués à combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang, croient encore en la possibilité de briser l'attaque allemande, comptant sur les renforts récemment arrivés.

C'est apparemment dans la région d'Izyum-Barvenkova que les Russes ont reculé sur le front de Kharkov.

Le mot de Radio-Rome

(Radio-Rome, citant un journal de Berlin, rapporte que les opérations actuelles devant Sébastopol présentent des difficultés très grandes. Les Allemands doivent s'emparer l'un après l'autre des forts qui protègent la place et les tranchées russes sont creusées dans le roc.

(Des milieux responsables d'Ankara croient que le sort de Sébastopol est scellé mais sont d'avis que la

A SUIVRE SUR LA PAGE 9

M. King en route vers Washington

WASHINGTON, 24. — B. U.P. — Le président Roosevelt a convoqué une assemblée spéciale du conseil de guerre du Pacifique pour demain à la Maison Blanche. Le premier ministre Winston Churchill assistera à la réunion.

M. Stephen-T. Early, secrétaire de la Maison Blanche, annonce que le premier ministre du Canada, le très honorable W.-L. Mackenzie-King est actuellement en route vers Washington et assistera à la réunion ainsi qu'à d'autres conférences.

Cabinet de coalition en Nouvelle-Zélande

Wellington, 24. (B.U.P.) — Le gouvernement et les partis d'opposition au parlement de la Nouvelle-Zélande ont convenu aujourd'hui de former une administration de guerre avec un cabinet de coalition comprenant 7 membres du gouvernement et 6 membres de l'opposition.

Douze survivants

Bridgetown, Barbade, 24. — (Câble de la P.C.). — Douze autres survivants d'un navire allié torpillé dans la mer des Caraïbes sont arrivés ici, portant à 21 le nombre des survivants.

Le 2e emprunt est sursouscrit

Canberra, 24 (B.U.P.) — L'objectif de 35,000,000 de livres du second emprunt de la victoire en Australie a été dépassé par au moins 1,000,000 de livres. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le premier ministre Curtin qui a ajouté que le prochain emprunt de guerre serait lancé d'ici quelques mois.

En quelques LIGNES

Londres, 24. (P.C.) — On va maintenir durant toute la guerre une mise en commun volontaire d'un certain nombre d'automobiles privées pour les cas d'urgence, quand le rationnement de base de l'essence sera aboli.

Echo d'un empire

Mexico, 24. (P.A.) — Un employé du Musée National est accusé d'avoir dérobé des bijoux qui ont appartenu à l'impératrice Charlotte. On sait que celle-ci devint folle lorsque l'empereur Maximilien fut fait prisonnier et fut fusillé.

Pour attaquer le Japon

Albany, N.Y., 24. (P.A.) — Le major Alexandre de Seversky révèle que l'on est à "développer" des avions bombardiers d'un si grand rayon d'action qu'ils pourront partir de l'Alaska et aller ravager le Japon.

La récupération

Londres, 24. (P.C.) — Le matériel récupéré par les autorités locales en Grande-Bretagne depuis le mois de novembre 139 jusqu'au 30 avril dernier représente une valeur de $27,580,000.

Des survivants

Barbade, 24. (P.C.) — Douze survivants d'un navire allié coulé dans l'Atlantique sont arrivés ici. Neuf autres sont arrivés lundi dernier.

Assaut inévitable contre la Sibérie

Tchoung-King, 24 (BUP)—Le Japon s'attaquera à la Sibérie dès qu'Hitler aura lancé sa grande offensive contre la Russie, écrit aujourd'hui le **Ta-Kung Pao**, journal très influent de la Chine.

Il ajoute que l'inauguration d'Isogai Seoul comme gouverneur de la Corée marque la fin des préparatifs en vue d'une attaque de ce côté.

"Le simple bon sens nous dit que l'Axe doit faire pression sur le Japon pour ouvrir un deuxième front en Extrême-Orient pendant que la Russie incite ses alliés à en ouvrir un second en Europe".

Bullitt devient assistant de Knox

Washington, 24. (P. A.)—William C. Bullitt, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Russie et en France, et plus récemment envoyé personnel du président Roosevelt, a été assermenté, hier, comme assistant spécial du secrétaire de la marine Frank Knox.

La marine a publié le communiqué suivant:

"M. Bullitt aura charge de remplir les missions spéciales que le secrétaire de la marine lui confiera.

"M. Bullitt, représentant personnel du président des Etats-Unis ayant rang d'ambassadeur, a résigné hier ces fonctions."

Bombardier anglais interné à Lisbonne

Lisbonne, 24. (B.U.P.) — Un bombardier britannique s'est abattu en mer, à quelques verges de la côte près de Lisbonne, hier. L'équipage, composé de quatre hommes, a été interné.

Christian opéré

Stockholm, 24. (B.U.P.) — Il a été rapporté, hier, de Copenhague que le roi Christian du Danemark, qui est tombé malade, la semaine dernière, subira ces jours-ci une intervention chirurgicale pour des pierres dans la foie.

A MARIE DURAND (Sténographe)

Vous gagnez de l'argent maintenant et désirez être bien mise. C'est tout naturel, mais il serait de mauvais goût d'exagérer, surtout si vous voulez prouver à votre patron que vous avez le sens des affaires. Il y a gros à parier qu'il vous appréciera beaucoup plus si chaque semaine, vous l'autorisez à déduire de votre salaire un bon montant qui servira à l'achat d'obligations de la Victoire.

Il va sans dire que, durant la saison estivale, vous ne désirez nullement porter des vêtemnts qui sont une évocation du printemps pas plus que vous ne voulez, une fois l'automne venu, être mise comme aux beaux jours de l'été.

Il existe un juste milieu au chapitre vêtements, une ligne de démarcation qui sépare le bon sens de l'extravagance. Nous avons trouvé la formule idéale pour des centaines de jeunes filles et nous nous ferons un plaisir de vous aider de nos conseils. Venez nous voir. Nous vous démontrerons la chose bien plus clairement que nous ne pourrions l'expliquer ici.

Vous êtes certain de la qualité et ça ne coûte pas plus cher chez Morgan

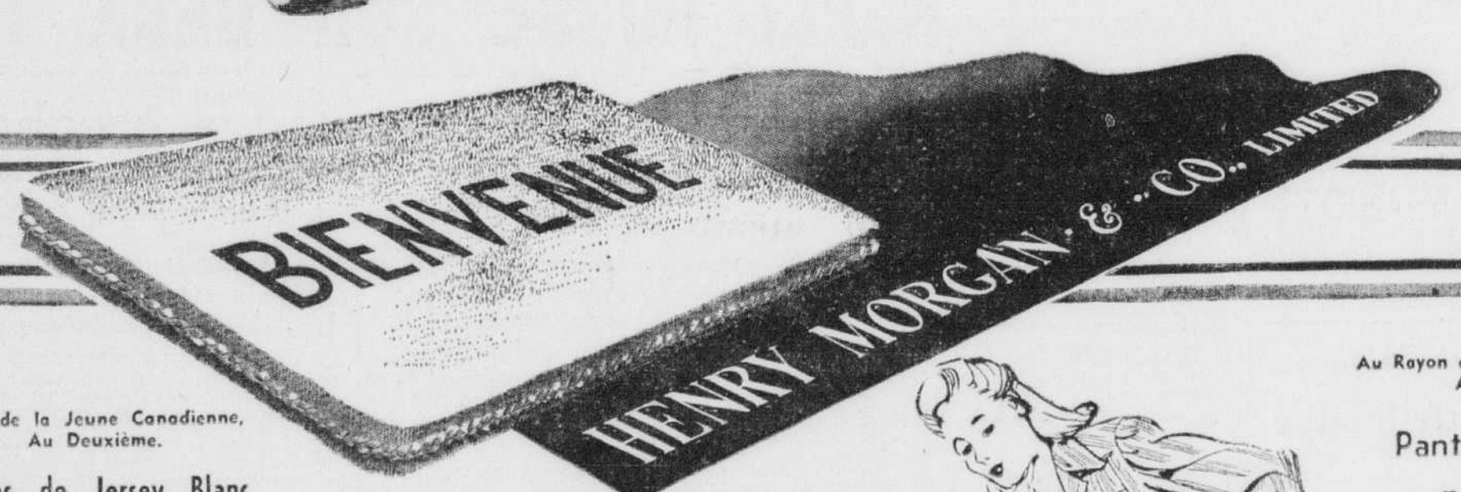

Salon de la Jeune Canadienne, Au Deuxième.

Robes de Jersey Blanc Idéalement Fraiches

Avec une de ces robes en jersey blanc ultra frais, vous ferez la nique à la chaleur toute la journée. Ceinture de couleur. Un modèle très recherché sur cliché. Tailles 11 à 15 . . . . . 8.95

—Morgan—Salon de la Jeune Canadienne—Au deuxième

Au Salon Mademoiselle, au Troisième.

Robes Pratiques en Seersuckers

Vous aimerez ces robes parce que vous pourrez les porter toute la journée sans qu'elles se froissent — parce qu'elles se lavent à merveille et n'ont pas besoin d'être repassées. Modèle matelot deux pièces en seersucker tissé. Rose, brun, bleu. Tailles 11 à 15 . . . . . 6.95

—Morgan—Salon Mademoiselle —Au troisième.

Au Salon Mademoiselle, Au Troisième.

Jolies Robes Lavables en Coton

Vous les porterez en toute circonstance ! Magnifiques cotonnades lavables — filés, chambrays, piqués en dessins gais. Sur cliché: Robe de filé en bleu, rouge, brun, marine. Tailles 14 à 18 . . . . . 4.95

—Morgan—Salon Mademoiselle —Au troisième.

Au Magasin des Vêtements de Sport, Au Deuxième.

Ensemble de Bain en Seersucker

Que pouvez-vous désirer de mieux pour prendre des bains de soleil que ce joli costume de bain moulant la taille et le diaphragme. Culottes froncées, bandeau avec jupe séparée en seersucker boutonnant en avant. Bleu ou rose. Tailles 12 à 20 . . 6.95

—Morgan—Rayon des vêtements —Au deuxième.

Au Rayon des Vêtements de Sport, Au Deuxième.

Jupe et Jaquette en Tweed Anglais

La base de votre garderobe — une jaquette et une jupe que vous pouvez porter ensemble ou séparément. En tweeds anglais, c'est-à-dire d'un chic inimitable. Tailles 12 à 20.

Jaquette 15.95 Jupe 8.95

—Morgan—Rayon des vêtements de sport—Au deuxième.

Au Rayon des Vêtements de Sport, Au Deuxième.

Pantalons Sport pour l'Été

Vous aimerez porter ces pantalons aux heures de repos, en fin de semaine, en vacances.

Pantalons Sport en Sportlaine — Tons pastels. Tailles 12 à 20 . . . . . 4.50

Chemises en Chambrai à rayures multicolores. Tailles 12 à 20 . . . . . 2.95

—Morgan—Rayon des vêtements de sport—Au deuxième.

Arborez un Drapeau

Durant la Semaine de l'Armée

29 Juin au 5 Juillet

Venez vous en procurer à notre rayon des tentures, au troisième.

Drapeaux de coton . . . . . 5c à 1.75
Drapeaux en étamine de laine . . . . . 2.50 à 22.50
Drapeaux en soie . . . . . 25c à 12.50
Drapeaux pour autos. Chacun . . 25c

HEURES D'AFFAIRES DURANT JUIN : 10 a.m. à 6 h. 30 p.m.

Y COMPRIS LE SAMEDI

HEURES D'AFFAIRES DURANT JUILLET ET AOUT : 930 a.m. à 5 h. 30 p.m.

MAGASIN FERME TOUTE LA JOURNEE LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

LA "PRESSE" EST LA MINE D'OR DES ANNONCEURS

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MERCREDI 24 JUIN 1942

Messe pontificale à l'église Notre-Dame

Le R. P. Ledit, S.J., dans son sermon, rappelle les liens qui nous attachent à saint Jean-Baptiste, précurseur, apôtre et missionnaire.

Mgr Charbonneau officie

SON Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a célébré ce matin, en l'église Notre-Dame, la messe pontificale à l'occasion de la fête du patron des Canadiens français, saint Jean-Baptiste. Il était assisté de M. Eugène Moreau, P.S.S., supérieur provincial des Sulpiciens. Les diacres d'honneur étaient le T.R.P. Emile Papillon, S.J., supérieur provincial des Jésuites et le T.R.P. Georges-Albert Laplante, O.F.M., supérieur provincial des Franciscains. Les diacre et sous-diacre d'office étaient le T.R.P. P.-M. Gaudrault, O.P., supérieur provincial des Dominicains, et le T.R.P. L.-P. Fafard, C.S.V., supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R.P. J. Ledit, S.J.

La chorale des Clercs de Sainte-Croix a exécuté une messe de plein-chant, de concert avec la foule dirigée par M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle à Notre-Dame, M. Benoît Poirier touchait l'orgue.

Le curé de Notre-Dame, M. J.-A. Dubeau, P.S.S., a bénit le pain au moment du Credo et a souhaité la bienvenue aux représentants des autorités religieuses et civiles de même qu'à la foule des fidèles qui avaient envahi l'église.

Dans le choeur, on remarquait: le R. P. L. Mailhot, S.J., curé de l'Immaculée Conception, M. Arthur Dubeau, P.S.S., curé de Notre-Dame, M. l'abbé Philippe Chartrand, supérieur du Séminaire Sainte-Thérèse, le R. P. Joseph Ledit, S.J., M. l'abbé J.-A. Papineau, curé de S.-Paul, MM. Etienne Blanchard, Marie-Eugène Labrosse, Henri Garrouteigt, Philippe Lajoie, O. Rolland, André Pustienne et Raoul Allard, P.S.S., les RR. FF. Jacques, Cornélius Laberge, Bérard et Rudolph Kolodychuk, David, Elzéar, Hormidas, Amédée et Marie Raymond, du Commissariat de Terre-Sainte, O.F.M., les RR. PP. H. Sarrasin, A. Larivière, Alphonse Gauthier, C.S.V., le R. P. Charles Dubé, S.J., MM. les abbés A. Desrosiers, Albert Lamoureux et Georges-Etienne Lafleur, le R. P. P. Trépanier, C.S.C., et M. l'abbé J.-E. Mills, de la cathédrale St. Marp, d'Halifax.

Le R. P. J. Ledit

"Et Tu, puer, propheta Altissima vocaberis"
Et toi, enfant, tu seras appelé le Prophète du Très-Haut."

"Quand le Père Vimont fit entendre, pour la première fois, la parole de Dieu sur l'île de Montréal, la France était à l'apogée de sa gloire; mais de toutes les grandes choses qu'elle accomplit alors, il en est peu qui rayonnent d'une beauté plus pure que la colonisation chrétienne du Canada. Ce n'est qu'une poignée d'hommes et de femmes qu'elle envoya au Nouveau Monde, — pusillus grex, — un petit troupeau dont devaient naître les deux familles des Canadiens et des Acadiens, — mais elle confia à ces pionniers ce qu'elle avait de plus cher, de plus précieux, de plus divinement chrétien, — la mission de continuer son oeuvre dans le Nouveau Monde. Aujourd'hui, après trois cents ans, le peuple canadien a grandi, il s'est fortifié, il occupe sa place dans le monde et dans l'Eglise, il est resté fidèle, magnifiquement fidèle à l'idéal de ses grandes origines. Si le Père Vimont revenait aujourd'hui au milieu de vous, si, du haut de cette chaire, il pouvait arrêter ses regards sur la multitude des fidèles qui remplissent ce temple grandiose, ne croyez-vous pas qu'il tressaillirait d'allégresse, qu'il chanterait avec vous un Te Deum qui monterait jusqu'aux étoiles. Mais toujours soucieux de vous conduire plus loin, de vous encourager à de plus nobles tâches, il me semble qu'il prendrait, dans la vie de votre Patron National, saint Jean-Baptiste, trois grandes leçons

A SUIVRE SUR LA PAGE 7

L'Armée de réserve

La continuation du recrutement

On accepte dans la réserve les étrangers non naturalisés. — 4,700 demandes.

Après une semaine de recrutement pour une garnison de réserve à Montréal, 4,700 inscriptions ont été reçues dans les divers régiments de la réserve de l'île, selon une information qui nous parvient des quartiers généraux du recrutement en l'édifice de la Banque Royale. Tous ces nouveaux réservistes ont reçu un ruban tricolore qu'ils portent à leur boutonnière, indiquant qu'ils ont offert leurs services pour la défense du pays. La campagne a commencé mardi dernier et se prolongera tout le reste de la semaine pour atteindre aux 10,000 réservistes qui sont nécessaires.

Quatre nouveaux postes de recrutement ont été ouverts dans le centre de la ville depuis lundi dernier. Ils sont sis dans l'édifice Aldred, à l'hôtel Queens, à l'édifice Canada Cement et à l'hôtel Windsor. Les étrangers non nationalisés au Canada peuvent s'inscrire dans la réserve, mais chaque cas doit recevoir l'approbation des autorités fédérales avant que le comité de recrutement puisse acheminer la demande vers le régiment choisi par le candidat. Comme pour les autres réservistes, il suffit à ces étrangers résidant au Canada, de remplir la formule de demande, dans l'un des 600 postes de recrutement. Selon le choix du régiment indiqué, cette formule sera dirigée par les quartiers généraux à l'une des 17 unités de réserve, sur l'île de Montréal.

Promue au C.F.A.C.

L'officier-adjoint de peloton Marjorie Race qui vient d'être nommée assistante de l'officier de peloton Madeleine Fortin, officier recruteur de la section féminine du C.A.R.C. à Montréal, a été promu officier.

Personnalités à Notre-Dame ce matin

On voit ici Me Athanase Fréchette, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, et autres distingués personnages à leur arrivée, ce matin, à l'église Notre-Dame, où une grand'messe solennelle fut célébrée à l'occasion de notre fête nationale. De gauche à droite: MM. Charles-Auguste Chagnon, vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général, Me Guy Vanier, C.R., ancien président, M. Fréchette, l'hon. Marin Gallant, ministre du cabinet provincial de l'Ile du Prince-Edouard, le Dr Albert Sormany, président de la Société Mutuelle de l'Assomption, Aimé Parent, du comité exécutif, Neil-C. Polson, conseiller municipal, A.-E. Goyette, leader du conseil, A.-J. Dugal, vice-président et gérant général de la Maison Dupuis Frères, et Donat Allaire, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste. (Cliché la "Presse").

Groupe formé ce matin sur le portique de l'église Notre-Dame quelques minutes avant la célébration de la messe pontificale à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste et composé des diverses organisations historiques de jeunes filles de la métropole. On voit à l'extrême-gauche, les demoiselles de la Cour Lambert Closse et, au premier plan, Mlles Thérèse Gouin, Jeannine Vidal et Suzanne Clerk, représentant les provinces françaises. Au centre, et à droite, les jeunes filles du Pensionnat de Notre-Dame et les filles de Ville-Marie qui avaient offert leur concours pour la distribution du pain bénit. Dans le groupe en arrière se trouvent les jeunes filles de S.-Jean de la Croix, les demoiselles du Choeur de France et les Filles de Jeanne-Mance. — (Cliché la "Presse").

La coopération des journaux à un effort total

L'hon. M. Godbout en fait l'éloge devant des reporters américains.

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — L'une des manifestations les plus remarquables du 57e congrès de la National Editorial Association of America, qui se tient comme l'on sait à Québec, a été le banquet qui fut offert hier soir aux congressistes par le gouvernement de la province de Québec, au Château Frontenac. Le banquet était présidé par l'hon. Adélard Godbout, premier ministre, et comptait près de 600 convives.

Dans l'après-midi, après une séance d'étude des congressistes, qui ont discuté de plusieurs questions d'actualité journalistique aux Etats-Unis, les délégués et leurs épouses ont été reçus par le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset et lady Fiset, à Spencer Wood.

Le principal orateur du banquet d'hier soir a été, tout naturellement, le premier ministre de la province, qui a fait à cette occasion les remarques suivantes, après avoir remercié les membres de cette puissante association de l'honneur qu'elle faisait à Québec d'avoir choisi notre ville pour cette réunion, la première tenue en dehors des Etats-Unis:

L'hon. M. Godbout

En dépit, dit M. Godbout, de la concurrence du cinéma et de la radio, qui sont, d'ailleurs, assez souvent liés aux journaux ou exploités par eux, les journalistes et les journaux n'ont jamais, dans leur histoire dramatique, exercé tant de pouvoir ou rendu des services si essentiels que pendant cette lutte immense, laquelle nous nous sommes tous décidés à gagner. Il y avait des gens qui regrettaient le succès des journaux en série, l'intrusion de la finance dans le monde des journaux, la menace de disparition du journal soi-disant indépendant ou "personnel". Peut-être avons-nous perdu quelque chose, mais nous avons gagné beaucoup, grâce à vous: une exploitation plus efficace, une plus grande circulation, une meilleure rédaction, une diversification extraordinaire de matières incluant plusieurs sujets qui n'étaient jamais traités par la presse, des dépêches du monde entier par les agences de nouvelles.

Les services immenses rendus par les correspondants

Tout spécialement entre la période fatale de "Munich", il y a bientôt quatre ans, et le début du conflit, des correspondants, très souvent citoyens de votre pays, ont par leurs articles et reportages remarquablement courageux, francs et bien informés, expliqué les grandes questions qui nous confrontent et nous ont préparés en quelque sorte pour l'inévitable guerre. Souvent vous étiez plus prophètes, plus réalistes, plus utiles que des ambassadeurs et même des politiciens. Peu importe votre relation particulière avec votre journal, vous jouez une part indispensable dans la poursuite de la victoire.

Les ressources inépuisables, l'énergie et la puissance d'action des Etats-Unis se font sentir de plus en plus au, tous les théâtres de la guerre du monde. La visite à Québec d'un groupe aussi important qu'influent de nos

A SUIVRE SUR LA PAGE 7

La ville a le droit d'augmenter ce loyer

D'après une opinion émise par Me Guillaume Saint-Pierre, chef du contentieux municipal, la ville n'a aucunement violé la loi de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en portant de $25 à $50 le loyer de la grande salle du Chalet de la Montagne, comme il a été annoncé hier. Me Saint-Pierre a expliqué que lorsque la ville prête à une organisation l'usage de la salle du chalet, elle accorde un privilège pour lequel elle a le droit de se faire dédommager comme elle l'entend. La somme qu'elle exige n'est pas un loyer, au vrai sens de la loi et, en l'élevant, elle ne viole nullement le règlement défendant d'augmenter les loyers.

Une explosion fait 24 blessés à Copper-Cliff

L'étincelle d'un moteur enflamme du charbon pulvérisé à l'Int. Nickel Co.

Copper-Cliff, Ont. 23. (P. C.) — Vingt-quatre hommes ont été blessés, dont six sérieusement, hier soir, dans une explosion au dépôt de charbon de l'affinerie de l'International Nickel Co. à Copper-Cliff.

Tous les médecins et infirmières disponibles de Sudbury ont été envoyés à la scène de l'accident. Huit blessés ont pu sortir de l'hôpital après avoir été pansés, mais dix hommes souffrant de brûlures légères et six autres plus grièvement blessés sont encore en traitement. On compte que tous survivront.

La cause de l'explosion n'a pas été déterminée. On croit que c'est l'étincelle d'un moteur qui a enflammé du charbon pulvérisé.

Tous ces hommes sont des employés de la compagnie de construction Nordale qui érige une addition à l'affinerie.

Les six hommes gravement blessés sont: Louis Giroux, Emile Bédard, A. Morin, Sam Kreszwaski, G. Derniuk et William Lockyer, tous de Sudbury.

Le départ pour Farnham de la 34ième brigade

Les unités de réserve quitteront Montréal dimanche matin, 12.28.

C'est dimanche matin que les premières sections de la 34e brigade de réserve sous le commandement du colonel Paul Grenier quitteront la métropole pour aller faire un séjour de deux semaines au camp d'été de Farnham. Les autres sections de la 34e brigade partiront 15 jours plus tard et il est possible qu'un troisième camp d'été soit tenu à Farnham à la suite de la campagne de recrutement de l'armée de réserve à Montréal.

Le départ se fera dimanche matin par plusieurs trains du C.P.R. en gare Windsor et à la gare de Westmount.

Les officiers et les membres du personnel des quartiers-généraux du camp, le 3e bataillon de réserve du Black Watch, la 16e compagnie de campagne du Corps de génie partiront par le train de 8 h. a.m. à la gare Windsor.

Le deuxième train partira à 9 h. a.m. et sera occupé par le 3e bataillon de réserve du régiment de Maisonneuve sous le commandement du lieutenant-colonel J. Brosseau, V.D., accompagné de deux sections de signaleurs.

Le troisième train partira à 10 h. 05 a.m. ayant à son bord la 34e brigade de campagne de l'Artillerie et la 6e ambulance de campagne du corps médical.

Un quatrième train quittera la gare Windsor à 10 h. 45 avec les Fusiliers Mont-Royal et le 7e bataillon de reconnaissance.

Le 2e bataillon de réserve du Royal Montreal Regiment et des détachements du corps de l'intendance quitteront la gare de Westmount du C.P.R. à 11 h. 15 a.m.

Au camp de Farnham, les différentes unités suivront leur propre "syllabus" pour l'entraînement.

Les quartiers-généraux comprennent: le col. Paul Grenier, commandant; le major U. Mitchell, major de brigade le sergent J.-D. Laverdure, sergent-major de la brigade. On n'a pas encore nommé un capitaine d'état-major.

Uniforme kaki

—Les gardes-côtes britanniques porteront l'uniforme kaki pour toute la durée de la guerre. Ils seront considérés comme faisant partie des forces armées de la Grande-Bretagne.

Employés de la ville invités dans la réserve

M. de Gaspé Beaubien, président conjoint de la campagne de recrutement de l'armée de réserve, a adressé la parole devant environ trois cents fonctionnaires municipaux qui avaient été réunis pour l'occasion dans le grand hall de l'hôtel de ville, hier après-midi.

M. Beaubien, qui était accompagné du lieutenant J.-R. Rousseau, a insisté sur la nécessité d'une armée de réserve pour parer à toute éventualité qui pourrait survenir à l'intérieur du pays, en cas d'attaques de parachutistes qui s'emploieraient à désorganiser les industries, détruire les aqueducs, les centrales électriques et paralyser toutes nos principales industries. Il a invité les fonctionnaires municipaux à joindre les rangs des nombreux citoyens qui sont déjà enrôlés dans l'armée de réserve dont le nombre atteint actuellement 4,700 hommes.

Le lieutenant Rousseau a expliqué que les hommes de la réserve doivent se rendre 40 ou 44 fois par année à leurs régiments pour s'y instruire dans le maniement des armes et aussi faire un séjour de quinze jours dans un camp militaire l'été.

Une jeune fille est trouvée dans un fossé, blessée

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons du capitaine A. Marineau, de la police provinciale, qu'une jeune fille a été trouvée inanimée et apparemment blessée dans un fossé près du village de Sainte-Scholastique. On ignore encore l'identité de la victime ainsi que la nature de l'accident. Dès qu'elle fut découverte, des agents de la police provinciale ont pris les mesures nécessaires pour la transporter à l'hôpital Notre-Dame. Le lieutenant-détective Laurent Forest a été chargé de l'enquête.

Hospitalisé à la suite d'une chute

M. Maurice Bougie, 21 ans, employé à la Coke LaSalle Company, a été transporté à l'hôpital Général de Montréal, division ouest, hier, à la suite d'une chute qu'il fit à l'établissement de cette compagnie, 435, rue Saint-Patrice, à Ville Lasalle. Il souffre de graves blessures à la tête et d'une fracture probable du crâne à l'édifice du centre de l'hôpital Général de Montréal où il fut transféré par la suite.

En Cour du coroner

Deux enquêtes se tiendront aujourd'hui en Cour du coroner dans le cas des deux morts suivantes. M. **William Douglas**, 30 ans, trouvé mort dans la chambre qu'il habitait à 1930 avenue Lincoln, où il était employé; le docteur Pick, de l'hôpital Général de Montréal, où il fut transporté, ne put que constater le décès; le cadavre fut ensuite transporté à la morgue; M. **George A. Veidt**, 62 ans, 4166, avenue Kingston, évanoui en jouant au golf, hier après-midi, à Hampstead, et mort à l'hôpital Saint Mary's.

Un enfant s'est noyé au même endroit que son frère l'an dernier

Un enfant s'est noyé hier après-midi, au même endroit où son frère cadet âgé de 5 ans avait aussi été victime de l'onde, il y a moins d'un an. Il s'agit du petit Peter Fryer, 9 ans, dont les parents habitent 0650, rue Charlevoix, à la Pointe-Saint-Charles.

La tragédie qui coûta la vie au bambin se produisit à 3 h. 45, hier après-midi, à la bouche d'un égoût qui se déverse dans le Saint-Laurent, au pied de la rue Butler. Le petit Fryer était à jouer à cet endroit quand il perdit l'équilibre et tomba dans l'égoût. Ses compagnons alertèrent plus tard l'agent Arthur Verdon, de la police de Verdun, qui alerta à son tour le lieutenant John Gerald O'Neil, du poste No 9. Celui-ci dépêcha sur les lieux le sergent René Pinsonneault et l'agent Emond auxquels vint se joindre le sergent-détective Josaphat Bonnier, de la Sûreté municipale. Les recherches commencèrent aussitôt.

Le cadavre fut repêché au moyen de grappins vers 6 h. 30, hier soir, avec l'aide de MM. Léo Lachance et Terence Dryden. On transporta alors le corps à la morgue pour fins d'enquête en Cour du coroner, après constatation du décès par un médecin. Le petit Fryer était le neveu du lieutenant de pompiers William Cobb, du service des incendies de la ville de Westmount.

Violent incendie à Montréal-Nord

Un violent incendie a détruit de fond en comble, hier soir, à Montréal-Nord, une maison comprenant deux logements, portant les numéros 10,755 et 10,757, avenue Paris.

Cet incendie qui aurait été causé par une cheminée surchauffée, se déclara vers 6 h. 30. A l'arrivée des pompiers commandés par M. F.-H. Bonneville, directeur du service de la police et des incendies de cette municipalité, on transporta chez des voisins Mme Dubé, mère de M. J. Dubé, dont le domicile portait le numéro 10,755. L'autre logis détruit était habité par la famille de M. Charles Ayotte. En plus du petit immeuble, un hangar et une écurie furent aussi ravagés par les flammes. Pendant quelque temps l'incendie menaça de se propager à des maisons de la rue London, mais le directeur Bonneville et ses hommes réussirent à maîtriser les flammes au moment où elles s'attaquaient à un hangar du logis de M. Morin, rue London. Les pompiers réussirent à sauver un coffret de sûreté contenant $240 en argent, ainsi que de précieux documents appartenant à M. Dubé dont le logis fut rasé.

Au début de la soirée, hier, les pompiers de Montréal avaient été mandés, vers 7 h. 05, pour un léger incendie qui s'était déclaré dans des déchets, à une entrée du sous-sol d'un immeuble qui loge la salle de cinéma Régent, avenue du Parc.

Cet incendie a été rapidement maîtrisé avec l'aide de quelques extincteurs chimiques.

Effectif complet

La seconde unité de réserve à remplir ses cadres à Montréal a, à la suite de la campagne de recrutement de l'armée de réserve, été le 6e poste d'évacuation des blessés des services de santé de l'armée canadienne sous le commandement du lieutenant-colonel Dudley Ross, E.D. C'est ce que l'on vient d'annoncer aux quartiers généraux, de la campagne en l'édifice de la Banque royale.

Singulière raison

—Un conseil de comté d'Angleterre a refusé de contribuer financièrement à des travaux destinés à arrêter l'érosion de la côte par la marée, considérant qu'on ne doit pas "combattre la volonté de Dieu".

Convocations

Association des bouchers de Montréal: réunion régulière demain soir, salle Girard, 4245 S.-André, sous la présidence de M. P. Rémi Lazure. Invitation à tous les bouchers en général.

* * *

Lions Club of Montreal: déjeuner hebdomadaire demain, à 12 h. 30, en l'hôtel Mont-Royal. Elections du président et des directeurs pour le prochain terme.

* * *

Kiwanis Club of Montreal: réunion demain à 12 h. 30 p.m. en l'hôtel Windsor. Conférencier, M. Rockwell Kent, artiste, écrivain et explorateur américain. Sujet, "La Russie, notre Alliée".

* * *

Cour Lambert Closse (439), de l'Association Canado-Américaine: Départ à 1 h. 30, pour la parade de la Saint - Jean - Baptiste, rue Sherbrooke: Garde féminine, officiers supérieurs de l'A.C.-A., membres de la section masculine de la cour et des autres cours de la province de Québec. Point de ralliement, en face de la salle Lambert Closse, 356 est, rue Craig, près Bonsecours.

Un avion transporte ici un marin blessé

M. Ronald-G. Benson, 38 ans, qui fait partie de la réserve de la marine royale canadienne, à Halifax, a été transporté de cette ville dans la métropole dans un avion du C.A.R.C., hier après-midi. Il est actuellement hospitalisé au Montreal Neurological Institute où il souffre d'une fracture de la colonne vertébrale.

La ville recevra Sa Majesté le roi Georges de Grèce

Sa Majesté le roi Georges II de Grèce sera l'hôte d'honneur de la ville de Montréal à deux cérémonies civiques qui auront lieu lundi, a-t-il été annoncé par le bureau du directeur des services de l'hôtel de ville, hier après-midi. Sa Majesté, accompagnée de hauts officiers du gouvernement grec, arrivera ici dimanche matin pour une visite de trois jours dans la métropole.

Le roi Georges sera reçu lundi avant-midi, à onze heures, à l'hôtel de ville, par Son Honneur le maire Adhémar Raynault, le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, le leader du conseil, M. A.-E. Goyette et les autres membres du comité exécutif. A cette occasion, l'hôte royal signera le Livre d'Or.

Dans l'après-midi, un thé sera servi au chalet de la Montagne auquel seront invités le maire, les conseillers, les chefs de services municipaux, les représentants des forces armées canadiennes, de même que les maires des municipalités de l'Ile de Montréal et plusieurs membres de la colonie grecque de Montréal.

Durant son séjour ici, le roi Georges descendra à l'hôtel Windsor. Il entendra la messe, dimanche, à l'église grecque de la Sainte-Trinité et, dans l'après-midi, entre quatre et cinq heures, il recevra les journalistes.

Lundi, il assistera à un banquet que lui offriront les Grecs de Montréal, à l'hôtel Windsor. Plus de 1,200 personnes seront présentes à ce dîner.

Accompagneront le roi à son arrivée: M. Emmanuel Tsoudoros, premier ministre de Grèce; le colonel Demetrios Levitis, maréchal de la cour; le capitaine Petros Stathatos, aide-de-camp du souverain; M. Demetrios Nicolareizis, secrétaire du premier ministre et les chefs des armées grecques de terre, de mer et de l'air. L'hon. Georges Depastas, ministre de Grèce au Canada, sera aussi du groupe.

Enfants blessés à la même heure

Deux enfants ont été victimes d'accidents de la rue à la même heure, soit vers 5 h., hier après-midi, et ont tous deux été transportés à Sainte-Justine pour hospitalisation. Il s'agit d'**Yvon Tanguay**, 4 ans, 3e avenue, à Rosemont qui fut heurté par un camion en traversant la chaussée en face de chez lui: fracture probable du crâne; **Gilles Beaudoin**, 5 ans, rue Saint-Hubert, également heurté par un camion en traversant la chaussée en face de son domicile; traumatisme crânien et plaies contuses au cuir chevelu.

Le Gin parfait pour Cocktails, Collins etc.

LONDON CLUB
LONDON DRY GIN
40 oz $3.50 25 oz $2.30
PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTRÉAL ET BERTHIERVILLE

DELICIEUX ET RAFRAICHISSANT
.....VRAIMENT ECONOMIQUE

Le Service des
ANNONCES CLASSEES • LA PRESSE
est aussi près de vous
que votre téléphone
★
SIGNALEZ SIMPLEMENT
le numéro ci-contre et dictez votre annonce à l'une de nos téléphonistes.
PL. 7841

GATEAUX POUR 'SHOWERS' et ANNIVERSAIRES
Avec jolies décorations, inscriptions de votre choix et le genre de glace que vous préférez. 75c et plus.
PEGROID'S
"L'art du traiteur à son mieux"
LA. 6111
882, rue STE-CATHERINE O.

FETE NATIONALE
SAINT-JEAN-BAPTISTE
Nos meilleurs voeux à tous nos compatriotes et amis

PRESCRIPTIONS
remplies avec soin par des chimistes de grande expérience qui sont à votre disposition jour et nuit.
SERVICE JOUR ET NUIT
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde
HA.7251

EXAMEN DE LA VUE
VERRES CORRECTEURS
Lorenzo Favreau O.O.D.
SPECIALISTE OPTOMETRISTE OPTICIEN LICENCIE
TAIT-FAVREAU LTÉE
LORENZO FAVREAU, O.O.D. président et ses assistants.
Optométristes-opticiens licenciés—bacheliers en optométrie.
Bureau du centre: 265 est, rue Ste-Catherine ★ Bureau du nord: 6890, rue St-Hubert
Tél.: LA. 6703 Tél.: CA. 9344
FETE NATIONALE
SAINT-JEAN-BAPTISTE
A TOUTE LA POPULATION CANADIENNE-FRANÇAISE, NOS MEILLEURES VOEUX DE BONNE FETE
AUJOURD'HUI BUREAUX FERMES TOUTE LA JOURNEE

– LE FOYER

LA VIE FÉMININE

– LA MODE

Le fisc sévit dans le royaume féminin

Les majorations d'impôts toucheront aussi bien les ménagères, que les mondaines, les débutantes, les employées et les mères.

Ottawa, 23. (P.C.) — Aux ouvrières et employées, aux élégantes, aux bonnes ménagères et à celles qui courent les bals, le budget de M. Ilsley a été comme un coup au menton, hier soir.

Il y avait une nombreuse assistance féminine pour entendre le ministre des finances lire son nouveau budget.

Les mères de jeunes demoiselles ont eu un sourire contraint quand elles ont entendu parler des taxes sur les cabarets. Une rangée de fonctionnaires a été sur le point de faiblir quand l'augmentation de la taxe sur les cigarettes a été mentionnée.

Même la bonne petite ménagère devra faire des changements dans sa vie. L'augmentation de l'impôt sur le revenu se traduira pour elle par un budget domestique amoindri, soit plus d'aliments simples et moins de friandises, plus de raccommodages de culottes et de reprisages de bas.

Mais la petite femme économe qui pense à l'avenir sera reconnaissante à M. Ilsley pour son article du minimum d'épargnes dans l'impôt du revenu. Cet article veut dire que s'il y a deux enfants dans la famille et que le mari gagne annuellement $2,500, il sera remboursé pour chaque année que la taxe aura été en vigueur une somme de $218, ce qui pourrait être assez, si la guerre dure une couple d'années poour faire le premier paiement sur une maison.

Les femmes qui s'attendent d'aller à l'hôpital ou qui ont des enfants qui doivent se faire enlever les amygdales seront heureuses d'apprendre qu'il y aura des réductions d'impôt du revenu pour les frais médicaux, dentaires, d'hôpitaux et d'infirmières.

Les papas n'auront plus d'exemptions de taxes pour leurs filles et garçons de 18 à 21 ans à moins qu'ils ne soient au collège ou au couvent.

Les vieux beaux et les galants se demanderont dorénavant ce que coûtent les belles charmeuses. De nouveaux impôts sur les vins, les bières, le brandy et les spiritueux importés rendront plus dispendieux les "cocktail parties".

Amusements renchéris

Les clubs de nuit coûteront environ 20 pour cent de plus.

Et lorsque l'ami de coeur sortira de la ville, il lui en coûtera de 10 à 15 pour cent de plus pour téléphoner à son amie et de cinq à sept sous de plus par télégramme.

Les pauvres jeunes filles sont frappées de tous côtés. Leurs amis ne pourront plus les traiter aussi généreusement et elles ne pourront plus s'accorder à leurs frais autant de petits agréments. Elles paieront deux cents de plus par paquet de 10 cigarettes et même si elles les roulent elles-mêmes elles paieront un sou de plus l'once de tabac et un sou de plus le cent papiers à cigarettes.

Si la jeune fille veut s'acheter un manteau, qu'il soit en vison ou en lapin teint, elle devra acquitter une taxe de 25%, soit 13% de plus que l'an dernier. Elle paiera 25% de plus si elle s'achète de la bijouterie, véritable ou imitation, que ce soit des diamants, du jade, des coquillages.

Il y aura une taxe semblable sur les sacoches, les nécessaires de toilette, les boîtes à bijoux, les montres, les sacs de golf. Les bonbons renchérissent de 30 pour cent.

La petite employée ou ouvrière est "pareillement" touchée au menton": elle devra payer un sou de plus pour la bouteille d'eau gazeuse qu'elle prend avec sa cigarette du milieu de la matinée.

Même les mariées de juin ne s'en tireront pas à bon compte. Un impôt de 25% frappe toutes les jolies choses qu'elles désirent comme le verre taillé, la vaisselle de cristal, la verrerie décorée de métal, la poterie, la vaisselle, les horloges et bien des ustensiles.

La dame qui aime voyager devra se contenter de la marche, car les malles et valises seront frappées d'une taxe de 25 pour cent et l'impôt sur les lits de Pullman passe de 10 à 15 pour cent. Et si elle veut jouer au bridge, elle devra payer une taxe de 20 cents au lieu de 15% sur chaque paquet de cartes.

En route pour Washington

Ces jeunes filles du Corps auxiliaire féminin de l'Armée canadienne ne pourront pas participer aux grandes manifestations de la Semaine de l'Armée, mais elles sont néanmoins contentes de quitter Ottawa pour Washington où elles occuperont des postes importants dans la capitale des Etats-Unis. Le nombre de ces jeunes filles portera à 35 le groupe de membres du C.A.F.A.C. qui sont en service dans le British Inspection Board à Washington. De gauche à droite, Margaret Hall, de Sarnia; Blanche Rees, de Regina; Janet Scott, de Saskatoon; Katherine Morris, de Winnipeg; Gerry Hanson, de Kingston; Donna Moore, de Lion's Head, Ont.; Ethel Loader, de Kingston; les caporales suppléantes Margaret Hackney, de Woodstock, Ont., et Margaret Pearse, de Guelph. — (Photographie de l'Armée canadienne.)

A l'hôpital no. 17

Mlle SUZANNE GIROUX vient d'être nommée garde-malade en chef de l'hôpital général no. 17, apprend-on des quartiers généraux du district militaire no. 4. Née à Trois-Rivières, elle a fait ses études à l'hôpital Notre-Dame et à l'étranger. Elle a été 5 ans institutrice à l'école des gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame, plusieurs années surintendante des gardes-malades de l'hôpital Saint-Luc. (Photo Armée Canadienne).

Rois et reines à la Maison Blanche

Washington, 24. (P.A.)—Si l'on en croit Mme Franklin-D. Roosevelt, un visiteur royal n'est pas plus difficile à recevoir qu'un citoyen ordinaire. Mme Roosevelt sait certainement à quoi s'en tenir là-dessus, parce que depuis quelque temps la Maison Blanche n'a cessé d'abriter des rois, des reines et des princesses, sans compter les premiers ministres et les présidents du sud-américain.

A sa conférence de presse hier, Mme Roosevelt dut répondre à la question suivante: "N'est-il pas très compliqué de recevoir tant d'invités royaux?" "Non, dit la femme du président en riant, le personnel de la Maison Blanche y est maintenant habitué. Naturellement, une hôtesse essaie toujours de connaître les préférences de ses invités; les visiteurs royaux n'ont besoin que d'une ou deux chambres de plus qu'un simple citoyen, ce qui leur permet de recevoir leurs propres invités et de se tenir tout à fait à l'aise".

Le roi George II de Grèce, récemment invité chez le président, était accompagné de son premier ministre, et le roi Pierre de Yougoslavie, l'invité de ce soir y arrivera avec son ministre des affaires étrangères. La reine Wilhelmine est attendue dans quelques jours.

832,000 heures de travail bénévole

La contribution apportée par les femmes dans la préparation des cartes de rationnement du sucre fournit au pays 832,000 heures de travail et permettra à 12,000,000 de Canadiens de recevoir leur carte le premier juillet. En apportant une collaboration bénévole, ces femmes ont économisé la somme de $416,000 au Canada, ce qui représente presque un demi million.

Sur les traces de leurs devancières

Le très honorable Malcolm MacDonald évoque le souvenir de Jeanne Mance et de Florence Nightingale, au congrès des infirmières.

Le très honorable Malcolm MacDonald, haut-commissaire de Grande-Bretagne au Canada, rehaussait de sa présence le banquet qui réunissait hier les congressistes de l'Association des Gardes-malades du Canada, dont les assises se tiennent au Windsor depuis le début de la semaine.

Invité par Mlle Grace-M. Fairley, présidente de l'association, à prendre la parole, le représentant du Royaume-Uni s'exprima en ces termes:

"J'apprécie hautement l'honneur qu'on me fait ce soir, en m'invitant à parler au Congrès annuel de l'Association des gardes-malades du Canada.

"Commençons par faire l'éloge des femmes de l'histoire. D'après moi, l'aventure la plus hardie et la plus emballante de toutes celles qui ont marqué la conquête des pays neufs, est l'épopée des pionniers français. Il y avait parmi eux des hommes, des chefs intrépides, héroïques: Champlain, Brébeuf, Frontenac. Pourtant, une des figures les plus attachantes de l'époque est celle d'une jeune fille: Jeanne Mance.

Il y a 3 siècles

"Il y a tout juste trois siècles, elle arrivait ici même, et en ce matin d'été, son premier geste fut de s'aventurer seule dans la forêt infestée d'Iroquois. Elle voulait cueillir des fleurs, et décorer, au risque de sa vie peut-être, l'autel, où devait être célébrée la première messe.

"Aussi, croyez-moi, c'est à bon droit que vous commémorez avec fierté ce jour d'il y a trois cents ans, où pour la première fois, elle a foulé le sol montréalais, car vous êtes les héritières de ce lie passé".

Florence Nightingale

"Et Florence Nightingale. J'imagine que la conception populaire de cette femme admirable, est toujours celle de l'angélique "dame à la lampe". Elle était en effet, une femme charmante, mais elle avait bien d'autres qualités; autrement, elle n'aurait jamais été la mère du soin moderne des malades.

"Nous sommes en guerre et nous savons les services grandioses que rendent chaque jour les vaillantes infirmières.

Et les Canadiennes !

Et vous, infirmières canadiennes, vous êtes aussi dans la mêlée. Quelques membres de votre Association ont accompagné les troupes canadiennes à Hong Kong; d'autres sont en Afrique du sud; d'autres encore sont en Angleterre. Les gardes-malades sont une arme puissante de victoire. Et quand l'armée canadienne ira défendre sa liberté, plusieurs infirmières canadiennes la suivront. C'est pourquoi du fond du coeur, je vous souhaite à toutes, bonne chance pour le présent et pour l'avenir".

A la table d'honneur

A la table d'honneur on remarquait Mlle Julia-C. Stimson, Mlle Elizabeth-L. Smellie, Mme Keith Hutchison, Mlle Marion Lindeburgh, Mlle A. Martineau, le très rév. J. Dixon, Mlle Ethel-I. Johns, Mlle M. Baumier, Mlle Fanny Munroe, Mme George Stephens, Mlle Jean Wilson, Mlles M. Jenkins, Rae Chittick, A. McKee, Matilda Diedrichs, Madaline Baker, E.-Frances Upton, M. Miller, S. H. le maire Adhémar Raynault, Mlle Kathleen Russel, le Dr George Stephens, Mlle Kathleen Russel, Mlle Mary Samuel, Mlle Eileen Flanagan, le Dr Ad. Groulx, Mlle J. Trudel, le R.P. J.-Ivan d'Orsonnens, s.j., Mlle A.-J. MacMaster, Mlle Jean Chuch, garde Helen Kendall, Mlles K. MacLennan, M. Duffield, Blanche Anderson, M. E. Kerr, Charlotte Tassé et Mlle K. Sanderson.

Le "nursing"

Mlle Blanche Anderson a présenté un rapport très documenté sur les écoles de nursing et les infirmières hospitalières. C'est l'un des sujets les plus important pour les gardes-malades. Le rapport de Mlle Anderson résume les enquêtes effectuées dans chaque province au cours des deux dernières années.

Les enquêtes portaient sur les sujets suivants: étude du curriculum pour ce qui intéresse l'enseignement clinique; moyens d'augmenter le recrutement pendant la guerre; possibilité d'engager des gardes-malades comme techniciennes de clinique; la garde-malade en service général. D'autres sujets ont aussi été discutés par les cercles d'études de chaque province.

La province de Québec a fait les propositions suivantes: étude plus fouillées du Curriculum; revision des règlements de toutes les sections; cours spécial sur la nouvelle technique du nursing de l'hygiène publique et un autre sur le nursing pour certaines techniques spéciales.

Mlle Agnès Conroy, de London, secrétaire-trésorière de la section du nursing, a soumis son rapport biennal au congrès. L'actif de cette Section se chiffre à $308. Le nouveau conseil d'administration élu pour deux ans — se compose comme suit: Mlle Madaleine Baker, de London, présidente; Mlle Pearl Brownell, de Winnipeg, 1ère vice-présidente; Mlle Mary Laing, 2ème vice-présidente; Mlle Agnès Conroy, de London, secrétaire-trésorière.

A la séance de l'après-midi

Hier après-midi, Mlle Marion Lindeburg, directrice de l'Ecole des Infirmières diplômées, a présenté aux congressistes de l'Association des Gardes-Malades un intéressant rapport sur l'enseignement du nursing.

Le Comité de l'Enseignement du nursing fut organisé en 1938. Tous les groupements de gardes-malades y sont représentés. Mlle Lindeburg expliqua brièvement le travail de ce Comité important: dossiers des écoles de nursing; uniformité des examens d'enregistrement pour les infirmières; expérience clinique postscolaire; modernisation du Manuel de soins à domicile; nouveaux manuels de secourisme; le projet de Curriculum et son supplément. Ce dernier sujet comprend trois parties: le problème administratif, enseignement clinique et surveillance, préparation à la pratique générale du nursing.

Uniformité d'examen

La question de l'uniformité des examens d'enregistrement pour les infirmières a été étudiée attentivement par l'Association des Gardes-Malades. Dans son rapport présenté hier au congrès, Mlle Miriam Gibson, de Toronto, a donné des statistiques détaillées sur les réponses à une enquête tenue dans tout le pays.

Tous les aspects de cet important problème ont fait l'objet de questionnaires que l'Association a envoyés aux groupements de gardes-malades et aux régistrateurs provinciaux.

Cette enquête a pour but d'obtenir une uniformité, au moins relative, dans les examens d'enregistrement des infirmières. On pourra ensuite faire des suggestions pratiques, qui satisferont tous les particularismes.

Le travail de Mlle Gibson intéressera certainement les médecins examinateurs et les infirmières. Il est le résultat d'une expérience sans doute inégalée au Canada.

Mlle Norena Mackenzie, directrice de la Section du nursing de la Croix-Rouge canadienne, lu une étude très intéressante sur les améliorations qui s'imposent dans les études des gardes-malades.

Pour améliorer le standard des infirmières, Mlle Mackenzie a offert des suggestions opportunes; création d'écoles centrales préparatoires; sélection plus sévère des candidates pour que le niveau d'instruction des étudiantes soit plus élevé; coordination des cours de façon à empêcher la répétition de certaines études; substitution autant que possible, des examens oraux aux examens écrits; simplification des méthodes de nursing afin d'éviter les pertes de temps.

Mlle Mackenzie déclare que toutes ces suggestions s'appuient sur des expériences réelles qui ont donné d'excellents résultats.

Alors que, pour les hôpitaux et pour les armées, on demande un plus grand nombre de gardes-malades, il semble bien que le temps est venu d'écarter certaines routines. Les suggestions de Mlle Mackenzie ont vivement intéresse les congressistes.

Des siècles durant, en Chine, on versait exclusivement le thé dans des tasses bleues. On reconnaissait à cette couleur le pouvoir d'illuminer la transparence du thé.

La famille de Hollande s'en va en vacance

Mère, grand'mère et fillettes quittent Ottawa, saluées par une foule nombreuse.

Ottawa, 24. (P.C.) — La reine Wilhelmine des Pays Bas, sa fille, la princesse Juliana et ses petites-filles, les princesses Irène et Béatrice, ont quitté Ottawa, hier soir, pour Lee, Mass., et une foule de citoyens de la capitale s'était rendue à la gare Union pour assister à leur départ. Les royales voyageuses doivent passer par Montréal et New-York.

C'était la première fois que le public pouvait voir la souveraine des Pays-Bas depuis son arrivée d'Angleterre par avion, la semaine dernière, aussi nombreux étaient les curieux, si nombreux qu'on en comptait trois rangs le long de la palissade. Tout ce qu'ils ont pu voir n'était autre que le départ d'une famille, au milieu des bagages et disant au revoir à leurs amis. La reine Wilhelmine arriva à la gare la première, accompagnée de Son Excellence le gouverneur général et de la princesse Alice. En bonne hôtesse, la princesse Alice pénétra à l'intérieur du wagon réservé à la famille royale de Hollande, tandis que sur le quai la reine s'entretenait avec quelques personnes parmi lesquelles on reconnaissait dans leurs uniformes des représentants des Nations unies.

La reine Wilhelmine était vêtue d'un tailleur de lainage vert de gris avec écharpe verte et coiffée d'un petit chapeau de paille blanche. Elle était chaussée de sandales blanches, du genre de celles que portent au temps chaud, les femmes soucieuses de leur confort.

La princesse Juliana arriva ensuite, elle jeta un coup d'oeil vers ses fillettes, échangea quelques mots et des sourires avec des amis. Elle portait pour le voyage un manteau de fin lainage et un délicieux petit chapeau brun perché sur sa tête. Accompagnées de leur bonne, Irène et Béatrice emportaient dans leurs bras des poupées et dans leur excitation sautaient sur un pied et sur l'autre; Béatrice était habillée d'un manteau vert et coiffée d'un petit chapeau hollandais de même teinte, Irène, toute en blanc, ressemblait à une mignonne poupée hollandaise, comme on en voit sur des gravures. Comme leurs parents, elles saluèrent tout le monde avant de monter dans le train. Au départ, un officier aviateur et sa jeune femme dans un tourbillon de confetti, arrivèrent sur la plate-forme avec la famille royale, ils s'aperçurent immédiatement de leur méprise et se retirèrent confus, le garçon de service en oublia de saluer l'officier.

Le comte d'Athlone accompagna la reine à bord du train après que la princesse Alice eut reçu de la reine Wilhelmine et de la princesse Juliana un bon baiser sur les deux joues.

Heureuse de sa promotion

Marjorie-A. Race possède maintenant sa commission d'officier et appartient au centre de recrutement du C.A.F.A.C. no 13, à Montréal, où elle servit d'abord en qualité de caporal. Elle entra dans la division féminine de l'aviation canadienne à Edmonton, en octobre 1940 et appartint à la première classe donnée à Toronto aux recrues du C.A.F.A.C.; elle compléta son cours au dépôt no 6 et de là, passa au centre no 13. Nommée assistant-officier, elle aidera Mlle Madeleine Fortin, officier de section au centre de recrutement no 13.

—On a formé un total de 700 tonnes de vieux papier par année avec des vieux billets d'autobus à Londres.

"Vive La Canadienne"

Qui est pratique en patronnant nos maisons canadiennes, augmentant par le fait notre patrimoine national. L'argent déposé chez les nôtres nous revient toujours.

A tout considérer cela vous paiera d'acheter d'une maison canadienne spécialisée.

PRELARTS, TAPIS, LINOLEUMS, CONGOLEUMS, ETC.

M. L.-P. FONTAINE se fait un plaisir, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, de remercier tous ses compatriotes qui l'ont encouragé dans le passé et sollicite de nouveau leur patronage pour l'avenir.

L.-P. FONTAINE & FRÈRE

1963 Ontario E.
1106 Ontario E.
723 Mt-Royal E.

Tél: AM. 8810, FR. 1511, FA. 1717

IL Y A DEUX GENRES DE PATRIOTISME: celui des paroles et celui de l'action.

LE PREMIER a "son" jour: (un seul par année;) le 24 juin.

LE SECOND n'a pas de jour particulier, car il doit se pratiquer à toute heure. Tout Canadien-Français se doit, dans son propre intérêt et pour le bien de toute la communauté, de "toujours donner la préférence aux

PRODUITS DU QUEBEC ET LES ACHETER CHEZ LE MARCHAND DE CHEZ-NOUS.

En ce jour de fête patronale prenons donc la résolution de parler et d'acheter français.

TOUJOURS ET PARTOUT

BEURRE-OEUFS-PROVISIONS

TOUSIGNANT FRÈRES LIMITÉE

MAISON CANADIENNE FRANÇAISE

11 MAGASINS. Bureaux: 6306 SAINT-HUBERT

FÊTE NATIONALE

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Notre personnel se joint à nous pour offrir à la population canadienne-française les meilleurs voeux de bonne fête. Nous remercions tous nos compatriotes et amis du généreux encouragement qu'ils nous ont accordé et nous espérons qu'ils nous favoriseront encore de leur bienveillant patronage.

AUJOURD'HUI, MAGASINS FERMES TOUTE LA JOURNEE

Bleau & Rousseau

J.-T. BLEAU — ANT. ROUSSEAU — J.-A. MASSON

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE FOURRURE

Deux magasins

3852, rue St-Denis
5004 ouest, rue Sherbrooke

Maison fondée en 1915

CHOISISSEZ les patrons imprimés McCall et l'art de la couture n'aura plus de secrets pour vous.

Marshalls Silks & Fabrics Inc.

Ça vaut la peine de payer comptant chez Marshall

La sensationnelle vente du

22e ANNIVERSAIRE chez MARSHALL

SOIES AMERICAINES
Imprimées — Importées
Rég. 3.00 à 2.00 la verge
DESSINS EXOTIQUES. Tous sont exclusifs.
1.59 LA VERGE

Editorial

Nous sommes en affaires depuis 22 ans à "1195" — et vous vous rappelez comment nous avons débuté — en achetant et en vendant au comptant!

Nous croyons qu'en temps de paix comme en temps de guerre, il est profitable de PAYER COMPTANT. Vos économies sous forme de timbres d'épargne de guerre contribueront à la victoire finale. ACHETEZ DES TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE AVEC L'ARGENT QUE VOUS ECONOMISEZ EN ACHETANT AU COMPTANT.

J. Kalman Marshall

IMPRIMÉS PURE SOIE
Antérieurement jusqu'à 3.50
Ce qui nous reste. Assortiments incomplets, quelques dessins de pois.
1.59 LA VERGE

JERSEY IMPRIMÉ A POIS MONNAIE
Antérieurement 2.00 la verge.
Pois rouges, bruns et bleus sur fond blanc.
89c LA VERGE

CHIC CRÊPES IMPRIMÉS
Rég. 1.00 à 1.50
Jolis dessins frais et nouveaux. RAYURES, POIS, TONS UNICOLORES ET DESSINS IMPRIMES VIFS. Appropriés pour tout, depuis les vêtements de jeu jusqu'aux robes du soir.
69c LA VERGE

SHANTUNGS, GABARDINES, TISSUS CORDES, TISSUS COUVERTURE, FAILLES, RAYONNES, ETC., ETC.
Antérieurement jusqu'à 1.25 la verge
Gamme complète de couleurs dans quelques séries, mais non dans toutes.
67c LA VERGE

VOILES A PETITS POIS
Rég. 39c
Fonds blanc, bleu, rose pâle, saxé, rose, jaune, rouge, brun, marine, noir.
24c LA VERGE

TISSUS CLAIRS
Antérieurement 89c et $1.00
Variété de patrons. Impossible de s'en procurer d'autres.
59c LA VERGE

FILÉS ÉPAIS ET LEGERS
Magnifiques tissus lavables. Blanc, aqua, poudre, rose, bleu yacht, marine, pêche.
39c LA VERGE

COTONNADES AMÉRICAINES IMPORTÉES
Antérieurement 1.00 à 1.25 la vge
TOUTES RETRECIES AU PROCEDE SANFORIZED. Ces tissus ne rétréciront pas. Couleurs garanties bon teint. DESSINS EXOTIQUES EXCLUSIFS sur jolis piqués, tissus boudinés, broadcloth, chambrai américains, etc., etc.
59c LA VERGE

– FIANÇAILLES
– MARIAGES

LA VIE SOCIALE

– RÉCEPTIONS
– BIENFAISANCE

Mlle Yrelle-B. LaGrenade, fille de M. et de Mme Henri-B. LaGrenade, et le Dr Albani Boudias, fils de M. Edward Boudrias et de Mme Boudrias, décédée, dont le mariage sera célébré le mardi 30 juin, à neuf heures, en l'église Saint-Marc. (Photos Garcia et Studio La Photographie LaRose)

Mlle Raymonde Leroux, fille de M. René Leroux, N.P., décédé, et de Mme Leroux, d'Outremont, dont le mariage avec M. Georges-R. Martin, A.A., fils de M. et de Mme Ovide Martin, d'Outremont, sera célébré, dans l'intimité, le 1er juillet, en l'église Sainte-Madeleine, d'Outremont. (La Photographie LaRose)

Mlle Beryl (Françoise) Des Côtes, fille de Cyril-H. Des Côtes, décédé, et de Mme Des Côtes, et le Heutenant George-Burton Dionne, des Fusiliers Mont-Royal, fils de M. et de Mme T.-O. Dionne, décédés dont on annonce les fiançailles. Le mariage aura lieu, dans l'intimité, prochainement. (Photos Nakash, chez Eaton).

Déplacements

—Mme Robert Taschereau d'Ottawa, était en ville, samedi, pour le mariage Mauffette-Vien.

—Mme L.-R. Voligny partira, en fin de semaine, pour Ottawa où elle assistera au mariage de sa petite-fille, Mlle Milda Voligny Robertson avec l'officier d'aviation Robert Gordon Douglas.

—Lady Tait est partie pour Saint-André-sur-mer.

—Mme Peter McEntyre, de Gaspé, est l'invitée du colonel et de Mme J.-J. Creelman, pour une semaine.

—M. et Mme J.-A. Goulet, Mlle Gisèle Goulet et M. Marc Goulet, de Weedon et Sherbrooke, étaient de passage à Montréal pour le mariage Lemieux-Beauchamp.

—Mme H.-G. Lafleur et ses enfants sont en villégiature à Sainte-Agathe pour la saison.

—Mlle Marguerite Savage est de retour à Montréal, après avoir été l'invitée de Mlle Mariette Bouffard, de Québec, pendant quelques jours.

Milonais-Bouthillier

—A Saint-Viateur d'Outremont, ce matin, à neuf heures, avait lieu le mariage de Mlle Madeleine Bouthillier, fille de M. et de Mme Léonidas Bouthillier, avec M. Louis Milonais, fils de M. et de Mme Pierre Milonais. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Honoré Signori. Des pivoines roses et blanches décoraient le choeur et la nef. M. Bouthillier accompagnait sa fille et M. Milonais était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de style en dentelle rose tendre recouvrant un fourreau de taffetas de même ton et un voile semi-long en tulle illusion retenu sous un béguin de fleurs, son bouquet, disposé en cascade, était composé de pois de senteur blancs et roses. La réception eut lieu, à l'issue de la cérémonie, au Club St-Denis où les salons étaient décorés de fleurs d'été. M. et Mme Milonais partirent ensuite pour un voyage aux Chutes Niagara. Mme Milonais portait alors un costume de voyage vert tilleul, un feutre et accessoires sable.

Lalonde-Vincent

—Ce matin, à neuf heures, en l'église Saint-Charles, M. l'abbé Georges Jodoin a béni le mariage de Mlle Madeleine Vincent, fille de M. et de Mme Origène Vincent avec M. Fernand Lalonde, fils de M. et de Mme Georges Lalonde, de Dorfon. Pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par Mlle Mariette Lefebvre et la société chorale des Enfants de Marie; M. Levasseur touchait l'orgue. Le choeur et la nef étaient décorés de fleurs d'été. M. Vincent accompagnait sa fille et M. Georges Lalonde était le témoin de son fils. La mariée portant une robe de crêpe et dentelle neige avec voile de tulle illusion; son bouquet se composait de roses et de muguet. Mlles Simone Vincent, soeur de la mariée, et Madeleine Laurin, étaient demoiselles d'honneur. Mlle Vincent portait une robe de tulle rose-thé, un court voile de tulle illusion, et un bouquet de roses. Mlle Laurin: une robe de tulle bleu ciel, un court voile de tulle illusion, et un bouquet de roses. M. Ubald Lalonde, frère du marié, et M. Gaétan Besner, son cousin, plaçaient les invités.

Mme Vincent, mère de la mariée, portait une robe de crêpe rose cendré, avec bouquet d'oeillets roses, un chapeau de milan et dentelle, et des accessoires noires. Mme Lalonde, mère du marié, portait une robe noire avec touche blanche et un corsage de pois de senteur. A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu au Club Canadien, où les salons de réception étaient décorés en pivoines. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour les Laurentides. Pour voyager, Mme Lalonde portait une robe de crêpe imprimé, un manteau tan, une parure de renard platine, un feutre brun, et des accessoires d'alligator brun. A leur retour, ils demeureront à Dorion.

Rochon-Charette

—En l'église paroissiale de Sainte-Agathe-des-Monts, avait lieu, ce matin, à neuf heures et demie, le mariage de Mlle Gertrude Charette, fille de M. et de Mme Euclide Charette, avec M. Marcel Rochon, fils de M. et de Mme Stanislas Charette. La bénédiction nuptiale sur fut donnée par Mgr J.-B. Bazinet, curé. Des fleurs de saison et de la verdure décoraient le choeur et la nef. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de dentelle bleu firmament recouvrant un fourreau de taffetas de même ton, une toque de fleurs avec voilette de tulle illusion et un bouquet, disposé en cascade, composé de pois de senteur et de muguet. M. Rochon était le témoin de son fils. Pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par M. Arthur Laplerre et Mlles Simone Rochon et Germaine Taillefer. Mme Charette, mère de la mariée, portait une robe de romain marine sur fourreau de même ton, un chapeau de bakou blanc et des roses "American Beauty" au corsage. Mme Rochon, mère du marié, portait une robe de crêpe mat noir, un chapeau de paille de milan noir et des roses-thé à l'épaule. Après une réception chez les parents de la mariée, où les salons étaient décorés de pivoines blanches et roses, M. et Mme Chartoer partirent en voyage. Mme Charette portait alors une robe turquoise, un chapeau, un manteau et des accessoires bleu marine, une parure de vison et des oeillets roses à l'épaule. M. et Mme Rochon demeureront à Montréal.

Lemieux-Beauchamp

—Récemment, en l'église Saint-Georges, M. l'abbé Gérard Laurin bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Georgette Beauchamp, fille de M. Ernest Beauchamp, décédé, et de Mme Beauchamp, avec M. L.-P.-Tanguay Lemieux, fils de M. L.-M.-A. Lemieux, décédé, et de Mme Anna Tanguay-Lemieux, d'Outremont. Des pivoines et des mufliers décoraient le choeur. Pendant la messe un programme musical fut exécuté. M. Conrad Beauchamp accompagnait sa soeur qui portait une robe de crêpe lisette bleu horizon, un voile de tulle de même ton retenu sous un halo de fleurs. Elle tenait un bouquet composé de roses "American Beauty". M. J.-A. Goulet, de Sherbrooke, était le témoin de son beau-frère. Mme Lemieux, mère du marié, portait un ensemble de crêpe imprimé gris, bleu nuit, corail et blanc, avec redingote assortie, un chapeau de milan orné de larges marguerites, et une touffe de pois de senteur au corsage. Mme Conrad Beauchamp portait une robe de crêpe beige et brun, un grand chapeau de paille naturelle orné de fleurs françaises et un bouquet de corsage de roses roses. Mlle Micheline Beauchamp, bouquetière, portait une robe de soie rose avec béguin de même ton.

Après une réception chez le mère de la mariée où les salons étaient décorés de fleurs de saison, M. et Mme Lemieux partirent pour Québec et la cote de Beaupré. Mme Lemieux portait alors un costume en crêpe romain sable et des accessoires bruns. A leur retour ils habiteront avenue Lajoie à Outremont.

McIlhone-Quinn

—Le mariage de Mlle Dorothy-Agnes Quinn, fille de M. et de Mme Earl-H. Quinn, d'Outremont, avec le lieutenant d'aviation John-T. McIlhone, fils de M. et de Mme Robert-E. McIlhone, aussi d'Outremont, a eu lieu, samedi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Raphaël, décorée de mufliers et de pivoines, pour la circonstance. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé John-L. O'Rourke. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. La mariée qui était accompagnée de son père portait une robe de chiffon bleu firmament avec voile de tulle de même ton et bouquet de roses Sweetheart. Mlle Betty Quinn soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de jersey de soie rose pâle, un béguin de fleurs et un bouquet colonial composé de pois de senteur. L'aviateur-chef Robert McIlhone était le garçon d'honneur. Le lieutenant d'aviation Frank Rowen l'officier d'aviation Wilson Kennedy, l'aviateur chef Neil McIlhone et l'aviateur chef Edward O'Rourke plaçaient les invités. A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu au Ritz-Carlton où les salons étaient décorés d'oeillets roses et blancs. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Saint-Jovite et le Mont-Tremblant. Pour voyager, Mme McIlhone portait une robe bois de rose avec jaquette de lainage marine, un chapeau et des accessoires marine.

Mlle Réjane Desjardins, fille de M. Eugène Desjardins et de Mme Desjardins, et M. Bernard Larose, fils de M. Alphonse Larose, décédé, et de Mme Larose, dont le mariage aura lieu le mercredi, 1er juillet, à huit heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, de Montréal. — (La Photographie LaRose)

Fiançailles

—Mme L. Des Côtes annonce les fiançailles de sa fille, Beryl (Françoise) avec lieutenant George Burton Dionne, fils de M. et de Mme T.-O. Dionne, décédés. Le mariage aura lieu prochainement.

—On annonce les fiançailles de Mlle Florida Ladouceur, fille de M. Albert Ladouceur et de Mme Ladouceur, décédée, avec M. Joseph Scarlett, fils de M. Henry Scarlett, décédé, et de Mme Scarlett, de Prescott, Ont.

Prochains mariages

—En la chapelle du Sacré-Coeur de l'église de Saint-Enfant-Jésus, sera béni, dans l'intimité, le lundi 6 juillet, le mariage de Mlle Rolande Paradis, fille de M. Jean-Baptiste Paradis, décédé et de Mme Paradis avec M. J.-Maurice Macé, fils de M. Jean-Pierre Macé et de Mme V.-B. Macé. Pas de faire-part.

—Le mariage de Melle Laurette Auclair, fille de M. et de Mme Joseph Auclair, de Saint-Hilaire, avec le docteur Paul Potvin, fils de M. et de Mme Stanislas Potvin, de Montréal, sera célébré le mercredi 1er juillet, à neuf heures et demie en l'église paroissiale de Saint-Hilaire.

—On annonce pour le samedi 4 juillet, le mariage de Mlle Marie-Ange Lanoue, fille de M. H.-L. Lanoue, décédé, et de Mme Lanoue, avec M. Adrien Grenon, fils de M. et de Mme Louis Grenon. La cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité. Pas de faire-part.

Réceptions

—Mlle Monique Pelletier recevait dimanche dernier à l'heure du thé en l'honneur de Mlle Jacqueline Ouimet. Mme Raymond Cléroux et Mlle Fleurette Chausse servaient les glaces.

—Mme Paul Landry donnera un shower de porcelaine jeudi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Yrelle B.-LaGrenade, dont le mariage aura lieu fin juin.

—Dimanche dernier, Mlles Renée Valeur et Margot Denis donnaient un shower de verres en l'honneur de Mlle Laurette Auclair à l'occasion de son prochain mariage. Les salons étaient décorés de fleurs de saison. Mmes L. Lafontaine, G. LaRose, S. Potvin et O. Thibault servaient le thé et les glaces, aidées de Mlles Béatrice LaRose, Lorraine LaRose et Carmen Morin.

—Lundi, une soirée dansante eut lieu chez Mme L.-P. Chartrand, d'Outremont, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Berthe Chartrand, qui a terminé également ses études, cette année. Parmi les invités, on remarquait: Mlles Hélène Lemire, Yolande Mimeault, Gabrille Allard, Louise Roy, Denyse Paineau, Anita Hennessy, Claire Lefebvre, Jeanne Pelletier, Raymonde Duckett, Jeannine Normandin, Gabrielle Décarie, et Gisèle Chartrand; MM. Paul Wilson, André Limoges, André Lavoie, Michel Allard, André Mercier, Maurice Langelier, Raymond Lemire, Marc Brassard, André Laerrière, Guy Michaud, Paul Chartrand, Réal Blain, et Roland Fournier.

—Une surprise party, organisée par les parents et amis, avait lieu ces jours derniers, en l'honneur de M. et de Mme Emile Marcotte, à l'occasion de leurs noces d'argent. Etaient présents: Mmes Lejour, Labelle, Lebrun, Souchereau, Lalande, Picard, Bilodeau, Fournier, Napoléon Picard; Mlles Antoinette, Paulette Picard MM. et Mmes F. Ducharme, A. André, E. Picard, L. Ducharme et D. Lagacée.

Québec

—Le lieutenant-gouverneur et lady Fiset ont donné une réception, à Spencer-Wood, hier, en l'honneur du groupe de journalistes américains de passage au Canada.

—Le lieutenant-gouverneur le major général sir Eugène Fiset et lady Fiset accompagnés du lieutenant-colonel D.-B. Papineau, du lieutenant-colonel J.-D. Brousseau et du capitaine de groupe Adélard Raymond ont assisté, hier soir, au dîner offert par le Gouvernement provincial, au Château Frontenac, en l'honneur des membres de la "National Editorial Association of the United States".

—M. et Mme Paul Gagnon et leur famille passent la saison à Notre-Dame du Portage.

Ottawa

—Le gouverneur-général et la princesse Alice, accompagnés de l'honorable Ariel Baird, de sir Shuldham Redfern, du lieutenant d'aviation W.-L.-S. O'Brien et du capitaine A. Leveson Gower sont de retour d'un voyage dans l'ouest de l'Ontario.

—Le consul général de Cuba et Mme W. Johnson de Harrington et leur fils, Mario sont revenus d'un voyage à Toronto et à Niagara.

—M. et Mme Henri Taché partiront, en juillet, pour la Pointe de la Rivière-du-Loup.

—Lundi matin, à sept heures, en l'église Sainte-Anne d'Ottawa, a été béni le mariage de Mlle Alice Lafleur, fille de M. et de Mme Albert-Lafleur, décédés, avec M. Paul-Emile Trudel, fils de M. et de Mme Joseph Trudel, décédés. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Scantland. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par les chantres de cette paroisse. M. Eugène Lafleur accompagnait sa soeur et M. Joseph Beaulieu était le témoin du marié. La mariée portait un ensemble beige avec accessoires bruns et bouquet de roses et de muguet. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la demeure des parents de la mariée. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Montréal et Trois-Rivières. Mme Trudel portait alors un ensemble et des accessoires bruns.

Mlle Rose-Cécile Lessard, fille de Mme J. Lessard, et le docteur Jean-Guy Lafortune, M.V., de Maniwaki, fils de Mme Guy Lafortune, dont le mariage sera célébré le 29 juin, dans l'intimité.

Départ pour les camps Bruchési

Les enfants des camps de santé Bruchési partiront vendredi matin, le 26 juin. Ils seront au nombre de 550 environ, garçons et fillettes, accompagnés de leurs surveillantes et de leurs surveillants, de gardes-malades et de quelques médecins.

Les parents sont priés d'amener leurs enfants, à la gare Jean-Talon pour 8 h. 45 précises, heure avancée. Ils confieront leurs enfants au personnel responsable et se retireront aussitôt. (Communiqué).

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS
RIEN NE REMPLACE LA SAUCE H.P.
ESSAYEZ-LA AVEC OEUFS, SALADES, VIANDES, POISSON, SAUCES, RAGOÛTS, SANDWICHES ET SOUPES. SERVEZ-VOUS-EN À LA CUISINE ET À TABLE
LA SAUCE ÉPAISSE ET SAVOUREUSE GENRE ANGLAIS
H.P.

Nouvelle Crème Déodorisante
pour arrêter, sans danger, la Transpiration sous les Bras

1. Ne détériore pas les robes ni les chemises d'hommes. N'irrite pas l'épiderme.
2. Sèche immédiatement. On peut l'employer tout de suite après s'être rasé.
3. Arrête instantanément la transpiration durant 1 à 3 jours. Enlève l'odeur de la transpiration.
4. Une crème pure, blanche, pas grasse, qui s'absorbe sans laisser de tache.
5. Le "American Institute of Laundering" a décerné le cachet d'approbation à Arrid, comme étant inoffensif pour les tissus.

Arrid est le DÉODORISANT QUI SE VEND LE PLUS. Essayez-en un pot aujourd'hui!

ARRID
Dans tous les magasins tenant des articles de toilette.
39¢ le pot. (Aussi en pots à 15¢ et 59¢)

JE ME SOUVIENS

FÊTE NATIONALE
SAINT-JEAN-BAPTISTE

O Canada, terre de nos aïeux
Ton front est ceint de fleurons glorieux
Car ton bras sait porter l'épée
Il sait porter la croix
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits

A tous nos amis et compatriotes canadiens français nous présentons nos meilleurs voeux en ce jour de notre fête nationale.

J.D. VALLIÈRE LIMITÉE
BIJOUTIERS À CRÉDIT
TROIS BIJOUTERIES
862 EST STE-CATHERINE
1566 EST MONT-ROYAL 6720 ST-HUBERT

TABLES DÉCORATIVES
DECIDEMENT NOUVELLES . . . UN CADEAU IDEAL POUR LA MARIEE... UN ARTICLE UTILE BIENVENU DANS TOUS LES FOYERS.

Recouvertes de gravures colorées, employez ces très jolies tables pour le bridge et, naturellement, pour le thé, aussi comme devant de cheminée l'été, ou pour égayer une chambre aux couleurs sombres.

Couleurs brillantes: Pavots sur ivoire, Paysages sur fonds de noyer, Bouquets ou navires sur fini acajou. Aussi modèle uni.

GRANDEUR SUR PIEDS 27 x 27

HAUTEUR DEBOUT 36 PCS

PRIX MODIQUES
2.95
3.95
4.95
Achetez une ou plusieurs de ces jolies tables tandis que vous en avez l'avantage.

Hartney
Il y a un magasin Hartney dans votre voisinage

MEUBLES
RADIOS
LAVEUSES
POELES

1481 Est, rue Mont-Royal FR. 3102 6745, rue Saint-Hubert CA. 3441
755 Ouest, Ste-Catherine HA. 3202* 4433, rue Wellington YO. 3188

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7, Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de La PRESSE, Limitée.

EUGENE BERTHIAUME, Président du Conseil d'Administration. | P.-R. DUTREMBLAY, Président de la Compagnie et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE MONTREAL Prov. Qué. Tel.: HArbour 1261 — le soir, voir l'Almanach du Téléphone où se trouvent les numéros des divers services.

"LA PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffle BERTHIAUME est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"... une médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de Montréal, "qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce qui "vient de France et à qui l'Académie adresse son plus cordial "salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931 selon le texte publié dans le "Temps" de Paris)

MONTREAL, 24 JUIN 1942

NOTRE FETE NATIONALE

Le mot d'ordre est que, cette année, la Saint-Jean-Baptiste soit célébrée avec un éclat extraordinaire à travers la province de Québec et dans tous les milieux canadiens-français. Il est consolant de voir que, partout, on s'est préparé de telle sorte que notre fête nationale, tant pour la partie religieuse que pour la partie civile, promet de revêtir en effet un éclat inaccoutumé. Preuve que, s'il semble sommeiller parfois, le sens patriotique des nôtres sait agir quand l'occasion le demande et bien marquer qu'il n'a pas disparu.

Il aura une occasion particulière de se manifester dans le district de Montréal où, à cause du troisième centenaire de Ville-Marie, nous avons le devoir de faire plus grand, plus beau et plus édifiant qu'ailleurs. Contentons-nous, pour cette fois-ci, de tourner nos coeurs et nos esprits vers les grandes figures de l'histoire montréalaise. On a déjà commencé à les évoquer et à les honorer. Il importe aujourd'hui de leur réserver une part encore plus large et, comme nous y invite M. L.-Athanase Fréchette, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, de "transformer nos célébrations de juin en véritable apothéose des fondateurs de notre ville française et catholique."

Mais une fête nationale n'offre pas que des motifs de fierté. En rendant hommage aux hommes et aux femmes qui ont illustré nos annales, le devoir nous incombe de réfléchir si nous marchons sur leurs traces, si nous nous attachons à imiter les vertus et les qualités qui leur ont permis de laisser une profonde empreinte sur les destinées de la race. Les idéals, l'exemple sont là devant nos yeux, pour nous encourager, pour nous guider. Il faut que la Saint-Jean-Baptiste trouve les Canadiens français fermement disposés à les suivre. C'est seulement à cette condition qu'elle aura été célébrée avec succès.

Maisonneuve, Dollard des Ormeaux, Jeanne Mance, Madame d'Youville et tant d'autres nous montrent dans divers domaines comment on peut se dévouer pour le bien de la patrie, pour la survivance de la nationalité. Les circonstances ne sont plus les mêmes, mais de notre temps comme alors, chacun est appelé à collaborer à l'oeuvre commune qui consiste à rendre le pays canadien plus riche, plus beau, plus respecté et plus influent. Exaltons nos gloires passées et surtout méditons sur les obligations que nous avons à remplir! La foi patriotique qui n'agit pas, non plus que la foi religieuse, n'est pas une foi sincère.

FINANCES MUNICIPALES

L'appel adressé aux municipalités du Québec d'assainir leurs finances paraît avoir été entendu par la plupart. Si l'on en juge par les rapports publiés périodiquement, les dettes diminuent et l'on trouve moyen d'administrer sans en contracter de nouvelles. Les circonstances y sont sans doute pour quelque chose, en particulier la recrudescence d'activité industrielle qui a amené la disparition pour ainsi dire complète du chômage, mais les heureux résultats dont on se loue aujourd'hui sont également la récompense d'une gestion sage et prudente.

Nombre de nos villes, il faut bien l'admettre, en étaient arrivés à ne plus se soucier de leur situation financière. Les années étaient bonnes, les impôts rentraient bien, de sorte que, non contents de dépenser les revenus de l'année, les gens chargés de la chose publique n'hésitaient pas à engager l'avenir par des emprunts répétés. Rien d'étonnant que, avec la crise économique et, après elle la guerre, on se soit trouvé, à un moment donné, face à la faillite. Le meilleur crédit finit par succomber sous le poids des obligations.

La Commission des affaires municipales est arrivée à point pour empêcher un désastre. Elle a prêché la nécessité de mettre au plus tôt un terme à l'ère de gaspillage et d'extravagance. Certaines municipalités ont regimbé au début mais toutes, à vrai dire, ont fini par comprendre qu'il était dans leur intérêt de ne pas s'enfoncer davantage dans les dettes. Depuis, avec la collaboration discrète de Québec, elles s'efforcent de diminuer plutôt le montant de celles qu'elles ont assumées. Attitude dont elles doivent sûrement se féliciter aujourd'hui.

Pour avoir consenti à améliorer leur situation financière, les municipalités du Québec et, à travers le Canada, toutes celles qui auront suivi la même ligne de conduite, seront en mesure de satisfaire beaucoup plus facilement aux exigences de la guerre actuelle et, surtout, à celles de l'après-guerre, alors que la menace du chômage ne sera pas moins redoutable qu'auparavant. Des finances prospères constituent l'un des plus solides piliers d'une administration publique.

Le programme tracé par le président de la Commission des affaires municipales, M. L.-E. Potvin, l'automne dernier, au congrès annuel de l'Union des municipalités, demeure d'actualité: "Il faut réduire les dettes et remettre à plus tard le plus grand nombre possible de travaux publics. La guerre ne durera pas éternellement et elle apportera à sa suite des problèmes de rajustement industriel et de réhabilitation de la main-d'oeuvre qui doivent être prévus dès aujourd'hui."

LA LUTTE CONTRE LE SOUS-MARIN

Depuis une trentaine de jours les navires de commerce qui suivent les routes maritimes de l'Atlantique à proximité de la côte des Etats-Unis sont convoyés par des unités de la flotte de guerre américaine. Le fait vient d'être rendu public. Si l'on a attendu un mois pour le révéler, c'est que tout probablement on n'a pas voulu le faire connaître aux Nazis et aux Fascistes avant que ceux-ci l'aient appris de leurs commandants de sous-marins en croisière dans les eaux du Nouveau Monde.

En faisant escorter ses cargos par ses destroyers et par d'autres bâtiments bien armés la Grande-Bretagne a réussi pendant le conflit de 1914-1918 à enrayer considérablement l'activité et les destructions des submersibles allemands. Elle a eu recours au même moyen depuis septembre 1939 pour se protéger contre l'offensive sous-marine ouverte par l'ennemi dès les premiers jours des hostilités : et les résultats ont été de nouveau satisfaisants.

Il semble en effet que si les Allemands et les Italiens ont envoyé un grand nombre de leurs sous-marins de ce côté-ci de l'Atlantique depuis qu'ils sont en guerre avec les Etats-Unis, c'est parce qu'ils ont reconnu en présence de quelle difficultés ils se trouvaient, aux environs des îles britanniques. Ils ont choisi une autre zone de lutte, qu'ils soupçonnaient d'être moins bien protégée, pour obtenir de cette manière des succès faciles.

Le gouvernement américain a suivi l'exemple de celui de Londres. Le convoiement n'a pu être établi immédiatement, dès qu'eurent lieu les premières attaques. Cela ne s'organise pas en un journée, en une semaine. Il n'était pas facile de grouper le long de la côte de l'Atlantique tous les navires de guerre requis comme escortes, au moment où il était nécessaire d'en tenir d'autres dans le Pacifique sur des distances considérables et d'en envoyer encore en d'autres zones. Il était impossible d'improviser dans ce domaine.

Les mesures prises depuis un mois ne peuvent pas supprimer totalement tout danger. Les submersibles ennemis pourront encore ça et là obtenir quelques rares succès. Mais leurs destructions seront considérablement limitées, et de plus ils s'exposeront beaucoup plus que dans le passé à être coulés en s'aventurant dans le voisinage des convois. Les Britanniques sont en état d'apporter aux Américains l'aide de la vaste expérience qu'ils ont acquise pendant plus de deux ans et demi de conflit. On peut espérer avec confiance que la répression de la guerre sous-marine sera aussi effective de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre.

L'ABONDANTE PRODUCTION DU CANADA

Nous trouvons une preuve très visible de l'accroissement de la production générale du Canada dans les proportions que prennent nos exportations depuis le début de cette année. Elles viennent d'atteindre le total de deux cent trente-quatre millions de dollars, en mai. Jamais jusqu'ici on n'avait vu pareil chiffre, en un seul mois. Il faut que notre industrie, notre agriculture produisent surabondamment pour livrer les matières premières, les denrées alimentaires, les articles divers qui leur sont demandés.

Ce qui a été exporté de côté et d'autre par le Dominion depuis janvier dernier jusqu'au commencement de juin s'élève en valeur à tout près de neuf cents millions de dollars, soit cinquante-sept pour cent de plus que l'an passé, en période correspondante. La somme établie ainsi en moins d'un semestre dépasse, parfois considérablement, celle que l'on obtenait dans tout le cours d'une année, entre 1931 et 1937. On peut considérer comme assuré maintenant que le total des douze mois de 1942 constituera un record.

Nos envois à la Grande-Bretagne sont très forts. Ils se chiffraient par près de cent millions de dollars, en mai dernier, contre soixante-douze millions un an plus tôt, dans le même temps. On relève encore que les produits expédiés aux différents pays de l'Empire totalisaient plus de cent quarante millions de dollars, durant ce mois, avec une hausse de cinquante-deux pour cent en comparaison de l'an passé. Le Canada assiste grandement de cette manière les nations du Commonwealth britannique.

Une bonne proportion des exportations canadiennes, soit environ trente pour cent en mai, va aussi aux Etats-Unis. Le mois dernier elles s'élevaient à soixante-huit millions de dollars. Elles sont de façon générale abondantes dans cette direction depuis plus d'un an. Si le Dominion fait de gros achats dans la République voisine actuellement, ses ventes de ce côté sont aussi beaucoup plus fortes qu'autrefois. Les deux pays ont été portés par la guerre à accroître beaucoup leurs échanges commerciaux.

Le Canada a trouvé, dans la situation créée par les hostilités, l'occasion d'augmenter ses exportations vers les républiques de l'Amérique centrale et méridionale. On souligne que le commerce avec presque toutes ces nations a été plus abondant pendant les cinq premiers mois de l'année courante que l'an dernier en même période. Le Dominion a obtenu là des gains qu'il s'efforce de conserver et d'accroître, avec l'espoir que ce seront de précieuses acquisitions pour l'époque d'après-guerre.

La guerre et les vivres (Bulletin de la Banque Canadienne Nationale):

A mesure que les hostilités se prolongent, il semble de plus en plus évident que les vivres auront sur l'issue de la guerre autant d'influence que les armements. Aussi les belligérants se préoccupent-ils d'intensifier la production alimentaire.

LETTRE DE QUEBEC

Bardy et Aubin

(Service spécial à la "Presse")

QUEBEC, 24. — La population de Québec célèbre cette semaine le centenaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste fondée en 1842, huit ans après celle de Montréal par Jean-Baptiste Duvernay. En 1842, au lendemain de l'Acte d'Union, destiné à nous perdre, les Canadiens n'avaient pas moins raison qu'en 1834, de s'unir pour les combats de la liberté.

On considère généralement comme le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le Dr Pierre Martial Bardy, descendant de la noble famille romaine des comtes de Bardi qui fut très puissante jadis en Italie et qui a même donné une reine à la France. Son grand'père paternel émigra en Nouvelle-France en 1756 avec des soldats de Montcalm. Il avait fui sa famille sous prétexte d'une injustice commise contre lui par son père qui avait alors émigré à Brest en France. A Québec Pietro-Luigi-Ennies Bardi trouva du travail chez un parfumeur dont il devint l'associé et dont il épousa la fille qui lui donna quatre fils dont Pierre qui, à sa mort, hérita de son commerce. Il épousa alors Louise de Candry malgré l'opposition de la famille de cette dernière qui fit même intervenir lord Dorchester, gouverneur du Canada, pour empêcher le mariage. Un fils leur naquit, Pierre-Martial qui fit ses études au petit séminaire de Québec. Il fit sa philosophie avec Elzéar Bédard. Puis il devint orphelin. Il prit la soutane et étudia la théologie, enseigna les belles-lettres puis la rhétorique. Mais sur les conseils de son oncle, Messire Louis Bardy, curé de La Présentation, il abandonna l'état ecclésiastique et se lança dans l'étude de la médecine. Il épousa en 1822 Marie-Marguerite Archambault, de La Présentation. Il fut reçu médecin en 1829 et se tailla dans la pratique une belle réputation à Saint-Jacques et à Saint-Athanase. Puis il vint s'établir à Québec. Il se lança dans la politique et devint député de Rouville en 1834. La charité du Dr Bardy était inépuisable. Il mena une vie très active jusqu'à sa mort qui survint le 7 novembre 1869 à l'âge de soixante-douze ans.

Je viens de dire que le Dr Bardy est généralement considéré comme le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Mais le véritable fondateur ne serait-il pas plutôt le journaliste Napoléon Aubin? La question a déjà été soulevée. Le Dr Bardy, il est vrai, fut le premier président de cette société, ayant été nommé à ce poste lors d'une grande assemblée convoquée à Saint-Roch le 19 juin 1842 dans le but de célébrer la Saint-Jean-Baptiste. Or, cette grande assemblée de Saint-Roch, c'est Napoléon Aubin qui l'avait convoquée dans son journal "Le Fantasque" où lui-même lança, le premier, l'idée de la fondation d'une société nationale. Il fut élu vice-président de la nouvelle société dont il fut incontestablement sinon le véritable fondateur du moins l'un de ceux qui présidèrent à sa fondation.

Napoléon Aubin était de naissance française. Il naquit à Paris en 1812 et vint au Canada en 1834. Il fonda en 1837 "Le Fantasque" qui devint l'organe humoristique de Papineau. Aubin, en 1838, fut arrêté et interné pour libelle. Plus tard, il fonda "Le Castor" et collabora au "Canadien" et à la "Tribune". Dans la dernière partie de sa vie il immigra aux Etats-Unis où il inventa le gaz acétylène. On lui doit quelques ouvrages entre autres "Les Veillées du Père Bonsens" qu'il publia à Montréal en 1873. Il mourut aux Etats-Unis en 1890.

Etant l'un des fondateurs de notre société nationale, sinon le vrai fondateur, il serait juste qu'au cours de la présente semaine consacrée au centenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, on mentionnât pour le moins le nom de Napoléon Aubin.

SAINTE-FOY.

Propos à bien lire

L'opinion des autres

(Service de l'Information)

LEURS ANTECEDENTS

"L'Allemagne, depuis près d'un demi-siècle, s'est modelée sur son dieu Bismarck, qu'on a pu appeler "le grand carnassier organisé pour la lutte", l'homme qui trouvait sa jouissance dans la haine, pour qui la force et la perfidie étaient les reines du monde". — Le jurisconsulte français Jacques Flach, dans une communication à l'Institut, Paris, 12 septembre 1914.

* * *

L'ATHEISME NAZI

"Nous autres Allemands avons été désignés les premiers par le sort pour rompre avec le Christianisme. Nous devons considérer cela comme un honneur". — Du livre officiel, **Gott und Volk** (Dieu et la Race), dernière édition 1942.

* * *

LES VANDALES DE L'ORDRE NOUVEAU

"Brûler les livres ne sera jamais que l'aveu d'une défaite, la réaction de la brute devant l'Esprit".—Robert Charbonneau, dans **La Nouvelle Relève**, Montréal, janvier 1942.

Le sourire de la vie

CHEZ LA COIFFEUSE

—Blanchir, c'est vieillir, madame.

—Bah! ça dépend; moi, j'ai commencé à blanchir "j'avais pas seize ans.

—Vraiment?

—Ben oui, j'étais blanchisseuse.

* * *

ABOMINABLE

—Je ne connais rien de plus abominable que de vous passer un billet faux, en voici un qu'on me refuse partout!

* * *

UNE PERLE RARE

—Je sais que vous êtes la perle des belles-mères.

—La vérité, c'est que je n'ennuie pas mes enfants. Je ne vais les voir que quand ils me demandent.

—Ils vous demandent souvent?

—Jamais ... sauf quand ils ont besoin d'argent!

* * *

DISTINCTION SUBTILE

—Dis, mon oncle, quelle différence y a-t-il entre "l'économie" et "l'avarice"?

—C'est très simple; si je restreins les dépenses sur mes effets, c'est de "l'économie"; si je restreins sur les toilettes de la tante, c'est de "l'avarice"!

* * *

FRANCHISE

Le client—Il m'est arrivé de manger du poisson plus frais!

Le garçon—Peut-être, monsieur, mais sûrement pas ici!

* * *

CHEZ LE JUGE

—Encore vous? Vous êtes incorrigible!

—Que voulez-vous, monsieur le juge, c'est plus facile de "refaire" les autres que de se refaire soi-même!

* * *

LUNCH

—Encore un petit four?

—Oui, oui ... je ne peux pas dîner le soir à 8 heures, si je n'ai pas mangé une douzaine de sandwiches et autant de gros gâteaux.

* * *

AU CONCERT

—Après la "berceuse", je vais jouer une "marche" triomphale.

—Ah! non, mon vieux! Tu vas réveiller tout le monde!

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 25 juin 1907, il y aura 10 ans demain:

Le Dr F.-X. Mayrand, le doyen des médecins du district de Québec, vient de mourir à Deschambault, à l'âge de 85 ans.

L'université d'Oxford a conféré le titre honoraire de docteur en droit à M. Joseph-H. Choate, ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre.

M. Dumont-Lavioletite, qui dirige depuis de nombreuses années la maison J.-L. Cassidy, ouvrira bientôt un bureau de courtage. M. Dumont-Lavioletite a obtenu un siège à la bourse et a formé une société avec M. A.-R. McDonald, de Québec.

On lisait dans la "Presse", le 25 juin 1917, il y aura 30 ans demain:

La convention nationale républicaine a terminé son travail à Chicago, en nommant M. William-Howard Taft, de l'Ohio, candidat à la présidence des Etats-Unis, et M. James-Schoolcraft Sherman, candidat à la vice-présidence.

L'hon. Frank Cochrane, ministre des chemins de fer et canaux du Canada, partira bientôt pour Nelson et Churchill afin de voir par lui-même lequel de ces deux endroits offre le plus d'avantages pour y établir le terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Une fournaise surchauffée dans la cave du Château Saguenay a été la cause d'une épouvantable conflagration qui a détruit la plus grande partie de la ville de Chicoutimi. La cathédrale, le séminaire, le couvent, 200 maisons et 20 magasins ont été rasés par le feu.

La "Presse" relatait, le 24 juin 1922, il y a 20 ans aujourd'hui

M. l'abbé Oscar Valiquette, aumônier de la brigade des pompiers de Montréal, a eu, hier, une entrevue avec le maire Samson et le chef Donnelly, à Québec, en vue de convoquer pour bientôt, à Montréal, un congrès de tous les aumôniers de pompiers de la province de Québec.

Le vol de nuit entre l'Angleterre et la France a été inauguré au commencement du mois de juin, et il promet d'augmenter considérablement la valeur commerciale des communications aériennes.

Le bill autorisant un emprunt de $350,000,000 a été adopté sans débat, hier soir, à la Chambre des communes. Le ministre des finances a expliqué que le but du bill était de retirer les emprunts et les bons du Trésor à échéance prochaine.

La "Presse" écrivait, le 25 juin 1927, il y aura 10 ans demain:

L'une des rares monarchies absolues qui restaient dans le monde a été renversée, hier, par la révolte de l'armée et de la marine du pittoresque royaume de Siam, et les rebelles ont en même temps décrété que le gouvernement serait une monarchie constitutionnelle.

Le Dr William Jacques, qui collabora avec Graham Bell pour l'invention du téléphone, est décédé, à l'âge de 77 ans.

Une dépêche de Genève laisse entendre que le Japon est considéré comme le plus formidable ennemi du plan de désarmement proposé par le président Hoover.

La santé pour tous

Tumeurs variqueuess

Les hémorroïdes sont des tumeurs variqueuses constituées par la dilatation des veines de la partie terminale du gros intestin. Elles font ou non saillie à son orifice, d'où la distinction entre hémorroïdes internes et hémorroïdes externes. Leur nombre est variable; elles peuvent former un bourrelet annulaire et, en tout cas, gênent l'expulsion des matières fécales et la rendent douloureuses. Ces troubles s'accroissent à proportion du gonflement des tumeurs veineuses, qui est dû à une fluxion sanguine, laquelle se produit à des intervalles plus ou moins éloignés, selon les individus.

Ces hémorragies en quantité également variable sont la conséquence de la tension exagérée des vaisseaux ou d'écorchures par contact de substances dures contenues dans les matières. Au moment où ces fluxions se produisent, le malade éprouve une sensation locale de tension, de pesanteur; le nombre des selles peut s'accroître et quelques-unes peuvent être composées exclusivement de mucosités et de sang, mais, dans les cas ordinaires, les matières sont simplement teintées par le sang.

Traitement des cas ordinaires—Contre gonflement et tension: bains; cataplasme tiédi de fécule, lotions quatre ou cinq fois par jour avec éponge ou tampon d'ouate imbibée d'eau très chaude et lavements chauds; pommade et suppositoire (extrait de belladone).

Les applications de collodion sur les hémorroïdes externes, outre un soulagement rapide des démangeaisons, provoquent une réduction considérable des tumeurs variqueuses. La cuisson qui suit les badigeonnages est de courte durée et peut être supprimée par l'application préalable de glace ou de cocaïne.

Les badigeonnages légers de teinture d'iode rendent aussi des services.

Contre hémorragies — Lavements chauds, hémostatiques à l'intérieur.

Si les hémorragies sont assez abondantes pour provoquer l'anémie, une intervention chirurgicale sera généralement nécessaire. Mais, dans le cas contraire, il faut traiter les hémorroïdes tout simplement. On conseille encore, à ce sujet, le sel marin à l'intérieur, à la dose d'une à deux cuillerées à café, dissous dans un peu d'eau ou d'une demi-cuillerée à café dans un verre d'eau tiède en lavement qu'on répète au besoin toutes les heures, puis à intervalles de plus en plus longs.

Savoir accepter des vérités sévères, dites sans ménagement, sera toujours la marque d'un grand peuple. (EDGAR QUINET).

Adhérents ralliés à la conscription

Sauf dans la province de Québec, l'opinion canadienne y devient plus favorable.

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Toronto, 24. — La dernière enquête de l'Institut canadien de l'Opinion publique constate une légère augmentation du nombre des Canadiens favorables à la conscription pour le service outre-mer. La tendance très lente commencée en mars s'accentue; la proportion des interrogés favorables à la conscription atteint presque le maximum enregistré à la mi-décembre 1941.

Dans cette enquête comme aux précédentes, la question est: "Si l'on vous demandait aujourd'hui de vous prononcer sur la conscription pour le service outre-mer, voteriez-vous pour ou contre?"

Fluctuations de l'opinion depuis 6 mois

Voici les fluctuations de l'opinion sur la question depuis le début des enquêtes à ce sujet, au commencement de décembre:

		Pour	Contre	Indécis
1941				
Décembre	6	51%	35%	12%
Décembre	13	69%	20%	10%
Décembre	30	57%	34%	9%
1942				
Janvier	31	55%	33%	10%
Février	25	52%	37%	11%
Mars	13	55%	37%	8%
Avril	30	51%	36%	9%
Aujourd'hui		59%	33%	8%

Les variations restent minimes

L'Institut, fort de son expérience dans l'estimation des tendances populaires, croit qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux fluctuations qu'indique le tableau. Il existe bien de légères variations, mais elles sont minimes si on les compare aux changements de l'opinion sur d'autres questions. Donc, en fait, l'opinion publique est restée assez constante sur la conscription. Les changements qu'on y remarque reflètent assez fidèlement les nouvelles. Quelques jours après Pearl Harbor, mais avant que l'importance de la victoire japonaise n'eût pénétré l'esprit de la population, la faveur de la conscription a atteint son maximum, recueilli 60 p. cent des opinions. Puis la portée de la traîtrise de Pearl Harbor, des succès ennemis qui ont suivi, a frappé l'intelligence du public. Beaucoup ont cru que l'attaque de la côte ouest était imminente; aussi la conscription pour le service outre-mer a-t-elle perdu quelques adhérents, qui ont jugé que le Canada avait besoin de garder ses troupes.

Divergence de vues constante entre Québec et les autres provinces

A la mi-mars, les nouvelles se sont améliorées, la tendance favorable à la conscription s'est légèrement accentuée. Mais durant toute la période étudiée, la majorité des Canadiens est restée favorable à la conscription. 8 des 9 provinces ont constamment donné la majorité à celle-ci; Québec est aussi constamment resté défavorable. La dernière enquête note une légère augmentation du nombre de voix hostiles à la conscription, dans cette province.

Vingt barges ont été vite chargées

Buffalo, N.Y. 24. (P.A.) — Vingt barges ont été chargées de soufre au terminu du canal des barges, ici, hier, à la cadence de presque 900 tonnes à l'heure, et le directeur du canal assure que ce fut la journée la plus affairée de la saison.

"En ces dernières semaines, les chargements d'essence et de céréales se sont faits plus rapidement que nous l'avions prévu au début de la saison," dit le directeur Delbert-S. Gardiner.

Salaire augmenté aux Ecoles protestantes

Au cours d'une assemblée tenue hier, les membres du Bureau central des Ecoles Protestantes de Montréal ont décidé d'accorder aux professeurs protestants des écoles primaires une rémunération plus élevée que celle qui avait été annoncée au début du mois. Les professeurs qui ont dix ans et plus au service des écoles protestantes recevront une augmentation de $100, au lieu de $50, tel qu'il avait été annoncé.

A l'assemblée d'hier, on ne s'est occupé que des professeurs des écoles primaires, gagnant $1400, et moins par année.

L'augmentation de $100, ne vaut que pour deux ans, puisque le Bureau central des Ecoles Protestantes de Montréal n'est pas en position de promettre aucune assistance financières pour plus de deux ans.

L'organisation du rationnement

Son directeur, M. S.-B. Millen, accomplit une tâche ardue.

(De correspondant de "LA PRESSE")

Ottawa, 24.—Il n'y a probablement pas de bureau plus affairé, dans l'organisation nationale de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, que celui du directeur du rationnement à Ottawa. Bien que le titre de M. S.-B. Millen ne fut utilisé pour la première fois que lors de la publication de l'ordonnance du rationnement du sucre par coupons, il travaille depuis longtemps à jeter les bases de cette organisation et il a maintenant comme adjoint M. O.-W. Rodemar, de Montréal, qui le seconde au bureau principal.

Au cours de cette période, M. Millen a fait une étude sérieuse des systèmes de rationnement dans les autres pays et on lui doit la mise en marche d'un plan où on doit considérer la différence de la densité et la distribution de la population, et qui soit le plus facilement applicable au Canada.

Le pays divisé en deux sections

L'organisation finalement adoptée est divisée en deux sections: l'est et l'ouest du Canada, avec la tête des Grands Lacs comme ligne de démarcation. La section est, à cause de sa population beaucoup plus dense, est subdivisée en trois zones — Ontario, Québec et les provinces maritimes — sous la direction de plusieurs directeurs, alors que l'ouest est sous la surveillance d'un seul directeur.

Il y a un directeur spécialisé du contrôle des consommateurs industriels, commerciaux et des institutions, à travers le Canada.

Dans les bureaux régionaux et dans les succursales de la commission, il y a maintenant 37 nouveaux agents du rationnement, qui sont au travail depuis le premier mai. Ils sont dispersés à travers le pays, suivant les zones et la densité de la population.

Biographie de M. Millen

M. Millen, directeur du rationnement, est originaire de Montréal, où il fréquenta l'école de Westmount et l'université McGill, étudiant les arts et le droit. A McGill, il faisait partie de l'équipe de rugby de 1924 à 1926 et fut instructeur de l'équipe en 1928. Il fut aussi président du conseil des étudiants.

Après avoir pratiqué le droit durant une certain temps à Montréal, M. Millen s'associa en 1934 à la firme John-S. Millen & Sons, maison fondée par son grand'père. Pendant un grand nombre d'années, cette compagnie fit le commerce en gros de la quincaillerie, des approvisionnements pour chemins de fer, etc., et elle eut des entrepôts à travers tout le Canada, mais au cours de la dernière guerre, elle concentra ses activités dans la province de Québec, et s'occupa plus particulièrement des accessoires d'automobiles. Boyd Millen fit ses débuts comme directeur de la succursale de la cité de Québec, puis il retourna à Montréal après un an pour occuper le poste de directeur des ventes, devenant en 1938 directeur de la compagnie. Il entra au service de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en mars dernier.

Pour accomplir la tâche actuelle de distribuer les cartes de rationnement, le directeur s'est assuré les services d'une brigade volontaire, par l'entremise du service des consommateurs de la Commission, qui s'attaquera à la tâche de transcrire sur les carnets de rationnement. Ce travail de bureau sera effectué par des volontaires enrôlées par la présidente du comité régional consultatif féminin, avec la coopération des organisations féminines. Après la transcription sur les cartes de rationnement, plus de 700 institutrices travailleront pour un mois ou six semaines afin de dresser des dossiers permanents des carnets de rationnement.

Dans les centres urbains, où les formules de demande ont été distribuées par le facteur, les cartes signées seront recueillies au cours de la veillée du 25 juin par des représentants spéciaux de la commission servant à titre bénévole.

ANNONCE

LES CANONS DE LA VICTOIRE

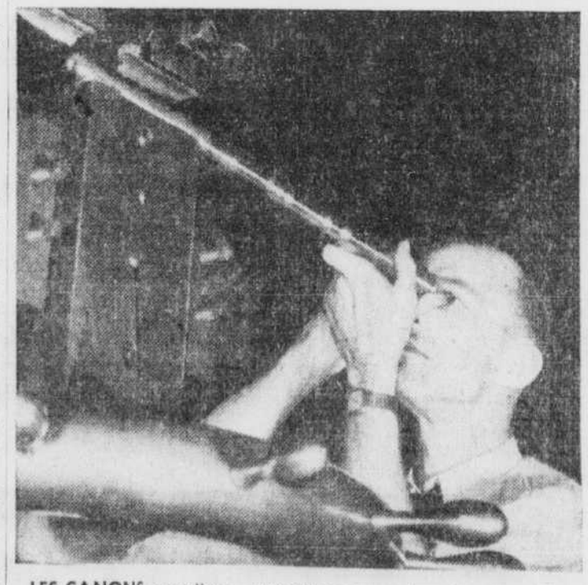

LES CANONS canadiens — nouvelles armes puissantes et mobiles de la démocratie. Partout où ils se sont trouvés en face de l'ennemi, ils ont fait leurs preuves. Ce sont des hommes comme Georges Marchant, chef-ouvrier dans une importante usine de munitions, qui ont la responsabilité de leur précision absolue et de leur construction parfaite. Son travail, qui est extrêmement délicat, est un de ceux qui doivent être faits à la main. "C'est fatigant," dit Georges, "On ne peut pas se permettre de ralentir. Je trouve qu'un grand bol de Kellogg's Corn Flakes, avec du lait et du sucre, me fait tenir le coup. On dit que 4 Canadiennes sur 5 disent que les Kellogg's *piment* par leur saveur. Eh bien, pour une fois j'admets que les femmes ont raison. Ma femme apprécie vraiment le déjeuner prêt en 30 secondes — qui épargne temps et travail — pas de casseroles à laver ensuite." Commandez des cartons de Kellogg's Corn Flakes aujourd'hui! Deux formats pratiques. Préparés par Kellogg. Fabrication canadienne.

Le 30 juin 1er festival du Bien-Être au Belmont

Tous les enfants sont invités à se rendre à ce lieu d'amusements. — Concours et nombreux prix. — Ne pas oublier le bulletin de la "Presse".

Mardi, le 30 juin, premier festival de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse au parc Belmont, pour la saison d'été 1942. Les garçonnets, fillettes et leurs parents sont cordialement invités à se rendre à ce populaire lieu d'amusements, à Cartierville, à partir de 11 heures le matin. L'hon. juge J.-E.-C. Bumbray, président, fait un appel spécial à tous d'être de cette manifestation champêtre.

L'hon. juge BUMBRAY

N'oubliez pas le précieux bulletin de la "Presse", dont la publication commencera demain, car en plus d'admettre les enfants de 16 ans et moins, moyennant la faible somme de 5 sous, il permettra de participer à un concours de costumes, aux courses, à un spectacle de variétés fourni par les meilleurs artistes de CKAC et à un tirage au sort dont le premier prix sera un superbe radio-cabinet, offert par M. Stanislas Chalifoux, administrateur du Bien-Etre.

Ce qu'on s'amusera!

De plus, ce bulletin de la "Presse", en y ajoutant 5 sous, donnera le privilège de se récréer dans 14 attractions: "Scoota Boats"; "U-Drive It"; "Magic Carpet", "Loop-O-Plane", "Auto Kiddy", "Rollo Plane", le "Carrousel", le "Bateau sur la rivière", "Laff-in-the-Dark" Le "Whip", le "Carracole", les "Flying Scooters", les "Rocket Ships", le "Crystal Maze", etc., etc. A remarquer: 5 sous par attraction. Donc, ne pas manquer de découper le bulletin de la "Presse", dès demain et les jours suivants.

Pour les adultes

Cette année, les adultes, tout en payant le prix régulier d'admission, s'ils déposent un bulletin de la "Presse", entre 11 heures le matin et 4 heures de l'après-midi, pourront prendre part au tirage au sort.

Il y aura 9 courses, 4 pour les garçons et 5 pour les filles, et elles commenceront à 2 heures précises, ce qui signifie qu'il faudra se rendre de bonne heure au parc.

Les costumes

Le concours de costumes ouvert aux enfants de 8 ans et plus débutera à 1 heure 30. Le thème de ces costumes devra être le 111e centenaire et rappeler les héros de la Nouvelle-France. Les mamans sont donc priées de s'inspirer à cette source. 10 prix sont à gagner.

Concours d'amateurs

Il y aura un autre concours, mais celui-là s'adressera aux enfants de 8 ans qui ont des talents naturels pour le chant, la musique et la danse. Prière, si on veut y participer, de faire tenir ses noms et prénoms, son adresse, sa spécialité, etc., d'ici lundi, le 29 juin, au major Pic, Association du Bien-Etre de la Jeunesse, 6541, boulevard Saint-Laurent, par écrit et non par téléphone. Les finalistes, lors du dernier festival du Bien-Etre, auront droit d'être les invités du poste CKAC, à une émission qui leur sera spécialement consacrée.

Grâce à M. Phil Lalonde, directeur du poste CKAC, il y aura chant et musique par les meilleurs chanteurs, musiciens de la métropole. Il y aura concours d'amateurs et spectacle, de 6 heures à 7 heures le soir.

Calvacade cycliste

Et pour finir, après le tirage au sort des bulletins de la "Presse", grande calvacade cycliste costumée, organisée conjointement avec le club cycliste METROPOLE. Vingt prix seront décernés au gagnants. Les prix seront ainsi divisés: quatre prix pour les costumes les plus originaux; 4 prix pour les costumes historiques; 4 prix pour les costumes les plus riches; quatre prix pour les costumes les plus comiques et quatre prix de consolation.

Les jeunes filles sont spécialement invitées à participer à cet événement. Prière de faire parvenir son nom le plus tôt possible à M. Roméo Morin, après 6 heures le soir: (DOllard 8323) ou à M. J.-R. Girardeau, CAlumet 9957. Les prix sont gracieusement offerts par la Canada Cycle & Motor Company et le Bien-Etre de la Jeunesse.

Où s'adresser

Le départ du cortège s'effectuera à 7 heures 30 du soir, en face de 6541, boulevard Saint-Laurent. On se rendra au parc Belmont par les boulevards Saint-Laurent et Gouin. Des agents cyclistes ouvriront et fermeront la procession. Nous donnerons samedi les noms des juges. Il faut faire de cette initiative un succès. Avec le Métropole et les Morin et Girardeau, aucun danger de ne pas réussir.

Me Fernand Dufresne, directeur du service de la police, et M.-E. Lapierre, assistant-surintendant de la Compagnie des tramways, ont promis au Bien-Etre tout leur concours.

A l'honneur

Le Dr J.-C. Meakins, doyen de la Faculté de médecine de l'université McGill et directeur de la clinique universitaire de l'hôpital Royal Victoria, vient d'apprendre son élection comme membre honoraire de la Société Royale de Médecine. C'est la plus haute distinction que puisse conférer cette société.

SLIPIT

"AGIT COMME PAR MAGIE"

Pour serrures de portes, tiroirs, portes, fenêtres qui collent, etc. En vente dans la plupart des magasins 5-10-15, magasins à rayons et quincailleries.

ANNONCE

Hommes, femmes, passé 40 ans ! Usés, Vieillis ?

Cherchez-vous une Vitalité Normale ?

Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Essayez Ostrex, contenant des toniques et stimulants souvent précieux entre 20 et 40 ans: fer, calcium, phosphore, vitamine B-1. Vous aide à retrouver vigueur et vitalité normales. Paquet d'essai de tablettes toniques Ostrex, seulement 35c. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

Soulagez l'Asthme et la Fièvre des Foins rapidement avec le SOULAGEMENT de l'ASTHME KELLOGG

LES TRAINS LES PLUS RAPIDES LA ROUTE LA PLUS COURTE

ALLER ET RETOUR DE NEW-YORK

Voyagez par le D&H

Le "Montreal Limited" Service quotidien rapide de nuit tout-pullman.

DEP. MONTREAL 10.00 P.M. Gare Windsor

ARR. NEW-YORK 7.23 A.M. TERMINUS GRAND CENTRAL (NEW YORK CENTRAL R. R.)

Messe pontificale à l'église Notre-Dame

SUITE DE LA PAGE 3

qui illustrent de façon singulière, — la coïncidence est émouvante, — la place qu'occupent la France, et avec elle, le Canada, dans la chrétienté: la tendresse toute particulière de la Mère de Dieu à son égard, le désintéressement absolu dans l'apostolat, la dévotion au Christ et à sa loi jusqu'au martyre."

Le précurseur

Le Père Ledit continue et montre, en effet, que Saint-Jean-Baptiste a été le tout premier à recevoir de Notre-Dame la bonne nouvelle de l'Incarnation, lorsque Marie se rendit saluer sa cousine Sainte Elizabeth à la montagne de Judas. Et Sainte Elizabeth comprend par le seul tressaillement de l'enfant qui n'est pas encore né. Elle complète la salutation angélique et Marie dit son "Magnificat". Déjà Jean-Baptiste prépare la voie au Seigneur. C'est la tendresse de la Vierge Immaculée qui lui a préparé cette mission.

"Jean-Baptiste fut donc les prémices de l'apostolat de la Vierge. Au cours de sa longue histoire, je suis sûr que la France, plus d'une fois, dut répéter, en le paraphrasant et l'appliquant à la Vierge, le cantique que Zacharie chanta aujourd'hui pour célébrer la naissance de Jean-Baptiste: "Bénie soit la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, parce qu'elle a visité et sauvé son peuple". Combien je voudrais, sous les voûtes glorieuses de ce temple dédié à Notre Dame, rappeler en grandes lignes les fastes de l'histoire mariale de France et du Canada, depuis Noël 495 quand Clovis et ses 3,000 compagnons furent baptisés à Notre-Dame de Reims, mère et origine de toutes ces grandes églises que la France consacra à Notre Dame, Cathédrales de Paris, Chartres, Amiens, Rennes, Strasbourg, Rouen, Cambrai, Le Puy, Clermont, et tant d'autres encore. Sanctuaires de Liesse, de la Treille, de Fourvière, de Notre-Dame de la Garde, patronne aimante des missionnaires, de la Salette, des Victoires, à Paris, et à Québec, de partout, car quelle est la ville de France qui n'a pas son petit ou grand sanctuaire dédié à la Mère de Dieu. Et quelle est la famille française qui n'a pas une image ou une statue de Notre-Dame de Lourdes?

Dévotion à Marie

Notre Dame présida aux origines de la chevalerie, dont le premier sanctuaire fut la chapelle de Notre-Dame de l'Etoile. Tout aspirant chevalier passait sa veillée d'armes devant un autel de Notre Dame, et son cri de guerre était "Notre Dame" trois fois répété. Les croisades partirent des sanctuaires de Notre Dame: la première fut inaugurée par le Pape Urbain II à Notre-Dame de Clermont, la seconde, prêchée par saint Bernard, partit de Notre-Dame du Puy; Jeanne d'Arc, qui avait fait broder sur son étendard les images et les noms de Jésus et de Marie avait été baptisée à Notre-Dame de Domrémy, et elle fit couronner Charles VII à Notre-Dame de Reims. Toute sa vie de bravoure et de pureté est marquée d'une lumineuse dévotion à la Vierge. Et à travers les siècles, c'est une nuée d'étoiles qui pleut sur la France, — nouveaux sanctuaires, nouvelles dévotions, le voeu de Louis XIII, la médaille miraculeuse, La Salette, Pontmain, Notre-Dame de France, Lourdes surtout où la piété envers Notre-Dame resplendit de l'éclat le plus pur".

Et c'est cela, affirme le Père Ledit que la France a donné en tout premier lieu au Canada, une dévotion envers la Vierge immaculée. Et rappelant le magnifique hommage rendu à Marie lors des fêtes mariales à la montagne il souhaite et désire que Marie soit toujours la reine de notre peuple.

"Une trentaine d'années après le Magnificat, Jean-Baptiste se trouvait sur les bords du Jourdain. Autour de lui, émus, ses jeunes disciples, André et Jean, l'écoutaient parler du Messie. Le Sauveur passa. Jean le montra du doigt et dit: Voici l'Agneau de Dieu. Et André et Jean partirent à la suite de Jésus. Ils lui amenèrent, le lendemain, leurs frères Pierre et Jacques qui étaient évidemment eux aussi des disciples du Baptiste. Saint Jean avait préparé ses premiers disciples, il les avait aimés, — qui ne pouvait aimer de tels hommes? mais quand vint le moment, il leur montra le Sauveur. Ceux-ci ne se retournèrent plus vers le Baptiste qui avait montré un désintéressement suprême dans son apostolat."

La France missionnaire

Après avoir évoqué cet épisode, le prédicateur rappelle la merveilleuse vocation missionnaire de la France. De la France qui a semé ses fils sur toutes les grandes routes du monde, avec une générosité sans pareille surtout en ces dernières 150 années. Et lorsque, au début de la première guerre, les missionnaires français durent laisser des terrains de missions de plus en plus vastes à d'autres, tout était organisé, bâti, payé. Il ne manquait que des hommes et des femmes que la France saignée à blanc ne pouvait plus fournir comme elle l'aurait voulu.

"Et voyez le désintéressement semblable à celui du Baptiste, dont nous parlions tout à l'heure. Ces missionnaires, la France les donnait sans retour. Voulez-vous un exemple? Il ne vous offensera pas, j'espère. Les glorieux martyrs Canadiens, sont-ils canadiens, sont-ils français? André et Jean, furent-ils les disciples du Baptiste ou les disciples de Jésus? Peu importe, dummodo Christus praedicetur. L'essentiel, c'est que le Verbe de Dieu soit porté sur les corps brisés de ses apôtres. Ils n'ont pas besoin d'avoir fait le voeu héroïque de Noël Chabanel. Quand ils quittèrent leur pays, surtout si la dernière vision qui remplit leurs regards fut l'image de Notre Dame de la Garde, ils savaient qu'ils ne retourneraient plus. Tant mieux. Ils se donneraient à leur oeuvre avec plus de désintéressement. Omnibus omnia factus sum.

"Je n'exagère pas, j'espère, en disant que de tous les peuples du Nouveau Monde, c'est encore le Canada français qui est le plus généreusement, le plus universellement missionnaire. A l'automne, on ouvrira en l'honneur du troisième centenaire une exposition des Missions. Allez la voir, et vous serez émerveillés. C'est à peu près dans tous les pays du monde que l'on trouve les missionnaires canadiens. Les communautés canadiennes, celles qui sont nées dans le pays et celles qui, venues de France, ont trouvé ici un sol fécond, deviennent presque innombrables. Et tu puer, Propheta Altissimi vocaberis, praeibis enim ante faciem Domini parare vias ejus. Et toi, petit enfant, tu seras appelé le Prophète du Très Haut, car tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer les voies! Laissez ceux qui vous regardent de haut dire avec quelque pitié que vous n'êtes pas un peuple de commerçants, que vous êtes pauvres, que la province de Québec est arriérée, qu'elle se cramponne à un passé stupide. Laissez dire, laissez faire, et bénissez le ciel qu'il ne vous a pas donné des âmes de trafiquants. Dans vos âmes et dans vos belles familles, gloire et couronne de votre pays, gardez vive, claire, lumineuse la flamme pure du dévouement missionnaire. Mères canadiennes, auxquelles Dieu a confié un dépôt si précieux, veillez sur vos enfants, surveillez-les, afin qu'ils gardent dans toute sa pureté l'esprit de générosité universelle, catholique qui en fera de bons missionnaires. Puis, avec tout l'amour dont Dieu a rempli vos coeurs de mères, donnez-les, vos chers enfants, aux âmes, au Christ, à Dieu."

Son martyre

"La dernière leçon que je voudrais retenir de la vie de saint Jean-Baptiste, c'est celle de son martyre. Après avoir rendu témoignage au Christ, après avoir vu ses disciples, les uns après les autres, le quitter pour suivre l'Agneau de Dieu, le Précurseur rendit un suprême témoignage et fut assassiné par Hérode. S'il est une leçon que la jeunesse canadienne comprend, il me semble que c'est celle-là. Dès ses origines, votre pays a été baigné du sang des martyrs. On ne peut pas tourner une seule page de votre histoire primitive sans y trouver les noms incomparables de vos héros. Il y a ceux qui furent canonisés. D'autres, innombrables, ont survécu seulement dans la mémoire des lettrés, et d'autres encore ont disparu dans l'ombre. Cette ardeur pour le martyre, vous l'avez communiquée aux autres, car les Indiens baptisés eux aussi montrèrent, devant leur bourreau, une ardeur qui ne pouvait être comparée qu'à celle qui vous animait vous-mêmes. Vos missionnaires, qui partent pour le lointain, ils ne savent pas le sort qui les attend, mais ils sont prêts, eux aussi, à accepter le martyre. A côté de vos missionnaires, vos soldats, vos aviateurs, vos marins, montrent un courage incomparable devant la mort, car ils savent qu'ils sacrifient leur vie pour le salut du monde. Un tel désintéressement pour verser leur sang nous donnera la victoire

"Et la vieille France, elle aussi, elle souffre aujourd'hui les affres de l'agonie. Rien n'a été respecté. Ses familles sont dispersées, ses hommes sont emprisonnés, ses enfants affamés; de tous côtés, un concert de voix accusatrices. Qu'importe tout cela. Ne croyez pas que la France soit morte. Dans la terrible épreuve qui l'accable, je crois qu'elle se sent plus fière, plus heureuse, que son oppresseur. Il y a beaucoup d'avantages à être victime. On se rapproche de Dieu, on se purifie. Laissez les fous se réjouir du malheur de la France. Elle, elle se recueille. Approchez d'elle, c'est votre mère. Tandis que la guerre prend chaque jour des formes plus terribles, tandis que les ruines s'amoncellent de tous côtés, elle médite ce qu'elle fera, demain, pour l'humanité. Car croyez-vous que le monde ira de l'avant sans elle? Et ses lèvres s'ouvrent. Et savez-vous ce qu'elle dit, aujourd'hui, la France? Humblement, elle adore la Providence d'un Dieu aimant, et elle répète les paroles que Marie prononça quand elle vint voir sa cousine Elizabeth, les paroles inspirées par la sanctification de Saint Jean-Baptiste, les paroles qui consolent les opprimés, ouvrent les coeurs à l'espérance: **"Magnificat anima mea Dominum."**

Remarqués dans l'assistance

La Société Saint-Jean-Baptiste était représentée par MM. Athanase Fréchette, président général, Charles-Auguste Chagnon, vice-président, R. Dagenais, secrétaire, Arthur Tremblay, trésorier, et Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général. On remarquait également MM. J.-A. Bernier, J.-V. Desaulniers, Guy Vanier, Ernest Laforce, anciens présidents.

S.H. le maire Adhémar Raynault, de Montréal, MM. Aimé Parent, du comité exécutif, A.-E. Goyette, leader du conseil, Neil-C. Polson, Armand Mathieu, Amédée Marcotte, conseillers municipaux, lesquels étaient accompagnés de plusieurs collègues.

L'hon. Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social, l'hon. Marin Gallant, ministre du cabinet provincial de l'Ile du Prince-Edouard, le Dr Albert Sormany, président de la société mutuelle de l'Assomption, les hon. Médéric Martin et Gustave Lemieux, conseillers législatifs, les hon. juges L.-J Loranger, Philémon Cousineau, Alfred Forest et Joseph Archambault, de la Cour supérieure, le juge Amédée Monet, Me Paul Monty, greffier de la Cour des sessions.

MM. Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est, Eugène Fortin, maire de Pointe-aux-Trembles, et Paul Pratt, maire de Longueil. MM. Maxime Raymond, J.-A. Crête et J.-A. Bonnier, députés aux Communes, M. Paul Gauthier, député de Laurier à l'Assemblée législative.

Au nombre des représentants des sociétés Saint-Jean-Baptiste, on remarquait MM. Victor Sylvestre, Saint-Hyacinthe, Jean Sauvé, Témiscamingue, F.-H. Trudeau, Lac Kirkland, M. Riveron, Chicoutimi, Adélard Gagnon, Dolbeau, Joseph Saint-Germain, Billings Bridge, Eugène Lacasse, Masson, et autres.

Représentants de diverses sociétés: le Dr Henri Lemire, société de protection et de renseignements, MM. Emile Girardin, Caisses populaires Desjardins, Fernand de Haerne, Agence Duvernay, Alexandre Gosselin, Union économique d'habitation, Ernest Tétreau, Alliance Française, Jean-Paul Héroux, Commission de 3ème centenaire, François Ducros, Union Nationale Française.

MM. Treflé Boulanger, Fédération des scouts catholiques, Francis Fauteux, Chevaliers de Colomb, Demetrius Baril, Ligue de l'achat chez-nous, J.-Victorien Desaulniers, Société de fiducie, Mlle Berthe Monette, Fédération catholique des institutrices rurales.

MM. A.-J. Dugal, vice-président et gérant-général de la maison Dupuis Frères, l'hon. Henry-L. Auger, ancien ministre de la colonisation, Pierre Duchesnay, Arthur Pineault Léveillé, Ludovic Germain, directeur du service postal du district de Montréal, Me Rosario Genest, C.R., le major Paul Ostiguy, directeur général de l'Exposition de l'artisanat, MM. Lucien Rémillard, Donat Allaire et Edouard Cyr, directeurs de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Emile Pigeon, également directeur et animateur de la parade et plusieurs autres.

EN VENTE DANS LES DÉBITS DE TABAC

Prenez une partie de votre monnaie en

TIMBRES d'ÉPARGNE de GUERRE aux

BANQUES • BUREAUX DE POSTE MAGASINS A RAYONS • PHARMACIES EPICERIES • DEBITS DE TABAC LIBRAIRIES ET AUTRES DETAILLANTS

"Nous devons être fiers", nous dit S. Em. le cardinal

(Du correspondant de LA PRESSE)

Québec, 24. — S. Em. le cardinal Villeneuve nous transmet le message suivant à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste:

"A l'occasion de la fête nationale, j'adresse volontiers à mes compatriotes canadiens - français mes voeux les meilleurs, et je les convie à s'associer à la joie de la Société S.-Jean-Baptiste de Québec, qui célèbre cette année le centième anniversaire de sa fondation par le Dr Pierre-Martial Bardy.

"Malgré la distance qui nous sépare, nos coeurs de patriotes doivent battre aujourd'hui à un même rythme de foi et de juste fierté. Foi en la divine Providence qui, par le fer et par le feu, forge un monde nouveau où devront régner la justice et la charité. Fierté d'avoir été choisis pour apporter en Amérique le flambeau des traditions spirituelles de la vraie France, dont la flamme inextinguible devra illuminer l'avenir, "Français et catholiques, nous aurons un rôle important à jouer dans la reconstruction d'après-guerre, en ce pays où partout nous sommes chez nous. Sachons y occuper sans faiblesse comme sans injustice la place qui nous revient, dans un commun amour pour la patrie."

Palais cardinalice, le 24 juin 1942.
J.-M. Rodrigue, cardinal Villeneuve,
Arch. de Québec,
Québec.

La coopération des journaux . . .

SUITE DE LA PAGE 3

cousins alliés d'outre-frontière, en ce moment, est une preuve évidente de notre commune responsabilité et de notre résolution de vaincre le nazisme et fascisme, et de gagner la guerre. Nous nous réjouissons de voir vos aviateurs portant les initiales "U. S. A." sur leurs épaules et s'entraînant avec nos propres hommes.

Notre papier aux Etats-Unis

Québec fabrique actuellement plus de papier à journal en un an que les Etats-Unis n'en produisent. Le Canada vous fournit actuellement 71 p. cent du papier dont vous avez besoin. J'ai beaucoup de reconnaissance pour la National Editorial Association. Vous êtes parmi nos meilleurs clients et les plus réguliers. Beaucoup d'autres journaux des nations unies ou amies des autres continents, y compris celles de l'Amérique du Sud tirent leur papier à journal de la province de Québec.

Nous sommes heureux de vous recevoir. Quand vous retournerez outre-frontière, veuillez dire à vos amis que le Québec canadien-français a conservé son caractère distinctif, son ancien esprit de pionnier et coopérateur qui a contribué à fonder ce continent. Cet esprit se manifeste dans toutes les phases de notre effort de guerre. Nous sommes des Canadiens dévoués au roi, au Canada et à l'unité du Dominion. Nous sommes Britanniques, nous sommes Nord-Américains, vos camarades et vos alliés.

Message du très hon. M. King

Le très hon. W.-L. Mackenzie King a adressé un message à l'hon. Adélard Godbout à l'occasion de cette réunion. Ce message a été lu au cours du banquet par l'hon. M. Godbout:

"C'est avec regret, dit l'hon. M. King, que je me vois incapable d'accepter l'invitation d'assister au dîner que vous offrez à la "National Editorial Association". Vous seriez bien aimable d'expliquer à vos hôtes distingués des Etats-Unis que seuls mes devoirs parlementaires m'empêchent d'être présent à cette manifestation avec vous et vos collègues.

"Vous voudrez bien exprimer à tous les congressistes, de la part du gouvernement du Canada, nos meilleurs souhaits.

"J'espère que leur séjour dans notre pays leur sera agréable et profitable et qu'ils rapporteront d'heureux souvenirs de leur visite, en même temps qu'une juste appréciation du sens de solidarité qui distingue les deux grandes démocraties de l'Amérique du Nord, surtout dans la lutte commune menée contre les puissances de l'axe, qui cherchent à détruire notre liberté et notre existence.

"De pareils échanges de visites ne peuvent qu'aider la cause commune. La grande influence dont dispose la "National Editorial Association" sur l'opinion publique aux Etats-Unis ne peut que contribuer à rendre plus puissante la bonne entente nécessaire à l'effort de guerre comme à la paix.

"Je vous demande donc d'exprimer à tous les congressistes mes meilleurs voeux pour le succès de leur convention.

(signé) W.-L. Mackenzie King."

Ce qu'il en coûte pour équiper les femmes à l'armée

Washington, 24. (P.A.) — On peut avoir une idée de ce qu'il va en coûter pour équiper les femmes à l'armée. Elles auront droit à une allocation initiale de $184.91 et à une allocation permanente de $70.77. Une seule paire de gants coûte $20.00. fut-il révélé, ce qui eut pour effet de susciter l'indignation d'un représentant du Texas, qui a émis l'opinion que sans doute ces femmes devraient servir en Alaska ou dans quelque endroit de ce genre. Le major général E.-B. Gregory a assuré le comité que seulement quelques paires de ces gants avaient été commandés. Et la discussion s'est close par la présentation des crédits de l'armée pour l'année 1943.

Heurté par un auto

Un garçonnet de 15 ans, Gaston Bertrand, dont les parents habitent 5178, rue Des Erables, a été heurté par un auto en traversant la chaussée, rue Papineau, à 8 h. 20 ce matin. Hospitalisé à Sainte-Justine, il souffre d'érosions à la région lombaire.

Une zone à élargir

Trenton, N.J., 24. (B.U.P.) — Il est possible que la zone d'obscurcissement de dix milles sur le littoral soit portée à 70 milles, englobant le New-Jersey et l'est de la Pennsylvanie car ce sujet a été discuté, hier, à une réunion du cabinet de guerre du gouverneur.

Soldats gravement malades outre-mer

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 24 — Le ministère de la défense nationale annonce que le soldat Armand Jacques, du régiment de Québec, est dangereusement malade outre-mer. Il est le fils de M. Joachim Jacques, de Tring-Jonction, Beauce. Le sergent Kenneth Stevenson, de l'unité de reconnaissance, est sérieusement malade. Il est le mari de Mme Kathleen Stevenson, 2044, rue S.-Urbain, Montréal.

LE Bridge

PAR ARSÈNE DES ROCHERS MEMBRE AGRÉGÉ DES STUDIOS DE ELY CULBERTSON

QUE CONNAISSEZ-VOUS?

Supposons que vous êtes le déclarant de la donne d'aujourd'hui. Vous voyez votre adversaire de gauche entamer du roi de pique. Quelle carte défaussez-vous de votre main?

Donneur: Nord.
Nord et Sud vulnérables.

	♠ A ♡ D 10 9 7 ◇ A R 7 2 ♣ A 8 4 3	
♠ R D V 5 3 2 ♡ V 2 ◇ V ♣ D 9 7 6	N O E S	♠ 10 9 8 7 6 4 ♡ 4 ◇ D 10 8 3 ♣ 5 2
	♠ — ♡ A R 8 6 5 3 ◇ 9 6 5 4 ♣ R V 10	

Les enchères:

NORD	EST	SUD	OUEST
1 ◇	passe	2 ♡	passe
4 SA	passe	5 ♡	passe
6 ♡	tous passent		

Entame d'Ouest: roi de pique.

Sud répond 5-coeurs d'après la convention des 4 et 5-sans atout de Culbertson afin d'annoncer qu'il tient l'as de cette couleur. S'il n'avait pas eu d'as (ce qui aurait été plutôt surprenant si l'on songe à sa réponse impérative de 2-coeurs) il aurait fait un signal d'arrêt en répondant 5-carreaux, la couleur la moins chère déjà annoncée par le côté.

Maintenant, Ouest entame du roi de pique et le mort le prend de l'as. Qu'allez-vous défausser: un trèfle ou un carreau?

Vous devez jeter un petit carreau sur l'as de pique. De cette façon, vous vous assurez de votre contrat, que vous réussissiez l'impasse à trèfle ou non, car si vous perdez une levée à trèfle, vous pourrez défausser un second carreau sur l'as de trèfle du mort.

Plusieurs bridgeurs seraient tentés de défausser le dix de trèfle sur l'as de pique afin de s'éviter la perte d'une levée à trèfle. Or, les carreaux adverses étant répartis quatre chez un adversaire et un chez l'autre, le déclarant doit alors perdre deux levées à la couleur.

Une question

"Au cours d'un tournoi de bridge-duplicate, un joueur distrait réveia à un autre participant le contrat le plus avantageux à atteindre avec une certaine donne. Or, ce dernier et son partenaire ne l'avaient pas encore jouée. Que faire?"

Pourquoi, si la chose est possible, ne pas faire jouer cette donne par un substitut? Efforcez-vous de ne pas prendre une marque moyenne, cela fait tort à tous les participants.

Gagnants de tournois

Voici les noms des gagnants du tournoi hebdomadaire de bridge-duplicate tenu lundi soir dernier, 22 juin, au Cercle Laval de Montréal:

1ers—Jean-Léon Charbonneau et Maurice Blain; 2èmes—Edgar Kernan et J.-Omer Harel; 3èmes—Roméo Longtin et Joseph Allard.

A noter: tournoi hebdomadaire mixte vendredi soir prochain, 26 juin, ouvert à tous les bridgeurs, dames ou messieurs.

M. Caron à Québec

(Du correspondant de LA PRESSE)

Québec, 24. — M. Maximilien Caron, président national de la Fédération des universitaires catholiques, a été, hier soir, l'hôte du secrétariat national de la Fédération, à l'université Laval.

M. Caron est avocat, professeur à l'école des Hautes Etudes et à la faculté de droit de l'université de Montréal. Au cours de la journée d'aujourd'hui, M. Caron aura une entrevue avec S. Em. le cardinal Villeneuve.

Quelle Vie!

La lune avec lui partage ses déboires—
Et vous serez d'accord qu'il fait pitié à voir!
Il lui faut transpirer
De ça il n'y a pas de doute—
S'il continue de blesser
Il sera toujours en déroute!

Baignez-vous au LIFEBUOY ce soir

Le SEUL savon fabriqué spécialement pour enrayer la "B.O." (la Blessante Odeur)

Prêts AUX FEMMES SALARIEES

Sans autre garantie que leur propre signature, les femmes salariées peuvent emprunter de $20 à $500 de l'Industrial Loan. Ces prêts sont consentis sur une base tout à fait confidentielle, aucune enquête n'étant faite sur votre compte auprès de vos patrons, parents ou amis. L'argent vous est remis sans délai — la plupart du temps en moins de 24 heures. Les emprunteurs ont jusqu'à 15 mois pour rembourser — aux taux autorisés par la loi du parlement — absolument sans aucun frais supplémentaire.

"La Cie des Prêts et Finance Industrielle"

132, ouest, rue Saint-Jacques
1010, ouest, rue Ste-Catherine (angle Peel) 1411, rue Amherst
Téléphone (pour les 2 bureaux) FA. 3357 LA. 0151.

J. P. LABERGE, seul propriétaire.

Le Jour de la ST-JEAN-BAPTISTE

Profitons de notre fête nationale pour célébrer les hauts faits de nos grands hommes et de nos valeureux soldats qui se distinguent avec tant d'éclat sur les champs de bataille.

Nos meilleurs voeux à tous nos compatriotes et un chaleureux merci à ceux qui nous honorent de leur confiance.

J. P. LABERGE

ÉTABLIE EN 1921

Depuis vingt-et-un ans nous nous efforçons à mieux servir le public. Notre maison est une organisation cent pour cent Canadienne-Française, la plus importante du genre au Canada . . . érigée sur notre service et la confiance de nos clients.

DISTRIBUTEURS TABACS, CIGARES, CIGARETTES, BONBONS, CONFISERIES, ETC.

NOS TRENTE-CINQ CAMIONS

sont à votre service à toute heure du jour, ils sont en charge d'opérateurs compétents, honnêtes et courtois et le stock de choix qu'ils portent est toujours frais et nouveau.

SERVICE PARFAIT — LIVRAISON RAPIDE

J.P. LABERGE ENRG

5006 BOUL. DÉCARIE - - - TÉLÉPHONE WA. 5624

"NOUS VOULONS UNE AUTRE TRANCHE DE PAIN"

—PAS ÉTONNANT QU'ILS EN VEULENT—
IL EST FAIT AVEC DE LA LEVURE FLEISCHMANN FRAÎCHE

Tout le monde aime la saveur appétissante du pain fait avec la Levure Fleischmann fraîche. C'est pourquoi, depuis quatre générations, les ménagères canadiennes préfèrent cette levure pour la cuisson du pain à la maison. Si *vous* cuisez vous-même à la maison, vous pouvez toujours *vous y fier*, pour obtenir un pain à mie fine, savoureux et délicieux. Jamais d'insuccès ou de pain pâteux avec la Levure Fleischmann. En vente chez votre épicier.

POUR AVOIR PLUS DE VITAMINES — PLUS D'ENTRAIN! Mangez chaque jour 2 gâteaux de Levure FLEISCHMANN *fraîche*. Cette levure est une excellente source naturelle des vitamines du complexe B.

FABRICATION CANADIENNE

Spectacles de la semaine prochaine

Au Loew's: "I Married An Angel", le plus récent film du Major W.-S. Van Dyke II, avec comme interprètes Jeanette MacDonald, Nelson Eddy, Binnie Barnes, Reginald Owen, Edward Everett Horton, Douglas Dumbrille, Mona Maris, Janice Carter, Inez Cooper et Leonid Kinsky, prendra l'affiche vendredi au cinéma Loew's.

C'est une adaptation du spectacle en musique qui obtint un vif succès sur le Broadway, et que nous avons applaudi sur la scène du Majesty's. La musique est enlevante, et les situations amusantes abondent dans ce scénario où Nelson Eddy, un jeune homme riche, rêve qu'il a épouvé un ange. L'ange n'est autre que Jeanette MacDonald, jeune villageoise employée à la banque d'Eddy.

Au Capitol : Il est peu d'artistes à Hollywood à qui semble réservé un plus brillant avenir que Anne Sheridan. Cette artiste, qui vient de remporter un si grand succès dans "King's Row", tient le premier rôle féminin dans le film "Juke Girl", qui reste une 2e semaine à l'affiche du Capitol.

Ann Sheridan a d'abord atteint la célébrité à l'écran en se faisant surnommer la "Oomph Girl". Elle a vite prouvé qu'elle pouvait être une artiste dramatique de grand talent en même temps qu'une comédienne habile.

On se rappelle en effet ses interprétations dans "It All Came True" et "The Man Who Came to Dinner".

A ses côtés dans "Juke Girl" on verra Richard Whorf, qui fut l'étoile de "Blues in the Night".

Au Princess : Henry Fonda et Gene Tierney sont les vedettes d'une amusante comédie, "Rings on her Fingers", qui prendra l'affiche vendredi au cinéma Princess.

Gene Tierney, dans un rôle bien moderne, sert d'appât à Spring Byington et à Laird Cregar pour dépouiller un millionnaire. Comme celui-ci est incarné par Henry Fonda, on imagine qu'ils parviennent à leurs fins. Mais Gene Tierney est devenue amoureuse de lui, et elle part en campagne contre les escrocs, ce qui donne lieu à une suite de scènes divertissantes qu'a dirigées Rouben Mamoulian.

Le second film à l'affiche sera "Secret Agent of Japan", avec Preston Foster et Lynn Bari dans les principaux rôles. C'est le premier film qui nous vient d'Hollywood sur l'espionnage japonais aux Etats-Unis.

Au Palace: Une nouvelle comédie mise en scène par Mitchell Leisen, avec cette fois Rosalind Russell et Fred MacMurray comme vedette prendra l'affiche au Palace vendredi et y divertira fort les cinéphiles la semaine prochaine.

Il s'agit de "Take a Letter Darling", où MacMurray joue le rôle inattendu pour lui, de secrétaire d'une femme d'affaires.

Rosalind, en tête d'une grande maison de publicité, a besoin d'un secrétaire bien bâti qui la protège contre les avances de quelques-uns de ses clients. Jusqu'ici les secrétaires qu'elle a eus sont tombés amoureux d'elle, ce qui à ses yeux était encore plus embêtant. On verra comment MacMurray se tire d'affaire.

Macdonald Carey, un nouveau venu du Broadway, excellent acteur, et Constance Moore et Robert Benchley sont de la distribution.

A l'Impérial: Ginger Rogers, à qui son interprétation du rôle-titre de "Kitty Foyle" valut une statuette d'or de l'Académie du Cinéma, tient le premier rôle dans le film "Roxie Hart" qui passera de vendredi à lundi à l'Impérial.

La distribution de "Roxie Hart" groupe également Adolphe Menjou, George Montgomery, Lynne Overman, Nigel Bruce, Phil Silvers, Sara Allgood, William Frawley, Spring Byington, Ted North et Helene Reynolds.

Ce film est une brillante comédie dont l'action se déroule à Chicago.

La police est alertée pour un meurtre. Amos Hart confesse avoir tué. C'est le début d'une aventure hautement fantaisiste, qui finira le plus heureusement du monde.

"All American Co-Ed", le second film à ce programme, met en vedette les amusants Johnny Downs, et Frances Langford. L'action se passe dans un collège américain et comporte plusieurs chansons et danses nouvelles.

Deux artistes décédées

New York, 24. — Nanette Comstock, une actrice qui était à sa retraite depuis 1922 après avoir paru sur la scène pendant plus de trente ans, est décédée subitement à l'âge de 68 ans.

Anne Sutherland, native de Washington, est décédée à 75 ans. Elle avait fait du théâtre pendant près de soixante ans, et ne s'était retirée de la scène qu'en 1940.

Reprise de "La Folle Aventure" à S.-Jean

"La Folle Aventure" est un grand spectacle historique, destiné à nous rappeler d'une façon saisissante nos véritables origines.

Le 1er tableau esquisse la genèse de la fondation de Ville-Marie, conçue par l'esprit chrétien de nos pieux fondateurs et poursuivie grâce à leurs héroïques résolutions. La Marche du Temps (2e tableau), à travers 300 ans de labeurs et de luttes, nous conduit à la Rencontre des Siècles (3e tableau) où nos cinq fondateurs, désireux de connaître le Montréal de 1942, se retrouvent sur la Place d'Armes et apprennent de la bouche des jeunesses d'Action Catholique que leurs rêves ont été réalisés, voire même surpassés.

L'Appel (4e tableau) nous dit la réponse de Montréal "42" à nos fondateurs inquiets de savoir si leur folle aventure s'est continuée. "Vision d'Orient" (5e tableau) concrétise cette réponse en faisant évoluer sur la scène une longue théorie de somptueux et authentiques costumes orientaux. Avec "Ville-Marie Apostolique" (6e tableau), nous avançons plus profondément au coeur de l'Orient, pour entendre, dans l'intimité d'une famille chinoise, la réponse péremptoire de Montréal missionnaire.

Au 7e tableau "En Route", toujours sous le regard de nos fondateurs, nous nous mettons en route vers l'avenir.

Ce spectacle de haute tenue, créé spécialement pour le 3e Centenaire de Montréal, sera présenté de nouveau à S.-Jean dimanche soir prochain à 9 heures, à l'occasion de la visite de S. E. le cardinal Villeneuve et de la bénédiction du nouveau Séminaire diocésain. (Communiqué).

Le Jeu de s. Laurent

A cause de la pluie, les Compagnons de saint Laurent ont dû interrompre hier la représentation du "Jeu de saint Laurent", au stade Molson.

Les billets d'hier soir seront valides pour la représentation de jeudi ou celle de samedi.

"The Courtship of Andy Hardy"

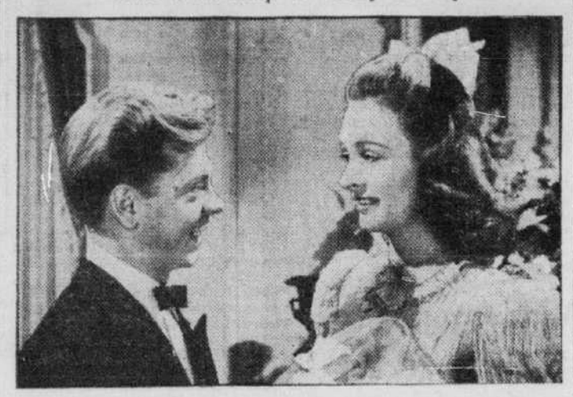

Mickey Rooney et Donna Reed dans une scène du film qui prend l'affiche aujourd'hui aux cinémas United York, Français et Corona.

Horaire des cinémas

CAPITOL: "Juke Girl", 10 h., 1., 4., 7., 10.

LOEW'S: "My Gal Sal", 11 h. 10, 1.45, 4.25, 7., 9.35.

ORPHEUM: "Twin Beds", 10 h. 55, 1.10, 3.25, 5.35, 7.50, 10.

PALACE: "Moontide", 11 h. 20, 1.55, 4.35, 7.15, 9.55.

PRINCESS: "Grand Central Murder" 10 h. 10, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45; "Tarzan's New York Adventure", 11 h. 35, 2.15, 4.55, 7.35, 10.10.

SAINT-DENIS: "4 heures du matin", 12 h., 2.56, 5.32, 8.28; "Port Arthur", 1 h. 13, 4.09, 6.45, 9.41.

STRAND: "Secrets of the Lone Wolf", 12 h. 05, 2.37, 5.09, 7.41, 10.13; "Great Plane Robbery", 1 h. 39, 4.11, 6.43, 9.15.

SNOWDON: "King's Row", 1 h. 20, 4.05, 6.50, 9.40; "Geopolitiks", 3 h. 35, 6.20, 9.05.

Un grand succès au Capitol

Ann Sheridan, la vedette du film "Juke Girl", que la direction du cinéma Capitol gardera à l'affiche une seconde semaine.

Il y a 20 ANS en image

SERVICE EXCLUSIF À LA "PRESSE"

Heures de fermeture chez les regrattiers cet été

L'Association des regrattiers de Montréal a adopté, au cours d'une réunion récente, la fermeture des établissements de regrattiers aux heures suivantes pendant les mois d'été: jours de semaine: 6 heures p.m.; vendredi: 7 heures p.m.; samedi: 9 heures p.m.

Nouvelles ouvrières

Pour remédier à la crise du logement

L'Association des employeurs en construction déploie une grande activité. — Demande et protestation des charpentiers-menuisiers.

A sa dernière séance, l'Association des employeurs en construction a discuté de la pénurie de logements et du manque de main-d'oeuvre dans la construction à Montréal. On a déclaré que le décret du Comité conjoint de la Construction fait perdre de 15% à 20% de la capacité de rendement des ouvriers employés actuellement dans la construction.

"Fêtes légales, mauvaises températures, retards dans la livraison des matériaux, a-t-on souligné, sont des pertes de temps totales, vue la limite d'heures stipulées pour le commencement et la cessation du travail quotidien. Ce décret convenait très bien à l'époque de la crise de chômage mais vu le manque de logements et la nécessité de dégager le plus grand nombre d'ouvriers pour les travaux essentiels de guerre, il n'a plus sa raison d'être. Il serait urgent d'amender cet article pour reprendre le temps perdu et d'augmenter aussi la limite d'heures à la semaine. Par ce fait, les constructeurs de Montréal pourraient produire 30% plus de logements qu'il est possible de le faire actuellement et ceci contribuerait aussi au bien-être de l'employé qui dans certains cas ne travaille que sept mois par année".

Mémoire soumis

L'Association a soumis ces jours-ci, à l'hon. Edgar Rochette, ministre du travail, un mémoire demandant que le décret ne s'applique pas dans les constructions résidentielles nouvelles de moins de $10,000. L'abrogation de cet article serait de nature à favoriser la construction de logements ouvriers nouveaux et à parer à la crise actuelle. L'Association a demandé aussi qu'il soit alloué aux constructeurs plus d'apprentis sans limite d'âge. Le décret stipule que tout apprenti devra être âgé de 23 ans ou moins et que l'employeur n'aura pas droit à plus d'un apprenti par 10 hommes. A cause de l'appel dans l'armée de beaucoup de jeunes gens et les dix années de crise passées sans apprentissage, les corps de métiers de la construction sont aujourd'hui voués au plus grand désastre et des artisans très habiles de 30 ans et plus sont condamnés pour le reste de leur vie à travailler comme journaliers.

L'Association a demandé de plus au ministre d'appliquer à son égard l'article 17 de la loi des conventions collectives, Chap. 163 S.R.Q. 1941, afin d'être reconnue comme partie contractante au nouveau contrat collectif de la construction.

Réponse du ministre du travail

M. Marcel Landry, agent d'affaires de l'Association, nous a annoncé, hier soir, que le ministre du travail a répondu par lettre au mémoire soumis par l'Association et qu'il se ferait un devoir d'étudier les demandes des membres surtout en ce qui a trait à l'apprentissage et à l'article 17 de la convention collective.

M. Landry profite de l'occasion pour inviter les propriétaires, les entrepreneurs, les sous-entrepreneurs et les membres à assister à la réunion des directeurs qui aura lieu, demain soir jeudi, à 6933a, rue Christophe-Colomb. Il sera question d'un projet de construction pour remédier à la crise actuelle du logement.

Protestation et demande des charpentiers-menuisiers

M. Edouard Larose, secrétaire du Conseil de district de la Fraternité des charpentiers-menuisiers, nous a déclaré, hier soir, que le Conseil provincial de la Fraternité, au cours de son congrès annuel qui aura lieu à Québec le 16 juillet prochain, protestera contre la diminution des allocations accordées aux vieillards et mères nécessiteuses dans notre province.

La question de la silicose, maladie qui affecte les potiers et les meuniers fera également l'objet d'une étude sérieuse de la part des délégués.

On demande que cette maladie soit incluse dans la liste des maladies mentionnées dans la loi des accidents du travail.

Cette question sera de plus discutée au cours du congrès de la Fédération provinciale du travail qui aura lieu à Québec, les 17, et 18 et 19 juillet.

Réunion des employés de tavernes, dimanche

Les membres de l'union locale 200 des employés de tavernes sont convoqués d'urgence à la réunion régulière qui aura lieu dimanche prochain le 28, à 1331A est, rue Sainte-Catherine. Outre les questions de règle interne qui y seront discutées, le local procédera à la mise en nomination de ses officiers pour 1942-43. M. Charles Lalonde, secrétaire, présentera un rapport important.

Chez les travailleurs en chaussures, local 249

En vue du fait que l'union locale 249 des travailleurs en chaussures a suspendu ses réunions à cause des fêtes de la S.-Jean-Baptiste et de la Confédération jusqu'au 8 juillet;

L'exécutif a été autorisé à transiger les affaires importantes de l'union. A sa dernière séance tenue récemment, sous la présidence de M. Rosario Hébert, assisté de M. Alex Riendeau, vice-président;

L'exécutif a pris connaissance d'un rapport fort important qui décidera probablement du sort de quelques ouvrières employées dans une fabrique de chaussures de l'union.

M. C. McKercher, agent d'affaires, fit part des entrevues qu'il a eues avec les dites ouvrières et le gérant général de cette firme.

Tous les employés de cette fabrique, en vertu du contrat existant entre la B.B.W. Union et la direction, doivent faire partie de l'union.

M. McKercher affirme que la direction ne s'y oppose aucunement pas. Elle encourage les ouvrières de joindre les rangs de l'union pour leur protection.

M. McKercher souligne que la compagnie en question tient à conserver son contrat avec l'union internationale des travailleurs en chaussures. Par conséquent il est urgent, a-t-il fait remarquer, que les employés sans exception appartiennent à l'union. Tout laisse croire que le litige se réglera à la satisfaction de tous.

Grève illégale

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 24 — L'action des forgerons et des mécaniciens en se mettant en grève dans trois des chantiers maritimes de Vancouver est absolument et définitivement illégale, a déclaré l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du travail. La semaine de sept jours de travail sera maintenue, ajoute le ministre, et à ce sujet il ne faut pas faire d'erreur. Cependant, le ministre est prêt à recevoir la visite des représentants des unions intéressées, lorsqu'ils se rendront à Ottawa pour discuter de la semaine de travail de sept jours.

Chez nos fermières

(Du correspondant de la PRESSE)

Lac Mégantic, 24. — Nos dames fermières ont tenu une nombreuse assemblée ces jours derniers. Elle fut présidée par la présidente du cercle, Mme G. Willie Gagnon, et plus de soixante et dix personnes, dames et jeunes filles, membres du cercle, y assistaient. Entr'autres questions discutées figurait celle de l'organisation d'une journée d'étude qui a eu lieu à Lac Mégantic, le jeudi, 25 juin.

La secrétaire, dès l'ouverture de la séance donna lecture des minutes de la dernière assemblée qui furent unanimement adoptée. Il y eut un intéressant concours de pantoufles dans lequel se classèrent gagnantes: Mme G. Willie Gagnon, premier prix, Mme Jean Trudel, deuxième prix et Mme Alfred Thivierge, troisième prix. Le montant de deux dollars en prix avait été généreusement offert par Mme Aristide Poulin. Les juges du concours étaient: Mme Adélard Thibault, Mme Alfred Paradis et Mme Evariste Arguin.

La discussion se fit ensuite sur différents sujets intéressant le cercle; on a parlé de l'organisation d'un pique-nique; on a même fixé la date à la première semaine de juillet. La date de la grande exposition du cercle des fermières a été fixée au 20 août prochain.

★ COMMENÇANT AUJOURD'HUI AUX CINES UNITED AMUSEMENT ★

PLAZA ST-DENIS
LE PLUS DUR DES DURS A CUIRE DU MONDE INTERLOPE . . . défie, les armes à la main, les coups de la Gestapo!

Aussi au deux théâtres
EDMUND LOWE
VICTOR McLAGLEN
dans "Call Out The Marines".

RIALTO
UNE IDYLLE D'UN COMIQUE ACHEVE . . . Norma est une princesse écervelée.

POURQUOI CETTE JEUNE FILLE ATTIRAIT LA SENSATION . . . !
UN DRAME INTENSE!

MARGARET LOCKWOOD
BARRY K. BARNES
EMLYN WILLIAMS
A 20th CENTURY PRODUCTION

STRAND (Ste-Catherine et Monsfield)
HISTOIRE CAPTIVANTE AU POSSIBLE!

SCENES TERRIFIANTES dans les airs!
JACK HOLT
dans "THE GREAT PLANE ROBBERY"
avec Vicki Lester.

SEVILLE
"THE VANISHING VIRGINIAN" avec Frank Morgan et Kathryn Grayson.
ROBERT YOUNG dans "Joe Smith, American" avec Marsha Hunt.

MONKLAND
SPENCER TRACY et KATHARINE HEPBURN dans "Woman of the Year". "ELLERY QUEEN AND THE MURDER RING" avec Ralph Bellamy et Margaret Lindsay.

YORK

2 excitants films
L'HISTOIRE DE L'HOMME QUI DUPA HITLER!
Une beauté dont le baiser était mortel! La gestapo ennemie au milieu de nous! Emouvantes situations!
NAZI AGENT
CONRAD VEIDT with ANN AYARS

CORONA
ANDY DEVIENT LA PROIE D'UN NOUVEL AMOUR — C'EST A MOURIR DE RIRE

2e grand film "HONOLULU LU" avec LUPE VELEZ, Leo Carrillo et Bruce Bennett.

RIVOLI
BEERY DANS UN DAME SENSATIONNEL DE LA "CAVALERIE BLINDEE" DE L'ONCLE SAM!

AUSSI LA GRANDE SURPRISE DE L'ANNEE!

PAPINEAU
UN AUTRE PROGRAMME DE CHANSONS ET DE DANSE
par les producteurs de "BABES ON BROADWAY"
BORN TO SING
VIRGINIA WEIDLER RAY McDONALD LEO GORCEY "BOBS" DAILARD DOUGLAS McPHAIL
2 BEAUX GRANDS FILMS DU RIRE A FOISON!
Jeffrey LYNN Jane WYMAN
The BODY DISAPPEARS
...and the fun begins

GRANADA
2e Film ANN RUTHERFORD dans "This Time For Keeps",

POUR LUI EN AMOUR C'EST TOUT OU RIEN . . . quand il hait, il devient féroce!
BRIAN DONLEVY
MIRIAM HOPKINS
PRESTON FOSTER
"A Gentleman AFTER DARK"

FRANCAIS
NOUVEAU SUCCES D'HARDY!

Un film tout plein d'idylle et de rire!
The Courtship of ANDY HARDY
Lewis STONE • Mickey ROONEY
Cecilia PARKER • Fay HOLDEN
Ann RUTHERFORD • Sara HADEN
and DONNA REED
UNE HILARIANTE COMEDIE!

REGENT
BETTY GRABLE et VICTOR MATURE dans "Song of the Islands" en COULEURS. "KID GLOVE KILLER" avec Van Heflin, Marsha Hunt et Lee Bowman.

BELMONT
BARBARA STANWICK et GARY COOPER dans "Ball of Fire". "VALLEY OF THE SUN" avec Lucille Ball et James Craig.

WESTMOUNT
NORMA SHEARER et MELVYN DOUGLAS dans "We Were Dancing". WALLACE BEERY dans "The Bugle Sounds" avec George Bancroft.

ARMAND VINCENT présente LILY PONS
ANDRE KOSTELANETZ
Chef d'orchestre invité et un Orchestre Symphonique
FORUM
MARDI SOIR 7 JUILLET
Billets et réserve de places aux quartiers généraux et au Forum.
HA. 5219 WI. 6131
Entrée: 60c, $1.00, $1.25, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $4.00.
Toutes taxes comprises

EN VERITE, ON EN PARLE DANS TOUTE LA VILLE.
Henri Therrien et une revue tout étoiles
à l'Esquire
DINER 1.50
1224, rue STANLEY — LA. 6700

ST. DENIS
Danielle DARRIEUX PORT ARTHUR
CHARLES VANEL
Lucien BAROUX et ANDRE LEFAUR font LA BOMBE JUTOU A 4 HEURES du MATIN
208—4 E

ARCADE
Victor Francen, Annabella, "Veille d'armes". — Roger Tréville, "Jaque et Jacotte". — Gina Manes, "La mystérieuse Lady".
210—3 E

NATIONAL
Gladys Swarthout "Champagne Valse". — Jean Murat, Viviane Romance dans "L'Homme à abattre".
210—3 E

GAYETY
ST-CATHERINE — ST-URBAIN STS.
A l'affiche
à 2.30 — 8.30 p.m.
C'est extraordinaire! Vertigineux!
BOB FERGUSON ET SES 20th CENTURY MAIDS

Le troisième est de trop . . .!
George BRENT • Joan BENNETT
TWIN BEDS
with MISCHA AUER
Extra! FERRY PILOTS
à l'affiche
ORPHEUM

ORLÉANS
AUJOURD'HUI A SAMEDI
DONALD WOODS dans "I WAS A PRISONER OF DEVIL ISLAND". EDITH FELLOWES dans "NOBODY'S CHILDREN".

LORD NELSON
AUJOURD'HUI A SAMEDI
BETTY GRABLE et VICTOR MATURE dans "I WAKE UP SCREAMING". PRISCILLA LANE dans "BLUES IN THE NIGHT".

Le Joli PARC BELMONT
Aujourd'hui — célébrez la SAINT-JEAN-BAPTISTE
MAINTENANT 5 p.m. et 11 p.m.
"SKY BALLET" DE HOLLYWOOD
Danse au Son de la Musique de STAN WOOD
TOUTE CETTE SEMAINE
THRIFT-STOP Shop
Semaine des Enfants
Procurez-vous vos billets d'hôtes chez votre épicier.

SUPERIOR THEATRES
AUJOURD'HUI
Kent — EL. 2271 — Air climatisé. Semaine anniversaire de gala! "49th PARALLEL" avec Laurence Olivier et Leslie Howard. Aussi "MEXICAN SPITFIRE'S BABY" avec Leon Erroll.
Villeray — DU. 5577 — "CONFIRM OR DENY" avec Don Ameche, Joan Bennett. Aussi "REMEMBER THE DAY", Claudette Colbert, John Payne.
Electra — CH. 9177 — "LA CHARRETTE FANTOME" et "ANNE-MARIE".
Midway — PL. 7623 — 4 succès! Boris Karloff, "BEFORE I HANG". "FLYING CADETS", "LAW COMES TO TEXAS". Vaudeville, Swifty et sa troupe.
Beaubien — CA. 7460 — "LES YEUX NOIRS", "LE BARBIER DE SEVILLE". Actualités et courts métrages.
Perron — FI. 2333—3 grands films! Lyle Talbot, "TORTURE SHIP", "MR. CELEBRITY", "LAW OF THE RANGE". Aussi série.

Théâtre NEWSREEL
autrefois "CINEMA DE MARIE"
OUVERT TOUS LES JOURS A 9 A.M. (mardi au jeudi)
Un Spectacle d'une Heure
Grand Défilé de la Victoire... 500,000 Marcheurs... Des Millions de Spectateurs au plus grand déploiement militaire.
La retraite de Burma
Le coulage du "Lexington" des E.U.
Nouvelles du monde entier
Science populaire — Sports
Entrée en tout temps 25 plus taxes

— 2 derniers jours —
John Payne
Maureen O'Hara
"To The Shores of Tripoli"
— Autre film —
"On The Sunny Side"
Ce soir
VAUDEVILLE
5 excellents numéros 5
IMPERIAL Matinées 25c Mat. 30c Soirs 30c 40c

LAVAL DERNIER JOUR
"HELLZAPOPPIN", Olsen et Johnson, Martha Raye. "MEET BOSTON BLACKIE", Chester Morris, Rochelle Hudson. (ACTUALITES FOX). Comm. demain: "PLAYMATES", Kay Kyser, John Barrymore. "SAN ANTONIO ROSE", Jane Frazee, Lon Chaney, Jr. (THE MARCH OF TIME).

REX AUJOURD'HUI
"JOHNNY EAGER"
"SUN VALLEY SERENADE"
COMMENÇANT DEMAIN
"SING ANOTHER CHORUS" — "HENRY ALDRIDGE FOR PRESIDENT" et "FORTUNE SHIP"

STELLA AUJOURD'HUI
"TRADITION DE MINUIT"
"FRANÇOIS 1er"
COMMENÇANT DEMAIN
"SMILING GHOST" — "COWBOY AND A BLONDE" et "SCOTLAND YARD".

AMHERST
ELLERY QUEEN'S PENTHOUSE MYSTERY
avec Ralph Bellamy
AMONG THE LIVING
avec Susan Hayward
Autre grand film:
MR. BUG GOES TO TOWN
en couleurs
Vaisselle Peach Blossom

aux THEATRES CONFEDERATION
CHATEAU AUJOURD'HUI
PIERRE RICHARD-WILLM et VERA KORÈNE dans "Au Service du Tzar"
AVEC 5 AUTRES VEDETTES
Le sensationnel ténor JAN KIEPURA dans son triomphe "LA CHANSON D'UNE NUIT"

DOMINION AUJOURD'HUI
HARRY BAUR
ALICE FIELD et PIERRE BLANCHAR
Cette vieille canaille
— autre film —
Jean MURAT Charles VANEL dans TROIKA SUR LA PISTE BLANCHE avec JANY HOLT

CARTIER AUJOURD'HUI
DANIELLE DARRIEUX dans ABUS DE CONFIANCE
CHARLES VANEL
AUSSI
ANDRÉ BRUGE
dans "LA FILLE de MADAME ANGOT"

OUTREMONT AUJOURD'HUI
Le plus beau film de l'année
"HOW GREEN WAS MY VALLEY"
avec WALTER PIDGEON — MAUREEN O'HARA aussi "SULLIVAN'S TRAVELS" avec JOEL McCREA — VERONICA LAKE — autres.

EMPRESS GARDE A L'AFFICHE
Carole LOMBARD
Jack BENNY
TO BE or NOT TO BE
Aussi WILLIAM LUNDIGAN et SHIRLEY ROSS dans "SAILORS ON LEAVE".

SAVOY VERDUN air climatisé
ANN SHERIDAN
ROBERT CUMMINGS
dans KINGS ROW
THE TOWN THEY TALK OF IN WHISPERS
Aussi "WHAT'S COOKING" avec THE ANDREWS SISTERS

MAISONNEUVE AUJOURD'HUI
ORANE DEMAZIS LOUIS JOUVET BACCIOLY dans LE FEU de PAILLE
JEAN FULLER
Aussi MARCELLE CHANTAL — FERNAND GRAVEY dans "ANTONIA ROMANCE HONGROISE".

Autre brèche sur le front de Sébastopol

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

flotte soviétique de la Mer Noire, même sans Sébastopol comme base, peut briser toute tentative d'invasion du Caucase, soit par mer, soit par air.

Ces observateurs ne croient pas qu'Hitler pourra atteindre son principal objectif cette saison, soit d'encercler le Moyen-Orient par le moyen d'un vaste mouvement de pince.

On calcule que l'an dernier les Allemands ont perdu trois hommes pour chaque mille d'avance en Russie. Cette année les gains allemands sur le front de Kharkov seulement ont été en moyenne de 30 hommes par mille).

Des guérilleros opérant sur le front de Bryansk ont tué 2,000 Allemands en ces dix derniers jours.

Les renforts permettent à la garnison de Sebastopol de tenir

Moscou, 24. (B.U.P.) — Hier, après l'évacuation partielle de la population civile de Sébastopol, les défenseurs de la place, dont l'infériorité numérique persiste en dépit des renforts reçus, ont repoussé d'énergiques assauts des Allemands. Mais sur le front de Kharkov de continuelles attaques ont forcé l'armée russe à se replier sur de nouvelles positions, mandent aujourd'hui les dépêches russes.

C'est là que l'armée du feld-maréchal Fédor de Bock s'est regroupée en mettant de l'avant de nouveaux corps d'armes motorisés et d'infanterie, pour reprendre l'offensive. Les armées russe et allemande se sont âprement disputé nombre de points, sans changement considérable de l'aspect général du front.

Contre-attaque russe près de Kharkov

D'intenses bombardements aériens ont été suivis d'assauts de chars et d'infanterie, repoussés par l'artillerie russe. En un point, après un jour de bataille, les Allemands ont réussi à refouler un peu un corps russe. Celui-ci a rectifié son front, puis a contre-attaqué et enrayé l'avance de l'ennemi. La bataille resterait en cours.

Entretien de M. Molotov et du général de Gaulle

Londres, 24. (P. C. câble) — Radio-Moscou mandait hier soir que M. Vyatcheslav Molotov, commissaire aux Affaires étrangères de l'Union Soviétique, a eu un entretien avec le général Charles de Gaulle, chef du Comité national français, lors de sa récente mission à Londres. Le général de Gaulle a insisté sur l'importance de l'union entre la Russie et la France en vue de la victoire et de la paix durable.

Shcherbakov reçoit les journalistes

Moscou, 24. (B.U.P.) — Alexandre Shcherbakov, président du bureau soviétique d'informations, a déjeuné hier avec les journalistes américains et britanniques, et il a porté la santé du président Roosevelt, du premier ministre Churchill et de Josef Staline.

Shcherbakov est membre du "Politbureau" soviétique et c'est le premier membre de ce conseil gouvernemental à accepter une invitation des journalistes étrangers.

La défaite de Libye reprochée au cabinet

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

que seule une réorganisation complète du gouvernement selon les mérites d'un chacun, et non selon les réclamations des partis, peut restaurer la confiance du public dans la direction de l'effort de guerre et réclame donc que cette réorganisation se fasse sur-le-champ."

Caucus des députés travaillistes

La situation politique a pris une tournure telle que tous les députés travaillistes ont tenu ce matin un caucus secret.

Le premier ministre suppléant M. Clement Attlee a tenu à revenir sur ses explications d'hier pour dire que tous les faits se rapportant à la défaite de Libye ne sont pas encore connus.

Le débat doit se continuer demain.

Un mot de M. Lyttleton

Londres, 24 (P.C.)—Oliver Lyttleton, ministre d'Etat en charge de la production, a déclaré à la Chambre des Communes aujourd'hui que désormais les troupes américaines et britanniques combattant sur un même front auront également accès aux provisionnements venant des Etats-Unis.

Ce qui attend M. Churchill

Londres, 24 (P.C.) — A son retour de Washington le premier ministre Churchill devra se résigner à écouter les critiques les plus amères de sa carrière mais les journaux prédisent qu'il sortira haut la main de cette tourmente à moins que d'autres revers ne viennent s'ajouter à ceux du passé.

Le **Yorkshire Post** prétend que l'agitation qui s'est produite hier aux Communes est plus sérieuse que celle qui a suivi la chute de Singapour.

Le **Mirror** prend une attitude exactement identique.

"Le gouvernement, écrit le **Daily Mail**, doit envisager une sérieuse révolte politique avec toute ses possibilités."

Le **Times** prévoit que la motion de censure n'entraînera la défection que de 25 à 50 députés.

Le **Daily Express** de Lord Beaverbrook abonde dans le même sens.

"L'attaque des rebelles ne peut pas réussir", écrit le **Star**, en qualifiant la motion de cadeau gratuit au docteur Goebbels.

Tout laisse prévoir que le premier ministre présentera lui-même une motion de confiance devant la chambre.

Churchill est averti

Londres, 24, (B.U.P.) — Le premier ministre britannique Winston Churchill a été averti, par le téléphone transatlantique, du sentiment de colère qui gronde à la Chambre des communes au sujet de la défaite en Libye. On lui a aussi fait savoir qu'il y a danger d'une sérieuse révolte politique. Voilà ce qui se rapporte aujourd'hui dans les couloirs des Communes.

Wilson Broadbent, le correspondant politique bien renseigné du "Daily Mail", dit que l'on a mis Churchill au courant de tous les détails secrets se rapportant à une motion de "non confiance" dans la direction militaire de la guerre, et concernant la possibilité d'une rebellion de certains de ses propres partisans contre le gouvernement tel que constitué actuellement.

Une motion de non-confiance

Sir John Wardlaw-Milne, conservateur, un des principaux députés qui ont critiqué le gouvernement à la Chambre des communes, hier, quand le premier ministre suppléant Clement Attlee a pris sa défense, s'est chargé d'obtenir les signatures pour une motion de "non-confiance". On croit qu'il pourrait en réunir peut-être une cinquantaine.

La motion dit que "Cette Chambre, tout en rendant hommage à l'héroïsme et à l'endurance des forces armées de la Couronne, déclare qu'elle n'a pas confiance dans la direction centrale de la stratégie générale de la guerre".

Cette motion ne serait pas présentée avant le retour du premier ministre. Elle serait soumise lors d'un débat plénier de deux jours.

Le but direct des attaques

Comme ministre de la défense, M. Churchill se verra directement le but des attaques cette fois, alors que, dans les débats précédents sur des défaites britanniques, d'autres membres du cabinet en ont été les objets.

Leslie Hore-Belisha, national libéral, ancien secrétaire pour la guerre, a été l'un des premiers signataires de la motion de "non confiance". Une vingtaine d'autres députés, en grande partie des travaillistes, ont aussi signé.

Les stratégistes politiques ont suggéré que le gouvernement lui-même pourrait bien déposer une motion directe de confiance. Elle aurait la priorité sur toute motion hostile. Enfin, une motion apparemment destinée à adoucir toute attaque contre Churchill a été présentée à l'ouverture de la session d'aujourd'hui.

Une motion conciliante

Le député conservateur Ian-C. Hannah a proposé que l'on prenne en considération, lors du débat sur la Libye, la motion suivante: "Que cette Chambre, reconnaissant l'héroïsme des troupes de toutes les parties de l'Empire, désire l'assurance catégorique que les hommes qui possèdent les meilleures connaissances militaires et la plus grande expérience dans le pays sont employés dans tous les cas pour la stratégie de la guerre".

On dit, dans les milieux politiques, que le premier ministre devra parler d'une manière convaincante pour ramener la Chambre des communes au calme.

Bien que des gens aient comparé la situation actuelle à celle qui surgit après le fiasco en Norvège, alors que le gouvernement de feu Neville Chamberlain fut renversé, un informateur a fait remarquer qu'il y a une différence fondamentale. C'est qu'il n'y a pas d'autre "Churchill" aujourd'hui pour prendre la place du premier ministre.

Les critiques les plus violents constatent eux-mêmes qu'il est difficile de suggérer quelqu'un qui pourrait remplacer le premier ministre actuel.

Mais tout peut changer

Une autre percée allemande dans le nord de l'Afrique ou, tout au contraire, un développement solide donnant de l'espoir, peut-être même un résultat heureux des conférences de Washington pourraient rendre la situation tout à fait différente.

Le plus grand appui pour le gouvernement serait peut-être une assurance réelle, et non pas de vagues insinuations, de l'établissement d'un second front.

Quoi qu'il en soit, le débat aux Communes va porter sur les présentes insuffisances, s'il y en a, dans la grande stratégie, sur les insuffisances dans la tactique des tanks, dans la quantité et la qualité des tanks.

Certains milieux ont exprimé des doutes sur la qualité des tanks pendant quelque temps.

Des membres de la Chambre des communes vont aussi demander pourquoi tant d'optimisme au début de tant de campagnes a-t-il fait place à d'amères désappointements.

Mais, surtout, les membres de la Chambre des communes veulent des généraux qui gagnent des victoires.

Il ne faut pas qu'ils passent

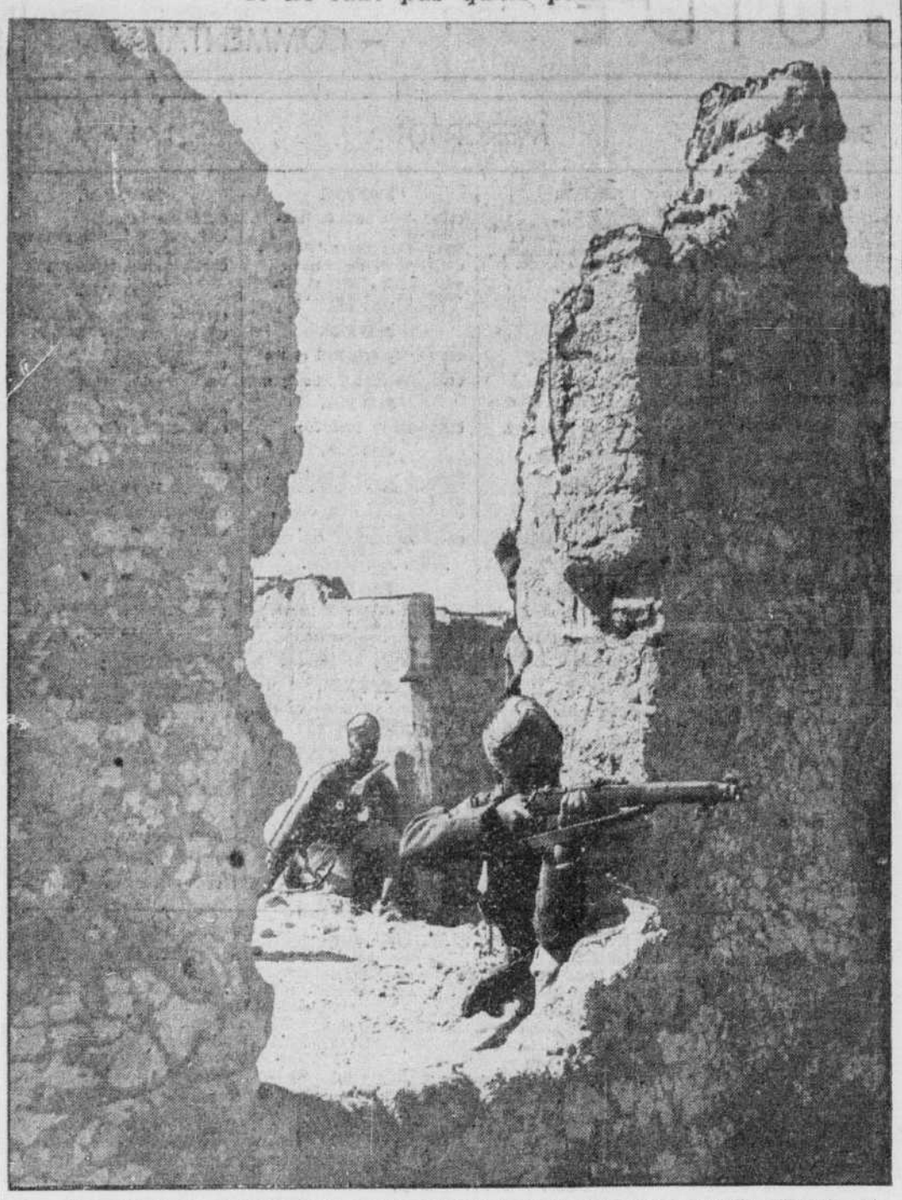

Les soldats britanniques sont retranchés sur une puissante ligne de défense à la frontière d'Egypte qui présente une position stratégique naturelle de grande valeur. On peut voir dans cette vignette deux soldats cachés entre des murailles à la passe d'Halpha ya. Les forces de l'Axe se rapprochent de la frontière afin d'exploiter immédiatement leurs succès en Libye mais les défenseurs de l'Egypte les attendent de pied ferme.

L'ennemi s'avance vers la frontière

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

colonne de tanks britanniques en marche.

Cette artillerie est l'avant-garde des forces du maréchal Erwin Rommel qui s'avancent rapidement de Tobrouk vers l'est.

Une observation aérienne a montré qu'une "très puissante" force axiste est en marche au-delà de Cambut, sur la route de Tripolitaine menant à Cupuzzo et au défilé Halfaya. Cette force est composée de chars d'assaut, de canons à traction automobile, de pièces d'artillerie lourde et légère anti-avions et d'infanterie.

N'accordant pas de repos à ses troupes après leur victoire en Libye, Rommel les conduit vers ce qu'il espère être un plus riche butin.

L'attaque contre Tobrouk n'aura apparemment été qu'une manoeuvre en miniature auprès de l'assaut qu'on peut attendre en Egypte. La proximité de Tobrouk à l'Egypte a sans doute encouragé le commandant du corps africain (nom de l'armée allemande Rommel) à croire qu'il a fait perdre leur équilibre aux Britanniques et que, si ses troupes peuvent maintenir leur allure, de plus grandes victoires seront remportées.

Les Américains participent au bombardement de Bengazi

Le Caire, 24. (B.U.P.) — Des bombardiers quadrimoteurs de l'armée américaine ont participé au raid de l'aviation britannique sur Bengazi. C'est leur première intervention en terre africaine. D'autre part une puissante armée ennemie se porte sur la frontière égyptienne.

L'intervention de bombardiers B-24 dits Liberator s'est produite dimanche soir. Les quais et les voies ferrées de Bengazi ont été atteints; de nombreux incendies se sont allumés.

Les reconnaissances britanniques mandent que, depuis 24 heures le corps du feld-maréchal Rommel, sorti de Tobrouk, suit le chemin de la côte et a dépassé Gambut, à 40 milles de la frontière d'Egypte. On craint qu'il ne tente de tourner par le sud la chaine de forts britanniques de Solloum à Sidi-Omar, longue de 23 milles, et de prendre à revers l'armée britannique, avec l'appui possible de l'armée de parachutistes du lieutenant-général Kurt Student, basée en Crète.

Nouveaux aérodromes américains menacés

On croit que si l'ennemi pousse l'attaque de la frontière égyptienne, l'aviation américaine, commandée par le colonel H.-A. Halverson, de l'Iowa, aidera de tous ses moyens. Les aérodromes qu'elle vient d'aménager dans le désert seront en jeu. On croit que le groupe américain se compose exclusivement de bombardiers Consolidated B-24. Ces appareils ont servi contre la flotte italienne il y a une semaine, et aussi en Mer Noire; 4 ont été forcés d'atterrir en Turquie.

Comment les chars ennemis ont pénétré au coeur de Tobrouk

Alexandrie, 24. — (B.U.P.) — Des marins arrivés hier apprennent que des navires marchands ont ramené la plupart des gens de la marine de guerre évacués de Tobrouk. Ils les ont embarqués sous le feu nourri des chars d'assaut ennemis, arrivés au port de l'est tandis que le gros de l'armée britannique tenait encore à l'ouest de la ville.

Un jeune officier de marine raconte que vers 5 h. samedi soir, alors qu'il était évident que l'ennemi avait percé les défenses de la place à l'est, les marins ont reçu l'ordre de prendre leurs dispositions.

Liaison rompue entre l'armée et les marins du port

"L'armée gardait des fortifications assez éloignées de la ville. Nous étions surtout des gens de la flotte. J'ignore ce qui est arrivée à l'armée, mais nous sommes restés autour du port 2 heures après la trouée, attendant l'ordre de démarrer. Lorsque nous sommes enfin partis, les groupes blindés de l'ennemi encerclaient le port et tiraient sur nous de toutes leurs pièces."

Les troupes de démolition ont travaillé jusqu'à la fin à démolir des quais et des réservoirs d'essence, en dépit des tirs des chars, de l'artillerie et de l'aviation adverses. L'officier-aviateur Harry Hain, échappé de Tobrouk, apprend que l'avance de l'ennemi a été tellement rapide qu'il a fallu faire sauter une quantité d'avions.

La résistance des Sud-Africains à Tobrouk

Londres, 24. (P.C.) — La British Broadcasting Corporation citait hier le témoignage d'un soldat sud-africain échappé de Tobrouk. D'après lui, l'assaut des chars et de l'infanterie a été précédé de raids de bombardiers - plongeurs. "Lorsque les armées de l'Axe ont eu percé les défenses, elles se sont immédiatement dirigées vers le port". Les Sud-Africains se sont repliés d'abord sur un remblai qu'ils ont défendu corps à corps une heure durant. Le lendemain matin le bombardement de l'artillerie et des bombardiers-plongeurs les a forcés à capituler.

Aucun Polonais n'était à Tobrouk

Londres, 24. (P.C.) — Des informateurs polonais apprennent qu'aucun des leurs n'était à Tobrouk lors de la chute de cette place. Le contingent polonais en a été retiré en avril et envoyé au Moyen-Orient rejoindre 60,000 Polonais libérés des camps d'internement de Russie pour combattre l'Allemagne.

Un sacrifice héroique

Avec les forces britanniques près de la frontière égyptienne, 24. (P.A.) —Des soldats et marins britanniques qui se sont échappés de Tobrouk à bord du balayeur de mines sud-africain "Parktown" disent que deux héros anonymes ont privé les Allemands de stocks importants en se faisant sauter avec les docks.

De la rade de Tobrouk, ils ont vu ces deux hommes à l'extrémité des quais chargés de munitions et de pétrole. Ensemble, ils ont détoné cinq tonnes d'explosifs placés sous les jetées.

"Il y eut une lueur aveuglante, la plus grande détonation que j'aie jamais entendue et tout vola en miettes dans le port y compris ces deux hommes," rapporte un soldat.

Noces d'or

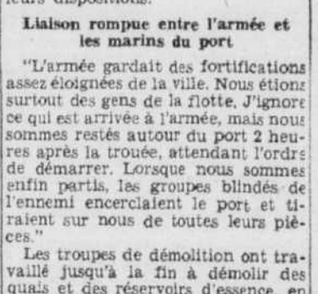

M. et Mme ULRIC BLAIN, qui ont été récemment les héros d'une fête intime organisée par leurs enfants à l'occasion de leurs noces d'or de mariage.

Le cap. De La Plante à l'hôpital de Stratford

Woodstock, Ont., 24 (P.C.) — Le capitaine Victor De La Plante, de Montréal, en charge du personnel français de l'"Advance Driving and Maintenance School" durant l'année passée est à l'hôpital de Stratford, Ont. Il souffre de blessures à la colonne vertébrale et à la tête reçues dans un accident.

FAITES UN VOYAGE EN BATEAU!

CROISIÈRE RICHELIEU
(6 JOURS)

PREMIER DÉPART
LE 29 JUIN

Laissez-vous tenter et retenez vos billets immédiatement pour la première croisière Richelieu de la saison. Prenez le bateau à Montréal. Naviguez le long du magnifique St-Laurent; voguez sur les eaux profondes du Saguenay, la rivière aux paysages de rêve. Voyez se dresser devant vous les masses sombres des caps Trinité et Eternité. Visitez Chicoutimi, Tadoussac, la Malbaie, Québec. Le navire est partout votre hôtel. 6 jours que vous ne pourrez jamais oublier!

Départs de Montréal tous les lundis matins. Les cabines donnent sur l'extérieur, ont eau chaude et eau froide. Tout compris:.. $67.50 ET PLUS
(taxe sur le revenu en plus)

Pour renseignements, imprimés, billets, s'adresser à toute agence de voyage ou à:

CANADA STEAMSHIP LINES CSL
715, square Victoria, Montréal
Téléphone: LAncaster 0231
Hôtel Mont-Royal HArbour 6363 — Hôtel Windsor PLateau 7443
Hôtel Queen MArquette 8536 — Hôtel Ford PLateau 5111

A l'Ecole supérieure Richard de Verdun

Les élèves finissants de cette année: 1—Gaston Caron, 2—Laurent, 7—Robert Fontaine, 8—Raymond Pilon, 9—rice Mercier, 5—René Vleminckx, 6—Gilles Saintues Tremblay, 12—Marcel Lafrenaye, 13—Jean-Paul André Jean, 10—Jean-Jacques Barrière, 11—Jacq Michel, 16—Georges-Etienne Vincent, 17—Roch Du-Laplante, 14—Jean-Victor Montreuil, 15—Lionel tels, rue Sainte-Catherine, angle Saint-Hubert.) buc, 18—Gérard Gosselin.—(Photos Studio Desau2—Robert Cadieux, 3—Jean-Paul Lachapelle, 4—Mau-

CANADA
Visé par la Censure.

Ce visa signifie qu'il nous est permis de dire que l'industrie textile du coton au Canada dépasse aujourd'hui de 11 fois les records établis dans sa production de guerre de 1914-18.

L'industrie livre environ 215,000,000 de verges par année de tissus pour aéroplanes, cartouchières, tissus anti-gaz, filets de camouflage, bâches à canons, sangles à parachutes, sacs à poudre, tissus pour uniformes, bandoulières et autres fournitures essentielles.

La Dominion Textile est fière de participer à tout ceci. Nous désirons aussi mentionner que les employés de nos établissements gagnent 28% de plus par heure qu'en 1939, et nous déboursons 5.4 fois plus en impôts que le montant total versé en dividendes à nos quelques milliers d'actionnaires.

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED
MONTRÉAL • • • • • CANADA

CHEZ MAURICE
NOUVELLE DIRECTION
1244 ST. CATHERINE ST. WEST MA. 4114
Suivez la foule au plus populaire cabaret à Montréal!
• VENDREDI •
Étoile de comédie musicale du Broadway
HAL LE ROY
LEE • ILOMAY
SIMS and BAILEY
"Musique que vous n'oublierez jamais"
Gardés une 3e semaine
Collette & Barry
ET LEUR PETIT SPECTACLE
HARRY GELFAND et son ORCHESTRE avec SONNY RAYE
CE SOIR — JEUDI SOIR
MITZI GREEN
GEORGE BEATTY

– ACTUALITÉS – PROGRAMMES ~ RADIO-GUIDE ~ – POTINS – COMMENTAIRES

730 kilocycles CKAC 411 mètres

MERCREDI

Après-midi

4:00—Les événements sociaux.
4:15—Chansonnettes et CKAC ce soir.
4:25—Nouvelles.

4:30—C'est la vie.

Tante Jeanne qui souffre beaucoup, garde pour elle le triste secret d'un passé douloureux. Et elle se confiait. Si elle décidait de se faire aider pour défendre le peu de bonheur qui lui reste à vivre. Si elle suivait l'exemple de Ginette et de Lili qui ont elles aussi leurs petits problèmes. Peut-être Tante Jeanne se décidera-t-elle à faire ce qu'elle conseille aux autres?

4:45—Tante Lucie.
5:00—Grande Soeur.
5:15—Pierre et Pierrette.
5:30—Rue Principale.

5:45—Madeleine et Pierre.

Les jeunes qui écoutent tous les jours les aventures de Madeleine et Pierre sont sans doute familiers avec les principaux interprètes du programme tels que Madeleine, Pierre, Ti-Coune ou Georges, mais pour ceux qui ne connaîtraient pas les autres, nous donnons ici une brève liste de personnages réguliers de l'émission. C'est par exemple Marjolaine Hébert qui joue le rôle de Marguerite, Michelle Thibault qui incarne celui de Suzette et Jean-Louis Caron qui se cache sous le pseudo de Roger Bellehumeur. Pierre Thibault joue le rôle de Paul, et Rolland d'Amour celui de l'oncle Jean.

Soirée

6:00—Vie de famille.
6:15—Intermède musical
6:30—Opérette pour tous.
6:35—Pianologue.
6:40—La pièce du jour.
6:45—Les nouvelles de chez nous.
7:00—Le soldat Bidoche.

7:15—Le Don Juan de la chanson

Les chansons du Don Juan sont maintenant interrompues pour quelques minutes à chaque programme dans le but de permettre à Jean Lalonde vous présenter un citoyen de Montréal, choisi dans n'importe quelle branche de l'industrie ou du commerce. Ces entrevues ont suscité les plus élogieux commentaires de la part des radiophiles, et l'on se plaît à entendre Jean converser quelques minutes avec ses invités spéciaux.

7:30—Nazaire et Barnabé.

7:45—"Lionel Parent chante".

Les nombreux admirateurs de notre populaire interprète de la chanson française Lionel Parent ne voudront pas manquer d'écouter ce soir, à 7 h. 45 à CKAC, le programme spécial que celui-ci a préparé à l'occasion de la St-Jean-Baptiste. M. Parent et son accompagnateur M. Louis Bédard nous offriront en effet de vieilles mélodies canadiennes parmi les plus aimées et les plus connues. Pour ouvrir son programme, M. Parent nous chantera "Vive la Canadienne" accompagné au piano par M. Louis Bédard. Celui-ci se fera ensuite entendre en solo à l'orgue dans les deux chansons de folklore "O Canada mon pays, mes amours" et "Au Carillon". M. Parent nous reviendra finalement dans "Envoyons d'l'avant nos gens" et "C'est l'aviron qui nous mène". Ne manquez donc pas d'être aux écoutes ce soir au programme "Lionel Parent chante".

8:00—Fête de la Saint-Jean-Baptiste.

8:30—La course au trésor.

Vous vous amuserez encore pendant trente minutes sans arrêter en écoutant l'intéressante émission de la "Course au trésor". Pour remplacer Yves Bourassa, qui doit quitter Montréal sous peu, c'est Roy Malouin qui verra à recevoir l'appel téléphonique pour la question du grand prix. Les autres artistes habituels du programme seront tous au poste ce qui veut dire que Marcel Baulu posera les questions, et Alain Gravel s'occupera de l'annonce commerciale.

9:00—Le capitaine Bravo.

Nellie Ramstead travaille pour le compte de Lurmann et cela ne fait plus de doute maintenant. Bravo a échappé maintes fois aux mille et une embuches que son ennemi juré a placées sur son chemin, mais réussira-t-il à se débarrasser du chef des espions qui est maintenant rendu avec lui en Angleterre? Voilà la question qui aura sa réponse à chacun des prochains épisodes de ce populaire roman radiophonique. Les aventures de Bravo captivent jeunes et vieux tous les mercredis soir à neuf heures et c'est vraiment dommage quand l'annonceur vient nous dire qu'il faut attendre à la semaine prochaine pour la suite du récit.

9:30—Le ralliement du rire.

C'est toute une "histoire" que ce programme, vous diraient les experts du "Ralliement du rire", s'ils avaient à définir l'émission, car ils n'arrêtent pas une seule minute de conter les farces les plus amusantes soumises par les auditeurs. Chaque fois qu'Ovila Légaré raconte l'histoire d'un concurrent, les experts doivent aller puiser dans leur propre répertoire pour tenter de "battre" l'histoire de l'envoyeur. Venez concourir à votre tour tout en vous amusant et en amusant les autres surtout, et vous serez peut-être l'heureux possesseur d'une somme d'argent rondelette à la fin de l'émission, si votre histoire a fait rire davantage les auditeurs qui se trouvent dans le studio à ce moment-là.

10:00—Great Moments in Music.

Le programme de ce soir de "Great Moments in Music" nous apporte les plus jolies mélodies de l'Opérette de Victor Herbert "Mlle Modiste". Vous passerez une demi-heure très agréable avec les musiciens de George Sebastian, les solistes habituels Jan Peerce, Jean Tennyson et Robert Weede. Le programme comprend un solo par chacun des chanteurs, et un duo avec Mlle Tennyson et Peerce. Ceux qui écoutent régulièrement cette émission ne seront pas désappointés ce soir car il y aura de la musique pour tous les goûts.

Le programme débute avec l'Ouverture par l'orchestre et le choeur mixte. Puis Jan Peerce s'amène au micro pour nous chanter "The Time, the Place, and the Girl"; Jean Tennyson chante à son tour "If I Were On The Stage" et elle est suivie de Robert Weede interprétant "I Want What I Want When I Want It". Avec l'aide du choeur mixte, Mlle Tennyson chante ensuite "The Mascot of the Troop" puis Jan Peerce revient avec la chanson "The Nightingale" et le programme se termine avec une grande finale par toute la troupe.

La S.-J.-Baptiste au poste CKAC

Dans le but de célébrer la fête nationale des Canadiens français, le poste CKAC présente ce soir de 8 h. à 8 h. 30 une émision toute spéciale à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste, "La cavalcade de la Saint-Jean Baptiste".

Le programme verra plusieurs vedettes de la radio locale interpréter plus d'une vingtaine de rôles de personnages célèbres de l'histoire du Canada. Parmi les artistes qu'on entendra mentionnons René Coutlée, Arthur Lefebvre, Noël De Tilly, Jacques Boisjoli, Philippe Robert, Victor Pagé, Raymond Guilbault, Jean Bart, Adrien Lachance, Fernand Robidoux, Marc Thibault, Denis Drouin, Roger Guimond, Noël Croteau et plusieurs autres.

10:30—Le programme de Jack Forbes.

10:45—Le journal parlé.

Pour ceux qui n'auraient pas été à l'écoute au début de la soirée, le poste CKAC présente tous les soirs de la semaine à 10 h. 45 son bulletin d'information du "Journal parlé" qui est transmis aux radiophiles par Louis-René Beaudoin. On vous donne d'abord les nouvelles-éclair de dernière heure, et on passe en revue les nouvelles les plus importantes de la journée, dans le monde international ou local. De cette façon tous les fronts sont compris dans l'émission de nouvelles du "Journal parlé".

11:00—Bonsoir les sportifs.

Le populaire commentateur sportif Zotique Lespérance vous revient tous les soirs de la semaine pour vous donner les dernières nouvelles sportives de la journée. Tous les domaines du sport sont couverts avec l'émission du reporter du soir. Le baseball, le tennis, le golf, la nage et les autres sports d'été sont passés en revue et s'il y a d'autres bulletins susceptibles d'intéresser davantage la gent sportive, vous pouvez être sûr que Zotique Lespérance n'oubliera pas de vous les apporter.

11:15—Frankie Masters et son orchestre (CBS).
11:30—Johnny Long et son orchestre (CBS).
12:00—Nouvelles.
12:05—L'heure. — Fin des émissions.

JEUDI

Avant-midi

7:00—Ouverture.
7:20—Bulletin d'informations.
7:25—Le quart d'heure de l'Oratoire.

7:40—Pot-pourri matinal.

Bien que présenté aux premières heures de l'avant-midi, le "Pot-pourri matinal" de CKAC offre à toutes celles qui doivent se lever plus tôt, quelques minutes d'agrément musical pendant le "petit déjeuner". Les pièces les plus en demande sont interprétées par vos artistes favoris et les orchestres de danse bien connus des radiophiles sont au programme tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. Cette émission passe sur les ondes de CKAC à sept heures et quarante minutes et vous procure quinze minutes complètes de bonne musique.

7:55—Bulletin d'information.
8:00—Disques pour tous.

8:30—Résumé des événements sportifs.

Les amateurs de sport attendent le "Résumé des événements sportifs" de Paul Gélinas avant de prendre le chemin de l'ouvrage. Ils apprendront ainsi ce que le Montréal, leur club favori, a fait dans sa partie d'hier contre Buffalo. Les détails principaux de cette joute sont donnés par le chroniqueur matinal de CKAC de même que tous les autres résultats de joutes qui peuvent intéresser les sportifs. Le baseball n'est pas le seul sport qui fait le sujet de la chronique quotidienne, car Paul Gélinas vous parle aussi de golf, de natation, de tennis de courses, de boxe, de lutte et des autres sports en vogue.

8:35—Mélodies.
9:00—Nouvelles.
9:15—Radio-questionnaire.
9:30—Chasing the Blues (CBS)
9:45—Au rythme de la valse.
10:00—Roman-feuilleton.
10:15—L'heure récréative.
10:30—Le courrier d'Odette.
10:45—Capsules mélodiques.
11:00—Orchestre de concert.
11:15—Histoires d'amour.

11:30—Radio entrevues.

La commentatrice si bien connue de tous Mme Jeanne Frey nous fait passer un quart d'heure des plus intéressants, en nous présentant une fois de plus son programme "Radio - Entrevues" au cours duquel elle accorde un interview à une personnalité de la radio locale. Les émissions précédentes ont été suivies régulièrement par un nombreux auditoire invisible qui se fait toujours un plaisir de revenir à l'écoute le jeudi midi. Cette fois l'entrevue ne manquera pas d'intérêt, cela va sans dire, puisque Mme Frey s'entretiendra avec une autre de vos artistes préférées. Ce matin Mme Frey accorde quelques minutes d'entrevue à la gentille chanteuse Lucile Dumont.

11:45—L'heure ensoleillée

Après-midi

12:00—Quickies
12:15—Big Sister—CBS
12:30—Mélodies chanceuses
12:45—La parade du midi
1:00—Les nouvelles d'une heure
1:10—Mlle. Betty
1:25—Monsieur X au piano
1:30—La pension Velder
1:45—Coffret musical
2:00—Entre vous et moi
2:15—Un peu de tout
2:30—Musique militaire

2:45—La revue des modes

L'élément féminin de l'auditoire de CKAC est encore servi à souhait par une autre émission de la "Revue des modes" de Mme. Marie-Ange Gill. Celle-ci vous parle d'une foule de sujets qui captiveront votre intérêt du commencement à la fin du programme. Les toilettes d'été, les "derniers cris" en fait de costumes de bain, de plage ou de villégiature feront peut-être le sujet de la chronique des modes de Mme Gill cet après-midi. Et même s'il ne s'agit pas de ce domaine tout particulier de la mode d'été, vous êtes assurées d'avance mesdames et mesdemoiselles d'apprécier chaque minute du programme.

3:00—Originalités
3:15—Cours de bourse
3:20—Bulletin des fermiers
3:30—Keyboard Concerts—CBS
4:00—Les événements sociaux
4:15—Chansonnettes et CKAC ce soir.
4:25—Nouvelles.
4:30—C'est la vie.
4:45—Tante Lucie.
5:00—Grande Soeur.
5:15—Pierre et Pierrette.
5:30—Rue Principale.
5:45—Madeleine et Pierre.

Soirée

6:00—ie de famille.
6:15—Le vieux loup de mer.
6:30—Opérette pour tous.
6:35—Pianologue.
6:40—La pièce du jour.
6:45—Les nouvelles de chez-nous.
7:00—Le vagabond qui chante.
7:15—Le Don Juan de la chanson.
7:30—Nazaire et Barnabé.
7:45—Lionel Parent chante.
8:00—Sergent Swing.
8:30—Battez quatre as.
9:00—Radio-Théâtre français.
10:00—Images de guerre.
10:15—Présentation Columbia.
10:30—Récital de chant.
10:45—Le journal parlé.
11:00—Bonsoir les sportifs.
11:15—Alvino Rey et son orchestre (CBS).
11:30—Dick Jurgens et son orchestre (CBS).
12:00—Nouvelles.
12:05—L'heure. — Fin des émissions.

LES ONDES COURTES

Mercredi

Londres — 7:30 p.m. — Revue de guerre par le lieutenant-commandant Woodrooffe. GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GRG, 11.68 meg., 25.6 m.

Moscou — 7:48 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.8 meg., 25.2 m.

Londres — 8:45 p.m. — "Khaki Scrap Book". GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GRG, 11.68 meg., 25.6 m.

Moscou — 9:00 p.m. — Commentaires. RKE, 15.02 meg., 19.7 m.

Melbourne — 10:25 p.m. — "In Australia This Week". VLG7, 15.23 meg., 19.7 m.

Sydney — 10:25 p.m. — "In Australia This Week". VLQ2, 11.87 meg., 25.2 m.

Londres — 11:00 p.m. — "Something Going On In Britain Now". GSC, 9.58 meg., 31.3 m.

Guatemala — 12:15 a.m. — 1er acte de "Der Rosen Kavallier". TGWA, 9.68 meg., 31 m.

Guatemala — 1:00 a.m. — Nouvelles. TGWA, 9.68 meg., 31 m.

Londres — 1:15 a.m. — "Democracy Marches"; William Holt. GSC, 9.58 meg., 31.3 m.

Guatemala — 1:15 a.m. — Musique populaire. TGWA, 9.68 meg., 31 m.

Jeudi

Londres — 7:30 p.m. — "Revue de la guerre" par Lindley Fraser. GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GRG, 11.68 meg., 25.6 m.

Moscou — 7:48 p.m. — Emission en anglais. RKE, 11.8 meg., 25.2 m.

Londres — 7:55 p.m. — Commentaires par Patrick Lacey. GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GRG, 11.68 meg., 25.6 m.

Moscou — 9:00 p.m. — Commentaires en anglais. RKE, 15.02 meg., 19.7 m.

Londres — 9:00 p.m. — "Women's War." GSC, 9.58 meg., 31.3 m.; GRG, 11.68 meg., 25.6 m.

Cité du Vatican — 9:30 p.m. — Nouvelles et commentaires. HVJ, 9.6 meg., 31.06 m.

Sydney — 10:25 p.m. — "American Soldiers Calling Home". VLQ2, 11.87 meg., 25.2 m.

Melbourne — 10:25 p.m. — "American Soldiers Calling Home". VLG7 15.23 meg., 19.7 m.

Cité du Vatican — 10:30 p.m. — Emission en anglais. HVJ, 9.6 meg., 31.06 m.

Londres — 11:00 p.m. — "Freedom Forum". GSC, 9.58 meg., 31.3 m.

Londres — 11:45 p.m. — Nouvelles GSC, 9.58 meg., 31 m.

Guatemala — 12:00 a.m. — Musique de chambre. TGWA, 9.68 meg., 31 m.

Guatemala — 1:15 a.m. — Ensemble Marimba. TGWA, 9.68 meg., 31 m.

La Société nationale de Québec a cent ans

(Du correspondant de LA PRESSE)

Québec, 24. — La série des fêtes de la célébration du centenaire de la Société nationale de Québec s'est continuée, hier et aujourd'hui, pour se terminer ce soir. Hier, la journée a débuté par une messe solennelle de requiem, chantée en l'église de S.-Sauveur à l'intention des présidents défunts. Elle fut célébrée par M. l'abbé Antonio Lacerté et un sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Cyrille Gagnon, vice-recteur de l'université Laval.

Hier soir, en face du Palais Montcalm, a eu lieu le dévoilement d'une plaque commémorative en souvenir du Dr Pierre-Martial Bardy, fondateur de la Société S.-Jean-Baptiste de Québec. Il y a eu allocutions par M. Edouard Coulombe, président de la Société; M. R. Laplante et le maire Lucien Borne. Puis la fanfare du patronage S.-Vincent-de-Paul a donné un concert.

Tableau d'honneur de l'aviation

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 24.—L'officier pilote William Smith-Patterson a été tué en service actif, annonce le ministère de l'air dans sa 298e liste de pertes outre-mer. Cet officier était le fils de M. J.-H. Patterson, 3720, chemin de la Reine-Marie, Montréal.

Proclamation du maire A.-C. Ross

(Du correspondant de LA PRESSE)

Sherbrooke, 24. — A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français, et de la "semaine de l'armée", du 29 juin au 5 juillet, le maire A.-C. Ross a publié une proclamation, hier. Le maire demande aux citoyens de hisser leurs drapeaux et de décorer à profusion leurs demeures. Il leur demande aussi de laisser ces décorations en place jusqu'au 5 juillet, date de clôture de la "semaine de l'armée".

Le maire Ross invite la population à observer tout spécialement cette "semaine" et à participer aux différentes manifestations qui seront organisées.

Le programme de la "semaine de l'armée" a été esquissé au cours d'une réunion du conseil municipal et des représentants des autorités militaires. Outre les membres du conseil, on remarquait le col. Léopold Chevalier, commandant de la 10e brigade d'infanterie, et M. Léon Trépanier, directeur du recrutement civil.

Métait de la foudre

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 24. — La foudre est tombée sur la grande de M. Philippe Fontaine, à Weedon et l'a détruite de fond en comble.

Poursuite de deux cent mille dollars

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — La compagnie de construction Laviolette a pris une action en dommages au montant de $200,121.82 contre le gouvernement provincial, en alléguant la rupture d'un contrat intervenu entre elle et le ministère de la voirie pour la construction d'une route de Portneuf à Bale-Comeau.

La demanderesse soutient qu'elle avait obtenu ce contrat en 1939 et qu'elle avait même entrepris l'exécution des travaux à la satisfaction des ingénieurs du gouvernement. A l'arrivée au pouvoir du régime actuel en 1939, le contrat aurait été annulé et les travaux confiés à une autre compagnie.

Pertes minimes par le feu à Verdun, en 1941

Les pertes causées par le feu à Verdun au cours de 1941 ont été les plus basses dans toutes les municipalités de la province. Elles se sont élevées à $44,980, soit $0.68 par tête. Voilà ce qui ressort d'un rapport communiqué, hier soir, au maire Edward Wilson et aux échevins réunis en séance régulière, par M. J.-R. French, gérant et directeur des finances.

Le rapport a été adopté à l'unanimité.

Le rôle supplémentaire des évaluations foncières a été homologué. On constate que les évaluations s'élèvent à plus de $500,000 et que 43 nouvelles maisons ont été construites depuis quelques mois.

Plusieurs questions de routine ont été discutées au cours de la soirée. L'échevin Albert Gauthier a été nommé maire-suppléant pour les prochains trois mois.

Un vote de condoléances a été adoptée à l'occasion de la mort de Mme Napoléon Gauthier, née Labelle (Elzire), mère de l'échevin Gauthier.

Emission de coupons dans huit couvents

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Les commissaires des écoles catholiques ont permis hier à M. A.-H. Légaré, de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, d'utiliser huit couvents de notre ville aux fins de l'émission des coupons de rationnement du sucre.

Ces couvents, qui serviront de la sorte de bureaux de distribution, sont ceux de S.-Sauveur, Jacques-Cartier, S.-Roch, S.-Fidèle, S.-Malo, S.-Martyrs canadiens, Ste-Marie et Léonard.

Mots Croisés

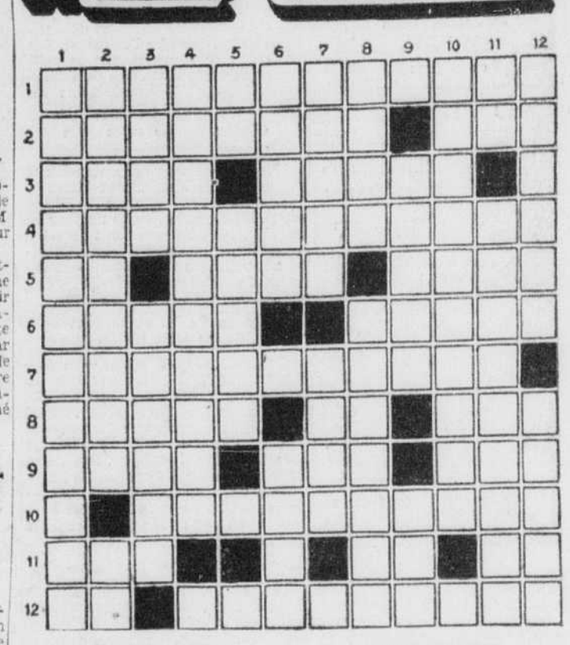

HORIZONTALEMENT

1.—Affection caractérisée par un ramollissement des os.
2.—Action d'imprégner de soufre.—Jamais.
3.—Sport chevalin.—Ville forte et épiscopale d'Espagne.
4.—Qui est en voie de floraison.
5.—Conjonction.—Dieux de la mythologie scandinave.—Lisière.
6.—Presqu'île rocheuse du département du Var.—Formé par l'éducation.
7.—Celui qui se faufile dans un lieu de plaisir, sans payer.
8.—Escarpés.—Voyelles jumelles.—Situé.
9.—Chef d'une suite de descendants.—Prénom féminin.—Choisi.
10.—Parfumer d'aromates.
11.—Pronom.—Terminaison d'infinitif.—Note de la gamme.
12.—Possédé.—Etre inondé d'un liquide qui coule.

VERTICALEMENT

1.—Description des os.
2.—Lieu où l'on tire le soufre.—Parcouru des yeux.
3.—Terrain sur lequel ont lieu les courses de chevaux. — Docteur juif. Ve siècle avant Jésus-Christ.
4.—Faire maigrir.
5.—Métal.—Qui a de gros os.
6.—D'une contrée de l'Afrique du Nord.—Souci.
7.—Ce qui sert à la manoeuvre d'un navire.—Haussa.
8.—Don fait par testament.—Philosophes de l'antiquité grecque.
9.—Etablissement où l'on enseigne.—Colère.
10.—Prompte à se mettre en colère.
11.—Préfixe privatif.—Gaine qui enveloppe les nerfs.
12.—Se dit d'une branche privée de ses rameaux.—Devenir aigre.

Solution demain.

* * *

Solution du dernier problème

1	P	A	R	A	D	O	X	E	■	E	V	A
2	A	P	A	T	I	T	E	■	A	M	E	R
3	R	O	T	■	C	E	R	U	S	I	T	E
4	A	C	■	E	T	R	E	S	■	T	E	T
5	G	R	E	■	U	■	S	U	T	■	R	E
6	R	Y	T	H	M	E	■	E	R	R	A	S
7	A	P	R	E	■	S	P	L	E	E	N	■
8	P	H	I	L	A	T	E	L	I	E	■	U
9	H	E	L	L	E	■	S	E	L	L	E	S
10	E	■	L	E	R	O	T	■	L	■	S	I
11	■	V	E	N	E	R	E	■	I	L	O	T
12	P	A	R	E	R	■	R	E	S	I	N	E

7:00 A.M. JEUDI 5:00 P.M.

7:00 A.M.
CKAC—Ouverture.

7:20 A.M.
CKAC—Nouvelles.

7:25 A.M.
CKAC—Le quart d'heure de l'Oratoire.

7:30 A.M.
CFCF—Réveille Roundup.
CBF—Nouvelles.
CBM—Nouvelles.

7:40 A.M.
CKAC—Pot pourri matinal.

7:55 A.M.
CKAC—Nouvelles.
CFCF—Nouvelles.

8:00 A.M.
CKAC—Disques pour tous.
CFCF—Nouvelles.
CBM—Nouvelles.

8:10 A.M.
CFCF—Programme musical.

8:15 A.M.
CFCF—"Pages of melody".
CBF—Elevations matutinales.
CBM—Prières.

8:30 A.M.
CKAC—Résumé des événements sportifs.
CFCF—Texas Jim Robertson.
CBF—Pot pourri musical.
CBM—Marches et musique.

8:45 A.M.
CFCF—Here comes the Band.

8:55 A.M.
CFCF—Nouvelles.
CBF—Nouvelles.

9:00 A.M.
CKAC—Nouvelles.
CHLP—Réveille-matin Musical.
CFCF—"Breakfast Club".
CBF—Carte blanche.
CBM—Nouvelles.

9:05 A.M.
CBM—"Happy Jack".

9:15 A.M.
CKAC—Radio-questionnaire.
CBM—Hank Lawson et son orchestre.

9:30 A.M.
CKAC—"Chasing the Blues."
CHLP—Chansonnettes.
CFCF—"Homemakers Revue".
CBF—Les chansons que vous aimez.
CBM—"Daily Dozin",

9:45 A.M.
CKAC—Au rythme de la valse.
CHLP—Au rythme d'un Tango.
CFCF—"Breakfast Club".
CBM—"Music Room".

9:55 A.M.
CHLP—Radio-journal.

9:57 A.M.
CBF—Nouvelles.

10:00 A.M.
CKAC—Roman-Feuilleton.
CHLP—Musique militaire.
CFCF—Nouvelles.
CBF—Vie de famille.
CBM—Causerie de E. Hobbes.

10:10 A.M.
CFCF—Musical Headlines.

10:15 A.M.
CKAC—L'heure récréative.
CHLP—Pour vous plaire.
CBF—Le Courrier du jour.
CBM—Orchestre.

10:25 A.M.
CFCF—Programme musical.

10:33 A.M.
CKAC—Le Courrier d'Odette.
CHLP—Par-ci par-là.
CFCF—A House in the Country
CBF—Le quart d'heure de détente
CBM—Melody Strings.

10:45 A.M.
CKAC—Capsules mélodiques.
CFCF—Variétés.
CBF—C'est la vie.
CBM—Programme musical.

11:00 A.M.
CKAC—Concerto de concert.
CHLP—Le Duo du Rêve.
CFCF—Your Favorite Melodies.
CBF—Grande Soeur.
CBM—Airs d'opérettes.

11:15 A.M.
CKAC—Histoires d'amour.
CHLP—Orchestre.
CFCF—"Novelty Trio".
CBF—Récital de piano.
CBM—Wilf Ch. Curry, chanteur.

11:30 A.M.
CKAC—Radio-Entrevues.
CHLP—Chansonnettes.
CFCF—Pot pourri Ondy.
CBF—Les Joyeux Troubadours
CBM—"The Soldier's Wife".

11:45 A.M.
CKAC—L'heure ensoleillée.
CHLP—Le courrier de Jeanne
CBM—Lucy Linton's Stories from Life.

11:50 A.M.
CFCF—Nouvelles.

12:00 P.M.
CKAC—Quickies.
CHLP—L'heure féminine.
CFCF—"Melody Time".
CBF—"Jeunesse Dorée".
CBM—Nouvelles de la BBC.

12:15 P.M.
CKAC—Big Sister.
CHLP—L'art dans les fleurs.
CFCF—House of Peter MacGregor.
CBF—Quelles nouvelles?
CBM—"The Bartons".

12:30 P.M.
CKAC—Mélodies chanceuses.
CHLP—L'heure féminine.
CFCF—"Soldier's Wife".
CBF—Nouvelles.
CBM—La ferme et ses produits.

12:45 P.M.
CKAC—La parade du midi.
CFCF—"Luncheon Highlights".

1:00 P.M.
CKAC—Nouvelles.
CHLP—Radio-Journal et l'heure féminine.
CFCF—Nouvelles.
CBF—Rue Principale.
CBM—Radio-journal.

1:05 P.M.
CFCF—Valses.

1:10 P.M.
CKAC—Variétés.

1:15 P.M.
CFCF—"Your Gospel Singer".
CBF—Radio-journal.
CBM—"Happy Gang".

1:25 P.M.
CKAC—La maison du bonheur.

1:30 P.M.
CKAC—La Pension Velder.
CFCF—"Your life in a warring world".
CBF—Tante Lucie.

1:45 P.M.
CKAC—Coffret musical.
CFCF—"Luncheon with Lopez".
CBF—La Métairie Rancourt.
CBM—Trio Toronto.

2:00 P.M.
CKAC—Entre vous et moi.
CHLP—Voguant parmi les classiques.
CFCF—Highlights of the Congregational and Christian Churches National Convention.
CBF—Programme musical.
CBM—"Story of Mary Marlin".

2:15 P.M.
CKAC—Un peu de tout.
CFCF—Between the Bookends.
CBF—Chansonnettes.
CBM—"Vic and Sade".

2:30 P.M.
CKAC—Musique militaire.
CHLP—Lison et Lisette.
CFCF—"Cavalcade of Drama".
CBF—Airs d'opéras.
CBM—"Life can be beautiful".

2:45 P.M.
CKAC—La revue des modes.
CHLP—It's Dance Time".
CFCF—Jack Baker.
CBM—Récital de chant.

3:00 P.M.
CKAC—Originalités.
CHLP—Extraits d'opéras.
CFCF—Prescott's Presents.
CBF—Programme musical.
CBM—"Against the Storm".

3:15 P.M.
CKAC—Cours de Bourse et Bulletin des fermiers.
CBM—"Ma Perkins".

3:30 P.M.
CKAC—Keyboard Concert.
CFCF—"Voice of Memory".
CBF—Nouvelles.
CBM—"Pepper Young's Family".

3:33 P.M.
CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.

3:45 P.M.
CFCF—"15 minutes from Broadway".
CBM—"The Road of Life".

4:00 P.M.
CKAC—Les événements sociaux.
CHLP—Radio-journal.
CFCF—"Club Matinée".
CBM—Nouvelles.

4:03 P.M.
CBM—Causerie de Elspeth Chisholm.

4:15 P.M.
CKAC—Chansonnettes.
CBF—Récital de chant.
CBM—Intermède.

4:15 P.M.
CKAC—Nouvelles.

4:30 P.M.
CKAC—C'est la vie.
CHLP—Chansons françaises.
CBF—Programme musical.
CBM—Les plus beaux disques.

Décédé subitement

M. GEORGE-A. WENDT, gérant de district de la Canadian Westinghouse Co. Ltd., décédé subitement hier après-midi, en l'hôpital St-Mary's. Il était âgé de 62 ans. Il était à l'emploi de la Westinghouse depuis 1903.

Conservez un Ami!
Il faut que votre radio soit toujours en bon ordre
PLateau 8618
SAMSON RADIO SERVICE
470 EST, RACHEL, MONTREAL

GREAT MOMENTS IN MUSIC
"Mlle Modiste"
DE VICTOR HERBERT
AVEC
★ JEAN TENNYSON
★ JAN PEERCE
★ ROBERT WEEDE
ainsi que l'orchestre Colanese et le choeur dirigés par:
★ GEORGE SEBASTIAN
L'HEURE CELANESE
CKAC 10 P.M.
Emission commanditée par
Canadian Celanese Limited

"VIVE LA CANADIENNE"
A l'occasion de la fête patronale Saint-Jean-Baptiste crions ensemble: "Vive la Canadienne", ménagère économe et avisée, qui sait être vraiment patriote en faisant ses achats—prix pour prix et considérant la qualité, chez nos marchands canadiens. Elle sait que qui achète chez un marchand de chez nous achète bien. Aujourd'hui, 24 juin, c'est, plus que jamais, le temps de souhaiter que tous et toutes prennent une bonne fois la résolution "d'encourager" comme il convient les détaillants canadiens-français.
"Aidons-nous les uns les autres" doit être le slogan en affaires.
LAMARRE FRERES
Marchands de meubles, quincaillerie, radios, etc.
3721-3723, Notre-Dame Ouest. — FI. 4681

FAMEUX SIGNAUX DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE—No 9
"COMMENCEZ IMMÉDIATEMENT les Hostilités contre le Japon"

Quand une plus forte tension est imposée à la Marine cela signifie qu'une plus forte tension est aussi imposée aux hommes. Des cartes à jouer, des livres et des revues égaieront leurs rares heures de loisir, aideront à alléger un peu leur tâche. Envoyez tout cela — MAINTENANT — au bureau le plus proche de la Ligue Navale du Canada!

Deux ans et trois mois après que le signal-code "Grapnel Germany" apprit à la Marine Royale Canadienne que la guerre était déclarée, le Canada s'est trouvé avec un autre ennemi dans le dos.

La Marine—qui déjà s'était accrue rapidement et méthodiquement d'une force de 2,000 à plus de 30,000 hommes, de sept à treize contre-torpilleurs, avec nombre de corvettes, de dragueurs de mines et d'auxiliaires—vit sa tâche doubler d'un jour à l'autre.

Le Canada a deux côtes à défendre. Sa Marine a fait des prodiges en deux ans. Mais maintenant elle a une nouvelle tâche.

Plus que jamais, nous devons tous penser à acheter *régulièrement* nos Certificats d'Epargne de Guerre. Nous devons faire tout notre possible pour que la Marine Royale Canadienne soit convenablement équipée pour remplir sa formidable tâche.

Cette annonce fait partie d'une série d'annonces publiées par JOHN Labatt LIMITED
Brasseurs

LES CONTES DE LA "PRESSE"

Un étrange professeur de morale

par ANDRÉE VERTIOL

Adolfito Caetas était le fils d'un métis indien qui occupait les fonctions d'intendant à l'estancia de Santa-Rosa, située dans la province de Buenos-Ayres. Ce domaine, où l'on s'occupait à la fois d'élevage et d'agriculture, appartenait à don Ramon Tolosa, un Sud-Américain d'origine espagnole, marié avec une Française.

Ayant eu le malheur de perdre plusieurs enfants, ils n'avaient pas eu le courage de se séparer du seul qui leur restait: Jean, un bel adolescent.

Un vénérable abbé l'instruisait, tout en servant de chapelain à l'estancia, qui possédait une fort jolie chapelle encadrée de paraisos, ces odorants lilas argentins.

Adolfito partageait les travaux et les jeux du jeune maître qu'il semblait aimer beaucoup.

En réalité, un très mauvais sentiment combattait en lui l'affection qu'il éprouvait pour Jean... c'était la jalousie....

Lui, fils d'un homme peu fortuné, appartenant à une nombreuse famille, enviait ce Jean comblé de tous les biens, et par surcroît travailleur exemplaire. Tandis que lui, Adolfito, bien doué cependant, n'aimait guère l'étude et s'attirait par sa paresse force pensums et gronderies.

— Combien je voudrais pouvoir punir ce Jean qu'on m'offre sans cesse comme modèle! se répétait souvent l'envieux Adolfito.

Et voici qu'une absence du précepteur allait, peut-être, lui fournir l'occasion si désirée.

En partant pour Buenos-Ayres, où il devait demeurer pour une dizaine de jours, le savant avait laissé à ses élèves un certain nombre de devoirs.

Jean les avait faits avec le soin habituel qu'il apportait à toute chose, tandis que ceux d'Adolfito, déplorablement bâclés, ne pouvaient que lui valoir de très mauvaises notes.

— Si je puis m'introduire dans la chambre du jeune maître, durant une de ses absences, j'y amènerai Loute et mettrai les cahiers à sa portée.

Loute était un de ces félins nommés puma ou couguar, si répandus dans toute l'Amérique.

A peu près de la hauteur d'un chien de Terre-Neuve, mais plus allongé, le puma a des mouvements souples et gracieux, sa tête est plus fine que celle du lion, et ses yeux grands et bien ouverts, dans un petit encadrement blanc qui tranche sur le pelage fauve, regardent avec franchise et douceur.

Malgré sa mauvaise réputation, le puma, pris jeune, s'apprivoise très bien.

Loute avait les manières d'un gros matou, et son jeune maître l'aimait beaucoup.

Malheureusement, poussé par la force de ses instincts carnassiers, le jeune puma, s'introduisant un jour dans le poulailler, y avait fait un tel carnage, que Rosita, la mère d'Adolfito, remplissant les fonctions de femme de charge, s'indigna très fort; et dona Tolosa ordonna à Jean d'enfermer Loute dans un cabinet voisin de sa chambre et de ne la laisser sortir qu'à bon escient.

Or, ce jour-là, tous ses devoirs étant bien terminés, en attendant le retour du bon chapelain, Jean se trouva libre.

Il partit avec son père dans un léger silky, la voiture favorite de l'estanciero.

Enchanté de cette promenade, le jeune garçon, ami des grands espaces, s'intéressait fort aux mouvements de la plaine ondulée, aux innombrables troupeaux sur lesquels veillaient les bergers... et même à ces grands chardons, aux feuilles découpées comme des acanthes, qui formaient de si beaux massifs naturels.

Ainsi que don Toloso, très courtois, il répondait aux saluts des péones montés sur d'ardents chevaux, à ceux des conducteurs de ces énormes chars traînant force ballots de laine.

Durant une halte, il s'en fut contempler de près un nid d'ohrnero — ce curieux oiseau bâtisseur, — accroché à un des piliers de quebracho, des barrières.

Tandis que Jean appréciait ces curiosités avec tout le calme que donne une bonne conscience, Adolfito quittait la petite maison rose de son père et, par l'avenue plantée d'énormes et adorants eucalyptus, gagnait la vaste estancia.

Prestement, il se glissa sous la galerie à piliers et pénétra dans la chambre du jeune maître sans être vu de personne.

— Je vais permettre à Loute de sortir de son réduit et laisserai à sa portée les cahiers de Jean... Avec son habitude de déchirer tous les papiers, elle aura vite fait de les mettre en miettes, et ainsi cet élève parfait ne sera point félicité, et moi, je risque d'être grondé un peu moins fort.

Sans bruit, il ouvrit le tiroir contenant tous les feuillets, dont il s'empara...

Puis il se dirigea vers le retrait où Loute devait être enfermée.

En cela, il se trompait; le puma avait déjà réussi à s'évader de sa prison et s'était blotti sur le haut d'une armoire.

Tandis qu'Adolfito traversait le corridor, assez sombre, où se trouvait cette armoire, Loute, toute joyeuse de le voir, bondit sur ses épaules.

Mais si ce geste voulait être amical, il n'en fut pas moins violent... Sous ce choc imprévu, le jeune garçon tomba, sa tête heurta le pied d'un autre meuble, ce qui lui causa une cruelle douleur.

Eperdu, ne sachant pas ce qui lui arrivait, il poussa des cris perçants...

Plusieurs serviteurs, sa mère, dona Tolosa elle-même, accoururent.

Après avoir remis Loute dans son réduit et s'être assurée que son fils n'avait rien de grave, Rosita lui demanda sévèrement comment il se trouvait là, tenant encore à la main les cahiers du jeune maître.

Pour éluder les réponses embarrassantes, Adolfito feignit de s'évanouir.

On le transporta sur son lit où, à la vérité, il demeura plusieurs jours, l'émotion jointe à sa blessure à la tête lui ayant occasionné une forte fièvre.

Ce temps de réclusion, les reproches de sa mère qui avait bien deviné le projet coupable de son fils, les remontrances du bon chapelain... mais plus encore les attentions, l'indulgente bonté de Jean, eurent raison des mauvais sentiments d'Adolfito.

Au bon Padre, il avoua ses fautes et promit de chercher à s'en corriger.

Il y est parvenu... avec de la persévérance et de la bonne volonté, on arrive toujours à se vaincre.

A présent, le jeune garçon, devenu un homme aux cheveux grisonnants, est à son tour, intendant de Santa-Rosa.

Jean, important estanciero, possède en lui le plus précieux des auxiliaires. Ensemble, ils ont sélectionné un magnifique troupeau de quatre mille vaches, de deux milles moutons... Leurs avoines, maïs et lins couvrent 2,000 hectares de terrains parfaitement cultivés et nulle part on ne voit de plus beaux fruits que dans leurs vergers.

Avec un accord parfait, le maître et l'intendant dirigent les trois cent cinquante serviteurs ou péones de l'estancia... et le Padre qui a remplacé le vieux précepteur n'a qu'à se louer des exemples donnés par ces deux hommes unis par une véritable amitié.

En souvenir de Loute qui, instrument docile entre les mains de la Providence, obtint de lui le même bon résultat qu'aurait pu le faire un excellent professeur de morale, Adolfito possède toujours un puma apprivoisé dans la jolie maison rose où il vit heureux entre sa femme et ses enfants.

Mlle Marjorie Duval à un prochain récital

(Du correspondant de LA PRESSE)

Fitchburg, Mass., 24. — Mlle Marjorie Duval, 69 rue Centra, Leominster, élève de Mme Surdelius du New England Conservatoire de musique, se fera entendre au recital qui aura lieu prochainement à la salle Brown de Boston.

—Le club Union a donné une partie de whist en sa salle. De jolis prix furent distribués aux gagnants.

—Plus de 100 membres des Jocistes ont fait la communion générale en l'honneur des mères en l'église Saint-Joseph. M. l'abbé Albert Rivest, missionnaire des Pères Sainte-Croix de Montréal, a donné le sermon de circonstance. M. l'abbé Léo Bergeron était président du comité.

Après la messe, un déjeuner fut servi. Un programme musical fut donné par Robert Dauphinais, Fernand Frechette et Mlle Pauline Charron, du Boys Glee Club, accompagnés par M. l'abbé L. Bergeron au piano. Le comité était composé de Mlles Anita Roy, Marguerite Basque, Pauline Charron, Lillian Carrigan, Claire Girouard, Anita Girouard et Priscilla Poland.

—M. l'abbé Alphonse Lachapelle, qui a passé quelques jours en cette ville au presbytère Saint-Joseph, est maintenant retourné à Endfield, N.H.

M. E. Bettez est décédé à West Warwick, R. I.

(Du correspondant de LA PRESSE)

West Warwick, R. I., 24. — M. Ernest Bettez, 2 rue Bettez, est décédé à un hôpital de Providence. Né à Lippitt le 1er juin 1898, il était le fils de feu Arsène et Emma (Sauvageau) Bettez. Il laisse dans le deuil sa mère; 5 frères, MM. Armand Donat, Henry, Lorenzo et Rodolphe Bettez; 3 soeurs, Mmes Ludger Saint-Sauveur, Eugène Miller de West Warwick et Omer Corneau de Central Falls.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Bon Conseil, Phenix. M. le curé Evangéliste Brunelle officia, assisté de M. l'abbé Joseph Bousquet, de la paroisse du Christ Roi, comme diacre et de M. l'abbé Alcide Brousseau, comme sous-diacre. Le chant à l'orgue était sous la direction de M. Amédée Peltier et M. Jean Blanchette fut soliste.

L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame où M. l'abbé Brousseau se rendit pour bénir la fosse. Les porteurs étaient MM. Arthur Bettez, Ronald Sauvageau, Eugène Bettez, Omer Savard, Normand et Edgar Bettez, tous cousins du défunt. Il y avait beaucoup d'offrandes de fleurs et de bouquets spirituels.

A l'Ecole Louis-Hippolyte Lafontaine

Les élèves de 1942. 1.—René Picard, président; 2.—Bernard Goulet, vice-président; 3.—Guy Lemieux, secrétaire; 4.—Germain Saint-Jean, 1er conseiller; 5.—Jean-Paul Groulx, 2e conseiller; 6.—Lorenzo Lapointe, 7.—Yves Legault, 8.—Marcel Bourbonnais, 9.— Maurice Jutras, 10.—Aimé Desnoyers, 11.—Léon Carli, 12.—Jean-Guy Langevin, 13.—Elphège Audet, 14.—Georges Morand, 15.—Yvon Rouleau, 16.—Maurice Cinq-Mars, 17.—Thomas Gaudry, 18.—Marcel Choquet, 19.—Guy Beaubien. (Photos O. Allard, rue Mont-Royal Est.)

EATON

GROCETERIA EATON

Vente de trois jours au Groceteria

Toute commande de 3.00 et plus sera livrée sans frais supplémentaires, dans les limites régulières de notre livraison urbaine et suburbaine. Supplément de .10 pour livraison des commandes de plus de 1.00 mais de moins de 3.00.

TOMATES Aylmer, première qualité, 28 onces .11 — 12 boîtes 1.25
JUS de tomate Clark, 20 onces 3 boîtes .25
VANILLE synthétique EATON, 8 onces 2 bout. .23
SAUCE aux tomates Heinz, 14 onces .19
CITROUILLE EATON, première qualité 16 onces 3 boîtes .25
BISCUITS variés Harrison Bros, enveloppés de cellophane 2 pqts .29
MAIS blanc Benson, première qualité 16 onces .10
ABRICOTS EATON, première qualité 15 onces 2 boîtes .33
JUS de pamplemousse Texsun 20 onces 2 boîtes .19
FARINE Greenseal EATON 7 lbs .23
FLOCONS de maïs Kellogg 2 pqts .15
PECHES tranchées à tarte EATON, première qualité, 15 onces 2 boîtes .27
JUS de pomme EATON 20 onces 3 boîtes .25
IRISH Stew Clark 15 onces 2 boîtes .27
SOUPES Clark, variées, excepté poulet, champignon ou asperges, 10 oz. 3 boîtes .20
CARAMEL au beurre Crawford, 15 onces .23
MAYONNAISE J. J. Joubert 16 onces .37
FEVES au lard EATON 20 onces 3 boîtes .29
SAUMON rose San Mateo boîte .17
PREPARATION à sandwich Clark 3 onces 3 boîtes .23
BEURRE d'arachides Butternut, 20 onces .27
PRUNEAUX de la Californie 40/50 2 livres .23
POUDRES à gelée Mayfair EATON, variées, la boîte .07

VENTE! Jusqu'à épuisement de la quantité
CONFITURES WINONA MAID, VARIEES
FRAISE, pêche, cerise, raisin, prune et marmelade d'ananas Pot 32 onces .25

SECTION DE BOUCHERIE A PRIX MODIQUES
COTELETTES d'agneau, épaule, livre .33

VIANDE, POISSON ET VOLAILLE DE CHOIX
BIFTECK émincé, ronde livre .31
PATE de cochon en gelée, livre .10
TETE en fromage, livre .29
SAUCISSON de Bologne rond livre .21
SAUCISSE de porc DIAMOND E livre .27
POULETS préparés, moyenne 3½ livres avant d'être vidés, chacun 1.10
MACARONI au fromage livre .16
POUSSINS divisés chacun .65
FILETS d'aiglefin, livre .29
MORUE fraîche, au morceau 2 livres .25
MAQUEREAU frais livre .12
FLETAN au morceau livre .33
FILETS d'aiglefin fumé livre .29

COMPTOIR DES FRUITS ET LEGUMES
ORANGES de Californie, la douzaine .27
PETITS pois de Montréal 2 livres .19
LAITUE Iceberg, 2 pieds .09
CHOUX verts 2 pour .09

Marché EATON des comestibles, au sous-sol

Voyez l'Exposition de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada

QUATRIEME ETAGE

Cette exposition présentée par la Ligue des Cadets de l'Air du Canada conjointement avec EATON montre des photos d'avions de combat et l'équipement utilisé pour l'instruction des cadets. EATON est fier de pouvoir vous inviter à voir cette exposition au quatrième étage.

ENTREE LIBRE

POMPES

Pour le C.P.C. la protection contre avion, pour édifices et pour la maison.

Pompe à double force, de fabrication simple, voyant aisément. Faites d'un tube de ... Lance d'arrosage combinée: jet dro... Tel qu'illustré.

Prix 12.85

Quincaillerie, au quatrième

HEURES D'AFFAIRES EN JUIN
10 heures à 6h. 30 le samedi inclus

HEURES D'AFFAIRES EN JUILLET ET AOUT
9 heures à 5 h. 30
Fermé toute la journée samedi durant juillet et août.

EATON

OCCASIONS DU JEUDI

A SOLDER JEUDI!

Pianos droits usagés

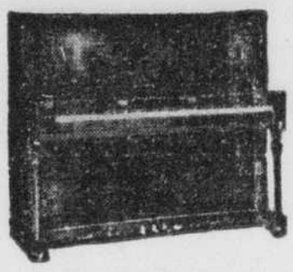

Pianos reconditionnés à nos ateliers et portant la garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas". Marques bien connues incluses. Occasion du Jeudi,
49.00 79.00
99.00 119.00
139.00 159.00
2 pianos console, façon acajou, seulement 37" de haut. Chacun 239.00
Conditions du Plan Budgétaire, si désiré.
Salon du piano, au cinquième

Radios à solder!

Munis de récepteurs nouveaux, quelques appareils récents dans le lot possédant une syntonisation automatique, ondes longues et courtes, bande déployée, contrôle automatique du volume.

2 Campus, De Forest, modèle de cheminée, 5 lampes, ondes longues et courtes, 5 bandes. Occasion du Jeudi 49.95

5 Majestic console, 5 lampes, ondes longues et courtes. Occasion du Jeudi 58.95

1 Sporton, console, 10 lampes, ondes longues et courtes. Occasion du Jeudi 99.95

1 Sporton, console, 6 lampes, ondes longues et courtes. Occasion du Jeudi 49.95

1 Columbia de Forest, console, 6 lampes, ondes longues et courtes, 5 bandes. Occasion du Jeudi 69.95

1 Caribou De Forest, 5 lampes, ondes longues et courtes, console. Occasion du Jeudi 69.95

1 Rogers, console, ondes longues et courtes. Occasion du Jeudi 69.95

Conditions du Plan Budgétaire si désiré.

Le foyer de la musique, au cinquième

Corsets à solder!

MARQUES CONNUES

Marques Lelong, Le Gant, Nu Back et Rose Marie. La plupart sont des échantillons, un seul de chaque genre dans bien des cas! A rabais à cause de modèles et tailles dépareillés, certains légèrement défraîchis. En satin de rayon, batiste de rayon, broché. Gaines avec ou sans sangle, tailles 34 à 44. Corsets, ceintures, 24 à 36 dans le groupe. Occasion du Jeudi,

2.98 à 4.98

Corsets, au troisième

Offre remarquable!

Blouses

GOOSEY GANDER

Offre exceptionnelle de "Secondes" en broadcloth de coton mercerisé, col Peter Pan ou col tailleur. Manches courtes. Blanches, quelques vin et bleues. Tailles 8 à 16 ans et 18 à 20 dans le lot. Rég. .98. Occasion du Jeudi .69

Vêtements pour fillettes, au troisième

★ PORTEZ VOS COLIS

Une livraison par jour pour économiser essence et caoutchouc.

Salopettes

POUR BAMBINS

Pratiques, d'entretien facile, en coton vin, bleu et vert. Garniture contrastante. Avec poches. Tailles: 1 à 6 dans le lot. Occasion du Jeudi .59

Culottes

POUR PETITS GARÇONS

Indispensables à tous les petits garçons actifs. Spécialement durables. Faits de coutil de coton, poches appliquées. Bleu, brun. Tailles: 2 à 6 ans dans le lot. Occasion du Jeudi .39

Costumes

DE COTON

Modèle Oliver Twist en coton, ceinture en pareil, poche sur blouse, encolure sport. Brun, bleu Copenhague et marine. Tailles: 3 à 7 dans le lot. Occasion du Jeudi .79

Jerseys

DE COTON

Jerseys durables, encolure ronde, manches courtes, pratiques pour tout l'été. Jaune, vert et vin. Tailles: 2 à 6 ans dans le lot. Occasion du Jeudi .39

Vêtements pour enfants, au troisième

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

"S.V.P. — pas de commandes P.C.L. par poste ou téléphone". Pas de livraison, sauf articles volumineux.

Pantalons sport

POUR DAMES

En coutil de coton résistant, à bords relevés, poche, boutonnant côtés. Certains à garniture blanche. Tailles 14 à 20. Occasion du Jeudi .98

Jupes en Alpine

POUR DAMES

Quelques "secondes" — autres légèrement défraîchies. Toutes à rabais! Jupes bien confectionnées, bon choix de couleurs, fermeture côté. Tailles 12 à 20. Occasion du Jeudi 1.59

Manteaux réversibles

POUR DAMES

Un bon manteau de tweed d'un côté et en tissu imperméabilisé de l'autre. Ceinture, poches, petits cols, devant croisé. Tailles 12 à 20. Rég. 14.95. Occasion du Jeudi 11.95

Jupons

POUR DAMES

"Imparfaits" en satin et taffetas de rayon, provenant de séries plus chères. A rabais à cause de légers défauts. Tailles 34 à 40. Occasion du Jeudi .50

Bas pour dames

ENTIEREMENT DIMINUES

Petite quantité d'imparfaits. Bas de rayon lustré en un grand choix de teintes mode. Pointures 8½ à 10½ dans le groupe. Occasion du Jeudi, la paire .43

Pantalons

DE CELLASUEDE

Solde de fabricant. "Seconds"! Bouffants, pantalons pour dames —fortes tailles incluses. Coupe ample, jolies garnitures. Occasion du Jeudi .39

Socquettes

POUR DAMES ET ENFANTS

Légèrement défraîchies en un grand choix de couleurs estivales. Pointures 6 à 10 dans le groupe. Occasion du Jeudi, la paire .10

Coton

A SERVIETTES

Coton de bonne qualité, très absorbant! Petits carrés jaunes ou bleu foncé. Environ 20" de large pour serviettes à vaisselle. Occasion du Jeudi,

6 verges pour 1.00

Cotonnades

A DESSINS FLEURIS

Cotonnades de bonne qualité pour robes d'enfants, rideaux, etc. Environ 24" de large. Occasion du Jeudi, la verge .11

Salopettes

POUR ENFANTS

Salopettes bien confectionnées à jambes longues, certaines à bords relevés, poches, baverette, bretelles, etc. Quelques-unes sans manches. Marine à garniture rouge. Tailles 2 à 6 ans. Occasion du Jeudi .49

Chemises

"SHERWOOD" EATON

Le nom est la garantie de la qualité et le prix très avantageux! En broadcloth de coton, coupe ample, col tenant mou. Bon choix de dessins et couleurs. Encolures 13½ à 17. Occasion du Jeudi .87

Souliers

POUR DAMES

A rabais pour solder rapidement! La femme élégante profitera de cette vente... l'économie est remarquable! Souliers de notre stock à rabais, autres restes de ventes précédentes. En suède noir, brun et de couleur, quelques paires en chevreau et tissu. Escarpins décolletés et montants et lacés. Pointures 3½ à 9. Occasion du Jeudi 1.25

Souliers blancs

POUR FILLETTES

A prix spécial au moment où vous en avez besoin! Escarpins montants, escarpins décolletés et lacés en Kip tout blanc. Semelles de cuir et talons mi-bas. Pointures 11 à 3 dans le groupe. Occasion du Jeudi, la paire 1.25

Bas trois quarts

POUR ENFANTS

"Imparfaits" mais les défauts sont légers. Teintes unies pour garçons et fillettes. Pointures 7 à 10 dans le groupe. Occasion du Jeudi, la paire .19

Nappes

A DEJEUNER

Coton de qualité d'usage, à carreaux bleus, verts et jaune doré. Environ 50" x 50". Occasion du Jeudi .69

Chemises

DE TRAVAIL

Une offre exceptionnelle! Toutes de notre stock régulier, à rabais! En coton résistant, coutures triples aux points de tension. Marine et quelques chemises quadrillées. Encolures 14 à 17 dans le groupe. Occasion du Jeudi .79

Turbans

POUR DAMES

Faits de rayon brossé, léger, en teintes pastelles de rose, beige, bleu poudre, vert pâle et rose cendré. Rég. .49. Occasion du Jeudi .33

Chandails

POUR GARÇONS

Jolis et pratiques, en tricot léger, coton et laine. Encolure en pointe, manches longues, marine, vert, rouge foncé ou bleu. Rayures contrastantes. Tailles 26 à 34. Occasion du Jeudi .95

Pantalons

SPORT

Frais et confortables pour hommes. En coton taon et bleu rayés. Tailles 31 à 42. Rég. 2.19. Occasion du Jeudi 1.75

Vente de 9c d'articles nécessaires

Cirage à chaussures .09
Ceintures hygiéniques .09
Bracelets de chemise .09
Jarretelles .09
Bloc-notes .09
Epoussettes .09
Peignes variés .09
Peignes variés 2 pour .09
Attrape-mouches 6 pour .09
Boutons variés 3 cartes .09
Mouchoirs imprimés 3 pour .09
Parures de cou .09
Porte-manteaux 2 pour .09
Cuillers de celluloïde pour thé glacé 2 pour .09
Couteaux inoxydables .09
Ceintures blanches et de couleur .09
Eponges de cuivre 2 pour .09
Passe-thé .09
Ecopes .09
Cuillers .09
Cuillers à légumes .09
Couteaux à peler .09
Spatules .09
Fourchettes à viande .09
Cuillers de cuisine .09
Brosses variées pour la cuisine .09
Napperons en plastique .09
Bijoux fantaisie en cuir .09
Laine à repriser .09

9¢

Mouchoirs blancs pour hommes .09
Poudre Vam pour mites .09
Cadres 2 pour .09
Couteaux à pommes de terre 2 pour .09
Couteaux à beurrier .09
Cuillers à thé 2 pour .09
Cuillers à table .09
Fourchettes à table .09
Couteaux de table .09
Aiguilles à tricoter, la paire .09
Boîtes de papier et enveloppes .09
Encre bleue et noire 2 bout. .09
Coupes à fruits .09
Verres variés .09
Verres variés 2 pour .09
Plats à bonbons .09
Brosses à dent .09
Désodorisant et exterminateur de mites .09
Coton hydrophile .09
Diachylon 2 pour .09
Cadres .09
Couteaux à beurre .09
Savon phénique 2 pour .09
Savon Coleo 3 pour .09
Savon de castille 2 pains .09
Savon de Castille, gros pain .09
Savon Palmolif 3 pains .09
Savon Palmine 3 pains .09
Savon aux amandes 2 pains .09
Savon pour bébés 2 pour .09

T. EATON Co DE MONTREAL

Hâtez-vous... les commandes téléphoniques et postales seront exécutées jusqu'à épuisement de la quantité ! Appelez chez EATON, PLateau 9211 ou écrivez au Service d'Achats EATON, Montréal. Nous ne pourrons pas en commander d'autres : veuillez donc mentionner un second et un troisième choix de modèles et couleurs.

b) Grandes pastilles, robe boutonnant jusqu'au cou à deux poches.

c) Jaquette sans col à guimpe blanche démontable, martingale.

d) Petits pois caractérisent ce deux pièces à jaquette blousée et jupe moulante.

e) Les piqûres sellier font la garniture sur le col et les poches carrées.

EATON

Offre spéciale !

ROBES

DEUX PIÈCES

EN SHANTUNG DE RAYON

3.98

- CINQ très jolis modèles, copies de robes chères et en vogue
- FERMETURE lisse et peu apparente sur jupe
- SHANTUNG de rayon frais, tissé par une filature canadienne renommée
- CONFECTIONNEES avec grand soin dans tous les détails par une bonne maison
- COLORIS: noir, marine, fauve, vert fougère, vin ou avec pois blancs sur fond vert, fauve et marine.
- TAILLES: 12 à 20 dans la série.

Comme vous le voyez c'est une occasion qu'aucune femme de Montréal voudra manquer. Robes par excellence pour l'été. Teintes foncées rafraichies de touches blanches. Prix étonnant les mettant à la portée de toutes jeudi.

Robes, au troisième

OCCASIONS DU JEUDI CHEZ EATON

Pyjamas
UN TIERS DE RABAIS

Pantalons larges, manches longues ou courtes. Rég. 2.95. Tailles: 12, 14, 16 et 20. **Occasion du Jeudi,** **1.96**

Rég. 3.95. Tailles: 12 à 20. **Occasion du Jeudi,** **2.63**

Rég. 5.95. Tailles: 12 à 20. **Occasion du Jeudi,** **3.96**

Lingerie, au troisième

Robes
DE CHAMBRE

Une seule de chaque genre dans bien des cas, quelques-unes défraîchies....en satin de rayon, tissu rayé, coton, flanelle, rayon brossé, tissu éponge de coton. Tailles 14 à 20 dans le groupe. Rég. 2.98 à 29.50. **Occasion du Jeudi,**

1.29 à 19.95

Robes de chambre, au troisième

Robes d'été
REG. 1.29 A 3.29

A rabais jeudi! Robes de cotonnades, sheer, filé de rayon, rarement offertes à si bas prix! Impressions de rayures, quadrillés, fleurs et pois. Diverses couleurs. Tailles 14 à 20, 38 à 40 dans le groupe. **Occasion du Jeudi,**

.79 à 1.98

Robes de maison, au troisième

Blouses
ET TABLIERS

½ à ½ de rabais! Uniformes du matin et d'après-midi, coiffe, col et poignets, tabliers, blouses de travail, tabliers Hoover, etc. Tailles petites, moyennes et grandes, 32 à 40. **Occasion du Jeudi,** **.50 à 3.30**

Sous-vêtements
ECHANTILLONS

Marques bien connues à solder ! Sous-vêtements en coton fort rose thé et blanc. Camisoles à bretelles étroites, pantalons à bande au genou. Tailles: petites, moyennes et grandes. **Occasion du Jeudi, chacun** **.39**

Lingerie, au troisième

Guimpes
FRANÇAISES A RABAIS

Rég. 2.95 à 9.50! Guimpes légèrement défraîchies! En organdi de coton brodé ou en sheer de rayon ornées de nervures à la main et autres détails. Blanches. **Occasion du Jeudi,**

1.47 à 4.75

Chemisettes
DE COTON

Chemisettes en coton de qualité, bien confectionnées, à col transformable, froncées dans le dos, avec poche. Blanches, quelques rayées. Tailles 14 à 20 dans le groupe. Rég. .79. **Occasion du Jeudi** **.59**

Accessoires, au rez-de-chaussée

Tabliers
POUR LE MATIN

Marque Horrockses, coton Lily White. Grands et enveloppants, ourlet large, texture qui devrait se laver facilement. Blanc seulement. Tailles: 32 à 40. **Occasion du Jeudi,**

3 pour 1.19

Uniformes, au troisième

Lingerie
A SOLDER !

Jupons, chemises de nuit, pantalons, quelques pyjamas. Un seul de chaque genre dans bien des cas, quelques-uns défraîchis. En satin de rayon, crêpe de rayon, rayon à rayures satinées. Unis ou fantaisie. Tailles 32 à 40. **Occasion du Jeudi,** **.59 à 3.30**

Lingerie, au troisième

Souliers
POUR HOMMES

Tous à semelles de cuir à trépointe Goodyear. Oxfords Blucher en veau noir, brogues en veau noir, brogues en cuir grené, oxfords Balmoral en cuir lisse brun, oxfords Blucher en chevreau noir, bottines Blucher en veau noir. Pointures 5½ à 11 dans le groupe. **Occasion du Jeudi** **2.99**

ECHANTILLONS en pointures 7. Souliers tout blanc ou brun et blanc. **Occasion du Jeudi** **2.99**

Bottines
D'OFFICIER

Bottines de 7.50 à 8.95 en veau et cuir grené bruns. Certaines entièrement doublées de cuir. Semelles de cuir durables. Toutes de première qualité. Pointures 6 à 11 dans le groupe. **Occasion du Jeudi** **5.95**

Oxfords
FINIS "BOTTIER"

Oxfords en veau fauve, de belle qualité, forme Blucher à fini "bottier". Tous à semelles de cuir à trépointe Goodyear. Pointures 6 à 11 dans le groupe. **Occasion du Jeudi** **4.45**

Chaussures, au deuxième

Articles de toilette

EAU DE COLOGNE SALOMON, "Ambre" en flacons plats et "Naturel" en flacons ronds. Rég. 1.75. **Occasion du Jeudi,** **1.39**

GAY NINETIES, 2 flacons d'Eau de Cologne et une petite boite de poudre. Rég. .39. **Occasion du Jeudi,** **.29**

EAU DE COLOGNE GAY NINETIES. Rég. .39. Dans une jolie boite, **Occasion du Jeudi,** **.29**

SACS A VETEMENTS. Rég. 2 pour .85. Ouverture côté. **Occasion du Jeudi** **2 pour .65**

Articles de toilette, au rez-de-chaussée

Sous-vêtements
POUR DAMES

Ne manquez pas cette offre ! Echantillons de fabricant! En rayon délustré ou rayé. Camisoles opéra, pantalons à bande au genou, chemises de nuit, boufants ordinaires. Rose thé, blanc. Tailles petites, moyennes et grandes. **Occasion du Jeudi, chacun,**

.29 à 2.47

Lingerie, au troisième

Souliers
à support de l'arche

Occasion du Jeudi

2.95

Rég. 3.69 — une marque bien connue. Souliers blancs, confortables et frais, en chevreau ou Buck. Lacés et escarpins montants. Si élégants, qu'on ne pourrait pas croire qu'ils ont un support de l'arche. Talons cubains. Pointures 4 à 9, largeurs AA à E dans le groupe.

Chaussures, au deuxième

Souliers sport pour adolescentes

Souliers en Buck (nom de commerce) blanc à empeigne perforée ou en Buck blanc à selle en simili-alligator. Semelles et talons solides, pointures 4 à 9 dans le groupe. **Occasion du Jeudi** **1.98**

Chaussures, au deuxième

Souliers d'été
PEACOCK ET BALLY
(E.-U.) (Suisse)

Rég. 12.75, 14.50 et 16.50 — à solder

9.95

"S.V.P. — pas de commandes P.C.L. par poste ou téléphone".

Marques bien connues... vous feriez bien de venir de bonne heure bénéficier de cette économie! Nous n'avons pas toutes les pointures dans chaque modèle. Souliers d'été. Pointures 4 à 10, largeurs AAA à B dans le groupe.

Chaussures, au deuxième

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Tentures
EN TISSU CAPUCIN

Teinte naturelle, texture de coton fantaisie, appropriée pour la ville aussi bien que pour la campagne. Non doublées. Tête française. Env. 48" de large, 8' de long. Embrasses comprises. **Occasion du Jeudi, la paire** **7.75**

Rideaux
DE DOUCHE

"S.V.P. — pas de commandes P.C.L. par poste ou téléphone".—

Faits de taffetas de rayon Celanese, environ 8 pieds de large, 6 pieds de long. Rose, rose pâle, jaune doré et orchidée. Quantité limitée à grand rabais. **Occasion du Jeudi** **3.95**

Rideaux
COTTAGE

Etamine de coton à dessins imprimés. Pour la cuisine, la salle de bain, etc. Environ 26" x 42" et 24" x 34". Vert, rouge, bleu et jaune doré. **Occasion du Jeudi, la paire** **1.89**

Rideaux
DE MADRAS

Tout coton, importé d'Ecosse, [illegible], teinte écrue pâle. Pratiques pour toutes les chambres. Environ 45" de large, 2¼ verges de long. **Occasion du Jeudi, la paire** **1.95**

Rideaux
A RABAIS !

"S.V.P. — pas de commandes P.C.L. par poste ou téléphone".—

Rideaux défraîchis, fins de séries dans le lot. Différents modèles tous à rabais. **Occasion du Jeudi, chacun, la paire ou la paire** **.43 à 6.95**

Stores
EN SOLDE !

Soldes du fabricant. Environ 36 à 37" de large, 72" de long. Teintes variées. Montés sur rouleaux à ressorts. **Occasion du Jeudi, chacun** **.69**

Articles d'ameublement, au sixième

Coupons
DE TAPIS

Tapis Wilton et Axminster en coupons d'une demie à 2 verges de long. Avec franges. Pratiques pour vestibules, couloirs, etc. Venez choisir de bonne heure. **Occasion du Jeudi,** **.98 à 9.95**

Tapis, au sixième

Complets
POUR JEUNES GENS

Petite quantité de complets de tweed sport à rabais pour solder rapidement! Bleu, gris, brun et vert. Tailles: 33 à 38 dans le groupe. **Occasion du Jeudi,** **15.95**

Vêtements pour garçons et jeunes gens, au troisième

Rayon blanc
REG. 1.29 LA VERGE.

Joli tissu d'été à économie remarquable! Filé de rayon noueux, frais et pratique pour vêtements de sport et robes! Environ 38" de large. **Occasion du Jeudi, la verge** **.89**

Rayon imprimé
IMPORTE

Rarement verrez-vous du crêpe de lette qualité offert à ce prix d'occasion! Petite quantité en vente pour une seule journée à 1.49! Pois frais, jolies fleurs, motifs fantaisie. Environ 38" de large. **Occasion du Jeudi, la verge** **1.49**

Coton imprimé
LAVABLE

"S.V.P. — pas de commandes P.C.L. par poste ou téléphone".—

Certains assez épais pour tentures... les autres sont à dessins enfantins, petites fleurs pour vêtements de jeu des enfants. Quantité limitée — environ 36" de large. **Occasion du Jeudi** **.34**

Perse de coton
GLACEE

Un des tissus les plus en demande pour robes d'été, robes d'intérieur, etc. Perse glacée fraîche, se lavant facilement. Grandes fleurs sur fond blanc et pastel. Environ 36" de large. Rég. 1.00. **Occasion du Jeudi, la verge** **.79**

Tissu, au deuxième

Paletots de pluie

POUR HOMMES. Paletots légers, de coupe élégante et faciles à emporter en cas de pluie. Forme raglan en coton réfractaire à l'ondée. Teinte faon seulement. Tailles: 38 à 44 dans le lot. **Occasion du Jeudi,** **2.95**

Pantalons kaki
POUR HOMMES

Pour tout l'été et les vacances. Solidement faits de coutil de coton fort. Coupe ample. Tailles: 30 à 44 dans le lot. **Occasion du Jeudi,** **1.55**

Vêtements pour hommes, au deuxième

SOLDE DE FABRICANT

Robes d'été
EN COTONNADES AMERICAINES

Piqué de coton gaufré imprimé de grands dessins...cotonnades noueuses à impressions de fleurs, rayures et pois. Robes boutonnant devant, effet Dirndl, chemisier à décolleté bas et manches courtes. Jolis boutons et ceintures. Difficiles à égaler à 3.99 ! Tailles 12 à 20, 38 à 44 dans la collection.

a) Piqué gaufré, blanc imprimé de grandes roses jaunes ou rose foncé. Tailles 12 à 18.

Occasion du Jeudi **3.99**

"Self-Serve", au troisième

ACHETEZ DE CONFIANCE CHEZ EATON: ARGENT REMIS, SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS

58e ANNEE — No 210
MONTREAL, MERCREDI 24 JUIN 1942

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

PAGE 13

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours

AU JOUR LE JOUR

Discrétion rigoureuse,

A propos des renseignements de caractère militaire:

C'est là une ligne de conduite instamment recommandée à toute la population canadienne;

Les informations que l'on croit anodines pourront peut-être servir à l'ennemi, souligne un officier de l'Etat-Major général. Par prudence il faut s'interdire strictement de rien communiquer de ce qui touche l'organisation de nos forces armées.

Les services d'espionnage de nos adversaires sont chargés de recueillir même les petits faits, les renseignements d'importance peu notable, dans signale le major-général Murchie. Les diverses précisions obtenues ainsi isolément par chaque agent sont ensuite compilées, comparées et coordonnées, de telle sorte qu'une indiscrétion même légère peut ainsi avoir des conséquences étendues, lorsqu'elle est jointe à d'autres. Les parents et les amis de nos militaires ne sauraient donc être trop prudents dans leurs conversations.

La Californie exportait à l'étranger, durant l'an passé, cinq cent soixante-quinze mille gallons de vin, soixante-et-un pour cent environ de plus que l'année précédente. Les difficultés qu'éprouvent les grands pays vinicoles, comme la France et l'Italie, à écouler à l'extérieur les produits de leurs vignobles fournissent à l'Etat américain de Californie l'occasion de trouver de nouveaux marchés. On relève cependant que la presque totalité des vins californiens sont consommés aux Etats-Unis mêmes. La production de 1941 s'est chiffrée par plus de cent onze millions de gallons; la Californie elle-même en a absorbé moins du tiers; presque tout le reste, soit soixante-huit millions de gallons, a été vendu dans les autres Etats de la République.

L'augmentation de la production et la hausse des prix ont porté à $1,379,000,000 la valeur brute des produits des fermes canadiennes, écrit le bulletin de la Banque Canadienne Nationale. Cette somme, qui représente un gain de cent quatorze millions, ou de neuf pour cent, relativement à l'année précédente, n'avait pas été dépassée depuis 1929. La guerre aura sensiblement amélioré l'économie des provinces de la Prairie, en y diversifiant les cultures. Le blé, qui avait toujours rapporté plus que toutes les autres denrées réunies, représentait l'an dernier une valeur de $168,000,000, alors que celle des produits divers atteignait presque $204,000,000. Dans la province de Québec, le rendement de l'agriculture et de l'élevage a passé de $217,000,000 en 1940 à $264,000,000 en 1941. Les difficultés de transport entravant nos approvisionnements de sucre de canne ont eu pour effet de faire renaître, dans notre province, l'industrie du sucre de betterave. Une fabrique en voie de construction, à Berthierville, pourra traiter 1,200 tonnes de racines par jour. On prévoit qu'elle sera terminée assez tôt pour utiliser la récolte de cette année. Cette sucrerie, qui achètera de grandes quantités de betteraves, fournira des pulpes pour l'engraissement des bestiaux, dont elle favorisera ainsi l'élevage.

La chambre a voté les 42 milliards

Washington, 24. (P.A.) — Le plus gros chèque législatif de l'histoire pour des dépenses de guerre — un crédit de $42,820,003,606 — a été endossé promptement, hier, par la Chambre des représentants.

Après cinq heures de discussion, la Chambre a voté cette mesure à l'unanimité et l'a envoyée au Sénat. Les chefs militaires ont informé le Congrès que cet argent servira à payer, habiller et équiper une armée devant compter 4,500,000 hommes le 1er juillet 1943.

Raid sur Majunga

Prétoria, Union Sud-Africaine, 22. Retardé. (B.U.P.) — Les dépêches de Diégo-Suarez, Madagascar, mandaient hier qu'un avion sud-africain a survolé le port de Majunga, sur la côte ouest, il y a quelques jours, et a mitraillé l'aérodrome après avoir essuyé le feu de la garnison française. Elles ajoutaient que le front britannique de Madagascar avance à plusieurs milles de Diégo-Suarez dans la jungle.

Gaspillage reproché à la Guerre

Une commission du Congrès constate des abus dans les commandes d'armement.

Washington, 24. (P. A.) — L'enquête de la commission de l'Armée de la Chambre des Représentants durc sur les opérations du département de la Guerre depuis un an. Hier a paru son rapport, rédigé par le président de la commission, M. Andrew-J. May, démocrate du Kentucky. Ce dernier annonce que l'enquête se poursuivra. Les conclusions du rapport ont été adoptées à 12 voix contre 9. La majorité se compose de 3 démocrates, de 9 républicains.

Le rapport expose: "On a obtenu la preuve du gaspillage général et indéfendable de fonds publics atteignant des millions de dollars". Il critique pratiquement tous les services du département de la guerre, l'aviation, et même la Commission de la Marine marchande. D'autre part il félicite M. Jesse Jones, secrétaire du Commerce, "d'avoir poussé la fabrication du caoutchouc synthétique".

Une formule de contrat qui prête aux abus

La commission recommande de cesser immédiatement les marchés conclus moyennant les frais plus un honoraire fixe, parce que "ce genre de contrat a permis le personnel en surnombre, les salaires exorbitants et poussé les entrepreneurs à refuser de passer d'autres commandes pour les spécialités, alors même qu'ils ne sont absolument pas prêts à les exécuter ... Les dossiers de la commission continuent de recevoir la preuve de dépenses excessives sous le régime des contrats à honoraire fixe, surtout pour l'aviation.

"On ne peut attendre des citoyens qu'ils acceptent perpétuellement sans protester les dépenses faites sans discernement par les fonctionnaires de leur administration, une fois terminée la période d'urgence, et qu'ils continuent à acheter des obligations avec enthousiasme, en négligeant l'extension du fonctionnarisme et en souffrant complaisamment leurs privations".

La commission réprouve les commissions versées aux intermédiaires

La commission affirme que dans l'ensemble elle a constaté un sain état de choses, auquel contribuent les commissions excessives versées aux courtiers, les bénéfices des vendeurs, les salaires exorbitants, les primes, les traitements énormes aux administrateurs et au personnel des services connexes, pour beaucoup de commandes du département de la Guerre".

Conspiration imputée à un mouvement

Le comité Dies condamne l'Union pour l'Action démocratique.

Washington, 24. (P.A.) — Dans un rapport spécial rendu public hier, le comité Dies accuse l'Union pour l'Action démocratique, désignée comme étant un mouvement communiste d'avoir organisé une campagne pour faire disparaître le congrès des Etats-Unis comme branche du gouvernement.

"Si ce mouvement en vient à atteindre son but de nazifier le gouvernement", affirme le rapport, "nous allons nous trouver en face d'une situation qui ressemblera étrangement aux choses hideuses contre lesquelles nous mobilisons actuellement toutes nos ressources.

"Il s'agit actuellement non pas de restaurer, mais de préserver les institutions politiques d'hommes libres. Cette question nous oblige à prendre connaissance d'un mouvement d'envergure pour discréditer la branche législative de notre gouvernement.

A New-York, le Dr Frank Kingdon, président de l'Union pour l'Action démocratique, a déclaré qu'il était absolument faux de considérer le mouvement qu'il préside comme une organisation communiste et d'affirmer que le groupe cherche à faire disparaître le congrès.

10,000 marins hors de combat

Washington, 24. (P.A.) — Le total des marins américains tués, blessés ou disparus depuis le début de la guerre a passé à plus de 10,000 hier, avec la publication de la cinquième liste de pertes.

On y dit que le plus grand nombre de ces pertes résulte d'action directe contre l'ennemi tandis que les autres sont survenues en service commandé sur mer ou dans les airs. La marine annonce 98 morts dans la nouvelle liste, huit blessés et 2,101 disparus. Les victimes se trouvent dans les effectifs de la marine, des fusiliers marins et de la garde côtière.

Le "Buffington" sera renfloué

Charlevoix, Michigan, 24. (P. A.). — Brisée en deux, le porteur de minerai "Eugene-J. Buffington" gît sur un récif du lac Michigan, à 17 milles à l'ouest de l'île Beaver et son capitaine étudie le moyen de le renflouer.

Les gardes-côtes de l'île Beaver ont prédit qu'on pourrait sauver ce navire et ses 13,000 tonnes de minerai.

Ce gros navire des Lacs s'est échoué dimanche soir. Il mesure 580 pieds de long et il est chargé à pleine capacité.

Les mineurs acceptent

Londres, 24. (P.C.) — La British Broadcasting Corporation mande que le congrès national de la Fédération des Mineurs, à Londres, a accepté à l'unanimité les augmentations de salaire recommandées par la commission d'enquête de lord Green et offertes par le ministère.

Les invités d'honneur au feu de la Saint-Jean

Voici un groupe de personnalités photographiées quelques minutes avant que le feu fût mis au bûcher, lors du feu de la Saint-Jean, au parc Lafontaine, hier soir. On remarque sur le première rangée, de gauche à droite: M. CLAUDE JODOIN, député de Saint-Jacques, le chef A. LARAMEE, du C.P.C., MGR OLIVIER MAURAULT, P.S.S., aumônier de la Société Saint-Jean-Baptiste et recteur de l'Université de Montréal, qui a béni le bûcher, le notaire LOUIS-ATHANASE FRECHETTE, président de la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal, le maire de Montréal M. ADHEMAR RAYNAULT, M. AIME PARENT, membre de l'exécutif, M. RODOLPHE DAGENAIS, secrétaire général de la S.-Jean-Baptiste et M. DONAT ALLAIRE, directeur de la Société et président du comité du feu de la S.-Jean. Dans la deuxième rangée on peut voir le chef OLIVIER BEAUPRE, du C.P.C., M. EMILE GAUTHIER, conseiller municipal, M. ANTOINE DEPATIE, M. PAUL LEBLANC, président de l'A.C.J.C., MM. LUCIEN et ROLAND JOLY, de la Chambre de commerce des jeunes, M. L. PETITCLAIR, directeur des loisirs de l'est, de la S.-Jean-Baptiste. — (Cliché la "Presse").

Foule immense au feu de la S.-Jean

Plusieurs milliers de spectateurs sont restés sur place malgré la pluie. — Le bucher fut béni par Mgr O. Maurault, puis allumé par le maire.

Le traditionnel feu de la Saint-Jean a donné lieu, hier soir, au parc Lafontaine, à des cérémonies qui se sont déroulées dans l'habituelle atmosphère de curiosité et de liesse populaires. Dès 9 h., une foule de plusieurs milliers de personnes était massée au terrain de jeux, aux abords de l'immense bûcher. La température s'annonçait idéale et la population canadienne-française de Montréal était venue plus nombreuse que jamais assister à la grande réjouissance patriotique. Une averse inattendue éclaircit un peu cette foule; la plus grande partie toutefois resta courageusement en place, ce que personne ne regretta.

La pluie cessa en effet une demi-heure avant que le feu fût mis au bûcher et la foule qui grossissait toujours put assister à l'imposant spectacle de l'immense échafaudage de poutres et de branchages, haut d'une trentaine de pieds, embrasé de la base au faîte et crépitant joyeusement, sous un ciel redevenu serein.

La tradition des feux de la Saint-Jean, que nous avons héritée de nos ancêtres français des campagnes, s'est établie au Canada dès les débuts de la colonie. Des centaines de feux de la Saint-Jean ont été allumés hier soir dans tous les endroits du Canada où existent des groupements canadiens-français.

Concert au kiosque

La soirée a débuté par un concert au kiosque central du parc Lafontaine. Des microphones et des hauts-parleurs permettaient à la multitude groupée autour du bûcher d'entendre la fanfare et le chant. La succession de feu C.-S. Campbell offrait le concert aux Canadiens français, pour célébrer avec eux le IIIe Centenaire de la fondation de notre ville; ce concert fut exécuté par la fanfare du régiment de Maisonneuve, dirigée par le lieutenant Eugène Chartier.

Des jeunes filles faisant partie du Conservatoire national de musique, revêtues d'anciens costumes régionaux de France, ont chanté plusieurs vieilles chansons du pays, sous la direction de M. Arthur Laplerre, maître de chapelle à l'église de la paroisse Saint-Stanislas. Le nombreux auditoire réuni autour du kiosque central s'est abrité sous les arbres et au chalet pendant l'averse, mais n'a pas quitté les lieux. On continua d'ailleurs de chanter malgré la pluie et la fête ne fut nullement gâtée, comme on aurait pu le craindre.

Personnalités présentes

On remarquait dans la foule qui entourait le kiosque: les deux personnalités acadiennes qui devaient adresser la parole au cours de la soirée, l'hon. Marin Gallant et le Dr Albert Sormany, le maire de Montréal M. Adhémar Raynault, M. Guy Vanier, ancien président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le notaire Louis-Athanase Fréchette, président actuel, MM. J.-Alfred Bernier et J.-Ernest Laforce, anciens présidents de la société, M. Donat Allaire, directeur de la S.-Jean-Baptiste et président du comité du feu de la Saint-Jean, MM. Emile Pigeon, Paul Ostiguy, Lucien Remillard, directeurs, M. Rodolphe Dagenais, secrétaire général, M. Arthur Trem-

A SUIVRE SUR LA PAGE 15

La côte ouest mieux protégée

Washington, 24. (P.A.) — Le sénateur Charles-L. McNary, républicain de l'Orégon, a dit hier qu'il avait reçu du secrétaire de la marine Frank Knox l'assurance que la protection de la côte ouest des Etats-Unis serait "immédiatement renforcée et agrandie".

McNary dit que Knox lui a déclaré que la marine comprend la situation mais qu'il pense que l'incident survenu sur la côte de l'Orégon est un cas isolé.

Le sénateur a ajouté que Knox l'a informé que la marine pense que les établissements japonais sur l'île Kiska dans les Aléoutiennes ne sont que temporaires et destinés à des fins d'observation; quand le temps se sera éclairci, on fera un effort pour chasser les Japonais de Kiska et autres îles de ce groupe.

Pour l'armée seule

—Les chemins de fer de l'Etat allemand ne transportent plus que du matériel de guerre destiné aux armées allemandes.

Trophée décerné à Dillard Stokes

Denver, 24. (P.A.)—Dillard Stokes, reporter du **Washington Post**, a obtenu, hier, le trophée annuel Heywood Broun, décerné par la Guilde américaine des journaux, pour son "reportage persistant, infatigable et intelligent."

Le président de la Guilde, Milton Murray, a dit que le travail et la série d'articles de Stokes ont "contribué à faire condamner l'agent allemand antisémite George - Sylvester Viereck et à faire condamner pour parjure George Hill, secrétaire du représentant Hamilton Fish.

Grands dégâts dans le comté de Wolfe

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Trente-neuf ponts ont été démolis ou endommagés et des dégâts considérables causés aux routes du comté de Wolfe par les récentes pluies, a révélé, hier soir, M. Thomas Lapointe, député de Wolfe à Québec.

Voici la liste des municipalités concernées et le nombre de ponts démolis ou endommagés dans chacune d'elles: Dudswell, 9 ponts; Garthby, 1; Ham-Nord, 7; S.-Camille, 1; S.-Fortunat, 2; S.-Jacques, 2; S.-Joseph de Ham-Sud, 2; Weedon, 2; S.-Julien de Wolfestown, 3; Wotton, 11.

Registraire à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Me J.-H. Paré a été nommé au poste de registraire de la division "F", succédant à Me Henri-Paul Drouin, qui a remis sa démission récemment. La nomination de Me Paré est officielle depuis la semaine dernière. Il est entré en fonctions lundi matin.

Médecin militaire

Le capitaine Joseph-Georges Sénécal vient d'être nommé à l'hôpital général de l'armée no 17. Né à Saint-Césaire, le Dr Sénécal a fait ses études au collège commercial de cet endroit, puis au collège de Rigaud, enfin à l'université Mc Gill, qui lui a conféré son titre en 1935. Il a ensuite travaillé la chirurgie pendant 3 ans à Paris, Budapest, Vienne, et New-York. Revenu au pays, il a été médecin à l'usine Godbout, pour l'Ontario Pulp & Paper Company et les Chemins de fer Nationaux du Canada. En 1918, il avait servi quelques mois dans l'aviation britannique.

Churchill et Roosevelt sont cousins au 8e degré

New-York, 24. (B.U.P.) — M. Conklin Mann, de la Société biographique et généalogique de New-York, affirme que les entretiens de MM. Churchill et Roosevelt se déroulent entre parents. Les 2 hommes d'Etat seraient cousins issus de germain au huitième degré. M. Mann a passé 4 mois à compulser des documents intéressant 250 ascendants américains de M. Churchill et autant de M. Roosevelt. Le cousinage, qui concerne les familles Jerome et Delano, remonte à 3 ancêtres communs venus en Amérique à bord du 'Mayflower": Francis Cooke, son fils John, Richard Warren.

M. Winston Churchill est le fils de Jennie Jerome, de Brooklyn, et de lord Randolph Churchill. Sarah Delano, mère du président Roosevelt, était cousine issue de germain au septième degré de Jennie Jerome. Miles Delano et Jerome descendaient respectivement d'Esther et d'Elizabeth Cooke, filles de John Cooke et de Sarah Warren. John Cooke est venu en Amérique à l'âge de 10 ans. Sarah Warren a suivi son père Richard en 1623.

5 coupons attachés aux cartes de rationnement

Chaque coupon est valable pour l'achat d'une livre de sucre ou la ration de deux semaines pour une personne et n'est utilisable qu'à certaine date.

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 24. — Cinq coupons sont attachés à la partie inférieure des cartes de rationnement de sucre qui seront distribuées aux consommateurs à travers le Canada avant le premier juillet; chaque coupon est valable pour l'achat d'une livre ou la ration de deux semaines pour une personne. Le numéro 1 ne doit pas être détaché ou utilisé avant le premier juillet; le numéro 2 sera valable seulement à compter du 13 juillet; le numéro 3, à compter du 27; le numéro 4 à compter du 10 août et le dernier, à compter du 24 août. De cette façon, la ration permise de sucre est fournie pour dix semaines ou jusqu'à la fin de la première semaine de septembre, alors que les carnets de rationnement seront probablement prêts et seront émis pour une période de six mois. Cependant, il y a une deuxième rangée de coupons sur la carte temporaire de rationnement du sucre, initialée de A à E, laquelle pourrait être utilisée si on en connaît l'autorisation au cas où les carnets de rationnement ne seraient pas prêts à temps.

Pas d'achat sans coupon

Les consommateurs n'ont pas le droit d'acheter du sucre de toute personne autre qu'un détaillant qui fait ordinairement le commerce du sucre et qui détient une licence de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Aucun achat ne peut être fait par un consommateur sans la remise de coupons de rationnement représentant la quantité de sucre achetée et les coupons doivent être détachés par le détaillant ou en sa présence; dans le cas de commandes téléphoniques, les coupons doivent être prêts pour le garçon livreur et détachés en sa présence.

Les membres des forces armées ne reçoivent pas de carte de rationnement à moins qu'ils ne vivent en dehors des casernes, alors qu'ils en auront besoin comme toute autre personne qui habite une maison de pension. S'ils retournent au mess, ils devront remettre leurs cartes ou carnets.

Pour les conserves

Les demandes de renseignements révèlent qu'un grand nombre interprètent mal la permission d'avoir du sucre pour la mise en conserve et la fabrication de confitures et il est évident que certaines personnes croient que la ration individuelle comprend la quantité nécessaire pour la mise en conserve, et que de cette façon une grande quantité de fruits cultivés sur leur terrain sera perdue. L'ordonnance stipule clairement que des quantités de sucre pourront être obtenues pour ces fins. Il n'est pas nécessaire de remettre des coupons de rationnement, mais il faut signer un certificat d'achat, dont le détaillant a les formules. Le sucre obtenu de cette façon ne doit pas être utilisé à d'autres fins, il va sans dire, et les proportions de sucre et de fruits sont fixées dans l'ordonnance sur le rationnement: une demi-livre pour chaque livre de fruits dans la mise en conserve; et trois quarts de livre pour chaque livre de fruits dans la fabrication de confitures ou de gelée. Une livre et quart de sucre pour une livre de fruits si on utilise de la pectine dans la fabrication des confitures ou de la gelée. Dans la mise en conserve faite avec un sirop, le sirop utilisé, ne doit pas contenir plus d'une partie de sucre pour deux parties d'eau.

Dans les restaurants, clubs, hôtels, etc.

Les personnes qui prennent tous leurs repas au restaurant, hôtel ou club, ne sont pas tenues de remettre des coupons. Il y a différents modes de contrôle pour ces organisations, une étant la limite de 70% de la consommation de sucre du trimestre correspondant de l'année 1941. Comme les sucriers étaient sur la table à ce moment-là, les invités se servaient généreusement, alors que maintenant ils ne recevront du sucre que sur demande, et pas plus de 3 cubes ou deux cuillerées pour chaque service, et on prévoit que 70% ne sera pas une réduction trop sérieuse.

Cette ordonnance ne permet pas comme auparavant que les gens demeurant dans les endroits reculés puissent se procurer des provisions pour plus de deux semaines à la fois. Il est prévu cependant, que l'administrateur du sucre et aussi le directeur du rationnement peuvent accorder une exemption spéciale dans certains cas difficiles. Les demandes de ce genre doivent être adressées à l'un quelconque des 37 officiers de rationnement ou à tout bureau régional de la commission.

Cardenas dans le cabinet mexicain?

Mexico, 24. (B.U.P.) — On rediscutait, hier, la possibilité que l'ancien président du Mexique le général Lazaro Cardenas entre dans le cabinet de guerre.

Cardenas, qui commande toutes les forces armées mexicaines sur la côte du Pacifique, a fait, hier, une visite non annoncée à Mexico.

Sir A. Cunningham va à Washington

New-York, 24. (P.A.) — Sir Andrew Cunningham, amiral britannique qui commandait précédemment la flotte de la Méditerranée, est arrivé hier à New-York pour prendre la direction de la délégation de l'Amirauté britannique aux Etats-Unis.

Avec son épouse, lady Nona, sir Andrew était parmi les 17 passagers d'un hydravion quadrimoteurs qui faisait son premier voyage d'Europe en Amérique avec des passagers. Les Cunningham sont partis de l'aérodrome LaGuardia dans un avion de transport de la marine américaine allant à Washington.

On lui demanda son opinion sur la chute de Tobrouk et il répondit: "Non, rien du tout. Vous avez M. Churchill ici pour commenter cela".

Un autre passager à bord de l'hydravion était sir David Kelly, ancien ministre de Grande-Bretagne en Suisse, qui s'en va à Buenos-Aires, étant nommé ambassadeur en Argentine. Il a refusé toute entrevue.

Pour Toronto

—Le lord-maire de Liverpool a fait prendre un film des ruines accumulées dans cette ville par les aviateurs allemands. Il enverra ce film à Toronto.

Un nouveau commandant

HONOLULU, 24. — B.U.P. — Le major général Willis-H. Hale est devenu aujourd'hui commandant général de la force aérienne de la 7e armée des Etats-Unis. Il est en charge de toutes les unités aériennes de l'armée dans la région de Hawaï.

Il remplace le major général Clarence-L. Tinker disparu dans la bataille navale de l'île Midway. Hale est arrivé ici avant le désastre de Pearl Harbor. Il commandait des unités aériennes de l'armée sous l'autorité de Tinker dans la bataille de Midway.

Une Société des Nations est requise

M. P.-P. Harris, du Rotary International, en voit le besoin après la guerre.

Toronto, 24. (P.C.) — Pour la deuxième fois dans l'histoire du Rotary international, un citoyen de l'Amérique du Sud a été élu président de cette organisation mondiale. Hier soir, M. Fernando Carbajal, de Lima, Pérou, a été élu par acclamation président du Rotary, au milieu des applaudissements de plus de 8,000 délégués groupés dans le Maple Leaf Garden, de Toronto. Le nouveau président succède à M. Tom-J. Davis, de Butte, Montana.

A la réunion d'hier soir, M. Paul-P. Harris, fondateur et président d'honneur du Rotary International, a déclaré que le monde avait besoin d'une autre Société des Nations après la guerre. "A la fin de la première grande guerre, dit-il, le monde n'était pas prêt pour la Société des Nations, et c'est pourquoi elle n'a pas rempli les buts visés. Mais aujourd'hui, le monde a appris beaucoup et il est par conséquent mieux préparé."

M. Harris croit qu'une autre société des nations est nécessaire, parce que les conditions de la paix ne peuvent être laissées au bon plaisir d'une poignée d'hommes, comme ce fut le cas à la fin de la dernière guerre.

"La nouvelle Société devra être au-dessus de tout soupçon, dit-il. Ses affaires doivent être conduites d'une façon non seulement honorable, mais aussi sympathique à l'égard des nations faibles. On ne peut s'en servir pour redresser les torts ou pour le bénéfice de l'un ou l'autre de ses membres.

"Son efficacité souffrira beaucoup, si les petits pays ont raison de croire que les grandes puissances jouissent de trop grands pouvoirs. Tous les pays veulent être libres; ils ne veulent pas être sous la domination d'aucune oligarchie suprême, si avantageuse soit-elle".

Malte détruit 7 avions ennemis

Londres, 24. (B.U.P.) — Sept avions de l'Axe, ont été détruits au-dessus de Malte dans les dernières 24 heures et d'autres appareils ont été endommagés, rapportait-on hier soir.

Ces rapports disent que 997 civils maltais ont été tués dans les raids aériens depuis que l'Italie est en guerre et 218 ont succombé à leurs blessures. Dans plus de 2,500 raids, 1,493 personnes ont été blessées sérieusement et 1,437, légèrement.

Corps anti-rouge et anti-anglais

Vichy, 24. (P.A.) — Le corps expéditionnaire français anti-soviétique a été transformé en Légion qui "combattra l'impérialisme américain et la cupidité anglo-saxonne" aussi bien que les Russes, annonçait hier la presse contrôlée par les Nazis.

"Elle luttera désormais partout où les intérêts français seront en jeu, en Europe comme en Afrique, dit le journal parisien **Aujourd'hui** dans un titre plus gros que celui où il annonçait le discours de Pierre Laval demandant aux Français d'aller travailler en Allemagne.

Ce journal dit que la Légion est un "groupement augmenté et rendu officiel de volontaires français ... Grâce à la Légion, demain, Mers-el-Kébir (Oran), Dakar, Damas et Diégo-Suarez seront vengés et les Anglais seront châtiés pour leurs crimes et leur rapine."

Marins qui veulent garder leur liberté

Paramaribo, Guyane hollandaise, 24. (P.A.) — Plutôt que de se laisser interner dans l'île du Diable, contrôlée par Vichy, 36 hommes d'équipage d'un navire norvégien torpillé ont essayé d'atteindre un territoire ami et ils ont réussi.

Ils ont conduit leur chaloupe de sauvetage dans le port hollandais, hier, et ils ont raconté qu'ils décidèrent unanimement de continuer leur voyage quand les autorités françaises leur donnèrent à choisir entre se laisser interner ou sortir de la fameuse colonie pénitentiaire.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

Le capitaine de police ALFRED GRAVEL, commissaire-ordonnateur général du grand cortège de la S.-Jean-Baptiste à Montréal cet après-midi. (Croquis d'un dessinateur de la Presse.)

13 navires coulés du 3 au 14 juin

Ces navires ont péri dans la mer des Antilles; il y a 35 disparus.

Balboa, zone du canal de Panama, 24. (B.U.P.) — Treize navires marchands des Nations unies ont été coulés par des sous-marins axistes dans la mer des Antilles du 3 au 14 juin inclusivement, révélaient, hier, les autorités navales, et l'on craint que 35 personnes, dont 9 passagers, ont perdu la vie.

Deux de ces torpillages avaient été annoncés précédemment.

Il se peut que quelques-uns des disparus se trouvent à bord de navires sauveteurs qui n'ont pas encore atteint leur port.

(Il a été annoncé simultanément à Washington que les nagires coulés sont trois petits navires américains et deux de moyen tonnage, un petit navire britannique et quatre de moyen tonnage, un petit navire hondurégne, un petit navire norvégien et un petit navire hollandais.

(C'est le plus fort total révélé d'un coup par la marine américaine et il s'ajoute à la destruction d'un navire britannique et d'un navire américain, tous deux de tonnage moyen. 91 personnes ont péri dans ces 2 naufrages.

Total de 309 navires coulés

Le communiqué d'aujourd'hui porte à 309 le nombre des navires coulés dans l'ouest de l'Atlantique depuis la mi-janvier; c'est là une compilation non officielle. Au moins 93 de ces navires ont été coulés dans la mer des Antilles.)

(La perte du "Lebore" avait été annoncée à Bogota, Colombie, et celle du "Crijnssen", à Mexico.)

L'Axe opérera sa jonction à Ottawa?

Hamilton, Ont., 24. (P.C.) — L'Allemagne et le Japon se proposent d'envahir l'Amérique du nord par l'Atlantique et de faire la jonction de leurs forces soit à Ottawa, soit à Washington, déclarait, hier soir, le capitaine Maurice Burke, sous-directeur du recrutement à la défense nationale, parlant à une assemblée conjointe de volontaires de la défense passive et de la garde territoriale.

"Les Nazis éviteront Gibraltar en passant par le Sahara, pour établir une base à Dakar, ayant en vue les continents américains, a-t-il continué. Pareillement, les Japonais essaieront d'envahir l'Amérique en passant par l'Alaska ..."

Le capitaine Burke a dit ensuite qu'il existe une énorme cinquième colonne au Canada, composée de personnes qui disent que "cela ne peut arriver ici."

La Suède proteste auprès de Moscou

Stockholm, 24. (B.U.P.) — Il a été annoncé, hier, de source autorisée que le cargo suédois "Ada Gorthon", 2,405 tonnes, dont le torpillage par un sous-marin russe au large de l'île Oeland (Baltique) a été rapporté lundi, a été attaqué dans les eaux territoriales suédoises. On prévoit qu'une protestation officielle sera adressée au gouvernement soviétique.

Ce navire se dirigeait sur l'Allemagne avec un chargement de minerai de fer.

BANDES HERNIAIRES

Bas élastiques, corsets de maternité, descentes d'estomac, ceintures abdominales et rénales, béquilles, etc. Ajusteurs et ajusteuses diplômés.

Service à domicile

Vous souffrez des pieds? Il faut d'abord enrayer la cause — c'est le principe employé par notre spécialiste correcteur, A. W. Charest. Consultations gratuites.

Venez consulter notre expert de 22 années d'expérience qui, sur demande, communiquera avec votre médecin.

Les plus bas prix en ville.

921 EST, RUE SAINTE-CATHERINE PL. 9622

SARRAZIN CHOQUETTE
Pharmaciens Chimistes

Nominations annoncées à l'Université McGill

A la suite d'une réunion du bureau des gouverneurs, le principal de l'Université McGill, M. Cyril James, a annoncé hier deux nominations importantes destinées à accélérer le travail de recherches de guerre et à augmenter les facultés d'enseignement du département de bio-chimie.

Le bureau des gouverneurs vient de nommer, en effet, comme assistants-professeurs de bio-chimie le Dr O. Densiedt, conférencier depuis cinq ans en bio-chimie à McGill, et le Dr Robert-D.-H. Heard, de l'Université de Dalhousie, où il était assistant-professeur de bio-chimie depuis 1937.

Une autre nomination a été faite: celle de M. James-P. Paton, de Toronto, comme assistant-professeur d'anglais à l'Ecole des Professeurs d'agriculture au collège Macdonald, de Ste-Anne de Bellevue.

DENTIERS
(Spécialité)
Dr J. A. LAMARRE
SEUL PROPRIETAIRE
CHIRURGIEN-DENTISTE
1237, Carré Phillips
LA. 3227-8 9 a.m. à 9 p.m.

Des milliers de personnes ont soulagé leurs maux d'yeux grâce à
NOURYSOL
Faites de même et employez-le avec confiance !
A TOUTES LES PHARMACIES

Dr Maurice FERRON
450 est, BOUL. ST-JOSEPH
HA 6838
SPECIALISTE
MALADIES DE LA PEAU
ACNE (boutons) ECZEMA, PSORIASIS
VARICES Sans
HEMORROIDES opération

Soulage les
douleurs féminines mensuelles
Les femmes qui souffrent de nervosité, d'irritabilité par suite des désordres fonctionnels féminins trouveront dans le Composé végétal de Lydia E. Pinkham (additionnés de fer) un soulagement efficace à leur détresse. Les comprimés Pinkham, faits spécialement pour les femmes, contribuent à édifier la résistance contre de tels malaises. Ils aident à fabriquer un sang rouge.
De fabrication canadienne.

SAPINOL
SOULAGE RAPIDEMENT
TOUX
RHUMES
BRONCHITES
12 DOSES 25¢ · 24 DOSES 40¢ · 48 DOSES 75¢

NOUVELLE-ÉCLAIR POUR LES MÉNAGÈRES
LA PARISIENNE
EAU DE JAVELLE
Aidez à l'effort de guerre en retournant les bouteilles vides à votre épicier.
2¢ pour chacune

WANNER'S
PERMANENTE
Brush Fluff
comprenant
- Nouvelle coupe Brush Fluff. Cheveux courts ou longs au choix.
- Permanente avec Lotion à l'huile et Crème appliquées sur le bout du cheveu, à sec.
- 4 mèches d'essai, shampooing.
- Mise en plis pour convenir à votre personnalité.

Rég. $7.50 $3.50 Temps limité
SUGGESTIONS
Rég. $5 Perm. "Star" $2.50
Rég. $12.50 Perm. "Crystal Coal" $5.
Shampooing et mise en plis .. $1.
Wanner's
1194 rue Ste-Catherine O.
LA. 5158
SERVICE IMMEDIAT AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

LE COURRIER DE COLETTE

L'influence que l'on exerce est le fruit de la diplomatie, non d'une injonction directe.

D.—Voilà cinq ans que je suis mariée, nous demeurons à la campagne et croiriez-vous que je n'ai jamais pu obtenir de mon mari qu'il m'accompagne en revenant de la messe, le dimanche. Il faut qu'il s'attarde à la porte de l'église avec ses amis et connaissances. C'est ainsi depuis le premier dimanche qui a suivi notre mariage. Comme j'ai alors fait une colère, il m'a accompagnée le dimanche suivant, mais en me jurant que ce serait la première et la dernière fois. Il a tenu parole. C'est un homme qui a été élevé dans tous ses caprices; il se plaît à me contredire sur tout et j'ai moins d'influence sur lui que n'en ont ses amis. Il est au début de la quarantaine et je me décourage en pensant que je ne parviens pas à lui donner les bonnes manières que je voudrais qu'il ait. Je suis de nature sensible et raffinée et je me suis mariée assez vieille pourtant pour avoir droit à un peu de bonheur. Donnez-moi un conseil ? — IRMA G.

R.—Pourquoi pensez-vous qu'on ait droit à plus de bonheur quand on se marie tard ? Ne serait-ce pas le contraire, attendu que le caractère étant formé, les habitudes et les manies bien ancrées, on a plus de peine à s'adapter à la nouveauté de sa vie ?

De votre lettre, je ne veux retenir que ce court passage où vous vous plaignez de n'avoir pas d'influence sur votre mari; car si vous n'aviez, à votre horizon pour tout nuage, que le fait de rentrer de la messe sans la compagnie de votre seigneur et maître, vous seriez encore une privilégiée du destin.

Si cet homme préfère rentrer seul, il a autant que vous le droit de faire comme il l'entend.

Vous avez été bien maladroite de tant insister sur une telle bagatelle; l'amour propre de votre mari y est maintenant engagé et il ne cédera point.

C'est une illusion aussi de penser que vous allez élever un homme de quarante ans. A cet âge, les habitudes sont prises et on n'en change point. Si vous ne voulez pas que votre mari se fatigue de vous et que la désunion complète s'installe à votre foyer, usez donc de tact et de diplomatie, plutôt que d'afficher la supériorité que vous croyez avoir sur votre compagnon et de harceler celui-ci pour le faire agir à votre guise.

On n'impose pas son influence de force; on s'arrange pour que ceux qui la subissent le fasse spontanément, de bonne grâce et parce qu'il leur semble qu'ils ne pourraient agir autrement. Quand même vous réussiriez à faire marcher votre mari au doigt et à l'oeil, si vous n'avez pas l'adhésion de son coeur, s'il ne se soumet que pour avoir la paix, serez-vous plus avancée ? Il vous méprisera au fond, comme on méprise les tyrans.

Il y a une seule manière de garder la paix dans son ménage, c'est de se plier aux concessions nécessaires. Si vous vous hypnotisez sur les travers ou les défauts de votre mari et que vous ne vous souciez pas de corriger les vôtres, il vous rendra la pareille, soyez-en certaine. Une femme a tout à gagner à se montrer douce, conciliante, souple, quand elle entend obtenir quelque faveur de son mari. Les commandements, les injonctions ne servent, vous l'avez constaté, qu'à provoquer l'entêtement. — COLETTE.

D. — Est-ce à un jeune homme à tenir le bras de la jeune amie qu'il accompagne dans la rue? — R. R.

R. — Il n'est pas de bon ton de se donner le bras dans la rue. Si les chemins sont difficiles, cependant, il est permis au jeune homme d'offrir son bras, ou de soutenir sa compagne d'une main au coude.

D. — Quelle est la recette de la gelée de raisin? — MERCI BEAUCOUP.

R. — Je la publierai pour vous si quelque lectrice me l'envoie.

D. — Une de mes soeurs, religieuse, viendra bientôt nous visiter à l'occasion de son jubilé d'argent. Nous donnerons, après la messe, un dîner en son honneur. Que pourrais-je servir? — BEAU BLUET.

R. — Je crois que votre soeur serait enchantée si vous lui demandiez de vous dire les plats qu'elle préfère ou si, vous rappelant ce qu'elle aimait autrefois, vous le serviez à son dîner de jubilé. A part cela, apprêtez les mets que vous réussissez le mieux d'habitude; décorez votre table de fleurs de saison et ce sera parfait.

D. — Ma mère ne veut me laisser sortir avec personne, de peur que je ne devienne "couraileuse". Comment obtenir un peu de liberté? — VIVE LA LIBERTE.

R. — En inspirant confiance à votre mère par votre soumission et votre sagesse.

D—Je suis âgée de dix-huit ans et j'ai reçu un garçon qui disait m'aimer mais qui m'a quittée un jour sur une simple discussion; il aurait des occasions de me parler, mais il ne me regarde même plus. Croyez-vous qu'il reviendra ?—UNE BRUNETTE.

R—C'est fort possible, et, si ce n'est lui, ce sera un autre. A votre âge l'amour importe plus que l'amoureux.

D—Une chambre de jeune fille aux murs chamois serait-elle jolie drapée de bleu à fleurs chamois ? Le fauteuil serait recouvert de même tissu. Les murs bleu-clair avec draperies vieux-rose, serait-ce plus joli? —CELICETTE.

R—Les deux combinaisons seraient jolies. Si la chambre est petite et basse de plafond, les draperies unies la feraient paraître plus haute et plus grande.

D—De quelle manière présente-t-on les cadeaux à un shower? Et quel menu peut-on servir—UNE LECTRICE ASSIDUE.

R—On les place sur une table, décorée de fleurs et de rubans blancs, déballés de façon à ce que les invitées puissent les admirer. On sert, avec le thé, des salades, sandwiches, bouchées, gâteaux, glaces, etc.

D. — Un jeune homme de vingt-cinq ans que j'aime beaucoup se montre timide et ne me parle pas beaucoup, bien que nous sortions ensemble depuis plus d'un an; je dois dire que nous ne nous voyons pas très souvent, il passe l'été au loin, pour son travail. Il m'avait promis que nous serions fiancés à mon anniversaire, mais un contretemps s'est produit: il a dû prêter de l'argent à son frère et il est encore obligé d'aider ses parents. Il m'envoie de l'argent pour que j'achète moi-même la bague. Ce qui m'inquiète, c'est que je ne suis pas au courant de ses affaires. Puis-je l'interroger à ce sujet? — SOLITUDE.

R. — Oui, certainement. Mais, s'il doit aider ses parents, n'en montrez pas de dépit. C'est une obligation et il vaut mieux la remplir de bonne grâce.

On est prié..

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale, les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patient enfin parce qu'aucune lettre ne peut recevoir de réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est pour cela trop volumineux.

CALMEZ LES YEUX IRRITÉS
Pour soulager vivement les yeux surmenés, mettez simplement deux gouttes de Murine dans chaque oeil. Les 7 ingrédients que contient Murine adoucissent, nettoient et soulagent—font que vos yeux sont à l'aise et rafraîchis. Des milliers de gens emploient Murine—employez-en pour vos yeux!

après avoir LU ou CONDUIT employez
MURINE POUR LES YEUX

MENU DU JOUR

BOUILLON DE VEAU
BETTERAVES A LA HARVARD
OEUFS POCHES, SAUCE NOISETTE
POMMES DE TERRE AU FOUR
POUDINGUE AUX FRAMBOISES
THE CAFE

OEUFS POCHES, SAUCE NOISETTE

Dans une casserole moyenne, faites bouillir une pinte d'eau, acidulée avec un peu de vinaigre, et non salée. Cette dernière condition est importante, car, dans l'eau salée, une partie du blanc ne se coagule pas, ne durcit pas.

Cassez un oeuf très frais et videz-en le contenu dans une tasse à thé. Approchez celle-ci de la surface du liquide qui bout lentement. Faites basculer la tasse. L'oeuf tombe dans le liquide bouillant, et le blanc, enrobant le jaune, se coagule brusquement. Laissez bouillir une minute. Sortez l'oeuf à l'écumoire. Laissez-le égoutter. Posez-le sur un plat tiédi. Faites immédiatement un second oeuf poché. Dans une grande casserole on arrive à en faire trois à la fois.

Arrosez les oeufs dans le plat avec du beurre chauffé à la poêle jusqu'à coloration noisette. Salez au sel fin. Servez immédiatement.

POUDINGUE AUX FRAMBOISES

Restes de gâteau
½ tasse de confiture
3 oeufs
1 chopine de lait
½ cuil. à thé d'essence de vanille
1 pincée de sel.

Beurrer un moule et étendre alternativement une couche de confitures aux framboises et une couche de gâteau. Verser du "custard" fait d'oeufs et de lait. Ajouter l'essence. Cuire à la vapeur 30 minutes. Servir avec une crème pâtissière.

Observatoire inauguré

(Du correspondant de LA PRESSE)

Québec, 24. — Hier soir a eu lieu l'inauguration officielle de l'observatoire de la Société royale d'astronomie, section de Québec. Il y a eu à cette occasion, à l'observatoire, projection de films astronomiques par le service de cinéphotographie du gouvernement de la province. Le public a ensuite été invité à visiter l'observatoire, installé sur la Tour Martello No 1, parc des Champs de bataille.

Retraites fermées

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal Ouest, Outremont, il y aura des retraites fermées aux dates suivantes: retraite de vocation, du 25 au 28 juin; pour demoiselles, du 2 au 5 juillet; pour jeunes filles, du 10 au 13 juillet; retraite mariale, du 16 au 19 juillet; pour dames du 20 au 23 juillet.

La retraite prêchée par le R. P. Sanschagrin, O.M.I. à Béthanie, 40 Laurier est, tél. DOL. 8038, commencera le 27 juin à 2 h., pour se terminer le 28 à 8 h. du soir. Prière aux jeunes filles de s'inscrire à l'avance. Il y aura une retraite pour jeunes filles du 2 au 6 juillet prêchée par le R. P. Stanislas, O.F.M. et une du 11 au 12 juillet prêchée par le R. P. Salvator. Une autre du 13 au 16 juillet prêchée par le R. P. Méthot. Une du 17 au 19 juillet prêchée par le R. P. Signori et une du 20 au 23 juillet pour les dames prêchée par le R. P. Méthot. Prière de s'inscrire à l'avance pour ces retraites.

L'élégance pour toutes

FRAIS modèles

3463—Jolie robe-tablier à chemisette. Le patron se fait pour 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Taillez-vous également un mouchoir de tête dans le tissu choisi pour la robe.

3310—Costume de jeu et court boléro. Se fait pour 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans.

TOUTE demande doit être adressée comme suit: Dépt. des Patrons, LA PRESSE, Montréal. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 15 cents par patron (plus la taxe), soit par bon postal, mandat d'express ou argent sous pli recommandé. N.B.—Les patrons étant sujets à la taxe de vente telle que décrétée par la loi (Montréal 4% — en dehors 2%) on est prié d'en ajouter le montant. Prière également de prendre note qu'un délai de quelques jours est nécessaire et de ne pas faire de réclamation avant 10 jours. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux.

Notes et explications en français.

Récents mariages

M. et Mme Robert Fafard, (Alice Tremblay), mariés en l'église du Sacré-Coeur.

M. et Mme J. Desjardins, (Thérèse Tozzi), mariés en l'église Notre-Dame de la Défense.

M. et Mme Leslie Chadwick, (Rita Tanguay), mariés en l'église Saint-Clément.

M. et Mme J. Tisseur, (Fleurette Legault), mariés en l'église Sainte-Brigide.

M. et Mme A. Girard, (Anita Ménard), mariés en l'église Saint-Paul de la Croix.
(La Photo Modèle).

M. et Mme Dollard Forget, (Jacqueline Thibault), mariés en l'église Saint-Edouard.
(La Photo Modèle).

M. et Mme Hermas Gervais, (Léa Choquette), mariés récemment.

M. et Mme Armand Latulippe, (Alma Beaudoin), mariés en l'église Saint-Jacques.

M. et Mme Laurent Boisvert, (Rachel Chartier), mariés en la chapelle de l'église de l'Immaculée-Conception.
(La Photo Modèle).

M. et Mme Adélard Henry, (Marie Séguin), mariés en l'église Saint-Henri.

A Rivière-la-Paix

"Vous préférez la culture au défrichement! Venez cultiver les belles terres de 320 âcres que nous vous donnerons à la Rivière-la-Paix. La colonisation vous fait peur? Il n'en dépend que de vous de prendre un lot à cultiver au lieu d'un lot à coloniser. Venez semer en avril pour récolter au début d'août." Tels sont les conseils que donne M. l'abbé C. S.-Pierre.

Pour détails s'adresser à l'abbé S.-Pierre, presbytère S.-Sauveur, Québec (le jeudi) ou au nouveau Palais de Justice, Montréal (le premier et le troisième mardi de chaque mois). — (Communiqué).

Mise en nomination

(Du correspondant de LA PRESSE)

Chicoutimi, 24. — La mise en nomination aura lieu jeudi, à Jonquière, pour les élections municipales. La rumeur veut que M. le maire Lorenzo Lemprance se retire pour briguer les suffrages à l'échevinage dans le quartier nord, M. le notaire Jules Gauthier sera candidat à la mairie. On parle aussi de M. le pharmacien Oscar Pelletier.

Chez les échevins, il est question dans le quartier ouest, au siège No 1 de MM. Théophile Tremblay et Joseph Béland. M. Wellie Gagnon se retirerait de même que M. l'échevin J.-Edmond Maltais.

Octroi à la Comm. scolaire de Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Le gouvernement provincial versera à la Commission des écoles catholiques de Québec une somme de $50,000, qui n'est qu'une partie de l'octroi substantiel promis aux commissaires par le secrétaire provincial, l'hon. Hector Perrier, afin de combler le déficit de l'année 1942-43. Les commissaires ont en effet obtenu la permission d'adopter un budget déficitaire de $215,819.37.

Congrès de l'U. C. C.

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 24. — Quelque 350 cultivateurs ont assisté dimanche au congrès de l'U.C.C. à Bromptonville. On remarquait des délégués de tous les environs: Ste-Catherine, St-François-Xavier de Brompton, St-Denis de Brompton, Windsor Mills, Richmond et Sherbrooke.

Le matin, il y eut grand'messe et sermon par le R. P. Léon Lebel, s.j., de Montréal, qui traita de la charité envers le prochain. Précédemment, M. l'abbé P. Ledoux, curé de la paroisse, avait souhaité la bienvenue à tous les délégués de l'Union Catholique des Cultivateurs, et M. Albert Nicol, président de l'U.C.C. de Bromptonville, dit aussi quelques mots.

D'autres discours furent prononcés dans l'après-midi par M. Armand Choquette, président diocésain de l'U.C.C., M. Gérard Filion, secrétaire général, M. Abel Marion, président général, le Rév. P. Léon Lebel et M. l'abbé P. Comeau, aumônier diocésain des dames fermières de Sherbrooke.

On remarquait à ce congrès, en plus des personnes déjà mentionnées, MM. les abbés Edgar Parent, vicaire à Brompton, Armand Malouin, aumônier diocésain de l'U.C.C., Mme Arthur Dupuis, de Bromptonville, MM. les abbés P. Desgranges, de St-Denis, O.-E. Robin, de St-François, et le R. P. Sauvé, d'Ottawa.

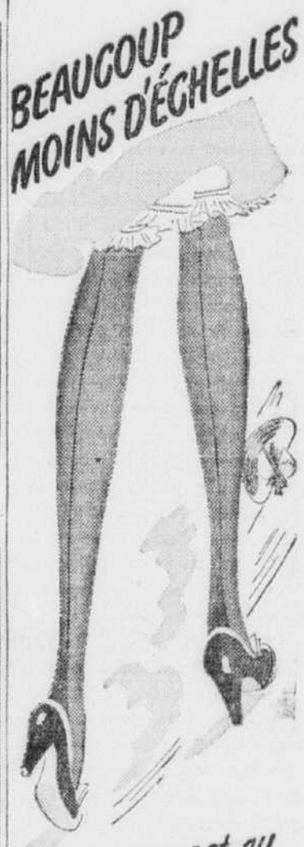

La voque est au LUX-LAVAGE QUOTIDIEN
Epargnez des *dollars* sur vos bas! Lux-lavez-les chaque soir, dès que vous les enlevez pour *empêcher* les échelles ruineuses.
Lux garde les fils des bas é-l-a-s-t-i-q-u-e-s . . . de sorte qu'ils s'*étirent* sous la tension au lieu de se briser en échelles. Et Lux fait disparaître les acides de la transpiration qui, laissés dans les bas toute la nuit, rongent les fils, causent échelles et trous.
Epargnez de l'argent tout en portant les bas que vous avez encore. Commencez *votre* Lux-lavage quotidien dès ce soir.
LUX-lavez vos bas ce soir LUX
UN PRODUIT LEVER

CONÇU POUR LA PAIX, IL SERT *MAINTENANT* À LA GUERRE!
WEAR-EVER ALUMINUM TRADE MARK Fabriqué au Canada
Après cinquante ans de perfectionnements, l'Aluminium, sous une forme ou une autre, est utilisé pour ainsi dire dans toutes les Industries et dans tous les Foyers. Quand la guerre éclata, l'Aluminium devint, du jour au lendemain, le métal le plus essentiel pour la production totale de guerre à cause de sa solidité, de sa légereté et de sa durabilité.

Quand la paix reviendra, l'Aluminium reprendra la place qu'il occupait dans l'industrie et, de nouveau, vous pourrez avoir, dans votre cuisine, des ustensiles

"Wear-Ever"
Ustensiles de Cuisine en Aluminium

Avantages accordés aux réservistes par National Breweries

La direction des National Breweries a annoncé à tous les employés de ses brasseries, les avantages suivants dont bénéficieront ceux qui s'engageront, ou se sont déjà enrôlés, dans l'Armée de réserve.

Les hommes mariés obtiendront un congé de deux semaines pour la période de camp. Durant ce temps, ils recevront la différence entre l'allocation de l'Armée et le taux initial servant de base à leur salaire. En plus, ils auront droit à une ou deux semaines de vacances payées, suivant le cas.

Les célibataires auront droit à une semaine de vacances durant la période de camp et obtiendront une semaine de cong. pour compléter les deux semaines. Durant ces deux semaines, ils recevront la différence entre l'allocation de l'Armée et le taux initial servant de base à leur salaire. Les célibataires ayant droit à deux semaines de vacances pourront prendre une semaine supplémentaire de vacances payées. Les célibataires ayant droit, en temps normaux, à une semaine de vacances payée obtiendront congé pour la seconde semaine de camp. Ils recevront alors leur salaire complet, d'après le taux initial servant de base, pour la première semaine, et pour la deuxième semaine, la différence entre l'allocatoin de l'Armée et leur salaire à la brasserie.

On a fait des arrangements spéciaux afin que les nouveaux employés n'ayant pas encore droit à des vacances payées mais qui sont à l'emploi de la compagnie depuis trois mois, reçoivent, pendant la période de camp de l'Armée de réserve, la différence entre l'allocation de l'Armée et le taux initial servant de base à leur salaire.

La Compagnie accorde aux membres du personnel des bureaux et des usines qui servent déjà dans l'Armée active, la différence entre leurs appointements aux brasseries et l'allocation et les gratifications qu'ils retirent de l'Armée. Ce plan a été inauguré au début des hostilités. Dès leur engagement, ces employés reçoivent un mois de salaire complet et on leur donne aussi l'assurance de leur rentrée aux brasseries à leur démobilisation.

Foule immense au feu...

SUITE DE LA PAGE 13

blay, trésorier général, M. Alphonse de laRochelle, chef du secrétariat, le capitaine Alfred Gravel, commissaire-ordonnateur en chef de la procession d'aujourd'hui.

Orateurs acadiens

En présentant les éminents visiteurs acadiens venus à Montréal spécialement pour la cérémonie, le notaire L.-Athanase Fréchette, président de la S.-Jean-Baptiste, qui venait de parler du IIIe Centenaire, fit remarquer que "trois siècles d'existence pour une ville américaine est une chose bien imposante, mais qu'il existe un peuple qui a fait mieux. Au sud est de notre province, dit-il, un peuple qui existe depuis plus longtemps que nous, un peuple qui a su souffrir pour garder le privilège de parler et de prier en français, un peuple qui, dans les heures tragiques que nous vivons, reste un témoignage vivant que la justice finit toujours par triompher : ce peuple, c'est le courageux petit peuple acadien, dont vous entendrez deux porte-paroles."

L'hon. Marin Gallant, ministre dans le cabinet provincial de l'Ile-du-Prince-Edouard, voulut dire aux Montréalais la gratitude des siens : "Pour la conservation du français, dit-il, en raison de tout ce qui a été fait pour venir à notre aide, nous avons à l'égard de la province de Québec et de la ville de Montréal en particulier, une très lourde dette de reconnaissance."

Le Dr Albert Sormany, président général de la Société mutuelle de l'Assomption, de l'Association acadienne d'Education du Nouveau-Brunswick et commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, exprime une pensée à peu près semblable, remerciant particulièrement les religieuses Hospitalières de S.-Joseph et la Congrégation de Notre-Dame pour les services rendus aux Acadiens. "L'Acadie, dit-il, est heureuse de prendre part à vos fêtes du IIIe Centenaire, à cause de l'occasion qu'elles lui donnent de resserrer davantage les liens qui nous unissent."

Les feux de la S.-Jean

Un peu après 10 h. 30, l'énorme bûcher construit par M. Armand Giroux avec la coopération des Services municipaux et la Compagnie des Tramways, sous la surveillance de M. Donat Allaire, président du comité du feu de la S.-Jean, était bénî par Mgr Olivier Maurault, P.S.S., aumônier général de la Société Saint-Jean-Baptiste et recteur de l'Université de Montréal.

Peu de temps après le maire Adhémar Raynault jeta sur le bûcher un tison qui alluma brusquement un immense incendie. A la vérité un peu trop brusquement, puisque M. Giroux, qui accompagnait le maire, eut les cheveux légèrement grillés par les flammes.

Un gros 300, formé d'un groupe de fusées disposées sur un cadre de bois, rappelait le IIe Centenaire de notre ville. Plusieurs fusées et pièces de pyrothechnie illuminèrent aussi le ciel, au-dessus de l'immense flamme jaune et rouge qui consumait le bûcher.

Beau succès du feu de la S.-Jean

Hier avaient lieu au Parc Lafontaine les cérémonies du feu de la Saint-Jean. Une averse soudaine a un peu désorganisé le programme, mais n'a pas interrompu la grande fête populaire. La photo de gauche a été prise au kiosque central, alors qu'il pleuvait et que le choeur du Conservatoire national de musique continua quand même de chanter pour les auditeurs refugiés sous des abris qui n'avaient pas quitté le terrain. Au microphone, on remarque l'hon. MARIN GALLANT, ministre dans le cabinet provincial de l'Ile du Prince-Edouard, accompagné de son compatriote, le Dr ALBERT SORMANY, président de la Société mutuelle de l'Assomption. Tous deux sont Acadiens et ils apportaient le message d'amitié de leurs compatriotes aux Montréalais, à l'occasion de notre fête nationale et du IIIe Centenaire. On voit à droite une photo du bûcher tordu par les flammes, qui donne quelque idée de l'impressionnant spectacle auquel assistaient hier soir plusieurs milliers de personnes. (Cliché la "Presse").

ANNONCE

Est-Ce Que L'Indigestion Vous Frappe Plus Bas Que La Ceinture?

Donnez aux "28" négligés le genre d'aide qui vous donne l'erre d'aller

Plus de la moitié de votre digestion se fait en dessous de la ceinture — dans les 28 pieds de vos intestins. Aussi quand vous êtes atteint d'indigestion employez un remède qui aide la digestion dans l'estomac ET en dessous de la ceinture.

Ce dont vous pouvez avoir besoin ce sont les Petites Pilules Carter pour le Foie pour donner l'aide nécessaire aux '28 pieds oubliés" d'intestin.

Prenez une Petite Pilule Carter pour le Foie avant et après chaque repas. Prenez-les suivant les instructions. Elles peuvent aider à créer un apport plus grand de trois principaux sucs digestifs dans votre estomac ET vos intestins — elles vous aident à digérer d'une façon naturelle ce que vous mangiez.

Alors la plupart des gens obtiennent le soulagement qui vous fait vous mieux sentir de la tête aux pieds. Assurez-vous d'obtenir les authentiques Petites Pilules Carter pour le Foie chez votre pharmacien — 25c.

TARIF D'ABONNEMENT

CANADA

(HORS MONTREAL)

1 semaine	.20
1 mois	.75
3 mois	$1.75
6 mois	$3.00
12 mois	$6.00

ETATS-UNIS

(EDITION CANADIENNE)

1 mois	.85
3 mois	$2.25
6 mois	$4.25
12 mois	$7.50

Dans votre propre intérêt, toujours faire remise par lettre recommandée, par mandat de poste ou mandat d'express. Si vous faites remise par chèque, faites-le payable au pair à Montréal.

LA "PRESSE"

"ACHETEZ VOTRE CHARBON MAINTENANT"

.....Dit le Gouvernement

Voulez-vous remplir votre carré à charbon maintenant? Voulez-vous être assuré d'avoir du charbon dans votre cave lorsque siffleront les vents d'hiver? Achetez votre charbon immédiatement et payez-le en petits versements mensuels. Un nouveau plan budgétaire pour les usagers de charbon vient d'être annoncé. Ce plan fournit le comptant requis pour acheter le charbon ou le coke dont vous aurez besoin l'hiver prochain. Le premier versement ne sera dû que dans 30 jours. Les autres paiements sont espacés pour convenir à votre bourse. Vous bénéficiez du prix comptant. Cette économie ramène à une bagatelle le coût du financement de chaque tonne. Renseignez-vous au sujet de ce plan budgétaire pour les usagers de charbon. Téléphonez ou venez à Household Finance Corporation of Canada, 660 rue Ste-Catherine ouest, Montréal. Téléphone PLateau 9953.

En ce jour de fête nationale le drapeau fleurdelisé devrait être arboré partout avec fierté!

(Communiqué de la Société Saint-Jean-Baptiste)

Réunion d'anciens du collège Sainte-Marie

Parmi les condisciples de Rhétorique de l'année 1925 qui se sont réunis, samedi dernier, au Collège Ste-Marie, on remarquait leur professeur le Rév. père Georges Mongeau, S.J., Me Jean Archambault, le Révérend Adrien Brunet, O.P., Alexandre Béland, de Louiseville, Me Maurice Cusson, Révérend Marcel Desmarais, O.P., M. l'abbé Donatien Donais, de l'évêché de St-Jean, Qué. M. Jules Dubuc, courtier d'assurances, le révérend Edouard Dumas, S.J., le révérend André Guillemette, O.P., Me Irénée Lagarde, Me Théo Legault, N.P., Paul LeMaistre qui a été choisi comme organisateur de la prochaine réunion annuelle; Me Rolland Paquette, Me Conrad Pelletier, le Dr Jean-Paul Sénécal, de St-Jean; le Dr Rolland Simoneau, le Major J.-Paul Sauvé, du camp militaire de Farnham; le Dr Roger Trempe, de St-Alexis des Monts; Me Emile Pelletier et Me Jules Dupré.

Ces anciens ont été reçus par leur ALMA MATER à déjeuner et ont été les hôtes de son honneur le Maire et de Madame la Mairesse Conrad Pelletier, de Laprairie et du Révérend Père Joachim Primeau, directeur de la maison de retraites de St-Jean.

Au cours de la journée, M. l'abbé Donais, de St-Jean, leur a fait visiter la Centrale Catholique Jociste de St-Jean, d'Iberville et Monseigneur Boulé leur a fait visiter les nouveaux édifices du Séminaire de St-Jean et la journée s'est agréablement terminée au milieu de discours sur le bord du Richelieu au Chalet de M. Ménard, de St-Jean d'Iberville. Les condisciples du Conventum de Rhétorique de l'année 1925 du Collège Ste-Marie prient tous ceux qui les ont si cordialement reçus d'accepter leurs plus vifs remerciements.

(Communiqué).

Ordonnance sévère pour le camionnage

Des restrictions très rigoureuses et très sévères seront imposées au camionnage privé par le moyen d'une prochaine ordonnance de la Commission des prix, a déclaré M. J.-K. Smith. Ce dernier est le directeur régional du transport. M. Smith a fait cette déclaration au congrès de la Canadian Feed Manufacturers' Association.

On suivrait quelque peu l'ordonnance émise ces jours derniers au sujet des buanderies qui n'ont plus le droit de faire affaires en dehors d'un rayon de 35 milles de leur place d'affaires. Non seulement il s'agit d'économiser l'essence et les pneus, de dire M. Smith, mais il est temps, en outre, de faire cesser la guerre des prix et la piraterie dans le camionnage en cette province."

De même M. Smith annonce que le transport des meubles, des ménages ne pourra plus se faire au-delà de 400 milles de distance. De plus dans ce dernier cas il faudra demander un permis de circulation dix jours à l'avance et ce permis ne sera accordé que s'il est prouvé que le camion ne reviendra pas allège. Les compagnies de transport général seront les plus touchées par cette ordonance, de dire M. Smith.

Le directeur régional du transport tient à louer la coopération dont les grands magasins de Montréal ont fait preuve. C'est ainsi que dans plusieurs cas un seul camion fait aujourd'hui le travail de cinq voitures autrefois. De même pour les journaux. M. Smith cite le cas de la "Presse" et de la "Patrie" qui ont réduit de 10,000 milles par semaine leur territoire régulier desservi par camions.

Traduits en vertu de la loi du dimanche

La police provinciale, agissant sous les ordres du procureur général de la province, l'hon. Léon Gasgrain, continue activement sa campagne contre ceux qui négligent de se conformer à la loi de l'observance du dimanche. Hier, devant de juge Charles-Edouard Guérin, neuf personnes ont comparu sous l'accusation d'avoir donné des représentations théâtrales, le dimanche.

T. Varvarikos, de la "Salle Tudor", 1688 est, avenue Mont-Royal, a avoué sa culpabilité à trois accusations de ce genre et il a été condamné à $10 d'amende et aux frais pour chacune de ces accusations.

A. Lortie et Georges Saint-Jean, de la salle Montcalm, ont été condamnés aux frais.

M. T.-P. Gorman, du Forum, accusé d'avoir donné une représentation théâtrale, les "Skating Vanities", le 3 mai dernier, devra revenir pour son procès fixé au 3 juillet.

Les autres accusés sont: Thomas Conway, du théâtre Gayety, à qui on reproche d'avoir distribué des marchandises au moyen d'une loterie; Lionel Daunais et Charles Goulet, des "Variétés Lyriques" et enfin, Paul Langlais et Marcel Provost, de la "Comédie de Montréal". Tous subiront leur procès le 3 juillet.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Le 23 juin 1942.

Président:—L'honorable Juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus:

Hôpital Notre-Dame contre Georges Beaupré — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Laurent Lariviere contre Marcel Lemieux — jugement autorisant examen avant défense.

M. Labine contre Wm A. English et autre — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

E. Meunier contre H. Rouleau — motion pour production de documents retiré, frais à suivre.

Hervé Auclair contre A. Degenais et autre et dame A. Tassé — jugement ordonnant de nommer experts.

H. Manina contre P. Carpentier et autre — jugement accordant motion pour détails.

B. Lahaie contre J.-P.-R. Drouin — jugement accordant motion pour contrainte.

A. Déry contre E. Lefebvre — jugement permettant de retirer consignation.

I. Parifsky contre L. Morris — jugement autorisant examen médical avant défense.

Dame V. L. Poyer contre A. Verdier — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Laporte Martin (ltée) contre T. L. Muir — jugement ordonnant au défendeur de déposer.

Dame W. Maxwell contre J.-P. McNamara — jugement autorisant à changer de domicile.

R. Dumont contre J.-H. Labrecque — jugement maintenant contrainte, avec dépens.

A. Hébert contre Z. St-Jean — jugement autorisant examen médical avant défense.

Rachel Kaplansky contre Alphonse Charlier et Montreal Locomotive Works Limited, tierce-saisie — jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante.

G. H. Denis contre T. McKeown et M. Feldman, créancier subrogé et J. J. Paisley et al, tiers-saisis — requête civile reçue.

R. Corbeil contre Montreal Tramways Company — jugement autorisant examen avant défense.

M. Tétreault contre Provincial Transport Company et autre — jugement autorisant examen avant défense.

Dame A. Miron contre J.-W. Bisaillon et J.-J. Bisaillon, tiers-saisi — jugement condamnant tiers-saisi à déposer.

M. Tétreault contre Provincial Transport Company et autre — jugement autorisant examen médical avant défense.

I. Parifsky contre L. Morris — jugement autorisant examen avant défense.

Laurent Lariviere contre Marcel Lemieux — jugement autorisant examen avant défense.

Lionel Bourdon contre Marguerite Turgeon — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

J.-A. Lapointe contre E. Stange — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame S. Schwartz et vir contre Martin Talger — jugement accordant motion pour détails, frais à suivre.

Dame E. Clermont contre l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal et Cité de Montréal, m.c. — jugement autorisant examen avant défense.

U. Bessette contre H. J. O'Connell Ltd — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Eminent Américain au Canadian Club

M. Edwin-A. Locke, adjoint de M. Donald Nelson, président de la Commission de guerre américaine, sera le conférencier au déjeuner du Canadian Club, lundi prochain. M. Locke a fait une étude approfondie des relations entre l'industrie canadienne et l'industrie américaine et les administrateurs du prêt-location ont eu souvent recours à ses services. Les Canadiens ont donc tout intérêt à connaître son opinion.

Protection des spectateurs

—La direction d'un théâtre de l'Hertfordshire a pris une police d'assurance de $2,250 en faveur de tout spectateur de moins de 65 ans qui mourrait de rire pendant les représentations comiques.

Pilules Dodd's POUR LES REINS

pour

MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS

Pieds brûlants

● Frottez de la Gelée de Pétrole "Vaseline" entre et sous les orteils, sous la plante du pied, sur les chevilles et les talons.

Pots, 10c, 15c, et 25c. Tubes pratiques, 20c.

Vaseline

MARQUE DÉPOSÉE
GELÉE DE PÉTROLE

CHEZ MESSIER

Extra-Spécial

POUR JEUDI
VENDREDI ET SAMEDI

MAGNIFIQUES ÉCHANTILLONS DE COLLETS

Une collection merveilleuse d'échantillons des dernières nouveautés de collets de fantaisie, en dentelle ainsi qu'en organdi, tulle et piqué brodés ou combinés avec fine dentelle. Collets avec encolure ronde ou en V, jabots ainsi que plastrons en piqué uni. Styles avec revers et la plupart avec poignets compris. Valeurs régulières de $1.50 et $1.95. **$1**

ROBES D'APRÈS-MIDI

Elégantes robes, dont plusieurs présentant un effet d'ensemble deux pièces, en superbe crêpe bemberg ou spun léger, unis ou imprimés. Encolures rondes, carrées ou en V, manches courtes ou trois quarts, ceinture contrastante et jupe circulaire ou par plis. Choix complet de blanc, rose, maïs ou turquoise. Grandeurs 11 à 19 ans et 38 à 44. **7.95**

ENSEMBLE DE TOILETTE

L'ensemble idéal de mariage et de voyage, en crêpe ou sheer léger de qualité exceptionnelle, dans une variété de nouvelles teintes d'été unies ainsi qu'imprimées. Redingote avec col en V et manches longues très amples, semi-ajustée à la taille et avec garniture de boutons de couleurs assorties. Robe à manches courtes et jupe circulaire ou par plis, avec jolies garnitures de biais, de boutons ou d'ornements de fantaisie. Teintes de beige, rose pâle, bleu ciel, gris, vieux rose, turquoise, bleu-marine ou noir. Grandeurs 12 à 20 ans. **12.95**

FERME AUJOURD'HUI TOUTE LA JOURNEE

L. N. MESSIER Limitée

J.-E. CADIEUX, président — J.-C. AUBRY, sec-trés.

1480 AVENUE MONT-ROYAL EST 1490

PRES FABRE — ★ FAlkirk 3541

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

MAM'ZELLE MIOUZIC

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France.)

par Georges PRADEL

24 juin 1942.

29 (Suite)

La semaine; Aline ne comptait pas demeurer plus d'une semaine en ce quartier perdu de Londres. Elle écrirait le lendemain, elle ferait même jouer le télégraphe, et certainement, étant donnée son insistance et ses termes pressants, elle ne mettait pas en doute que sir Roland Goldwin n'accourût aussitôt auprès d'elle.

A la semaine, l'habitude était de payer d'avance, et Mme de Chazay s'exécutait aussitôt de très bonne grâce, ajoutant même au prix de la location une ratification de cinq shillins pour Sarah, qui couvrit la mère et l'enfant de bénédictions réitérées.

—Maintenant, madame, fit mistress Harpers enchantée de sa locataire, le prix élevé qu'elle avait formulé tout d'abord n'ayant même pas été discuté, maintenant, madame, pour peu que vous désiriez vous éviter cette course, Sarah va monter dans le cab qui vous a amenée et à l'adresse que vous indiquerez elle ira chercher vos bagages.

Mme de Chazay, tout en rougissant un peu, fut bien obligée d'avouer qu'elle n'avait pas de bagages. Elle s'était trouvée dans la nécessité de partir précipitamment et dès le lendemain elle irait faire les emplettes nécessaires pour son séjour chez mistress Harpers.

—Hum!

Pas de bagages! La loueuse jeta un regard significatif à Sarah.

Cette dame française qui coupait si facilement la parole aux gens pourrait bien n'être après tout qu'une aventurière.

Aline, malheureusement, n'avait pas vu le coup d'oeil, autrement elle ne fût pas demeurée un instant de plus chez Mme Harpers.

Celle-ci, d'ailleurs, prenait les précautions usitées en pareil cas.

—Madame voudra bien donner son nom, car, elle n'ignore pas, les ordonnances de police sont très sévères à Londres.

Et Aline donnait son nom : "Comtesse de Chazay", montrait à mistress Harpers ses papiers d'identité, ce qui ne détruisait nullement les soupçonneuses précautions de la propriétaire.

Une comtesse, une Française, qui vous arrivait en ce quartier perdu de Londres, sans domestiques, sans bagages! Avait-on jamais vu! Si c'était Dieu possible!

Sarah, qui tenait toujours ses cinq shillings serrés dans le creux de sa main, hésitait à partager l'opinion de sa maîtresse.

Enfin! On verrait! On ouvrirait l'oeil, les deux yeux même, et l'on ne se laisserait pas jouer sous jambes.

Aline s'installait.

Installation qui n'était pas longue. Colette fatiguée, grignotait quelque chose et s'endormait et la malheureuse mère demeurait seule avec ses tristes pensées.

Oh! Si elle avait connu la vérité! Si elle avait su qu'un autre cab avait filé le sien et ne l'avait pas quitté durant ses longues pérégrinations dans la cité londonienne. Si elle avait pu se douter que Simon Lowel se trouvait dans ce cab... Oh! alors!

Le lendemain, Aline s'était trouvée tellement lasse qu'elle n'avait pas eu le courage de sortir.

Et il en avait été de même pendant plusieurs jours.

Après les épouvantables émotions causées par l'incendie, par la fuite précipitée des Sept-Chênes, il était tout naturel qu'une réaction s'opérât, succédant à l'horrible tension de toutes les forces nerveuses de la jeune femme.

Sarah se montrait complaisante et bonne, et Colette, sous sa surveillance, pouvait jouer dans le square, la plupart du temps désert.

Et durant cet accès de langueur, ces affaissements momentanés, Aline ne cessait de répéter cette fervente prière :

—Mon Dieu! Donnez-moi la force et le courage. Permettez-moi d'aller jusqu'au bout! De sauver mon enfant! Moi! Mon Dieu! Faites-moi souffrir! Mon Dieu! Mais moi seule et pas elle!

Enfin, le cinquième jour,—oh! que ne peut la persistante et énergique volonté sur la nature humaine! — la fièvre cessa et Mme de Chazay put sortir en voiture accompagnée de Colette pour faire toute une série de nombreuses et indispensables courses.

En franchissant la petite grille fermant la cour devant le pavillon, elle vit, sur la porte de son immeuble, mistress Harpers qui la suivait d'un oeil à la fois curieux et inquiet.

Evidemment, la méfiance de la propriétaire était éveillée.

Et au mouvement nerveux et agité de ses lèvres, on devinait qu'elle faisait part de ses multiples soupçons à Sarah, sa servante.

La voiture emporta Colette et sa pauvre maman et mistress Harpers la suivit du regard, en répétant :

—C'est égal vous avez beau dire, Sarah, — la bonne n'avait pas prononcé un traître mot, sa maîtresse ne lui en ayant pas laissé le temps, —vous avez beau dire, cette jolie personne-là ne m'inspire aucune confiance. Ça n'est pas naturel le moins du monde. Une femme sans bagages, qui ne reçoit aucune lettre, qui ne parle pas, car elle n'a pas dit trois paroles, depuis son arrivée ici, enfin, tout cela n'est pas naturel. Je me souviens que M. Harpers m'a bien des fois raconté l'histoire d'une marquise française, qui se relevait la nuit, à minuit, pour s'en aller courir les cimetières et dévorer les cadavres des petits enfants.

—Oh! c'est horrible! répondit Sarah, fortement empoignée par ce sensationnel récit. C'est épouvantable, et master Harpers avait vu cette femme?

—Certainement. Quand je dis qu'il l'avait vue, je ne pourrais l'affirmer sous serment, mais des personnes très dignes de foi, des gentlemen d'une honorabilité incontestable...

Mistress Harpers n'acheva point!

Elle n'avait pas vu venir à elle un homme très correctement vêtu de couleurs sombres, à visage froid, aux yeux perçants, qui la saluait poliment :

—Mistress Harpers, si je ne me trompe! La propriétaire de l'immeuble, n'est-ce pas?

—Pour vous servir, monsieur...

Et la logeuse esquissa la plus gracieuse de ses révérences.

Pour tout dire, malgré le sourire aimable qui arquais à ce moment ses lèvres, mistress Harpers était légèrement interloquée.

D'où pouvait arriver ce singulier individu? Bien sûr, il sortait du square, car la logeuse l'avait vu se dresser soudainement devant elle.

Il la regardait fixement, et sous la pression de ses yeux roux, à prunelles mouchetées de striures de bile, mistress Harpers commençait à ressentir un très désagréable malaise.

—Madame, je désirerais avoir avec vous un entretien de quelques instants.

Jetant un coup d'oeil sur Sarah, l'inconnu ajoutait :

—Un entretien tout particulier.

La propriétaire fit entrer l'individu dans un petit parloir strictement meublé de façon sèche et sommaire, et lui indiquant un siège, se laissa elle-même tomber dans un fauteuil, qui, malgré son habitude, gémit sous son poids très lourd :

—Monsieur, je me tiens à votre entière disposition.

Tout en répondant ainsi avec une politesse exquise, toute une série d'inquiétants points d'interrogation continuait à se dresser dans l'esprit de la logeuse.

—Est-ce un sollicitor? Un avocat? Un homme de police? Un simple agent? Enfin, je voudrais bien savoir à qui j'ai affaire, car cet individu me semble terriblement inquiétant.

—Madame, reprit l'inconnu, vous avez reçu ces jours derniers, comme locataire, une jeune dame.

—Ah! J'en étais sûre!

Et mistress Harpers tressauta sur son siège, lequel se mit à craquer de nouveau, menacé d'une dislocation prochaine.

—Sûre de quoi, madame? Je vous prierai de vous expliquer.

—Mais, que vous dire? Je ne sais. Je n'ai pas été maîtresse de mes paroles.

Elle balbutiait fortement, la brave dame, mais c'est qu'aussi elle était violemment émotionnée.

—Mon Dieu, madame, expliquez-vous franchement, voulez-vous. Je vois que les allures... comment dirai-je?... Les allures excentriques de la dame en question, votre nouvelle locataire, ont excité votre curiosité, éveillé tout au moins votre attention. Est-ce bien cela? Ai-je exactement traduit vos sentiments?

—Parfaitement, monsieur. Parfaitement. Je ne vous cacherai pas que dès le premier instant...

—Les manières d'être de cette dame vous ont paru étranges. C'est bien cela, n'est-ce pas?

—Oui! tout à fait cela.

—Mystérieuses.

—Très bien.

—Effarées.

—Tout à fait cela. N'écoutant pas ce qu'on lui dit, coupant la parole aux gens.

—Vous ne vous êtes pas trompée, madame. Et ces très justes observations font l'éloge de votre perspicacité et de votre intelligence. Dès le premier coup d'oeil, j'avais du reste reconnu que j'avais affaire à une femme tout à fait supérieure.

A cet instant, le fauteuil se mit à craquer avec des bruits inquiétants, mistress Harpers ayant cru de son devoir de nerveusement se trémousser pour répondre à ce déluge de compliments exagérés.

Eh bien! madame Harpers, votre excellent jugement ne vous a pas trompée... Cette malheureuse jeune femme a l'esprit complètement détraqué.

—Ah! mon Dieu!... je m'en doutais...

—Elle était atteinte depuis la mort de son mari, tendrement aimé...

—Ah! monsieur... A qui le dites-vous! J'ai moi-même failli perdre tout à fait la tête, lors de la douloureuse perte de M. Harpers, qui avait certainement bien des défauts, notamment les soirs où il avait insisté sur les stimulants, — comme il disait, — mais enfin, quand on a vécu ensemble, que l'on est habitué l'un à l'autre... n'est-ce pas...

—Mistress Harpers, ces sentiments vous honorent et démontrent amplement la noblesse de votre coeur.

A cet instant, la propriétaire dut interrompre le cours de ses trépidations, le fauteuil lui ayant signifié, au moyen d'un craquement très net, qu'il allait céder aux suppléments de pression qui lui étaient imposés.

—Monsieur, vous êtes vraiment trop bon... Une pauvre femme seule, sans l'épouvantable catastrophe de l'incendie de l'Opéra-Comique.

—Vous pensez haut et bien, mistress Harpers.

Cette fois la logeuse se leva et esquissa une révérence.

—Voici donc ce qui m'amène : Je suis chargé par la famille de cette pauvre dame de la surveiller à distance, d'avertir les personnes avec lesquelles elle pourrait se trouver en rapport du danger qu'elles courent.

—Ah! mon Dieu! Nous courons un danger. Elle est donc méchante, violente, cette pauvre dame folle?

—Pas précisément, seulement, vous êtes trop intelligente pour ne pas comprendre qu'avec les déments on ne sait jamais à quoi s'en tenir.

—Evidemment.

—Un malheur est si vite arrivé.

—A qui le dites-vous?

—Des précautions sont à prendre.

—Il faut la faire enfermer.

—Mais non! Mais non! La famille, une famille noble, puissante, une famille généreuse qui, saura reconnaître largement, je vous le jure, les services qui lui seront rendus en cette douloureuse circonstance, la noble famille donc, voudrait éviter tout bruit, tout scandale.

—Je comprends très bien ce sentiment, mais...

(à suivre)

Le Canada a payé à même ses revenus 78% de ses dépenses

Le déficit net pour l'année: $413,681,000

Les recettes du Dominion, en 1941-1942, atteignent $1,481,285,000, soit $309,000,000 de plus qu'à la fin de l'exercice 1940-41.

On comprimera nos importations

Le total des dépenses, $1,894,966,000, soit un montant de plus de 50% supérieur à celui de 1940-1941. — La dette nette a augmenté.

Ottawa, 24. (P.C.) — C'est hier soir que l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances, a présenté son budget ordinaire. Il expose qu'au cours du dernier exercice le gouvernement fédéral a tiré du produit de l'impôt la moitié de la somme de ses dépenses, gonflées par la guerre. Le compte des dépenses omet 78 p. cent des frais supportés par notre gouvernement pour le financement des achats britanniques au Canada.

La somme des déboursés militaires et administratifs pour l'exercice terminé le 31 mars dernier atteint $1,894,966,000, la somme des recettes $1,481,285,000; le déficit global s'établit à $413,681,000.

Les avances à la Grande-Bretagne pour le financement de ses achats au Canada ont exigé des crédits de $1,050 millions, sans compter les déboursés faits par notre gouvernement de son propre chef, pour la même fin.

Comme on le prévoyait, recettes et déboursés ont atteint des sommes inouïes. Le ministre note que le problème du financement de la guerre est devenu "simple et direct en principe, mais de plus en plus difficile d'exécution". M. Ilsley se dit satisfait des modalités du financement des achats britanniques, du cadeau de $1 milliard et du prêt de $700 millions, votés par le Parlement au cours de la session. Il est aussi content de la situation du Canada sur le marché américain du change.

L'hon. JAMES - LORIMER ILSLEY, ministre des Finances, qui vient de présenter un budget encore plus chargé que les précédents. Il compte sur des impôts accrus et sur l'épargne forcée pour tirer des contribuables un surcroit de recettes de $377 millions. Il avoue que les charges fiscales abaisseront le niveau de vie, explique que la victoire exigera encore un long effort de la population.

Notre situation affermie sur le marché américain

L'accord de Hyde Park, aux termes duquel les Etats-Unis se sont engagés à acheter du matériel de guerre au Canada, a permis de solder le prix des achats canadiens aux Etats-Unis. "Dans l'état de choses actuel, nous espérons que l'accord de Hyde Park nous permettra d'acheter les matériaux indispensables et le matériel de guerre, dans toute la mesure où les Etats-Unis sont capables de nous les fournir. De fait on peut considérer que l'accord élimine le signe du dollar dans nos marchés de guerre avec les Etats-Unis en fournissant un moyen pratique pour le troc des matières premières et autres éléments d'objets de guerre, contre le matériel de guerre fini que nous sommes outillés pour fabriquer".

La guerre exige une part croissante des ressources nationales

Le ministre des Finance a rompu avec la tradition en présentant le budget le soir au lieu de l'après-midi. S'il s'est dit persuadé d'avoir réussi au cours du dernier exercice dans ses opérations d'impôt, de dépense, et d'emprunt, il n'en a pas moins donné quelques avertissements.

"Notre programme de guerre est grand, augmente en importance et en efficacité. Il absorbe une proportion croissante de la force nationale. Les programmes des Nations unies se lient quotidiennement davantage, dans une aide réciproque. Il reste pourtant amèrement vrai que nous avons un long chemin à parcourir avant d'arriver à la victoire."

Nouvelles restrictions à la consommation

Dans un autre passage, M. Ilsley prévient que l'économie canadienne emploie actuellement toute la main-d'oeuvre possible, que le programme de l'armement ne peut s'accroitre qu'en choisissant avec prudence ce qui est urgent, ce qui l'est absolument, ce dont la population peut se passer. Il prévient que les restrictions sur les producteurs à la consommation civile vont se multiplier. Il ne faut pas s'attendre à la souffrance, mais une rigoureuse économie de la consommation est nécessaire.

Les dépenses de guerre réelles du dernier exercice ont atteint la somme de $1,351,533,000: en présentant le budget, M. Ilsley les avait estimées entre 1,300 millions et $1,450 millions. A l'exercice précédent elles atteignaient $752 millions.

Déboursés de guerre augmentés de 80 pour cent en un an

Mais le ministre présente un tableau plus frappant des déboursés de guerre en notant que durant le premier trimestre de 1942 les dépenses directement militaires atteignent $500 millions, contre $275 millions pour la même période de 1941, soit une augmentation de plus de 80 p. cent.

Les déboursés ordinaires de l'exercice en cours sont estimés un peu moins de $444 millions, soit environ $53 millions de plus que l'an dernier. L'augmentation se compose des intérêts accrus sur une dette plus élevée, des frais de lancement des emprunts, des sommes versées aux gouvernements provinciaux en compensation des impôts cédés par ceux-ci, des frais d'assurance-chômage.

Hausse énorme du produit de l'impôt

Les rentrées d'impôts se sont ressenties des hausses. Elles atteignent pour le dernier exercice $1,360,915,000 contre $778 millions pour l'exercice précédent. Pour la première fois, les impôts directs sur les revenus et les bénéfices ont produit plus qu'aucune des 3 catégories d'impôt, indirects: droits de douanes, droits d'accise, taxes d'accise.

Les impôts sur les revenus des particuliers et des sociétés, l'impôt spécial sur les dividendes et l'intérêt des obligations, ont rapporté $404 millions, soit une hausse de plus de 80 p. cent sur la recette de l'exercice précédent. Au cours du premier exercice complet d'application, l'impôt sur les excédents de bénéfices a rapporté $135 millions. Les droits successoraux, dont le produit est recueilli pour la première fois par le gouvernement fédéral, ont rapporté $7 millions.

Somme des emprunts de l'année: $2,424 millions

Le ministre note qu'au cours de l'exercice le gouvernement a emprunté la somme de $2,424 millions, sans compter un emprunt renouvelé de $33 millions auprès des provinces de l'ouest, résultant du règlement des transferts de terrains scolaires. Les 2 emprunts de la Victoire ont rapporté $1,834 millions; les certificats d'épargne, $85 millions; les certificats d'emprunt exempts d'intérêt, $4,533,000. Un remboursement de $10 millions a été effectué à New-York. La somme de bons du Trésor en circulation a augmenté de $40 millions. Le gouvernement a emprunté $450 millions à la Banque du Canada et aux banques privées (banques à charte), pour rembourser des emprunts échus.

La dette nette dépasse $4 milliards; la dette fondée, $5 milliards

La dette nette directe, compte tenu du déficit, est de $4,062,372,000. La dette fondée non exigible, compris les bons du Trésor, atteint $5,866,071,000. D'autre part le taux d'intérêt moyen est tombé de 3.06 p. cent, à l'exercice précédent, à 2.90 p. cent.

Le Canada soutient le change sterling

Les obligations directes éteintes au cours de l'exercice montent à $931,042,000, ce qui laisse la somme nette des emprunts à $1,493 millions. M. Ilsley explique que cette somme a servi à combler le déficit, à ouvrir un crédit de $400 millions à la Commission du Change étranger, à financer le déficit en dollars des Etats à monnaie sterling, à avancer $52 millions aux Chemins de fer Nationaux, à d'autres avances, enfin à remonter les fonds de roulement du gouvernement.

L'idéal reste de solder les dépenses sans dépasser les recettes

M. Ilsley affirme qu'il ne faut pas se laisser tromper par le succès des emprunts, note que les facilités de prêt peuvent mener à l'inflation des revenus et des comptes en banque, peuvent empêcher le gouvernement d'atteindre son but, qui est de solder ses déboursés, dans toute la mesure du possible, à même ses recettes, sans inflation.

Le Canada a acquis un certain actif en échange des avances consenties pour le financement des achats britanniques. Mais M. Ilsley note que le gouvernement a dû tirer sur ses ressources pour fournir les avances. Si donc les Canadiens peuvent se féliciter de payer 78 p. cent des frais de guerre à même les recettes publiques, il reste important de noter que celles-ci n'ont suffi à payer qu'un peu plus de 50 p. cent des déboursés de guerre et des crédits de guerre (crédits à d'autres Etats.).

Emploi industriel remonté de 30 p. t

Le ministre a passé en revue l'économie nationale. La somme des exportations au dernier exercice a augmenté de près de 50 p. cent sur l'exercice précédent. L'emploi général est remonté de 22 p. cent, l'emploi industriel de 30 p. cent. Les ventes du détail ont augmenté de 20 p. cent sur l'exercice précédent, de plus de 50 p. cent sur la moyenne d'avant-guerre.

Le salaire moyen augmenté de 8 p. cent

Le contrôle des prix a été efficace, mais les salaires n'ont pas été stabilisés. On a relevé les salaires excessivement bas; le salaire hebdomadaire moyen a augmenté de près de 8 p. cent depuis octobre dernier, c'est-à-dire depuis l'institution du contrôle des prix et des salaires.

L'exposé financier de l'hon. M. Ilsley

Le ministre des finances, après avoir rappelé que les nations unies sont maintenant plus nombreuses et plus puissantes, affirme que notre programme de guerre déjà immense s'accroit sans cesse et que le problème de financer notre effort de guerre est aussi devenu plus vaste et plus difficile.

"Les propositions budgétaires que je vais présenter à la Chambre découlent nécessairement de l'expérience du passé et elles sont modelées d'après ce que nous savons de l'oeuvre à accomplir.

Durant les douze mois expirés à la fin de mars, nos exportations au Royaume-Uni ont augmenté de 36 p. 100, nos exportations Etats-Unis, de 41 p. 100 et nos exportations totales, de près de 50 p. 100. Si l'on tient compte des restrictions imposées par les pays étrangers sur les achats de denrées non essentielles, ainsi que des difficultés de transport, ces augmentations sans précédent démontrent l'importance de plus en plus grande de notre assistance envers les pays alliés et amis en approvisionnements de guerre et en marchandises essentielles.

Quant à notre programme de guerre, nos dépenses directes de guerre se sont élevées, durant la premier trimestre de la présente année civile, à 500 millions de dollars, alors qu'elles s'étaient élevées à 275 millions durant la période correspondante de l'année précédente. C'est dire que l'augmentation a dépassé 80 p. 100.

Contrôle des prix

Au cours de l'année, la pénurie de nombreux articles s'est fait sentir d'une façon marquée. La production de guerre sans cesse croissante des nations unies, grandement accrue par l'entrée en guerre des Etats-Unis, a fait que des matériaux de première importance sont devenus peu à peu plus rares.

L'extension du conflit vers d'autres points du globe, la menace sous-marine sur nos côtes et la perte de nos sources d'approvisionnements en Extrême-Orient ont eu pour effet de supprimer ou de réduire bien des importations que nous avions l'habitude de faire. La portée plus vaste et le rythme plus rapide de notre programme de guerre, tant dans le domaine des forces armées que dans celui de la production, ont exigé l'utilisation d'une très grande partie de nos ressources humaines et la rareté de la main-d'oeuvre est aujourd'hui manifeste pour tous.

A ces facteurs s'ajoutent la pénurie de force motrice, l'insuffisance des moyens de transport et diverses restrictions complexes de notre capacité de production. Les événements de ces derniers mois ont clairement démontré que notre économie a atteint la période d'embauchage maximum, état de choses qui nous permettrait encore d'amplifier notre programme dans le domaine de la production comme dans celui des forces armées, pourvu que nous sachions déterminer soigneusement et sagement ce qui est urgent, ce qui est d'une grande urgence et ce qui est indispensable.

La hausse rapide des prix, pendant l'été de 1941, a été un signe indicateur de la pénurie qui approchait. Les changements de plus en plus rapides dans la production, l'embauchage, les approvisionnements et les prix ont amené, en octobre dernier, une situation différant sensiblement de celle que l'on pouvait discerner le 29 avril 1941, alors que l'exposé budgétaire de cette année-là a été présenté à la Chambre. Le gouvernement a donc décidé qu'il y avait lieu d'établir sans tarder un contrôle direct sur les prix et les salaires et d'amplifier et de rendre plus rigoureux le contrôle applicable à la production et aux approvisionnements.

Les approvisionnements

Les mesures tendant à règlementer directement les approvisionnements se sont multipliées au cours de l'année. Le ministre des munitions et approvisionnements et la commission des prix et du commerce en temps de guerre ont ordonné de suspendre ou de restreindre la fabrication d'un nombre élevé et croissant de denrées non-essentielles exigeant des métaux ou certaines autres matières rares. Lorsqu'il ne s'agissait pas de fabrications de guerre, on a imposé des restrictions sévères à l'industrie du bâtiment et à l'installation d'outillages. La commission des prix et du commerce en temps de guerre étend ses ordonnances à certaines méthodes de simplification en vue d'effectuer des réductions dans les prix de revient et afin d'assurer les stocks les plus amples de denrées essentielles que les limitations fondamentales permettront.

Bien que les stocks des commerçants soient considérables, il sera tout simplement impossible aux consommateurs, durant l'année financière en cours, d'obtenir les mêmes quantités de denrées qu'ils ont achetées l'an dernier. Les restrictions sur l'industrie civile destinées à économiser matériaux et main-d'oeuvre vont inévitablement se multiplier. Nous n'avons pas lieu de prévoir de privations rigoureuses; le gouvernement fera tout son possible pour assurer la distribution équitable des denrées essentielles. Toutefois, si nous voulons avoir les matières nécessaires, la capacité de rendement et la main-d'oeuvre indispensables pour gagner la guerre, nous devrons nous imposer une discipline d'économies rigoureuses.

Accords relatifs aux impôts provinciaux

Depuis la discussion et l'adoption par le Parlement de la loi de 1942 sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces, et la présentation desdits accords aux députés, qu'il me suffise de rappeler à la Chambre les accords fiscaux passés avec les provinces. Dans mon exposé budgétaire du 1er avril 1941, nous offrions aux gouvernements provinciaux un dédommagement à l'égard des impôts sur le revenu personnel et sur le revenu des sociétés aussi bien que la garantie des revenus provenant de la vente de l'essence, s'ils consentaient à abandonner le domaine de l'impôt sur le revenu personnel et sur le revenu des sociétés pendant la durée de la guerre.

Les provinces ont accepté cette offre, et je tiens à rendre hommage au sens patriotique et pratique avec lequel les gouvernements provinciaux ont contribué à mener à une heureuse conclusion des négociations longues et compliquées. Le résultat, c'est que je suis désormais libre de recommander les modifications fiscales jugées par le gouvernement nécessaires et équitables, et le Parlement est libre de décider ces changements, sachant que les individus et les sociétés intéressés acquitteront un impôt égal sur un revenu égal, quelle que soit la province à laquelle ils appartiennent.

Même si ces accords sont nécessités par la guerre et ne sont que provisoires, ils contribuent largement à la possibilité d'une politique fiscale efficace et équitable pour la durée de la guerre.

Les problèmes du change du sterling et des dollars

Lorsque, le 18 mars dernier, j'ai présenté les résolutions qui devaient précéder la loi sur les crédits de guerre (pour le financement du Royaume-Uni), j'ai expliqué au long comment le gouvernement avait financé l'insuffisance de dollars canadiens au Royaume-Uni depuis les débuts de la guerre. Au cours de l'année financière 1941-1942, le découvert total s'élevait à environ 1,100 millions de dollars et c'est le Canada qui l'a financé intégralement. De ce total, on en a financé un peu moins de 48 millions par le rapatriement de valeurs détenues par des particuliers, par des dons et autres transactions privées. Du solde de 1,050 millions exigeant le financement de l'Etat, 365 millions ont été financés par le rapatriement de valeurs en dollars, de l'Etat, ou garanties par l'Etat (y compris 223 millions du rapatriement de 235 millions prévus aux termes de la loi). Le solde, soit 685 millions, représente le sterling accumulé à notre avoir durant la guerre. Pour ce qui est des fractions de cette somme non requises comme soldes d'opération, ainsi que des accumulations de 215 millions antérieures au 31 mars 1941, il y est pourvu par le solde du rapatriement de 295 millions, par l'emprunt de 700 millions et, jusqu'à concurrence de 76 millions, par une imputation sur le don d'un milliard autorisé par la loi sur les crédits de guerre pour le financement du Royaume-Uni.

Outre ses réels avantages et la justesse fondamentale de ses principes, lesquels ont été concédés par la Chambre, cette loi a l'avantage accessoire de rayer de notre plan financier national un élément très difficile à saisir par le profane. Pour l'année financière 1942-1943, le financement du découvert du Royaume-Uni en dollars canadiens figurera à titre de partie intégrante des dépenses de guerre du Canada.

Nos importations de matériaux de guerre des Etats-Unis ont augmenté de mois en mois. Au cours de la dernière année financière, nos importations des Etats-Unis, enregistrées pour les fins de guerre et autres, se sont élevées à plus de 1,100 millions ce qui constitue un chiffre record pour toute période de douze mois.

Confrontés comme nous l'étions par ce besoin croissant de dollars américains, nos ressources n'auraient pas suffi à y pourvoir, n'eussent été l'accord de Hyde Park, et surtout la vente de munitions au gouvernement américain, en vertu de cet accord, puis les mesures législatives et administratives qui ont été prises et que j'ai déjà mentionnées, en vue de conserver le change américain.

Comme je l'ai annoncé à la Chambre en présentant le bill sur les crédits de guerre du Royaume-Uni, le 18 mars dernier, les réserves liquides en or et en dollars américains que détenait la commission de contrôle du change étranger et le gouvernement du Dominion ont diminué, en 1941, de 142 millions. Il y eut, au cours du premier trimestre de 1942, une amélioration marquée bien que partielle et temporaire. En conséquence, la diminution de nos réserves liquides pour l'année financière 1941-1942 n'a été que d'environ 50 millions.

Ce changement bienvenu provenait des deux facteurs suivants: l'achat de titres canadiens par l'épargne des Etats-Unis, méthode d'obtenir des devises sur laquelle on ne saurait compter pour des montants considérables, étant donné le nombre restreint de ces titres remboursables en devises américaines; et les versements effectués à l'égard de la vente de munitions sous le régime de l'accord de Hyde Park, y compris certains versements importants effectués par anticipation. Nous sommes portés à croire que le chiffre de ces ventes ira croissant à mesure que de nouvelles entreprises sont conclues et que s'effectueront des livraisons plus considérables relativement aux entreprises en voie d'exécution, mais les versements anticipés, bien entendu, ne se reproduiront pas.

Les prévisions pour l'année financière 1942-1943 sont beaucoup plus encourageantes que les résultats de l'année 1941. Toutefois, nous ne saurions compter que les imoprtantes améliorations, notées à janvier à mars, se perpétuent. Il a surgi certains éléments défavorables, dont l'effet désastreux sur l'industrie touristique des restrictions apportées à la consommation de l'essence et du caoutchouc, et le déclin récent de nos exportations de papier à journal. Néanmoins, j'ai confiance que les transactions effectuées en vertu de l'accord de Hyde Park suffiront à maintenir notre provision de devises étrangères durant la présente année financière.

Les différentes mesures prises depuis le mois de juin 1940 ont réussi à restreindre ce que j'appellerai nos "importations civiles" des pays en dehors du bloc sterling, dans une mesure où nous pouvions facilement nous acquitter. Le poste qu'il est impossible décomprimer est celui de nos importations pour fins de guerre qui, au cours de l'année civile 1942, s'élèveront, d'après nos calculs, à 500 millions de dollars environ, dont les 45 p. 100 seront affectés à l'approvisionnement de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'Empire, et le reste à nos propres besoins. N'ayant été les transactions de Hyde Park, on calcule que la presque totalité de ce montant serait provenu de nos ressources en dollars américains, jusqu'à leur épuisement.

Dans l'état actuel des choses, nous espérons que l'accord de Hyde Park nous permettra d'acheter aux Etats-Unis le matériel et les approvisionnements de guerre indispensables, dans toute la mesure où ce pays pourra nous les fournir.

Il y a deux ans que sont en vigueur les restrictions apportées au tourisme, et l'on peut dire, sans crainte d'erreur, que ces restrictions nous ont épargné jusqu'ici plus de cent millions de dollars en devises américaines. Les montants que nous a permis d'économiser la loi sur la conservation des changes en temps de guerre, sont également considérables. On estime qu'au cours de l'année financière qui vient de se terminer, les économies réalisées à ces deux chapitres s'établissent à environ 130 millions, répartis à parts à peu près égales. A la lumière de ces chiffres, il est évident que les mesures précitées ont joué un rôle essentiel dans le passé et que nous ne saurions, à l'heure actuelle, en relâcher l'application.

Comptes publics, 1941-1942

Sous cette rubrique, je désire maintenant, M. l'Orateur, passer en revue les comptes publics de la dernière année financière ainsi que les opérations de financement qui ont été effectuées. M'en tenant à l'excellente coutume maintenant établie, je me contenterai de résumer les estimations de nos recettes et de nos dépenses, et avant de m'asseoir, je déposerai un livre blanc renfermant tous les renseignements relatifs à ces estimations. Les comptes publics ne seront pas prêts avant la fin de la présente année civile.

Les recettes ont encore augmenté de beaucoup. Dans le moment, nous prévoyons qu'elles atteindront 1,481 millions de dollars, soit une augmentation de 609 millions par rapport à l'année précédente, ou environ 70 p. 100. Ces chiffres dépassent de quelque 34 millions de dollars ceux que j'avais prédits dans mon exposé budgétaire de l'an dernier, et sont presque trois fois plus élevés que les recettes du Dominion, avant la guerre.

Les recettes provenant de l'impôt atteignent le chiffre estimatif de $1,360,915,000, en regard de 778 millions au cours de l'année financière précédente. Ce qui contraste avec les années précédentes, ce sont les impôts directs sur les revenus et les bénéfices, lesquels forment la plus grande partie de nos recettes. L'impôt progressif sur les revenus des particuliers, l'impôt de 18 p. 100 sur les revenus des sociétés commerciales et la taxe spéciale sur les dividendes et les intérêts ont donné 404 millions de dollars, soit plus de 80 p. 100 de plus que l'an dernier. La taxe de défense nationale a produit 107 millions et la taxe sur les excédents de bénéfices (la première année entière pendant laquelle elle est en vigueur, puisqu'elle est prélevée sur les bénéfices de l'année précédente), a rapporté 135 millions de dollars.

Les droits successoraux, figurant pour la première fois au budget de l'an dernier, ont donné 7 millions de dollars, chiffre qui ne nous renseigne que peu sur les recettes futures qui proviendront de cette source.

Taxes d'accise et autres

S'ils ne sont plus la source la plus importante de revenu, les taxes d'accise accusent une plus grande augmentation que pour l'année précédente, passant de 284 millions à 453 millions de dollars. Dans ce groupe, c'est la taxe de vente qui a le plus rapporté, c'est-à-dire 236 millions; elle dépasse celle de l'an dernier par 56 millions ou 31 p. 100. Les autres taxes d'accise, y compris les nouvelles taxes imposées l'an dernier, ont atteint ou même dépassé les prévisions exprimées dans le dernier exposé budgétaire.

Les droits d'accise ont rapporté 110 millions par comparaison à 89 millions l'an dernier. Les recettes douanières, comme on pouvait s'y attendre, accusent la plus petite augmentation depuis le début de la guerre; elles sont passées de 131 millions à 142 millions.

Les recettes, autres que celles qui proviennent des impôts et dont le ministère des postes est la source la plus importante, atteignent le chiffre estimatif de 103 millions. Les recettes et les crédits spéciaux rapporteront environ 18 millions de dollars.

Au chapitre des dépenses

Je passe maintenant aux dépenses. Les dépenses ordinaires pour l'année 1941-42 ont atteint presque 444 millions, ou à peu près 53 millions de plus que l'an dernier. Au sujet de cette augmentation, 15 millions sont attribuables à l'accroissement de la dette publique, 10 millions aux frais plus considérables des emprunts et de l'amortissement des obligations, 21 millions à l'indemnité versée aux provinces en vertu des accords relatifs aux impôts et 10 millions à la mise en vigueur de la loi d'assurance-chômage.

Certaines dépenses ordinaires ont subi une légère diminution. Les immobilisations de capital, qui sont de $3,357,000, restent à peu près les mêmes que l'an dernier.

Au chapitre des dépenses spéciales, qui comprennent les frais d'assistance-chômage et d'assistance à l'agriculture, la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, les primes à la réduction des emblavures et les primes destinées à relever la recette agricole des Prairies, les chiffres estimatifs s'élèvent à $62,879,000.

Pour faire face au déficit provenant des opérations de la Commission canadienne du blé, déficit non précédemment comblé, nous avons constitué une réserve de $12,571,000.

En 1940-1941, les entreprises de l'Etat ont nécessité une dépense de 18 millions de dollars. En 1941-1942, par suite de l'augmentation extraordinaire des recettes des chemins de fer, ce montant a été réduit à $1,215,000. Seuls le bac transbordeur et les terminus de l'île du Prince-Edouard, et le conseil des ports nationaux ont entraîné des déboursés.

Déficit net de $413,681,000

Dans le dernier exposé budgétaire, je prévoyais que les dépenses de guerre pour l'année 1941-1942 se situeraient entre 1,300 à 1,450 millions. Nous prévoyons maintenant qu'elles s'élèveront à $1,351,553,000, non compris des déboursés de $42 ,000,000 portés à nos comptes comme de l'actif productif. On peut mettre ce chiffre en regard de celui de l'an dernier, qui s'élevait à 752 millions de dollars.

Si l'on ajoute aux montants que je viens de donner d'autres charges diverses, affectées surtout à l'amortissement de l'actif, on parvient à un total des dépenses pour l'année 1941-1942 qui se chiffre par $1,894,966,000, soit un montant supérieur par plus de 50 p. 100 à celui des dépenses de 1940-1941, lequel était de 1,250 millions.

Si l'on défalque un revenu total de $1,481,285,000, on trouve que le déficit net pour l'année s'établit à $413,681,000. Ce déficit relève d'autant la dette nette du pays qui s'élevait à environ $4,062,372,000 au 31 mars 1942. Je prévoyais, l'an dernier, que nous paierions à même nos revenus entre 73 et 79 p. 100 de nos dépenses. Il semble maintenant que nous aurons réussi à en payer 78 p. 100.

Au 31 mars 1942, la dette directe, fondée (y compris les bons du Trésor) se chiffrait par $5,866,071,000, à un taux moyen d'intérêt de 2.90 p. 100 comparativement à 3.06 p. 100 l'année précédente. En outre, les obligations et les débentures détenues par le public et garanties par le Dominion atteignaient un total de $818,842,000, chiffre qui représente une diminution de 165 millions de dollars effectuée au cours de l'année.

Les emprunts effectués

Le montant total des sommes empruntées au cours de l'année, à l'exclusion de débentures, se chiffrant par plus de 33 millions de dollars émises de nouveau aux provinces de l'Ouest, conformément à l'arrangement relatif aux terrains d'écoles, est d'environ 2,424 millions de dollars. Sur ce total, nous avons emprunté du public 1,834 millions de dollars dans deux emprunts de la Victoire, $85,294,000 par la vente de certificats d'épargne de guerre, et $4,553,000 par celle de certificats ne portant pas intérêt; nous avons emprunté 10 millions de dollars à New-York pour des fins de remboursement, et 450 millions de dollars de la Banque du Canada et des banques à charte pour remplacer des emprunts au même montant détenus par ces institutions et arrivés à l'échéance au cours de l'année; le solde, soit 40 millions de dollars, représente l'accroissement des bons du trésor pendant l'année. Ainsi, en dehors de l'augmentation des bons du trésor, nous n'avons pas emprunté directement de la Banque du Canada ou des banques à charte.

Nous avons racheté durant l'année 1941-1942 des obligations directes du Dominion du Cnaada au montant de $931,042,000 (non compris les débentures relatives aux terrains d'écoles), ce qui laisse des emprunts nets de 1,493 millions de dollars. Ce montant a servi à combler le déficit global de $413,681,000, à faire une avance de 400 millions de dollars à la Commission de contrôle du change étranger, à financer le déficit du bloc sterling et à avancer 252 millions de dollars aux chemins de fer nationaux (montant dont la quasi-totalité a servi au rachat de titres ferroviaires); le reliquat (427 millions de dollars) nous a permis de consentir diverses autres avances et il a fourni du numéraire pour les besoins d'ordre courant du gouvernement.

Toutes nos opérations financières de 1941-1942 constituent une belle réalisation, mais je dois formuler une mise-en-garde. Lorsque nous déclarons avoir soldé 78 p. 100 de nos dépenses à même notre revenu, l'affirmation est parfaitement juste au point de vue comptable, mais cette proportion pourrait être erronément interprétée. En plus de nos dépenses, il nous faut tenir compte des fonds que nous avons faits pour le Royaume-Uni. A cette fin, au cours de l'année, le gouvernement a dû trouver quelque 1,050 millions. Contre les dollars canadiens transférés au Royaume-Uni nous avons acquis certaines valeurs, certains titres de l'Etat canadien détenus à Londres et des soldes en sterling maintenant absorbés dans l'emprunt de 700 millions de dollars. Puisque nous avons accru notre actif, les comptables sont parfaitement fondés à classer ces sorties comme placements. Mais tout comme le problème financier que comporte l'obtention de cent dollars demeure le même, qu'ils soient destinés à payer pour la provision d'hiver de charbon, à acheter une obligation de l'Etat ou à faire un cadeau à son fils, le problème économique et financier immédiat de faire les fonds des achats du Royaume-Uni s'est avéré le même que celui qu'ont soulevé nos propres dépenses de guerre. Bien qu'il soit exact de dire qu'au cours de l'exercice 1941-1942 nous avons soldé 78 p. 100 de nos dépenses à même le revenu, on doit noter que nous n'avons soldé qu'un peu plus de 50 p. 100 de nos dépenses et de nos avances de guerre à même le revenu.

Le gouvernement s'est engagé à solder ses dépenses au jour le jour dans toute la mesure possible; il s'est refusé à répartir le coût de la guerre en recourant à l'inflation. Nous ne devons pas oublier que s'il est aisé à certaines personnes au pays de prêter des fonds, si le gouvernement emprunte avec facilité, il a lieu de présumer, à moins que nous ayons mis entrave à la plupart des occasions de dépense, que nous ne parvenions pas à réaliser le programme annoncé.

Ce que signifie pour le pays le nouveau budget

Ottawa, 24, (P. C.). — Voici quelques extraits de l'exposé financier soumis, hier soir, à la Chambre des communes, par le ministre des finances, l'honorable M. Ilsley, avant qu'il ne fasse connaître les nouvelles taxes:

"En approchant de la fin de cette troisième année de guerre, nous nous trouvons engagés dans des entreprises plus vastes que nous ne l'avions jamais espéré pour la défense de la liberté du monde."

* * *

"Il est clair depuis bon nombre de mois que notre économie est renfermée dans la zone de la pleine utilisation, c'est-à-dire là où il y a encore possibilité d'expansion de nos programmes de production et des services armés, mais seulement si nous sommes prêts à faire le choix soigneux et sage de ce qui est urgent, de ce qui est plus urgent encore, et de ce dont nous pouvons nous dispenser".

* * *

"Bien que les stocks des marchands soient considérables, il ne sera pas possible aux consommateurs durant la présente année fiscale d'obtenir les mêmes quantités de marchandises que l'année dernière."

"Nous n'avons pas à craindre de dures privations. Le gouvernement fera tout ce qu'il pourra pour assurer une distribution équitable des choses essentielles".

* * *

"Je m'attends avec une assurance raisonnable à des transactions, en vertu du pacte de Hyde Park, suffisantes pour sauvegarder l'état de nos échanges (avec les Etats-Unis) durant la présente année fiscale".

* * *

"Obtenir du peuple de ce pays des emprunts au montant de $1,868,000,000 (tout en faisant la part du rachat des obligations à New York et à Londres), obtenir du peuple et des corporations de ce pays une telle somme alors qu'ils avaient déjà fourni près de $1,500,000,000 en revenus, voilà un grand succès financier".

* * *

"Nous ne devons jamais oublier que, s'il est facile pour le peuple de ce pays de prêter; pour le gouvernement d'emprunter; il est à craindre, à moins que les occasions de dépenses n'aient été écartées, que nous ne réalisions pas notre politique d'éviter l'inflation".

Les points saillants des considérations financières

Ottawa, 24. (P.C.) — Voici les passages saillants du discours du budget prononcé hier soir par l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances:—

"Je suis sûr que nous nous accordons tous à reconnaître que l'impôt sur le revenu est le mode fiscal le plus juste".

"Ces lourds impôts entraîneront-ils l'abaissement de notre niveau de vie? Certainement".

"Faisons concurrence au voisin dans l'épargne, non dans la dépense".

"C'est une tâche très difficile de manier des sommes de l'importance de celles dont il s'agit. C'est une expérience encore plus difficile et tempérante que de prendre des décisions intéressant des parties considérables des revenus de notre peuple".

"Ces dispositions fiscales sont nécessaires si nous devons sincèrement nous conformer au principe que nous avons proclamé de payer à même nos recettes, autant que c'est possible".

"Je me suis efforcé de rédiger ces dispositions sur l'impôt du revenu afin de conserver autant que possible l'attrait du gain, pour la grande majorité de la population au travail".

"Je puis . . . dire que j'ai eu trop de décisions difficiles et importantes à prendre en préparant le présent budget pour que je songe aucunement à son ornement politique."

"En proposant cette hausse de l'impôt sur les excédents de bénéfices, je crois important de ne pas supprimer toute prime à l'économie et au rendement."

"La guerre ne se gagnera pas en discutant si le travail, l'agriculture, le patron ou l'employé doivent obtenir la plus grande part du revenu national accru".

"Chaque dollar que nous dépensons signifie que quelqu'un travaille pour nous. Ne le dépensons pas, si au lieu ce quelqu'un peut travailler pour la victoire".

"Je ne demande pas que le niveau de vie de qui que ce soit soit avili au-dessous du minimum requis pour le rendement et la dignité personnelle. Je demande qu'il ne dépasse pas ce minimum".

"Il faut absolument que nous ayons un monde nouveau après la guerre. Il ne viendra pas des discours ni des lois. Nous devons travailler et épargner en vue de ce monde et de la victoire,—maintenant."

"Les événements des jours derniers ont sûrement dû porter à la réflexion. Ce n'est pas le moment d'être trop confiant, d'être insouciant."

Les impôts majorés à acquitter

Les principales modifications soumises aux Communes par l'hon. M. Ilsley.

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 24. — Sommaire des principales modifications de l'impôt soumises à la Chambre des communes, hier soir, par l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des finances, dans son discours du budget pour 1942.

A.—Taxes sur les denrées et services

Spiritueux—Impôt actuel de $7 porté à $9 le gallon; cognac canadien, impôt porté de $6 à $7 le gallon.

Vins—Augmentation de 40 cents à 50 cents le gallon; vins mousseux, de $2 à $2.50 le gallon.

Malt—Augmentation de 12 cents à 16 cents la livre. Augmentations correspondantes sur le sirop de malt, la bière importée et la bière brassée au moyen d'autres substances que le malt.

Cigarettes—Augmentation de 1 cent par 5 cigarettes ou partie de ce nombre, ce qui donne une augmentation effective de $5 à $8 le mille.

Tabacs transformés — Augmentation de 1 cent l'once ou fraction d'once, ce qui donne une augmentation effective de 35 cents à 51 cents la livre.

Tabac canadien brut, en feuilles—augmentation de 10 cents à 20 cents la livre.

Cigares—Les taux graduels sont majorés de 25 pour cent.

Papier à cigarettes—Augmentation de 5 cents à 6 cents le cent.

Tubes à cigarettes—Augmentation de 10 cents à 12 cents le cent.

Eaux gazeuses—1 cent la bouteille ajouté à la taxe actuelle de 25 pour cent.

Gaz carbonique—Augmentation de 25 cents à 50 cents la livre.

Cartes à jouer—Augmentation de 15 cents à 20 cents le paquet.

Taxe de transport — Augmentation de 10 pour cent à 15 pour cent. Le prix des billets exemptés est porté de 50 cents à 75 cents.

Couchettes de wagons-lits—Augmentation de 10 pour cent à 15 pour cent; banquettes, de 10 cents à 15 cents.

Appels téléphoniques à longue distance—Augmentation de 10 pour cent à 15 pour cent, et nouvelle taxe de 25 cents par mois sur les appareils supplémentaires domestiques.

Télégrammes et câblogrammes—Augmentation de 5 cents à 7 cents par dépêche.

Fourrures—Augmentation de 12 pour cent à 25 pour cent.

Nouveaux impôts au prix de la manufacture

Bonbons et gomme à mâcher — 30 pour cent.

Accessoires photographiques — Pellicules et plaques; projecteurs d'images fixes et de pellicules; sauf ceux qui sont destinés aux établissements industriels ou professionnels, 25 pour cent.

Bijouterie, authentique ou imitée, y compris les diamants et autres pierres précieuses ou semi-précieuses pour usage personnel ou d'ornementation; articles d'orfèvrerie ou d'argenterie, y compris les articles plaqués d'or, d'argent, de chrome et autres articles plaqués ou en étain. (Les articles se vendant moins de 50 cents sont exempts).

Articles de tous genres fabriqués en tout ou en partie d'ivoire, de jais, d'ambre, de corail, de nacre de perle, de coquillages naturels, d'écaille de tortue, de jade, d'onyx, de lapis, lazuli, et d'autres pierres semi-précieuses. (Les articles se vendant $1 ou moins sont exempts).

Articles en verre taillé, en cristal, taillé ou non, en verre gravé, en verre ou en marbre incrustés de métal. (Les articles se vendant 50 cents ou moins sont exempts.)

Articles en vaisselle, porcelaine, terre cuite, grès et autres poteries, sauf les articles utilisés dans la préparation et le service des aliments ou des boissons. (Les articles se vendant 50 cents ou moins sont exempts.)

Cendriers, pipes à tabac, porte-cigares et porte-cigarettes, dispositifs pour rouler les cigarettes et autres articles de fumeurs à l'exception des briquets, des allumettes et du tabac. (Les articles se vendant $1, ou moins sont exempts.)

Stylographes, crayons automatiques, mobiliers de pupitres et autres accessoires

Impôts alourdis, épargne obligatoire

Nouvelles sources de revenus créées

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

le nouvel impôt sera calculé d'après une méthode nouvelle, qui assurera que le revenu d'aucun célibataire ne soit abaissé au-dessous de $660, d'aucun contribuable marié au-dessous de $1,200. D'autre part, l'impôt reste progressif; le contribuable pourvu d'un revenu de $500,000 n'en conservera que $37,000.

M. Ilsley croit que les sociétés augmenteront leurs bénéfices

Les versements aux caisses de retraite ou aux assurances sur la vie pourront être soustraits de la somme exigée du contribuable pour l'épargne forcée. Les modifications à l'impôt sur les excédents de bénéfices auront pour résultat qu'"aucune société ne pourra conserver plus de 70 p. cent de ses bénéfices normaux d'avant-guerre. D'autre part elle aura l'occasion de s'ouvrir un crédit d'après-guerre, au moyen d'économies, d'améliorations du rendement, de hausses de la production qui lui permettront d'augmenter ses bénéfices avant l'impôt".

Le budget n'impose pas des marchandises dûrement frappées par les budgets antérieurs et d'ailleurs soumises actuellement au contrôle le plus rigoureux: sucre, thé, café, essence, automobiles.

Nouvel appel en faveur des emprunts du gouvernement

M. Ilsley a redemandé à la population de verser pour la guerre la plus forte somme possible en certificats d'épargne de guerre et en obligations.

L'exposé fiscal de l'hon. M. Ilsley

L'hon. M. Ilsley s'est exprimé comme suit, en exposant la partie fiscale du budget:

La Chambre a été saisie d'un budget de dépenses pour d'autres services que ceux de la guerre qui atteint la somme de 455 millions de dollars, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1943. A cette somme il faudra ajouter les crédits supplémentaires et probablement d'autres crédits supplémentaires, y compris environ 20 millions de dollars que l'on consacrera au paiement de primes sous l'empire de la loi sur la réduction des emblavures et qui se chiffreront en tout, disons, à 30 millions de dollars.

La loi sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces prévoit le paiement de la somme de $84,428,000 aux provinces. Cette somme ne comprend pas les versements que nous pourrons être obligés de faire comme conséquence de la diminution des revenus provinciaux provenant de la taxe sur l'essence que nous avons garantis. Cependant, tout montant qu'il nous faudra payer du fait de cette garantie pour la présente année financière ne sera probablement pas considérable.

On se rappellera que la loi sur les crédits de guerre autorise la dépense d'une somme de deux milliards pour fins de guerre. Au cours des premières années du conflit, les dépenses réelles n'atteignaient pas d'ordinaire les prévisions. Aujourd'hui, il est fort probable qu'elles les atteindront ou les dépasseront, et il se peut qu'à une date subséquente je sois obligé de demander d'autres crédits à la Chambre. En effet, comme je l'ai indiqué à la Chambre, au mois de mars, bien que le total des crédits demandés fût de deux milliards, les postes énumérés dans les crédits, et qui furent alors soumis par les ministères, formaient un total de 2,200 millions de dollars.

Le milliard donné à l'Angleterre

La loi sur les crédits de guerre (financement du Royaume-Uni) autorise la dépense d'un milliard de dollars pour fournir des produits alimentaires, des matières premières et des munitions de guerre au Royaume-Uni. De ce montant, on a consacré la somme de 76 millions de dollars à l'achat de devises sterling accumulées au cours du mois de mars et, logiquement, cette somme, comme on en avait l'intention, aurait dû être imputée au compte des dépenses pour l'année 1941-1942. Cependant, il a été impossible d'en établir le montant et d'effectuer les entrées de comptabilité nécessaires avant le 30 avril, date ultime à laquelle on peut inscrire des sommes dans les comptes de la dernière année financière. Bien que le cadeau au Royaume-Uni soit limité à un milliard, il semble déjà probable qu'il faudra trouver des moyens de financer d'autres consignations avant le 31 mars 1943.

Prévisions probablement dépassées

Si nous faisons l'addition de ces crédits nous obtenons le total de 3,570 millions de dollars. Si nous tenons compte des faits que j'ai mentionnés, il est probable que ces prévisions seront dépassées.

Je suis donc d'avis qu'il ne serait pas prudent, ni juste à l'égard de la Chambre et du peuple canadien, de préparer un programme financier qui comporterait la dépense de moins de 3,900 millions de dollars.

Afin de faire honneur à ces obligations, nous estimons qu'aux taux des impôts actuels nos recettes globales ordinaires s'élèveront à 1,672 millions de dollars pour l'année financière 1942-1943. L'état suivant indique la répartition de ces recettes et, pour fins de comparaison, les recettes estimatives de 1941-1942.

	1942-43 (millions)	1941-42
Droits de douane ..	$135	$142
Droits d'accise	123	110
Taxe de vente	218	236
Impôt sur le change en temps de guerre	95	101
Autres taxes d'accise	85	116
Impôts sur le revenu:		
Parsonnel	240	190
Des sociétés commerciales	200	186
Intérêt et dividendes	28	28
Impôt de défense nationale	150	107
Taxe sur les surplus de bénéfices	275	135
Droits successoraux	15	7
Taxes diverses	2 6	2 6
	$1,567	$1,361
Recettes d'autres sources	105	103
Recettes ordinaires totales	$1,672	$1,463

Recettes dont l'augmentation est prévue

On remarqua que nous prévoyons une augmentation importante des recettes provenant de l'impôt de défense nationale et de l'impôt sur le revenu des particuliers ainsi qu'une augmentation très considérable dans le rendement de l'impôt sur les surplus de bénéfices. On pourra attribuer ce résultat à l'accroissement des revenus et à l'application des taux fixés dans l'exposé budgétaire de 1941 aux revenus encaissés pendant une année entière.

Nous nous attendons aussi à une augmentation sensible des recettes provenant des impôts d'accise. Nous prévoyons que le rendement de la taxe de vente, de la taxe sur le change en temps de guerre et des taxes sur les autres denrées accusera une diminution d'environ 55 millions de dollars, vu qu'on ne pourra plus acheter en aussi grande quantité que l'an dernier un bon nombre de ces marchandises et que les approvisionnements en mains auront déjà été soumis à l'impôt.

Il est bien difficile, évidemment, d'estimer avec exactitude l'importance de cette diminution. Les chiffres que j'ai donnés sont le résultat de conjectures faites avec le plus grand soin.

Des dépenses au montant de 3,900 millions de dollars et des recettes s'établissent à 1,672 millions de dollars laissent un déficit apparent de 2,228 millions de dollars qu'il nous faudra combler au moyen de nouveaux impôts et d'emprunts.

Nous paierons moins de 43% de nos dépenses à même nos revenus

Tenant compte de ces calculs estimatifs, nous paierons moins de 43 P. 100 de nos dépenses à même nos recettes. Si nous voulons établir une comparaison avec la situation de l'an dernier, nous pouvons exclure la mesure de financement du Royaume-Uni et nous verrons que notre déficit sera de 1,228 millions de dollars, au regard d'un déficit de 414 millions de dollars prévu pour la dernière année financière.

L'an dernier, j'ai dit de nos besoins financiers de 1941-1942, qu'il était alors bien difficile d'indiquer clairement qu'ils étaient "atterrants". En face de besoins de beaucoup plus considérables, calculés comme les sommes les plus simples en arithmétique, je dois de toute nécessité renoncer à l'emploi de qualificatifs et essayer de dire, aussi clairement que peut le faire celui qui n'est pas prophète, ce que représentent ces chiffres par rapport à l'avenir.

Au cours de la dernière année financière, nous avons, semble-t-il, accompli l'impossible. Des calculs approximatif montrent que nous avons augmenté la valeur en argent de notre production de marchandises et de services de près de 25 p. 100 (portant ainsi l'augmentation obtenue durant la guerre, à environ 80 p. 100); mais nos dépenses de guerre (y compris les dépenses relatives aux achats pour le compte du Royaume-Uni) se sont accrues dans une proportion bien plus considérable. On aurait pu s'attendre que cet état de choses aurait exigé la réduction des dépenses relatives à la consommation privée. Au contraire, nos calculs font voir que les dépenses pour la consommation privée se sont accrues sensiblement. Ce que nous constatons nous-mêmes ne fait que confirmer la chose.

Il faut augmenter notre rendement total

Nous pouvons et nous devons, cette année, augmenter notre rendement total, bien que non pas dans la proportion de l'an dernier. Les pénuries de matières premières deviennent chaque jour plus aigues. La rareté de la force motrice, des moyens de transport et de la main-d'oeuvre ont imposé des limites étroites à la production de presque chaque chose. Les exigences des fabrications de guerre — est-il besoin d'en souligner l'urgence cette année? — vont absorber, voire dépasser notre puissance totale d'expansion industrielle.

En faisant la part des sources en dehors de notre production courante, on ne peut que conclure qu'il sera impossible à l'industrie de fournir autant de marchandises que l'an dernier pour la consommation des civils et les placements des particuliers.

J'ai étudié le problème qui se présente, avec le plus grand soin et la plus grande attention, et j'ai conclu sans retour que je dois inclure dans mes propositions budgétaires des dispositions propres à augmenter sensiblement notre revenu de la présente année financière, de l'accroître du moins dans la mesure ou nos emprunts tiendront plus largement compte de l'épargne courante; elles doivent tendre à l'accroissement de l'épargne, tant celle des particuliers que celle des corporations; elles doivent inclure aussi des dispositions propres à assurer une répartition plus générale et plus équitable des contributions à l'accroissement nécessaire de l'épargne courante.

La répartition de la dette dans le public

Ces mesures fiscales s'imposent si nous voulons suivre honnêtement la politique que nous avons énoncée, c'est-à-dire, payer autant que possible au fur et à mesure. Elles s'imposent si nous ne voulons pas que notre dette de guerre nous apporte des difficultés une fois le conflit terminé.

Notre grand souci ne nous vient pas de l'importance que prendra la dette nationale, car il s'agit après tout d'une obligation du peuple canadien contractée envers lui-même par l'entremise de son gouvernement. C'est plutôt la répartition de cette dette qui nous préoccupe. Il importe souverainement que ceux qui ont droit au revenu que leur assurent des titres de l'Etat soient ceux-là qui emploiront ces remboursements à améliorer leur niveau d'existence dans la mesure nécessaire à se garantir de l'insécurité et à contribuer à l'amélioration de notre matériel de production.

Offensive sur 4 fronts

Ces mesures fiscales sont également indispensables au succès de notre quadruple bataille contre l'inflation. Le plafond des prix, le contrôle et le rationnement des approvisionnements, la répartition du capital humain et la politique fiscale sont des mesures qui ne se remplacent pas, mais se complètent plutôt. L'offensive doit se poursuivre sur ces quatre fronts. Chacun de ces fronts tient étroitement aux trois autres. Le plafond des prix, saine mesure appliquée avec courage et imagination, ne saurait à lui seul enrayer l'inflation. Si je puis employer une autre métaphore tirée du vocabulaire militaire, il peut empêcher la victoire de l'ennemi par l'infiltration.

Ce qui précède rend évident que les besoins du fisc nous imposent de recourir encore à l'impôt sur le revenu des particuliers, ou à quelque méthode semblable, pour en tirer d'importantes recettes additionnelles. En élaborant les méthodes appropriées à ces besoins, j'ai dû tenir compte de trois importantes considérations: l'équité, le motif et l'épargne.

Deux impôts combinés

Afin de réaliser le rendement indispensable de l'impôt sur le revenu, je propose de combiner l'impôt de la défense nationale et l'impôt progressif sur le revenu en un seul prélèvement à percevoir, autant que possible à la source ou là où cette méthode s'avère impraticable, par des versements obligatoires effectués à tempérament. Ce prélèvement total comportera d'une part un taux uniforme d'impôt sur le revenu global semblable à l'impôt actuel de la défense nationale, et d'autre part, un impôt à progression verticale sensiblement plus élevé qu'il ne l'est actuellement.

Ce prélèvement portera sur le revenu de l'année civile 1942, mais l'acquittement devra s'en faire au cours des douze mois à partir du 1er septembre de cette année jusqu'au 31 août de l'année prochaine. Les rapports devront être effectués comme à l'heure actuelle, le ou avant le 31 mars. L'impôt de la défense nationale qui a déjà été déduit du revenu de 1942 sera porté au crédit de la somme à verser sous le régime du nouvel impôt; les personnes jouissant des revenus plus modiques y trouveront un allégement sensible du fardeau à assumer immédiatement.

Comme aujourd'hui, les célibataires touchant un revenu inférieur à $660 par année et les personnes mariées dont le revenu annuel n'atteint pas $1,200 échappent à l'impôt, et ces revenus ne seront pas réduits au-dessous de ces deux minima. Le taux uniforme de l'impôt correspondant à l'impôt de la défense nationale sera de 7 p. 100 pur les personnes mariées et au même taux pour les célibataires dont le revenu ne dépasse pas $1,800; de 8 pour cent pour ceux dont le revenu dépasse $1,800 mais non $3,000, et de 9 p. 100 pour les célibataires dont le revenu dépasse $3,000.

La déduction de $20 par enfant de l'impôt de la défense nationale a été portée à $28 pour les fins de cet impôt uniforme, — l'exemption est donc en proportion directe de l'augmentation du taux de l'impôt. On remarquera que la différence dans le taux d'impôt que devront acquitter les de 7 p. 100 pour les personnes mariées s'établit plus graduellement et commence à un chiffre de revenu plus élevé qu'aux termes de l'impôt de la défense nationale.

L'effet sur le montant relatif de l'impôt à acquitter sera plus qu'annulé dans les catégories de revenus variant de $1,200 à $3,000 par année par les modifications apportées à l'impôt progressif et par d'autres mesures qui seront exposées subséquemment.

Modifications plus compliquées

Les modifications de l'impôt progressif sont plus compliquées. Au lieu des exemptions actuelles de $750 accordées aux célibataires et de $1,500 pour les personnes mariées avec $400 pour chaque enfant, nous adoptons une seule exemption de base de $660, — chiffre auquel commence à s'appliquer l'impôt de la défense nationale, — et nous accordons une déduction uniforme de l'impôt pour les personnes mariées et les enfants.

L'exemption de l'impôt progressif sera de $150 pour les personnes mariées et de $80 pour chacun des enfants (ou autres personnes à charge). Nous en sommes arrivés à ces chiffres en partant des exemptions actuelles de $750 en faveur de l'épouse et de $400 en faveur de chaque enfant pour arriver à la somme que représenterait une telle exemption calculée à 20 p. 100. Ce taux n'est pas le minimum de l'impôt progressif mais celui qui s'applique au deuxième millier de dollars imposable. Nous nous trouvons donc à "immobiliser" la valeur des exemptions actuelles à ce qu'elles représentent pour le contribuable touchant un revenu de $2,500 à $3,000. Ce moyen d'augmenter les impôts des personnes ayant charge de famille me semble préférable à celui qui consisterait à réduire les exemptions actuellement accordées et, cela, tout particulièrement dans les circonstances actuelles alors que d'autres modifications viennent accentuer les différences qui existent entre le chiffre de l'impôt exigé des célibataires, des personnes mariées et des personnes qui ont des enfants.

Les taux projetés de l'impôt progressif sont donnés en détails dans le texte du projet de résolution. Ils marquent une augmentation sensible sur les taux en vigueur. Aujourd'hui, le premier millier de dollars net imposable (déduction faite des exemptions) est soumis à un impôt de 15 p. 100. La nouvelle liste comporte un impôt de 30 p. 100 sur les premiers $500, de 33 p. 100 sur les $500 suivants et de 37 p. 100 sur le deuxième millier de dollars, — en regard du taux de 20 p. 100 auquel est soumis actuellement le deuxième millier de dollars. Je fournirai bientôt des exemples afin d'illustrer les effets de ces augmentations.

Ces nouveaux taux, ainsi que les modifications apportées aux exemptions et allocations augmenteront sensiblement les sommes à percevoir des contribuables sans toutefois frapper bien des gens qui se trouvent exempts de l'impôt sous le régime des taux et des exemptions actuels. Par exemple, l'homme marié et sans enfant qui touche un revenu de $3,000 devra verser $884, au lieu de $400 qu'exige la loi actuelle.

Nouveaux modes d'ajustement

Bien que ces impôts ne suffisent pas à produire tout l'argent que nous désirerions obtenir et que, par conséquent, ils ne puissent être tenus pour exagérés en regard de nos exigences de guerre, ils frappent si durement certains contribuables que j'ai cru devoir songer à certains nouveaux modes d'ajustement afin de tenir compte des considérations que j'ai mentionnées à l'instant: l'équité, le motif et l'épargne.

Une disposition spéciale que je propose, bien que ce ne soit pas la principale, permettrait de déduire du revenu imposable d'un contribuable les frais exceptionnellement élevés d'hôpital ou de médecin qu'il lui faudrait acquitter à même son revenu imposable de l'année.

Cela permettra de déduire du revenu, aux fins du calcul de l'impôt, les sommes dépensées par le contribuable pendant l'année fiscale en services médicaux, dentaires, hospitaliers et infirmiers, dans la mesure ou ces dépenses dépassent 5 p. 100 de son revenu. Une limite sera établie aux montants dont le contribuable pourra se réclamer de cette façon, soit $400 pour lui-même, plus $200 pour sa femme et $100 pour chaque enfant, à un maximum de $1,000. Je ferai observer que bien qu'une famille de cinq personnes, par exemple, aura plus probablement un fort excédent de ces dépenses au cours d'une année qu'un célibataire, il est cependant improbable qu'elle en arrive à cinq fois le montant, car on ne peut s'attendre que tous les cinq seront sérieusement malades ou subiront de graves accidents pendant la même année. J'ajouterai, sous forme d'explication de ce 5 p. 100, que des études des dépenses familiales indiquent que les déboursés moyens pour services médicaux, etc., sont d'environ 4 ou 5 p. 100 du revenu et nous désirons n'accorder une exemption qu'à ceux dont les dépenses de ce genre dépassent la moyenne. Ceux qui revendiqueront cette exemption devront fournir la preuve que ces paiements ont été réellement faits relativement aux services reçus par le contribuable ou les personnes à sa charge au cours d'une période déterminée.

Partie d'impôt remboursable après la guerre

Le deuxième et plus important mode de soulagement que je désire recommander en vue de rendre équitable les taux accrus que j'ai mentionnés est une innovation importante dans notre régime fiscal. Je propose qu'une partie de l'impôt accru soit remboursable au cours d'une période déterminée après la guerre, avec intérêt composé de 2 p. 100. Cette partie de la valeur imposable de son revenu constituera donc une forme d'épargne pour le contribuable au lieu d'un simple impôt. Cette épargne formera partie des gains du contribuable pendant la guerre; elle sera gardée pour lui jusqu'après les hostilités, alors qu'elle pourra être dépensée plus avantageusement. Ce système nous permettra de répondre dans une large mesure à nos besoins fiscaux immédiats, sans nuire à l'attrait offert par la possibilité de gains plus élevés pour l'exécution d'un travail plus intense et meilleur. En ce qui concerne les gens dont les faibles revenus sont imposables, la fraction remboursable sera plus forte que l'accroissement du total perçu, de sorte que leur impôt net sera un peu plus faible qu'il est actuellement, bien qu'ils seront tenus de verser une part équitable du total imposable accru.

Un minimum obligatoire d'épargnes

Nous pourrons appeler cette fraction remboursable de l'impôt un "minimum obligatoire d'épargne". Elle donnera l'assurance que le contribuable non seulement acquitte ses impôts, mais épargne un certain montant minimum, proportionnel à son revenu, ses impôts et ses obligations familiales.

En général, elle sera perçue de la même façon et au même temps que l'impôt sur le revenu. On tiendra cependant compte, à l'égard de cette fraction remboursable de l'impôt, de certains genres d'épargnes déjà réalisées par le contribuable en vertu d'un contrat et qu'il ne peut cesser de faire sans perte importante ou sans danger. Les paiements faits par le contribuable pendant l'année fiscale comme primes nettes sur des polices d'assurance-vie actuellement en vigueur, ou comme paiements sur le principal d'une hypothèque de maison ou comme contribution à un fonds de pension ou de retraite, seront reconnus comme tenant lieu de l'obligation de verser directement au trésor à titre de partie du minimum obligatoire d'épargne.

En permettant que ces épargnes faites en vertu de contrats existants comptent comme partie du minimum obligatoire d'épargne, nous nous assurons que chacun épargne le montant minimum sans que nous créions d'embarras à ceux qui se sont engagés par contrat à épargner des montants importants sous forme d'assurance-vie, de paiements hypothécaires ou de contribution à des fonds de pension.

Il est donc manifeste que la tâche du comité national des finances de guerre qui dirige nos campagnes d'épargnes est encore plus grande et plus ardue que l'an dernier. L'ampleur et la nature de cette tâche sont telles que le comité ne croit pas à la possibilité de réussir, s'il ne devient pas dans une plus large mesure un organisme populaire. La réussite dépendra de la mesure d'après laquelle il pourra obtenir de chaque groupe de la société les collaborateurs à l'établissement comme à l'exécution du plan d'action, et l'on s'organise en vue de cette fin.

Quelques exemples

Je vais donner quelques exemples de l'application de ce tableau. Un homme marié sans enfants et touchant un revenu annuel de $2,000 est assujetti par la loi actuelle à un impôt de $175. D'après les taux proposés, il devra verser un montant total de $431, dont $231 d'impôt et $200 constituant le minimum d'épargne obligatoire, lequel montant sera remboursé avec intérêt après la guerre. Un célibataire touchant le même revenu paie présentement $340: il versera dorénavant $601, dont $160 en épargne remboursable et $441 en impôt. Un célibataire touchant un revenu annuel de $1,000 paie aujourd'hui un impôt de $87.50; d'après les nouveaux taux, il paiera $92, ce qui n'est qu'une légère augmentation, et il devra aussi verser un minimum d'épargne de $80. Passons maintenant aux gens à revenus moyens. Un homme marié sans enfants gagnant $4,000 par année, qui est assujetti à un impôt de $675 d'après les taux actuels, paiera, d'après les nouveaux taux, un impôt de $964, et il versera en outre un minimum d'épargne de $400. S'il a deux enfants à sa charge, son impôt ne sera que de $668, comparativement à $450 qu'il paie présentement, et le montant remboursable qu'il versera sera de $480, soit un total de $1,148. Un homme marié ayant deux enfants et touchant un revenu de $1,500, paie aujourd'hui $35 comme impôt de défense nationale. D'après le nouveau plan, cet impôt sera réduit à $24.50 et il aura à verser un minimum d'épargne du même montant. Je dois faire remarquer que, dans un grand nombre de ces cas, au moins une partie du minimum d'épargne obligatoire sera sans doute fournie par les épargnes contractuelles déjà faites par le contribuant sous forme de primes d'assurances sur la vie ou de sommes déduites du salaire pour fonds de pension.

On doit remarquer que, sur le montant de tout revenu dépassant $100,000, le taux de la taxe graduée est de 85 p. 100, à quoi il faut naturellement ajouter le taux fixe d'impôt de 7 p. cent pour les hommes mariés et celui de 9 p. 100 pour les célibataires. En outre, il faut ajouter la surtaxe de 4 p. 100 sur les revenus des placements, étant donné qu'il est à peu près certain que dans notre pays tout revenu dépassant $100,000 doit consister en produits de placements.

De 96 à 98% des gros revenus en impôts

Par conséquent, nous avons réellement un taux maximum d'impôt de 96 p. 100 pour les hommes mariés et de 98 p. 100 pour les célibataires. Il ne restera donc en définitive à ces personnes qu'un petit résidu de 2 p. 100 ou de 4 p. 100 selon le cas. D'après ces taux, une personne mariée touchant un revenu de $100,000, dont $30,000 en salaire, ne gardera qu'environ $21,000; à la personne touchant un revenu total de $500,000, il restera environ $37,000.

J'ai étudié une suggestion qu'on a faite d'établir un niveau maximum pour le revenu net qui reste après le paiement des impôts, c'est-à-dire d'établir en quelque sorte un "plafond" sur ce qu'une personne peut garder, quel que puisse être son revenu réel.

Aux Etats-Unis, où se présente un problème embarrassant provenant de l'existence de gros revenus dérivant de valeurs exemptes d'impôt, il se peut qu'on ait particulièrement besoin d'une loi de ce genre. Dans notre pays toutefois, le trésor public n'aurait guère à gagner en imposant un taux maximum de 100 p. 100 au lieu du taux maximum de 98 p. 100 que je propose. Il y aurait peut-être un attrait politique à faire adopter une loi prescrivant qu'en principe il y aura une limite définie aux revenus personnels, au lieu de s'en tenir aux principes de l'impôt progressif, tout élevés que soient les taux. Je me contente de dire que dans la préparation du présent budget nous avons eu à prendre trop de décisions difficiles et importantes pour que je puisse m'attacher à l'attrait politique de cette proposition.

Revenu probable de $410,000,000

J'estime que le produit de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de défense nationale pour une année entière, aux taux actuellement en vigueur, sur le chiffre courant des revenus, est d'environ 410 millions de dollars. Grâce à l'accroissement des taux et à la modification des exemptions, nous comptons percevoir pour une année entière une somme additionnel de 115 millions sous forme d'impôt sur le revenu proprement dit.

L'épargne obligatoire devra représenter en outre environ 250 millions de dollars, mais il faut s'attendre qu'une importante partie de cette épargne soit versée au moyen des autres méthodes contractuelle d'épargne, de sorte que le produit des taxes remboursables sera peut-être de 125 millions. Je ne fais cependant pas figurer cette taxe remboursable parmi les recettes estimatives, car on peut avec raison l'envisager comme un emprunt plutôt que comme un revenu.

J'ai dit que nous nous proposions de percevoir la plus forte proportion possible de la nouvelle taxe à la source ou selon un mode de versements obligatoires. La méthode facultative de paiement par versements, qui a été appliquée depuis deux ans a été bien accueillie par plusieurs contribuables, mais ceux qui s'en sont prévalus ne forment qu'une minorité. Eu égard aux taux plus élevés qui seront maintenant en vigueur, et compte tenu de la partie remboursable de la taxe, il est manifesté que l'impôt sur le revenu, dans le cas de presque tous ceux qui y sont assujettis, doit être réparti sur toute l'année.

Réduction de la capacité de dépenser

Du point de vue national, il est nécessaire que ce relèvement des taux entraîne, aussitôt que la chose sera raisonablement possible, une réduction de la capacité de dépenser, et que cette réduction s'opère ensuite régulièrement plutôt que par coups. Par conséquent, nous nous proposons de commencer en septembre de cette année à déduire à la source une aussi forte partie que possibe de l'impôt sur le revenu, y compris la partie remboursable. Il ne sera pas possible, au point de vue administratif, de déduire entièrement cette taxe comme nous le faisons dans certains cas pour l'impôt de défense nationale, mais nous allons nous efforcer de percevoir ainsi à peu près 85 ou 90 p. 100 de l'impôt, ce qui ne laissera qu'un montant raisonnable à verser après que le contribuable aura déclaré son revenu.

Pendant les quatre premiers mois, les déductions ne se feront pas dans la même mesure que de janvier à août 1943, mais elles atteindront un volume intermédiaire entre ce niveau-là et le niveau actuel de l'impôt de défense nationale, ce qui permettra aux contribuables de s'adapter au changement.

Ainsi que je l'ai fait remarquer, l'impôt de défense nationale déduit au cours des huit premiers mois de 1942 sera imputé sur l'impôt payable sur le revenu de 1942, et cela influera sur l'échelle des déductions, surtout pendant les quatre premiers mois.

Les autres revenus imposables

Il va de soi qu'il ne sera pas possible de retenir la majeure partie de l'impôt à la source sur tous les revenus. Il faudra donc que les personnes touchant des revenus, sous certaines formes non assujetties à la retenue à la source acquittent leurs impôts et leur minimum obligatoire d'épargnes d'après un plan obligatoire de versements échelonnés sur la même période que les retenues sur d'autres revenus. A cette fin, il y aura lieu de pourvoir à quatre versements seulement au lieu de douze, afin de simplifier le travail administratif qu'entraînerait des versements si fréquents.

La perception à la source, à partir de septembre, de la plus grande partie de l'impôt sur le revenu, et l'emploi obligatoire du plan de versements échelonnés pour les revenus sur lesquels l'impôt n'est pas déduit à la source auront pour effet d'accroître le montant de l'impôt sur le revenu qui sera perçu pendant l'année financière en cours, mais cet effet est contre-balancé par le fait que l'impôt de défense nationale déduit pendant les huit premiers mois de 1942 servira au règement du nouvel impôt global et qu'une partie des recettes provenant du règlement de ces retenues au chapitre de la taxe de défense nationale a déjà été perçue l'an dernier.

En raison des différents éléments influant sur l'époque du règlement, aussi bien que des modifications apportées aux taux et aux exemptions, on estime que le Trésor tirera de l'impôt sur le revenu des particuliers, y compris les retenues du chef de l'impôt de la Défense nationale, une somme globale de 435 millions de dollars au cours de la présente année financière, somme qui marque une augmentation de 45 millions sur le chiffre que je vous ai donné tout à l'heure pour le rendement possible, cette année, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de Défense nationale prévus par la loi en vigueur.

Ces chiffres ne comprennent pas la partie remboursable de l'impôt; nous pouvons prévoir 140 millions en impôts remboursables ou en minimum obligatoire d'épargnes au cours de l'année financière, mais une grande partie de cette somme, — disons 70 millions, — est susceptible d'être portée au compte des autres formes d'épargne contractuelle.

L'âge des enfants, à charge

On propose certaines modifications secondaires que je mentionnerai brièvement à l'impôt sur le revenu personnel. Je demande que la limite d'âge des enfants que l'on tient normalement pour personnes à charge soit abaissé du vingt-et-unième anniversaire au dix-huitième anniversaire, sauf lorsque l'enfant est encore à l'école ou au collège. Dans les circonstances, toutes les personnes valides de dix-huit ans ou plus devraient, à mon avis, être occupées à quelque travail ou service utile, sauf si elles sont à achever leur formation; par conséquent il ne faut plus présumer que des enfants de cet âge soient encore à la charge de leurs parents. Celles qui, par suite d'infirmité physique ou mentale sont encore à charge, continueront d'être tenues pour personnes à charge aux fins de l'impôt sur le revenu, sans distinction d'âge.

Les gens âgés, exemptés de l'épargne obligatoire

Pour ceux qui achèvent la partie laborieuse de leur vie, je propose un allégement un prescrivant que quiconque a dépassé 65 ans ne sera pas tenu de verser le minimum obligatoire d'épargne si son revenu est d'au plus $3,000 par année. On ne saurait raisonablement forcer des personnes âgées jouissant d'un faible revenu à épargner une somme importante pour un avenir problématique.

Le temps est venu de rendre la taxe sur les surplus de bénéfices plus sévère. L'expansion des entreprises commerciales sera maintenant beaucoup moindre que dans le passé. Pour un grand nombre d'entreprises civiles, le volume d'affaires tendra plutôt à fléchir qu'à s'accroitre. Même dans le domaine de la production de matériel de guerre, nous avons à peu près atteint le rendement maximum. En conséquence, les maisons d'affaires en général n'ont plus besoin de retenir des sommes importantes sur leurs bénéfices courants en vue de nouvelles immobilisations, et elles sont en mesure de verser une forte proportion de leurs profits au trésor public.

Les excédents de bénéfices

Compte tenu de toutes ces considérations, j'ai décidé de proposer le relèvement, de 75 p. 100 à 100 p. 100 du taux de la taxe sur les surplus de bénéfices, et en même temps de soumettre une disposition visant à la remise, après la guerre, de 20 p. 100 des surplus de bénéfices ainsi exigés pour toute la période d'application du taux de 100 p. 100.

Il résulte de cette disposition plutôt complexe, que la remise de 20 p. 100 ne peut être opérée que lorsque le taux de 100 p. 100 s'applique effectivement à tout bénéfice additionnel. La somme à être remboursée ne porte aucun intérêt; après la guerre on la remettra au contribuable à la seule condition qu'il se soit acquitté de ses obligations envers le fisc.

Comme résultat des modifications ainsi apportées à l'échelle de l'impôt sur les excédents de bénéfices, nulle société ne pourra conserver plus de 70 p. 100 de ses bénéfices normaux d'avant-guerre, bien qu'elle aura l'occasion de se constituer un crédit pour l'après-guerre, grâce à des économies, des améliorations et certains accroissements de production qui lui permettent de réaliser des bénéfices plus considérables avant d'établir le chiffre de l'impôt.

Pour encourager la recherche des métaux non-précieux

On soumettra d'autres modifications de la loi de taxation sur les surplus de bénéfices. Ainsi, l'exemption d'impôt destinée à encourager la production des minéraux et dont on jouissait autrefois sous l'empire de la loi de l'impôt sur le revenu, sera maintenant accordée en vertu de la loi de taxation sur les surplus de bénéfices. La Chambre se rappelle peut-être que cette exemption ne sera plus valable à compter du 31 décembre 1942. Nous nous proposons d'accorder une exemption de caractère général semblable sous l'empire de la loi de taxation sur les surplus de bénéfices ou l'avantage sera plus sensible, plutôt que sous l'égide de la loi ordinaire de l'impôt sur le revenu. La nouvelle exemption visera les producteurs de métaux non-précieux et de minéraux de valeur stratégique. Cette exemption s'ajoute pour ainsi dire, à l'aide accordée en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu qui encourage la recherche de ces minéraux.

A l'heure actuelle, la loi donne une exemption totale aux petites entreprises dont les bénéfices ne s'élèvent pas à plus de $5,000. Sous l'empire de l'amendement projeté, cette exemption disparaîtra relativement au nouveau taux uniforme de 12 p. 100 qui s'applique en général aux bénéfices totaux des corporations. Les résolutions contiennent d'autres modifications de caractère technique que je puis me dispenser d'expliquer en ce moment.

Revenu accru de 58 millions

J'estime que les changements que je propose dans le taux de l'impôt sur les excédents de bénéfices rapporteront un accroissement de revenu d'environ 58 millions, à condition qu'ils soient appliqués pendant une année entière et que les bénéfices soient à leurs niveaux actuels. Par suite de l'adoption du plan des paiements échelonnés, une partie de cet accroissement nous sera versé au cours de l'année financière actuelle et, si l'on tient compte du fait que les changements seront en vigueur à compter du premier juillet, on estime que le montant s'en élèvera à environ 20 millions.

Outre ces montants de revenu véritable, la somme que nous recevrons sous forme d'impôt remboursable en vertu de la taxe sur les excédents de bénéfices atteindra le chiffre estimatif de 60 millions, à condition qu'il soit appliqué durant toute une année et que les bénéfices soient à leurs niveaux actuels. Nous prévoyons en toucher environ 25 millions au cours de l'année financière actuelle.

L'application du plan des paiements échelonnés à l'impôt sur le revenu des sociétés occasionnera un accroissement de revenu de cette source, au cours de la présente année financière, même si les taux de cet impôt n'ont pas changé du tout. On estime que cette augmentation atteindra le montant d'environ 105 millions.

Les dons charitables libérés jusqu'à un certain point

On trouvera peu de changements importants à l'égard de la loi sur les droits successoraux. Les taux n'ont pas été modifiés. Toutefois, je dois signaler dans l'intérêt général une nouvelle disposition qui libère de tout impôt les dons charitables jusqu'à concurrence de la moitié de la succession, alors que le taux antérieur s'établissait à la moitié de l'impôt ordinaire.

On compte également offrir une exemption, sur une base réciproque, aux représentants de gouvernements étrangers. On se propose d'apporter d'autres modifications d'ordre secondaire, en vue d'éclaircir les dispositions de la mesure et d'en faciliter l'application.

Je rappellerai à la Chambre que dans les trois budgets de guerre antérieurs, nous avons fait un choix très judicieux dans le domaine des impôts indirects. Nous avons visé à percevoir des revenus sur des dépenses spécifiques plutôt que sur toutes les dépenses. Nous nous sommes rappelé qu'une taxe de vente de 8 p. 100 était en vigueur au commencement de la guerre, et nous avons évité, depuis le premier budget de guerre, sauf dans le cas de l'augmentation de la taxe sur le sucre, l'an dernier, de créer de nouvelles taxes indirectes qui auraient fait augmenter le coût des denrées nécessaires à l'existence.

L'établissement d'un plafond des prix est un nouvel argument contre une augmentation générale de l'impôt de consommation plutôt que sur des denrées spéciales. J'ai donc l'intention de faire un choix encore cette année et de recommander des augmentations sensibles des taxes qui frappent les articles de luxe. Nous espérons par ce moyen faire diminuer ces dépenses. On augmentera les épargnes courantes dans la mesure où ces dépenses diminueront. Le trésor en retirera des revenus dans la mesure où elles persisteront.

Les droits sur les spiritueux

Les droits d'accise sur les spiritueux ont déjà subi un relèvement important depuis la déclaration des hostilités, mais le volume des ventes me portent à conclure que nous pouvons les relever considérablement encore une fois. Je recommanderai que les droits d'accise sur les spiritueux, qui avaient été augmentés de $4 à $7 le gallon au mois de septembre 1939, soient portés à $9 et que sur le brandy canadien ils soient portés de $6 à $7.

Le droit d'accise sur le malt était de 6c la livre avant la guerre, et il fut porté à 10c en septembre 1939, et à 12c au mois d'avril 1941. Je propose maintenant de le porter à 16c la livre et que le sirop de malt soit frappé d'une augmentation correspondante ainsi que la bière importée sous cette forme.

Nous avons l'intention de relever le droit d'accise sur les vins en le portant de 40c à 50c le gallon, et sur les vins mousseux, en le portant de $2 à $2.50 le gallon. Ces relèvements devraient produire une augmentation de revenu de $11,650,000 au cours de

La guerre exige un effort fiscal sans précédent et une production illimitée

Le financement de la guerre au fur et à mesure et les moyens propres à prévenir l'inflation viennent s'ajouter à un effort de production inconnu jusqu'à présent.

L'article reproduit ci-dessous est tiré du dernier bulletin commercial mensuel de la Banque Canadienne Nationale.

Lorque le ministre des Finances soumit à la Chambre des communes le premier budget de guerre du Canada, il exposa que le Gouvernement commanderait à la fois à l'emprunt et à l'impôt les ressources dont il aurait besoin, mais qu'il s'efforcerait de solder au fur et à mesure la plus grande partie possible des dépenses que comporterait la poursuite des hostilités.

L'effort fiscal extraordinaire qu'on allait exiger du pays avait pour objet non seulement d'alimenter le Trésor fédéral, mais encore de comprimer le pouvoir d'achat du public. Il importait de prendre dès le début, des mesures propres à prévenir l'inflation, de des forces convergentes tendent à créer dans une économie de guerre. Les entreprises travaillant pour la défense nationale ne peuvent se développer qu'au détriment de celles qui produisent des biens destinés aux civils, puisqu'elles leur disputent la main-d'oeuvre, les matières premières et l'outillage disponibles, se révélant à l'occasion un droit de priorité. D'autre part, l'essor de l'industrie que provoquent les immenses besoins des forces armées multiplie les offres d'emploi et augmente, dans de fortes proportions considérables, les ressources de la population. Ainsi, les produits de consommation se raréfient, tandis que les disponibilités du public s'accroissent.

Revenu national

La statistique officielle estime que, dans notre pays, le revenu national s'est relevé, de 4,400 millions de dollars qu'il était en 1939, à 4,700 millions en 1940, puis à 5,200 millions en 1941. La cause de cette rapide progression est évidente. Au cours de la période comprise entre le 1er septembre 1939 et le 28 février 1942, le Gouvernement a déboursé 4,655 millions de dollars. Déduction faite de nos importations (en provenance des États-Unis) de matières premières et d'outillage destinés à l'industrie des armements ainsi que des frais d'entretien des troupes canadiennes en Angleterre, cette somme énorme a été versée dans l'économie du pays. Elle se décompose ainsi: dépenses de guerre, 2,081 millions; dépenses ordinaires, 1,182 millions; financement des dépenses de guerre de la Grande-Bretagne au Canada, 1,392 millions.

Revenu des impôts

Pendant la même période, le Gouvernement a encaissé, de toutes sources, la somme de 3,223 millions. Le rendement des impôts s'est élevé à 2,196 millions et le total des autres revenus, à 213 millions, alors que le produit des emprunts (à l'exclusion des conversions) s'est chiffré par 2,814 millions, compte tenu du Deuxième Emprunt de la Victoire, en date du 1er mars dernier. Le Gouvernement a donc tiré de l'impôt plus de 73% de ses propres dépenses de guerre et de ses dépenses ordinaires. Bien entendu, il n'a pas obtenu ce résultat sans alourdir considérablement les charges fiscales des particuliers et des sociétés.

L'impôt progressif sur le revenu et l'impôt de la Défense nationale, sans parler des contributions indirectes, enlèvent au public une forte proportion du fruit de son travail comme du revenu de ses placements. Assujetties à l'impôt sur le revenu et, le cas échéant, à l'impôt sur les excédents de bénéfice, la plupart des sociétés paient plus de taxes que de dividendes. Une intéressante compilation du Financial Post fait ressortir qu'entre 1939 et 1941, les impôts de 146 grandes sociétés (banques, services publics, entreprises industrielles et commerciales) ont subi une hausse de 269%. Dans le même intervalle, alors que l'indice général de l'activité économique se relevait de 25% et le revenu national de 18%, la somme des bénéfices nets de ces 146 sociétés n'augmentait que de 2.8%.

L'Etat résorbe, en la canalisant vers ses coffres, une grande partie du gonflement des disponibilités, déterminé par la guerre.

Activité industrielle

Les facultés de production du pays se concentrent de plus en plus sur la fabrication des armements et des fournitures de guerre. Comme plusieurs des objectifs que l'on s'était fixés sont déjà atteints, quand ils ne sont pas dépassés, le rythme de la progression n'est plus aussi rapide, de mois en mois, qu'à l'époque où l'on construisait et outillait les chantiers maritimes, les usines et les bâtiments d'utilité militaire qu'on a dû établir d'urgence. L'activité économique n'en a pas moins été, au cours des quatre premiers mois de cette année, sensiblement plus grande que l'an dernier, l'indice du mouvement général des affaires ayant passé de 127 à 138. Le rendement des centrales électriques s'est relevé de 19%, celui de la sidérurgie, de 58% quant à la fonte et de 37% quant à l'acier, et la production de l'industrie manufacturière, de 12%.

L'activité débordante des industries dites de guerre suscite à la plupart des autres entreprises des difficultés de plus en plus sérieuses. Le rationnement des matières premières utiles à la Défense nationale et la rareté croissante de divers produits bruts de provenance étrangère contraignent déjà des industriels à suspendre leurs opérations et d'autres à restreindre les leurs, ce qui a naturellement pour effet d'augmenter le prix de revient à l'unité. Depuis trois mois, les organismes de contrôle du Gouvernement ont interdit ou limité la fabrication d'au moins trois cents articles d'usage courant. La pénurie de main-d'oeuvre est du reste si grande, que l'un des directeurs du **Service sélectif national** déclarait récemment qu'il deviendra nécessaire de fermer certaines usines dont les produits ne sont pas indispensables.

L'état de guerre exerce, en revanche, une influence favorable sur une partie de la production minière, sur l'agriculture et l'élevage et sur les principales branches de l'industrie de l'alimentation.

Industrie minière

Si la production d'or et d'argent est — sauf dans la province de Québec — en recul par rapport à l'année dernière, l'extraction des métaux communs et du charbon accuse une importante progression. L'urgente demande de nombreux minéraux utilisés dans l'industrie des armements, outre qu'elle accélère l'exploitation des mines, donne lieu à de grands travaux de prospection. Le Gouvernement favorisera la production de ces minéraux, soit en fournissant les capitaux, soit, dans le cas de gisements pauvres, en versant des subsides ou en proportionnant le prix du produit au prix de revient.

L'agriculture

L'augmentation de la production et la hausse des prix ont porté à 1,379 millions de dollars la valeur brute des produits des fermes canadiennes, en 1941. Cette somme, qui représente un gain de 114 millions, ou de 9%, relativement à l'année précédente, n'avait pas été dépassée depuis 1929. La guerre aura sensiblement amélioré l'économie des provinces de la Prairie, en y diversifiant les cultures. Le blé, qui avait toujours rapporté plus que toutes les autres denrées réunies, représentait l'an dernier une valeur de 168 millions de dollars, alors que celle des produits divers atteignait presque 204 millions.

Dans la province de Québec, le rendement de l'agriculture et de l'élevage a passé de 217 millions en 1940 à 264 millions en 1941. Les difficultés de transport entravant nos approvisionnements de sucre de canne ont eu pour effet de faire renaître, dans notre province, l'industrie du sucre de betterave. Une fabrique en voie de construction, à Berthierville, pourra traiter 1,200 tonnes de racines par jour. On prévoit qu'elle sera terminée assez tôt pour utiliser la récolte de cette année. Cette sucrerie, qui achètera de grandes quantités de betteraves, fournira des pulpes pour l'engraissement des bestiaux, dont elle favorisera ainsi l'élevage.

Industrie laitière

L'énorme demande extérieure de produits laitiers, notamment de fromage, a porté à plus de 206 millions et demi de dollars la valeur de la production de lait, l'an dernier. Cette somme, accusant par rapport à 1940 une augmentation de 25.8%, soit de près de 42 millions et demi, place l'industrie laitière parmi les plus importantes du pays. La production de farine de blé, stimulée par le développement des exportations, atteignait au mois d'avril le volume record de 1,960,900 barils. La production des neuf premiers mois de la présente campagne excède de 15% les chiffres de la période correspondante de la campagne antérieure. On relève aussi une progression appréciable dans le rendement des abattoirs, des salaisons et des fabriques de conserves alimentaires.

Papier-journal

L'industrie des pâtes et papiers, favorisée par l'absence des concurrents européens sur le marché des Etats-Unis, connait depuis le début de la guerre une grande activité. La valeur de ses exportations atteignait l'an dernier le plus fort total qu'elle eût jamais touché. Elle commence à subir toutefois les conséquences du déclin de la consommation de papier-journal aux Etats-Unis, résultant de la diminution de la publicité dans les périodiques.

Aussi, en avril, le volume de la production de papier-journal a-t-il été moindre qu'au cours des trois premiers mois de l'année. Les fabriques ont travaillé à 75% de leur rendement, en comparaison de 79.9 en mars et de 76.7 en avril 1941. On constate, en retour, un nouveau regain d'activité dans l'industrie du coton, de la chaussure et des tabacs.

La construction

La valeur des contrats de construction conclus au mois de mai, en progression de 6% par rapport au mois précédent, s'élève à quelque $23,900,000. Le groupe le plus important, celui des maisons d'habitation, consiste surtout en logements ouvriers bâtis pour le compte du Gouvernement, dont les entreprises dominent aussi dans les autres groupes. La construction de la plupart des usines et fabriques relevant de la Défense nationale et des immeubles d'utilité militaire est à peu près terminée. Aussi les industries du bâtiment accusent-elles une importante régression: les contrats octroyés au cours des cinq mois écoulés, y compris ceux de l'Etat, ne représentent plus qu'une valeur d'environ 88 millions de dollars, à rapprocher de plus de 129 millions et demi pendant les cinq premiers mois de l'année dernière.

L'emploi

L'emploi, qui gagne presque sans interruption depuis le commencement du conflit, accusait, le 1er avril, de nouveaux progrès dans l'industrie manufacturière, où le nombre des ouvriers constituait un record, dans les transports et communications, dans les services et dans le commerce de détail. On constatait, en revanche, un important recul dans les opérations forestières et les industries du bâtiment et une certaine régression, d'un caractère saisonnier, dans les mines. L'indice de l'emploi n'en marquait pas moins, dans l'ensemble, une augmentation légère, mais d'autant plus significative qu'elle allait à l'encontre de la tendance habituelle à pareille époque.

La chance ! Ne la tentez plus quand il s'agit de votre succession. Au fait, l'administrateur que vous désirez, c'est un autre vous-même, n'est-ce pas ? Nommez alors la Fiducie dans votre testament. Cette institution est précisément née du besoin de perpétuer la gestion du père de famille.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41, C. S.-Jacques, Montréal - HA. 3251

ASSEMBLÉES ET DIVIDENDES

QUEBEC POWER COMPANY

AVIS est ici donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie, pour le trimestre finissant le 30 juin, étant payable le 25 août, aux actionnaires inscrits le 22 juillet 1942.

Le Conseil d'administration.
H.-G. Budden,
Secrétaire.

Montréal, le 22 juin 1942.

THE CANADIAN LIGHT AND POWER COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende d'une demie d'un pour cent (½ de 1%) a été déclaré sur les actions en cours de cette Compagnie pour le semestre finissant le 30 juin 1942, payable le 15 juillet aux actionnaires enregistrés le 30 juin 1942.

Le bureau d'administration
H.-G. Budden,
Secrétaire.

Montréal, 22 juin 1942.

PENMANS LIMITED

AVIS DE DIVIDENDES

AVIS est présentement donné que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 juillet 1942.

Sur les actions privilégiées: un et demi pour cent (1½%), payable le 1er août, aux actionnaires inscrits le 21 juillet 1942.

Sur les actions ordinaires: soixante-quinze cents (75c) par action, payable le 15 août, aux actionnaires inscrits le 5 août 1942.

Le Conseil d'administration.

C.-B. ROBINSON,
Secrétaire-trésorier.

Montréal,
le 22 juin 1942.

Déficit de $31,825 de l'Int. Hydro

New York, 24. — Dans le trimestre terminé le 31 mars, l'International Hydro-Electric System a subi une perte de $31,825; dans la même période de l'an dernier il y avait eu un bénéfice net de $317,707.

Pour les douze mois terminés le 31 mars, le déficit est de $859,889 en regard d'un bénéfice net de $373,087 dans la période précédente.

M. Irwin-L. Moore, président, mentionne que les revenus consolidés ont augmenté mais que, d'un autre côté, les frais et les impôts se sont accrus aux Etats-Unis et au Canada.

Les revenus n'ont pas été suffisants pour défrayer l'intérêt sur les obligations 6%; les revenus en espèces sont inférieurs au montant qu'exigent les frais et le service des intérêts.

Meilleurs revenus de Braz. Traction

Toronto, 24. — Les recettes nettes de Brazilian Traction, Light and Power Company, Limited, avant déduction de la dépréciation et de l'amortissement, se chiffrent à $2,093,123 pour le mois de mai, accusant une augmentation de $183,047 sur celles de $1,910,076 en mai 1941.

Les recettes brutes se totalisent à $3,945,891 contre $3,554,803 il y a un an, soit un gain de $391,088. Les frais d'exploitation se sont élevés à $1,852,768, au lieu de $1,644,727 en mai l'an dernier.

Le total des recettes brutes depuis le 1er janvier s'établit à $18,699,452 contre $16,794,803 la période correspondante de 1941, soit un gain de $1,904,649. Les revenus nets accusent une augmentation de $940,195 sur ceux de la même période l'an dernier, atteignant $9,867,270 contre $8,927,075.

LE JEU DE DAMES

CHAMPIONNAT DE MONTREAL

Le match entre Henri Léger et Gaétan Gagnon s'est terminé lundi soir au Club Dominion par la victoire de Gagnon.

Encore une fois, Léger a négligé plusieurs fois de s'assurer la nullité et, comme dans la première partie, il laissa prendre sa dame dans un piège élémentaire.

Le nouveau champion qui adopte généralement un style agressif fut dans cette troisième partie du match constamment sur la défensive mais sur la fin, après s'être libéré, il prit l'attaque et sut manoeuvrer de façon à tirer le plus grand avantage d'une position délicate.

No. 3542—PROBLEME CANADIEN
Par M. C.E. St-Maurice.
Noirs: 4 pièces.

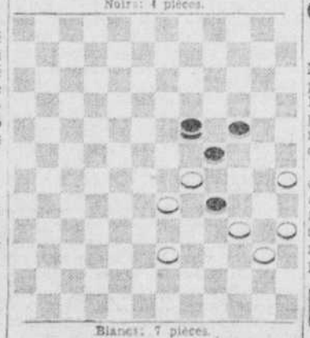

Blancs: 7 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

Le passage à niveau de la rue Désormeaux

Ottawa, 24. (P.C.)—La Commission du transport a décidé, ce matin, que 40 pour cent du coût de l'installation d'un meilleur service de protection au passage à niveau de la rue Désormeaux à Montréal, devra être payé par le fonds des passages à niveau. Le solde y compris les frais d'entretien devra être payé à parts égales par la ville de Montréal et le C.N.R.

Les E.-U. font moins usage de papier-journal

En mai, il y a baisse de 24,613 tonnes ou de 7% sur l'an dernier.

Les éditeurs des Etats-Unis ont utilisé environ 323,235 tonnes de papier-journal durant le mois de mai, soit 24,613 tonnes ou 7 p.c. de moins qu'en mai 1941, comparativement à une baisse correspondante de 7 p.c. en avril, d'après les chiffres compilés par la Newsprint Association of Canada. Durant les cinq premiers mois de cette année, ils ont utilisé environ 1,573,659 tonnes de papier-journal contre 1,633,620 tonnes la même période l'an dernier, soit une diminution de 59,961 tonnes ou de 3.7 p.c.

Les stocks probables de tous les éditeurs américains ont baissé de 3,242 tonnes le mois dernier, s'élevant à 614,180 tonnes à la fin de ce mois. A la fin de mai l'an dernier ils étaient de 390,305 tonnes contre 356,402 tonnes en mai 1940.

Les expéditions canadiennes au cours des cinq premiers mois représentent 71 p.c. de tous les approvisionnements des Etats-Unis, comparé à 68 p.c. un an auparavant. Les envois des papeteries américaines forment 24 p.c. du total contre 27 p.c. il y a un an, tandis que la part de Terre-Neuve est restée à 5 p.c.

Beaucoup d'acier au prêt-location

Les Etats-Unis en ont livré à leurs alliés des centaines de mille tonnes.

New York, 24. — Malgré les sous-marins, les Etats-Unis ont réussi à livrer à leurs alliés des centaines de mille tonnes d'acier, dit-on dans la revue hebdomadaire du périodique "Iron Age".

La demande d'acier et d'autres matières premières pour le prêt-location s'accroit constamment. Il semble que les besoins des alliés grandissent bien au delà de ce qu'ils étaient il y a quelques mois, alors qu'on leur apportait toute l'aide possible.

Les expéditions d'acier pour le prêt-location influent sur le marché des riblons aux Etats-Unis et les bénéfices des aciéries s'en ressentiront vraisemblablement, de même que les prix de l'acier. De plus, on a mis de côté les commandes de haute priorité afin de produire le plus possible pour le prêt-location.

La perte de riblons occasionnée par les envois considérables de lingots et d'acier semi-ouvré aux nations alliées constituera inévitablement un problème qu'auront à résoudre les dirigeants de la production de guerre.

Dans les prochains mois, les centaines de tonnes d'acier que recevront les alliés des Etats-Unis aideront leurs aciéries à fonctionner, mais augmenteront la rareté de riblons dans ce pays.

On rapporte que les acheteurs de riblons ne pensent pas pouvoir constituer des réserves pour l'hiver.

Cette semaine, la production d'acier s'établit à 99 p.c. de sa capacité, soit le même pourcentage que la semaine dernière. Le manque de riblons se fait de plus en plus sentir dans certaines régions et c'est ce qui empêche une production à 100 p.c. du rendement.

On ajoutera la taxe au coût de la marchandise

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 24. — Les taxes sur les marchandises et les services qu'a annoncées l'hon. J.-L. Ilsley dans son discours sur le budget, hier soir, pourront être ajoutées aux prix maxima exigés par ces vendeurs pour ces marchandises et services. En imposant ces nouvelles taxes, on a l'intention de les faire payer directement ou indirectement par le consommateur, et une ordonnance sera émise par la commission des prix et du commerce en temps de guerre, dans le but de permettre cette addition.

Les fabricants et les marchands sont bien avertis qu'ils n'auront pas le droit d'augmenter leurs prix d'une somme dépassant le montant de la taxe. Lorsqu'un fabricant paye la taxe et augmente le prix de ce montant, le grossiste et le détaillant auront le droit d'augmenter le prix de vente du même montant, mais ils n'auront pas le droit de faire un profit ou d'augmenter leur majoration à l'occasion de cette nouvelle taxe ou à l'occasion de l'augmentation de la taxe déjà imposée, selon le cas.

Aucune augmentation dans le prix ne sera permise, si ce n'est pour les marchandises ou services nouvellement taxés ou pour lesquels les taxes ont été augmentées.

Recettes du C.N.R. en hausse de 19.7%

Les recettes brutes du Canadien National se sont élevées à $7,192,000 pour la semaine terminée le 21 juin 1942, comparativement à $6,008,000 pour la même période l'année dernière. C'est une hausse de $1,184,000 ou de 19.7 p.c.

Depuis le début de cette année, la compagnie a fait $159,057,000 de recettes brutes, en comparaison de $133,872,000 la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de $25,185,000 ou de 18.8 p.c.

Réélections au Toronto Exchange

(De notre édition finale d'hier).

Toronto, 23. — M. T.-A. Richardson, de la maison F. O'Hearn & Company, a été réélu président du Toronto Stock Exchange. Les membres du comité de direction ont aussi été réélus à l'exception de MM. J.-Harold Crang, trésorier, et T.-H. Roadhouse; ces vacances ont été remplies par MM. Gordon-W. Nicholson et Frank-G. Lawson, anciens présidents.

M. Wilfrid-G. Malcolm garde le poste de vice-président et M. Hector-M. Chisholm, celui de secrétaire. M. J.-B. White est le nouveau trésorier.

LES IMPÔTS ALOURDIS ET L'ÉPARGNE OBLIGATOIRE

SUITE DE LA PAGE 17

mais il y aura exonération pour les articles se vendant un dollar ou moins; (2) les diamants, la bijouterie, la bijouterie fausse et tous les produits d'or ou d'argent des orfèvres, les articles en ivoire, en jais, en ambre, en nacre, etc., mais il y aura exonération pour les articles se vendant 50c ou moins; (3) les articles en verre taillé ou en cristal, les articles se vendant 50c ou moins étant exonérés; (4) les articles en faience fine, en porcelaine, en pierre, etc., sauf les articles qui servent à préparer ou à servir des aliments ou des boissons, l'exonération de 50c s'appliquant aussi à cette catégorie d'articles; (5) les horloges et les montres; (6) les cendriers, les pipes à tabac, les fume-cigares et les fume-cigarettes, les moules à cigarettes et les autres articles pour fumeurs; (7) les stylos, articles de bureaux. Au sujet des trois derniers groupes, il y aura exonération de taxe pour les articles se vendant un dollar ou moins.

La Chambre conviendra, j'en suis certain, que ces taxes d'accise s'appliqueront à des articles dont l'achat n'est pas essentiel en temps de guerre et qu'elles frapperont seulement des personnes qui effectuent des dépenses inutiles et donnent ainsi la preuve qu'elles sont en état de contribuer aux recettes du pays. J'espère que ces relèvements des taxes d'accise rapporteront des recettes additionnelles de $20,995,000 au cours de la présente année financière et de $28,025,000 au cours de l'année entière.

La taxe ne fera pas partie du prix

Dans le cas des impôts prélevés sur les denrées et les services, au prix de détail, et acquittés par le consommateur ou le client quand il paie son compte, la taxe sera indiquée distinctement du prix et ne sera pas censée faire partie du prix pour les fins des règlements concernant les prix maximum.

On observera que, parmi les articles dont le prix de vente du fabricant sert de base à l'établissement de taxes nouvelles ou accrues, les fourrures sont soustraites à l'application des règlements sur les prix maxima, tout comme y échappent les ventes de breuvages alcooliques effectuées par les régies provinciales. Les autres articles atteints sont assujettis à la réglementation des prix maxima: les breuvages alcooliques écoulés autrement, par exemple, les cigarettes et le tabac, le papier et les tubes de papier à cigarettes, les bonbons et la gomme à mâcher, les pellicules et les plaques photographiques, les liqueurs gazeuses et les cartes à jouer.

Aux fins des règlements sur les prix maxima, la taxe ne sera pas censée faire partie du prix. En ce qui concerne les autres denrées, la Commission de contrôle des prix et du commerce en temps de guerre autorisera les ajustements jugés nécessaires et équitables.

Les dépenses affectées à une denrée et à un service frappés par l'augmentation de l'impôt, les cigarettes et le transport des voyageurs, sont comprises dans l'indice du coût de la vie établi par le Bureau fédéral de la statistique. Cet indice, depuis l'inauguration du contrôle des prix et du revenu, a acquis une importance qu'il ne présentait pas antérieurement. Le calcul s'en établit par les mêmes méthodes exactement que l'on a employées depuis le début. On ne saurait permettre qu'il soit influencé par des considérations de politique ou d'opportunité. A tout événement, ces taxes seront indiquées séparément et aisément reconnaissables comme des impôts frappant le consommateur. Je propose, dans le cas des cigarettes qui, quelque désirables qu'elles puissent être en d'autres circonstances, ne sont évidemment pas des articles nécessaires à la vie pour la population dans l'ensemble, que la nouvelle taxe ne soit pas censée faire partie du prix servant au calcul de l'indice du coût de la vie.

Taxe de 2% sur les primes d'assurance

En annonçant l'an dernier l'offre faite aux gouvernements provinciaux relativement aux accords fiscaux, j'ai déclaré qu'advenant l'abandon par les provinces de certaines taxes, le Dominion pourrait, afin de parer au bénéfice que certaines catégories de sociétés pourraient en retirer, décréter des taxes spéciales en ces domaines. Etude faite de la situation, il a été décidé de prélever une taxe de 2 p. 100 sur les primes d'assurance-vie, d'assurance-feu et d'assurance-accidents en plus des taxes que nous imposons actuellement et qui n'atteignent que l'assurance-feu et l'assurance-accidents.

Dans le cas des autres catégories de sociétés on a constaté que l'augmentation de la taxation fédérale sur les bénéfices faisait plus que contre-balancer les taxes spéciales qu'elles acquittaient auprès des provinces et que, partant, nulle taxe fédérale spéciale ne s'imposait.

Puisque les impôts perçus au cours de la présente année financière porteront sur les années 1941 et 1942, les recettes au cours de l'année financière devraient être de 13 millions de dollars, soit le double du rendement annuel.

Déficit à combler au moyen d'emprunts: $1,850,000,000

Si nos prévisions quant au rendement des impôts nouveaux et majorés pour le reste de l'année budgétaire sont raisonnablement exactes, les recettes globales de l'Etat pour 1942-1943 seront d'environ $2,050 millions. Comme les dépenses seront de $3,900 millions, il restera un déficit budgétaire de $1,850 millions à combler au moyen d'emprunts. D'après ces prévisions, nous aurons acquitté un peu plus de 52 p. 100 de nos dépenses à même nos recettes.

L'application des propositions budgétaires fournira en 1942-1943 des rentrées supplémentaires remboursables après la guerre au montant estimatif de 95 millions de dollars.

Il restera $1,755 millions à financer d'autre façon. Je vais consigner au Hansard un bref tableau pour résumer ces calculs sous une forme commode.

Année financière 1942-1943:	
Dépenses globales estimatives	$3,900,000,000
Recettes ordinaires estimatives	$2,050,000,000
Déficit budgétaire	1,850,000,000
Taxes remboursables estimatives	95,000,000
Somme à acquitter par des soldes de caisse et des emprunts	1,755,000,000

Je Chambre comprendra entretenant ce que je voulais signifier en disant que je n'entendais pas substituer l'épargne obligatoire à l'épargne volontaire. L'impôt remboursable et les autres dispositions que je préconise ont simplement pour objet d'égaliser la base à partir de laquelle commence l'épargne volontaire.

Le civil doit aussi faire sa part pour assurer la victoire

Les souscriptions aux emprunts de la Victoire et l'acquisition de certificats d'épargne de guerre indiquent que les épargnes courante faites par les particuliers pour l'achat de titres de l'Etat ne dépassent certes pas 12 millions de dollars par semaine et sont peut-être un peu inférieures à ce chiffre. Outre la majoration des impôts, outre le minimum obligatoire d'épargne, il faudra non seulement accroître ces épargnes courantes mais encore les accroître grandement, si nous voulons financer la guerre de façon saine et équitable, si ceux d'entre nous qui ne sont pas dans les forces armées veulent démontrer que, comme démocratie, nous sommes capables de soutenir les rudes épreuves de la guerre, nous attandant à ce que les combattants qui bravent la mort soutiennent des épreuves bien plus rudes.

Cela entraînera-t-il un abaissement de notre mode d'existence? Assurément. Nous ne gagnerons pas la guerre en discutant la question de savoir si les ouvriers ou les cultivateurs, les employeurs ou les employés devraient obtenir une plus large tranche du revenu national accru. Nous la gagnerons, non seulement par la valeur des forces combattantes et l'habileté des généraux, mais aussi par l'empressement des civils à accomplir les sacrifices nécessaires, à être les premiers à les accomplir d'abord, et non après que les autres groupes l'auront fait.

Un mot à l'adresse des hommes d'affaires

Je désire ajouter un mot à l'adresse des hommes d'affaires qui dirigent de grandes et de petites entreprises dans tout le pays. Une grosse part des gains d'affaires doit prendre le chemin du trésor pendant la guerre. Ce n'est pas que le gouvernement ait pris pour politique de désavantager les entreprises, mais parce qu'une si forte part de tous nos revenus et de tout notre travail doit servir à remporter la victoire.

M. l'Orateur, ceci termine mon exposé budgétaire.

Les majorations proposées de l'impôt sont importantes et dures. Elles sont imposées en prenant pour acquis que les Canadiens comprennent la gravité des récents événements et la nécessité de faire cette année un effort suprême.

Il y a quelques semaines, l'atmosphère était chargée d'un optimisme qui revêtait même des manifestations un peu frivoles. La guerre allait être terminée en janvier; le vent avait tourné; l'Allemagne était sur le point de s'effondrer; le Japon avait trop entrepris; l'Italie n'était qu'une bouffonnerie, et ainsi de suite. Un nombre de plus en plus considérable de Canadiens ne songeait qu'à son confort matériel et tournait son attention aux problèmes d'après-guerre plutôt qu'à la guerre elle-même.

Comprend-on bien la situation actuelle?

Le moment n'est pas à un optimisme frivole. Les événements de Chine, de l'Ukraine, de la Crimée et de la Lybie devraient nous convaincre que la guerre ne finira pas cette année, pourrait peut-être même durer plusieurs années. Ce n'est pas étourdiment que l'Allemagne et le Japon ont poussé les Etats-Unis dans la guerre, comme ils l'ont fait. A quel dévergondage de paroles ne nous sommes-nous pas laissés aller? Il n'y a pas si longtemps, l'on ne cessait de répéter que Hitler était un halluciné, courant tête baissée vers sa propre perte, que le Japon commettait le hara-kiri.

Hélas, les plans de nos ennemis ne révèlent rien d'irrationnel et encore moins d'intentions de suicide. Les peuples agresseurs ont aiguillonné les Etats-Unis pour les faire entrer dans la guerre, parce qu'ils étaient convaincus de remporter quand même la victoire en 1942. Les Canadiens comprennent-ils combien la situation est critique en ce moment en Russie, en Chine et dans le Moyen-Orient, et que même elle peut aussi le devenir ailleurs à brève échéance?

Je crois qu'ils le comprennent maintenant et que leurs désirs individuels de gain, d'aisance et d'avantages matériels se submergent dans la volonté nationale de vaincre. C'est avec cette conviction que je présente ce budget à la Chambre et au peuple canadien.

Quelques chiffres à méditer

Ottawa, 24. (P.C.) — Voici les points principaux du discours sur le budget prononcé, à la Chambre des communes, par l'honorable M. Ilsley, ministre des finances.

Les revenus pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1942 ont formé un total de $1,481,000,000, ce qui est un nouveau record. C'est 70 pour 100 de plus que l'année précédente.

* * *

Les dépenses se sont élevées à $1,894,966,000. Soit plus de 50 pour 100 de plus que l'année précédente.

* * *

Le déficit total est de $4,3,681,000.

* * *

Les dépenses de guerre sont au total de $1,351,553,000.

* * *

La dette directe nette du Canada est de $4,062,372,000. La dette consolidée non encore échue est de $5,866,071,000.

* * *

Les emprunts de la Victoire de l'année sont au total de $1,834,000,000.

* * *

Le financement des achats du Royaume-Uni au Canada a exigé $1,050,000,000.

* * *

Les taxes et d'autres revenus ont suffi pour faire face à 78 pour 100 des dépenses du Canada lui-même, et seulement à un peu plus de 50 pour 100 des dépenses plus les avances de guerre pour financer les achats du Royaume-Uni.

* * *

La situation des échanges des Etats-Unis s'est améliorée, mais le relâchement des restrictions sur les voyages, et des mesures de contrôle des échanges n'est pas pratique.

* * *

Les exportations totales de la nation ont augmenté de 50 pour 100 en 1941-42.

* * *

Les restrictions dans l'industrie civile afin d'économiser des matières ainsi que la main-d'oeuvre vont se multiplier.

Jamais l'impôt n'aura été aussi élevé au Canada

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 24. — Le budget de guerre le plus radical et le plus draconien qui ait encore été soumis au parlement du Canada: telle est l'impression qui subsiste depuis hier soir, non seulement à Ottawa mais dans tout le pays. Quel que soit le rang qu'ils occupent, le ministre des finances demande à tous les Canadiens de faire des sacrifices financiers. Jamais les impôts n'auront été aussi élevés au pays. Ils atteignent même les célibataires avec un revenu de moins de $600 par année et les personnes mariées ayant un revenu inférieur à $1,200.

Ce budget de guerre formidable sera encore insuffisant pour rencontrer nos dépenses totales de l'année qui s'élèveront à près de quatre milliards de dollars. Avec ce budget il en résultera un revenu total prévu de $2,050,000,000 insuffisant pour rencontrer nos besoins de guerre. L'écart sera d'au moins $1,850,000,000.

La taxation des surplus de bénéfices

Elle est portée à 100% mais comporte une remise de 20% après la guerre.

(Du correspondant de LA PRESSE)

Surplus de bénéfices

Ottawa, 24. — Un plan d'économie obligatoire est annoncé par l'hon. J.-L. Ilsley, dans la taxation des surplus de bénéfices. Le ministre des finances dit que "le temps est venu de rendre la taxe sur les surplus de bénéfices plus sévère. L'expansion des entreprises commerciales sera maintenant beaucoup moindre que dans le passé. Pour un grand nombre d'entreprises civiles, le volume d'affaires tendra plutôt à fléchir qu'à s'accroitre. Même dans le domaine de la production de matériel de guerre, nous avons à peu près atteint le rendement maximum. En conséquence, les maisons d'affaires en général n'ont plus besoin de retenir des sommes importantes sur leurs bénéfices courants en vue de nouvelles immobilisations et elles sont en mesure de verser une forte proportion de leurs profits au trésor public. Puis, le rouage administratif chargé de l'application de la taxe sur les surplus de bénéfices est maintenant organisé et fonctionne avec efficacité. Nous sommes donc en mesure de verser une forte proportion de leurs profits au Trésor public. Nous sommes donc en mesure d'opérer des changements dans la taxe, ce que nous n'aurions pu faire quand ce mécanisme ne pouvait les mettre efficacement en vigueur. Enfin, au cours de la dernière année, nous avons adopté une politique économique générale beaucoup plus sévère, comportant le contrôle de maintes formes de revenus aussi bien que la réglementation de la production et de la distribution. Cette politique économique plus rigoureuse favorise le relèvement de la taxe sur les surplus de bénéfices.

De 75 à 100 pour 100

"Compte tenu de toutes ces considérations, j'ai décidé de proposer le relèvement de 75 à 100 pour 100 du taux de la taxe sur les surplus de bénéfices, et, en même temps, de soumettre une disposition visant à la remise, après la guerre, de 20 pour 100 des surplus de bénéfices ainsi exigés pour toute la période d'application du taux de 100 pour 100.

"Je propose encore une autre modification plus compliquée mais moins spectaculaire, et qui relève de beaucoup le taux réel de l'impôt sur les entreprises commerciales dont les bénéfices dépassent sensiblement les niveaux d'avant la guerre. La Chambre se rappellera que, sous le régime de la loi actuelle, une société contribuable paye un impôt sur le revenu de 18% sur tous ses bénéfices et que sous le régime de la loi de taxation sur les surplus de bénéfices, elle verse soit 75% de l'excédent de bénéfices sur ses bénéfices normaux, déduction faite de l'impôt sur le revenu des sociétés acquitté sur ce surplus, soit 22% de ses bénéfices globaux, suivant celui des deux montants qui est le plus élevé. Je propose maintenant que, sous le régime de la loi de taxation sur les surplus de bénéfices, la société paie un taux fixe de 12% sur le total de ses bénéfices, en plus de l'impôt de 18% exigé par la loi de l'impôt sur le revenu des corporations, et qu'elle acquitte aussi soit 10% du total de ses bénéfices, soit 100% du surplus de ses bénéfices, déduction faite de l'impôt sur le revenu des corporations et du taux de 12% sur ce surplus, suivant celui des deux montants qui est le plus élevé.

Effet de la modification

Ce qui revient à dire que je divise le taux de 22% prévu par la loi actuelle en deux parties, la première, de 12%, qui s'applique au total des bénéfices dans tous les cas, et le deuxième de 10%, qui s'applique à défaut de l'autre, quand le produit s'établit à un niveau supérieur au montant que rapporterait le taux qui frappe les surplus de bénéfices. L'effet de cette modification, qui peut paraître sans grandes conséquences de prime abord, est d'augmenter sensiblement le niveau des impôts de toutes les entreprises dont les bénéfices se sont accrus de plus du sixième de leurs bénéfices normaux.

La remise de 20 pour 100

"Les montants devant être remis aux sociétés soumises à l'impôt de 100% sur les surplus de bénéfices s'établiront à 20% du montant des bénéfices excédant le niveau auquel la taxe de 100% sur le surplus, déduction faite de la taxe sur le revenu des corporations et le taux fixe de 12½%, égale la taxe de 10% sur le total des bénéfices.

"Il résulte de cette disposition plutôt complexe que la remise de 20% ne peut opérer que lorsque le taux de 100% s'applique effectivement à tout bénéfice additionnel. La somme à être remboursée ne porte aucun intérêt; après la guerre, on la remettra au contribuable à la seule condition qu'il se soit acquitté de ses obligations envers le fisc.

"Comme résultat des modifications ainsi apportées à l'échelle de l'impôt sur les excédents de bénéfices, nulle société ne pourra conserver plus de 70% de ses bénéfices normaux d'avant-guerre, bien qu'elle aura l'occasion de se constituer un crédit pour l'après-guerre, grâce à des économies, des améliorations et certains accroissements de production qui lui permettent de réaliser des bénéfices plus considérables avant d'établir le chiffre de l'impôt. Cette limitation de la proportion des bénéfices qu'il est permis de retenir pourra, plus tard, forcer quelques corporations dont les bénéfices et les dividendes se sont considérablement accrus au cours des dernières années, à réduire leurs taux courants de dividendes. Si les mesures que je propose nécessitaient certaines réductions de dividendes, il me semble que ce fait n'imposerait pas un fardeau trop lourd aux corporations ou aux actionnaires en ces temps difficiles. La proportion remboursable des impôts ne sera pas perdue pour la corporation, mais lui permettra d'assurer sa situation pendant la période d'après-guerre et de se préparer à contribuer à l'importante tâche de la reconstruction.

A partir du 1

Le débat sur la conscription

Le plus important des fronts: la Manche

La conscription pour outre-mer, affirme l'hon. J.-L. Ralston, devra être appliquée sans crainte, dès qu'elle sera jugée nécessaire.

Récompenses et décorations

Débat soulevé aux Communes à ce sujet par l'hon. Norman McLarty, secrétaire d'Etat. — Inégalités au détriment de nos forces armées.

Du correspondant de la PRESSE

Ottawa, 24.—La question des distinctions honorifiques et des décorations a été soumise à la Chambre des communes, hier soir, par le secrétaire d'Etat qui a catégoriquement déclaré qu'il ne s'agit pas de conférer des titres mais d'examiner un rapport parlementaire de 1919 sur ce sujet, afin de faire cesser des inégalités qui existent aujourd'hui au détriment de membres des forces armées du Canada. Il n'est pas question de distinctions donnant droit au titre de "sir" ou de celui de "lady", que Sa Majesté accorde généralement deux fois par année, mais il y a d'autres distinctions: compagnon du Bain, commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique, officier de l'Ordre de l'Empire britannique et membre de l'Ordre de l'Empire britannique, qui sont des catégories inférieures des ordres de chevalerie qui ne comportent pas de titres.

Le débat sur le bill de la mobilisation s'est aussi continué pendant quelques heures.

Le ministre de la défense nationale, l'hon. J.-L. Ralston a déclaré que le plébiscite laisse maintenant le gouvernement libre de recourir à toutes les mesures de guerre totale, y compris le conscription en cas d'urgence.

Deux autres députés de la province de Québec se sont opposés au bill de la mobilisation. M. Charles Parent, libéral de Québec-Ouest et Sud, et M. Armand Cloutier, libéral de Drummond-Arthabaska. Des députés de langue anglaise ont aussi parlé, et la plupart d'entre eux ont réclamé la conscription dès que les circonstances l'exigeront.

La question des distinctions honorifiques sera de nouveau discutée, aujourd'hui, et ensuite on reprendra le débat sur le bill de la mobilisation.

L'hon. J.-L. Ralston

L'hon. J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale, a déclaré que le plébiscite fut "une lumière verte" qui a indiqué au gouvernement d'avancer à pleine vitesse. Le ministre a fait cette déclaration au cours du débat sur le bill modifiant la loi de mobilisation des ressources nationales.

Il dit que d'après le vote du plébiscite, le peuple canadien désirait que le gouvernement levât, de la manière jugée par lui nécessaire, les hommes requis pour gagner la guerre. Le bill soumis à la Chambre est le résultat du plébiscite, mais le ministre de la défense ne veut pas prétendre que le plébiscite est un mandat pour imposer la conscription pour service outre-mer ni un ordre d'y recourir.

"Je veux, dit-il, exprimer ma profonde appréciation de la réponse évidente que trois millions de gens ont donnée lors du plébiscite.

"Cette réponse a donné au gouvernement la liberté de faire tout ce qu'il jugera nécessaire pour gagner la guerre. C'est une retentissante déclaration du peuple qu'il est de cœur et d'âme dans l'effort de guerre.

"Il n'y a rien de sinistre au sujet de la conscription. C'est la seule méthode de lever des hommes pour les services de guerre. Elle a été en vigueur depuis deux ans avec une seule restriction que l'on doit maintenant supprimer, à savoir l'interdiction d'envoyer des conscrits outre-mer. Environ 35,000 hommes subissent en ce moment leur entraînement, après avoir été appelés pour le service obligatoire. Il y en a beaucoup plus dans l'active qui y sont entrés par la porte de l'appel obligatoire pour les armes.

On ne peut laisser tomber l'armée

"La véritable question n'est pas si la conscription est une méthode efficace, mais s'il y a des circonstances qui doivent passer avant son efficacité."

Le col. Ralston déclare qu'il préférera toujours avoir une armée de volontaires outre-mer, mais, si le temps vient où l'on ne peut pas maintenir cette armée sans la conscription, il faudra alors imposer cette mesure.

"Nous ne pouvons laisser l'armée tomber, ce qui est plus important, nous ne pouvons pas laisser aller le Canada", ajoute le ministre de la défense nationale. Il existe une forte opposition à la conscription dans certaines parties du Canada. La cause en est peut-être à ce que les gens qui les habitent ne comprennent pas que la lutte qui se livre hors du pays est celle du Canada tout aussi bien que celle des autres nations."

Le ministre dit que bien que certaines gens peuvent en douter, il s'est montré convenablement désireux et énergique dans ses efforts pour supprimer les difficultés qui hérissaient le chemin de l'unité nationale.

La sécurité doit primer l'unité nationale

"Si les questions d'unité nationale doivent venir en conflit avec la sécurité nationale — et je veux dire la sécurité de tous, celle de la minorité aussi bien que de la majorité — la sécurité nationale doit primer. Il se peut que, dans la nécessité de s'appuyer mutuellement, le peuple canadien trouve une nouvelle unité nationale.

"La nécessité, pour le gouvernement, d'avoir le pouvoir d'imposer la conscription pour service outre-mer, est beaucoup plus évidente maintenant que les Japonais ont bombardé l'île de Vancouver et attaqué les îles Aléoutiennes, point reliant l'Asie à l'Amérique.

Le front de la Manche

Le Canada a trois fronts, a déclaré le ministre de la défense nationale, et je prétends que le plus important, à la longue, pour nous est celui de la Manche.

Là, l'armée canadienne, de concert avec des troupes anglaises et américaines, se tiennent prêtes à combattre l'invasion et à lancer une offensive qui doit réussir, si la cause des nations unies ne doit pas subir la défaite.

Sur le front de la Manche le Canada a des unités navales et aériennes ainsi que des troupes composées de trois divisions d'infanterie, d'une division motorisée, d'une brigade de chars d'assaut et de milliers de soldats de renfort. On y enverra une autre division motorisée et une autre brigade de chars d'assaut.

L'armée monte la garde là-bas. Elle est maintenant sur la ligne de bataille. Elle a passé la phase de l'entraînement.

Au Canada les côtes du Pacifique et de l'Atlantique sont gardées. La 6e, la 7e et la 8e divisions sont mobilisées. La 4e se trouve au Canada jusqu'à son départ pour outre-mer. D'autres services additionnels de défense fonctionnent. On a établi 90 centres d'entraînement. Des unités gardent les points vulnérables à l'intérieur du pays.

L'aviation monte la garde le long de nos côtes. La marine ne cesse de les patrouiller ou convoie les vaisseaux en partance. Voilà ce que nos forces armées accomplissent en ce moment. C'est une tâche d'homme pour le Dominion du Canada.

Aucun Canadien n'a besoin de chercher des excuses pour expliquer le rôle que nos forces armées jouent présentement. D'autre part, tout ce que nous accomplissons en ce moment doit simplement nous porter à chercher si nous pouvons faire davantage.

Le programme d'enrôlement pour 1942-1943

Relativement au programme de l'armée pour 1942-1943, l'hon. M. Ralston dit que l'enrôlement donne 12,000 hommes par mois. Un grand nombre d'entre eux vont dans les unités désignées pour la défense territoriale. Environ 8,000 hommes sont actuellement disponibles, chaque mois, pour le service outre-mer: c'est assez pour répondre aux exigences en s'en tenant au volontariat. "Mais ce n'est que le commencement."

Le premier ministre, le très hon. Mackenzie King a dit qu'il se pourrait qu'une autre division soit mobilisée lorsque la 4e ira outre-mer.

Les hommes subissent leur entraînement non seulement dans les centres destinés à cette formation, mais dans leurs unités. Personne ne sait ce que l'avenir réserve ou combien il faudra avoir d'hommes. Il faut tenir compte des pertes, des nouveaux engagements et d'autres facteurs. "Je demande à la Chambre d'envisager les possibilités de l'avenir en votant pour l'amendement, dit le col. Ralston. Cet amendement, tel que je le comprends, donne au gouvernement le pouvoir de faire de l'armée canadienne la meilleure et la plus forte qu'il nous est possible, et de la maintenir telle."

Responsabilité qui ne peut être éludée

Au sujet de cet amendement, le col. Ralston ajouta: "Je veux dire que je prends cette liberté d'action dans son sens ordinaire. Nous n'allons pas forcer les hommes à servir outre-mer simplement pour le plaisir d'exercer ce pouvoir. Mais je reconnais la lourde responsabilité que cette liberté impose. Je ne veux pas voir la division de ce pays. Je consentirais à n'importe quel sacrifice pour maintenir le pays uni, mais le Canada est en guerre et je ne puis éluder cette responsabilité.

"La conscription pour service outre-mer devra être mise en vigueur, sans crainte et sans faveur, dès qu'il sera apparent qu'elle rendra plus efficace l'effort de guerre. Cela ne se rapporte pas seulement à ce que le Canada fait en ce moment, mais à ce qu'il peut décider de faire sous forme d'effort additionnel.

"Tous les hommes appelés pour le service obligatoire continueront d'être entraînés exactement de la même manière que les volontaires. Lorsque le temps viendra où le gouvernement jugera sage d'élargir le champ de service", tel que soumis dans ce bill, les hommes seront prêts.

Les arrêtés ministériels de ce genre, dit le col. Ralston, ne seront pas mis dans des tiroirs. Le ministre faisait ainsi allusion à ce que l'hon. P.-J.-A. Cardin avait déclaré au cours du débat, à savoir que les hommes pourraient être envoyés secrètement outre-mer.

"Mon hon. ami, continua le col. Ralston, peut avoir la certitude que personne ne sera envoyé en dehors du pays sans qu'il sache amplement d'avance que ce soldat est sujet au service outre-mer".

L'armée ne prive pas l'industrie d'ouvriers essentiels

Comme on l'a suggéré, si le gouvernement revenait devant le Parlement avant de mettre en vigueur la conscription pour service outre-mer, la présentation du bill actuel serait inutile. On a dit également que l'armée enlevait indûment des hommes à l'industrie et à l'agriculture. Cette impression n'est pas juste.

L'armée est le seul service de nos forces armées qui tient compte des besoins de l'industrie et de l'agriculture. Un règlement interdit d'accepter dans l'armée les hommes jugés essentiels, et il est prévu des sursis pour cette catégorie d'hommes.

Il y a également une fausse impression au Canada c'est que nous touchons à la mobilisation totale de nos ressources humaines. Parce que la classe des célibataires en dessous de 30 ans est presque épuisée, ce n'est pas un indice que toutes nos ressources humaines le sont. Il existe d'autres classes. Nous n'approchons pas de la complète mobilisation de nos ressources humaines pour fins de guerre, simplement parce que les hommes ont de l'emploi. La question est de savoir ce à quoi ils sont employés.

Bien des gens engagés dans l'agriculture ne produisent pas beaucoup plus que pour eux-mêmes. La question se pose de savoir s'il ne vaudrait pas mieux que les cultivateurs qui possèdent de plus grandes fermes et un meilleur outillage produisent pour la subsistance de ceux-là et occuper ces derniers à d'autres emplois de guerre.

Des 900,000 personnes qui travaillent aux munitions, il y a 150,000 femmes, et celle-ci ont permis de libérer 150,000 hommes, une armée assez convenable pour nos armes. Il y a 2,000,000 de personnes occupées à des emplois civils. On pourrait obtenir leurs services en réduisant la production civile.

"Vous et moi, dit le col. Ralston, nous devons resserrer la ceinture et nous passer des choses dont nous pouvons nous dispenser." Le Canada devra voir à augmenter le nombre des femmes dans les fabriques et usines, pour qu'elles prennent la place des hommes.

M. Armand Cloutier

M. Armand Cloutier, député libéral de Drummond-Arthabaska, fait l'éloge de l'hon. P.-J.-A. Cardin, et dit que c'est avec une grande émotion qu'il a écouté son discours à la Chambre des communes, le 11 de ce mois. "Il a parlé comme un bon Canadien doit le faire. Le député de Richelieu-Verchères, M. Cardin, est le symbole même du Canada français. Il est un homme de foi, respectueux des lois; mais la première loi qui compte chez lui c'est celle de la parole d'honneur."

M. Cloutier dit que M. Cardin est Canadien dans l'âme, Canadien d'abord, Canadien avant tout. Canadien toujours. L'unité nationale a été sa grande préoccupation. Le député de Drummond-Arthabaska partage entièrement le point de vue de l'ancien ministre des travaux publics et du transport sur le projet de loi à l'étude.

Dans son opinion "jamais on ne verra un véritable Canadien-français agir autrement." M. Cloutier déclare qu'en s'opposant au bill, il ne fait que respecter le testament politique du grand Canadien, sir Wilfrid Laurier.

"Depuis un quart de siècle dit M. Cloutier, tous les candidats libéraux ont reçu une copie du testament politique du grand patriote, et il a servi de thème à tous les discours de toutes les campagnes électorales. Par l'abrogation de l'article 5 on veut détruire ce précieux document. Jamais, au grand jamais, je ne coopérerai à cette trahison par les impérialistes du gouvernement envers la mémoire de Laurier, ni envers mes électeurs qui m'ont élu sur les principes même de ce programme."

Le Canada français fait tout son devoir

"Le Canadien-français ne refuse pas de faire sa part dans l'effort de guerre." Et M. Cloutier parle particulièrement de ce qui a été fait dans son comté. Après avoir mentionné les souscriptions aux emprunts de l'Etat en faveur de la Croix-Rouge, etc., il ajoute:

"Dans le domaine militaire, même coopération complète et généreuse. Nos jeunes acceptent de bonne grâce l'entraînement obligatoire et nombreux sont les volontaires qui se battent sur tous les théâtres de guerre. Une quinzaine de jeunes gens de Drummondville se trouvaient parmi les héros de Hong-Kong, et tout dernièrement encore, le comté de Drummond-Arthabaska perdait trois de ses plus valeureux jeunes gens, l'un mort au devoir dans la marine royale canadienne, et l'autre le sergent-pilote Tourville, mort glorieusement au devoir en Lybie, et le troisième, le pilote Dionne, mort dans un accident d'aviation.

"Qu'on me permette de rendre hommage à la mémoire de nos héros et d'avoir une pensée de reconnaissance et de sympathie pour leurs familles."

En terminant, M. Cloutier fait la déclaration suivante:

"En disant que pour ma part, je voterai contre le bill 80, par le fait même je resterai fidèle à mes engagements, je respecterai l'opinion de mes électeurs et je rendrai un grand service à mon pays en travaillant à la sauvegarde de l'unité nationale et de la bonne entente entre les deux grandes races qui compose notre population canadienne".

M. Charles Parent

M. Charles Parent, député libéral de Québec-Ouest et Sud, affirme que l'on a assuré dans les provinces anglaises que le plébiscite apporterait la conscription, tandis que l'on a prétendu dans Québec qu'il n'y aurait pas de conscription. En d'autres termes le plébiscite ne signifie rien autre chose que le chaos.

Analysant ensuite le vote du plébiscite dans Québec, M. Parent nota: "La population de la vieille province a montré qu'elle en avait assez des engagements violés. La population québecoise a vu", dit-il, "ce qui se cachait derrière le plébiscite et elle a voté en conséquence".

Après avoir fait l'éloge de l'hon. P.-J.-A.- Cardin, ancien ministre des travaux publics et du transport, le député de Québec-Ouest et Sud souligna que la conscription s'avérait un problème national.

"Elle ne concerne pas que la province de Québec, il existe d'ailleurs d'autres pays qui n'ont pas la conscription. L'Afrique du Sud n'a pas la conscription; L'Inde n'a pas la conscription; l'Irlande du Nord n'a pas la conscription. Bien qu'on nous ait dit que ces pays étaient relativement insignifiants, le principe n'en demeure pas moins le même. Ces pays ont rejeté la conscription et on ne les qualifie pas de lâches pour cela.

"On ne se sert de telles paroles," dit-il, "que lorsqu'il s'agit de la population de la province de Québec."

En 1915 l'Angleterre rejeta la conscription

M. Parent dit qu'il votera contre le bill de la mobilisation parce qu'il signifie nettement la conscription. Il rappella que la seule mention du mot de conscription au Parlement anglais, en 1915, a soulevé toute une tempête parce que cela signifiait que l'on allait restreindre les libertés anglaises.

Et la conscription ne fut pas imposée à cette époque en Grande-Bretagne bien qu'elle existât en France et sur le continent européen depuis plus d'un siècle.

M. Parent termine en disant que les Canadiens français ne se contenteraient pas de défendre uniquement la province de Québec, comme on leur en a prêté l'intention en certains milieux, mais le Canada tout entier. "Car notre patrie, fait-il observer, n'est pas seulement Québec, mais tout le Canada."

M. Leslie-A. Mutch

M. Leslie-A. Mutch, de Winnipeg-Sud, ne peut pas comprendre pourquoi l'on parle de la conscription pour l'armée seulement et non pour l'aviation ou la marine. Il ne voit pas pourquoi l'on fait de la différence entre les services armés du Canada.

"Aussi pourquoi ne pas permettre aux jeunes gens de changer de l'aviation à l'armée ou de l'armée à la marine?" Il est fatigué de ce genre de propagande que l'on fait à ce sujet.

M. Mutch dit que la majorité dans son comté est en faveur de la conscription. Par conséquent il votera en faveur du bill.

Le débat sur le bill de la mobilisation a été ajourné par l'hon. William-P. Mulock, ministre des postes.

Tlitres et décorations

Une longue discussion a eu lieu, après l'exposé budgétaire, sur une résolution de l'hon. Norman McLarty, secrétaire d'Etat, demandant qu'un comité parlementaire soit nommé pour prendre en considération le rapport du comité spécial de la Chambre des communes sur les titres, les distinctions honorifiques et les décorations, rapport présenté à la Chambre des communes, le 14 mai 1919, et adopté sur division, le 22 du même mois.

Le comité proposé par le secrétaire d'Etat se composerait de MM. Bertrand (Laurier-Montréal), Bruce, Fraser (Peterborough-Ouest), Gershaw, Graham, Hill, Kinley, MacMillan, Marshall, McCuaig, Stirling, Turgeon, Weir, Wood et Wright.

Ce que préconisait le rapport de 1919

L'hon. M. McLarty déclare que sa demande de reviser la question des distinctions honorifiques et des décorations ne signifie pas qu'il soit question de conférer des titres. Le rapport de 1919 préconisait la présentation d'une adresse à Sa Majesté le roi, au sujet de l'exercice par Sa Majesté de certains pouvoirs juridiques qui faisaient partie de la prérogative royale. Il exprimait l'opinion de la Chambre des communes en priant Sa Majesté de s'abstenir dorénavant de conférer des titres ou des distinctions honorifiques à aucun de ses sujets domiciliés ou habitant ordinairement au Canada, sauf les appellations d'un caractère professionnel ou vocationnel ou qui découlent d'une fonction; de décréter que des mesures opportunes soit prises, par législation ou autrement, pour assurer l'extinction d'un titre ou d'une distinction honorifique, d'une dignité ou d'un titre de pair du royaume héréditaires dès le décès d'un titulaire domicilié ou habitant d'ordinaire au Canada; et que dorénavant nul titre héréditaire ne soit conféré à des Canadiens; de maintenir les titres de "très honorable" et "honorable"; de maintenir la coutume d'accorder des décorations navales et militaires, comme la Croix Victoria, la Médaille Militaire, la Croix de Service Remarquable et des décorations semblables à des personnes des services militaire et naval du Canada qui ont fait preuve d'une valeur et d'un dévouemnet exceptionnels au devoir; de décréter que dorénavant nulle personne domiciliée ou habitant d'ordinaire au Canada ne devra accepter ou usiter des titres ou distinctions honorifiques conférés par un souverain ou un gouvernement étrangers.

Principe suivi depuis son acceptation

Le principe recommandé dans ce rapport a été suivi par les gouvernements qui furent au pouvoir depuis 1919, à une exception près. En 1934 et en 1935, certains Canadiens ont été recommandés, et un certain nombre de titres et de distinctions honorifiques ont été accordés.

On notera, dit l'hon. M. McLarty, que l'une des suggestions proposées dans l'ordre de renvoi de la motion est que le comité envisage l'annulation, le changement, la modification ou l'extension des recommandations contenues dans le rapport du comité de 1919, en ce qui concerne les distinctions honorifiques et les décorations qui n'entraînent pas de titres. On notera également que le rapport du comité de 1919 ne recommande pas de cesser la pratique d'accorder des décorations militaires ou navales aux membres des services militaires et navals du Canada qui ont manifesté une valeur et un dévouement exceptionnels au devoir. A cette époque le corps d'aviation royal canadien n'avait pas été établi, ce qui explique qu'il ne soit pas fait allusion aux membres de la force aérienne.

Lorsque la question des récompenses se posa pendant la guerre actuelle on décida que les médailles et les décorations ordinaires pourraient être librement accordées aux membres des forces armées canadiennes et aux Canadiens en service ou en affectation dans d'autres forces armées de Sa Majesté.

Les décorations civiles

Au cours de la présente guerre S.M. le roi a institué des décorations civiles. Le rapport ne prévoit rien à l'égard des décorations civiles. Lors de l'institution de la Croix George et de la Médaille George, on a révoqué en doute sur le droit du gouvernement canadien de recommander des aspirants sans violer les dispositions du rapport. Les autorités ont jugé qu'un interdit frappant l'attribution de la Croix ou de la Médaille George irait à l'encontre de l'esprit du rapport, et en conséquence, les mesures voulues ont été prises pour rendre ces décorations civiles accessibles aux Canadiens.

Il convient d'éclaircir la situation en ce qui concerne les classes d'ordres de chevalerie ne comportant pas de titres, et de dissiper les doutes pouvant subsister quant à l'admissibilité à la Croix ou à la Médaille George.

Pour bravoure et fidélité au devoir

La nature même de la guerre soulève un autre point. Les périls et les fardeaux d'une guerre totale atteignent les civils tout autant que les militaires. Certains Canadiens, qui exercent des fonctions extrêmement périlleuses, font preuve d'une bravoure et d'une fidélité au devoir comparables aux qualités qui, chez les militaires, sont récompensées par des distinctions.

Exception faite pour les admissibilités à la Croix et à la Médaille George, les services de ces civils ne sont pas reconnus. Nous avons cru dit l'hon. M. McLarty que la Chambre des communes désirerait revoir dans son entier, à la lumière des conditions nées de la présente guerre, la question des récompenses à décerner aux civils.

Le caractère des opérations navales donne également naissance à un autre problème. Il est de plus en plus évident que les marins de la marine marchande déploient eux aussi un courage et une fidélité au devoir qui méritent récompense.

Il convient donc que la Chambre étudie l'opportunité de placer les membres de la marine marchande sur un pied d'égalité avec les membres des forces armées. On sait probablement qu'en matière de récompenses la marine marchande britannique jouit d'un traitement comparable à celui qui est accordé à la marine de guerre; et les membres de la Chambre désireront probablement que les marins canadiens jouissent du même traitement.

Actuellement, les récompenses immédiates sont décernées sous forme de médailles et de décorations et sont accessibles aux Canadiens comme aux membres des forces armées d'autres parties du Commonwealth britannique. Des Canadiens ont été décorés indistinctement pour des actes de bravoure particuliers accomplis en présence de l'ennemi.

Inégalité patente de traitement

Dans l'application pratique du système britannique de récompense pour actes de courage et dévouement au service, la situation actuelle entraîne une inégalité entre les Canadiens et les membres des forces armées des autres parties du Commonwealth britannique et une inégalité entre les officiers et soldats, d'autre part.

Le meilleur exemple des inégalités de la première catégorie concerne les officiers, sous-officiers brevetés, sous-officiers et aviateurs qui, dans des conditions de grave danger et de sérieuse difficulté, sont chargés de diriger et d'entretenir des avions qui effectuent des opérations de guerre. Leur courage et leur dévouement au service est largement reconnu sous forme de récompenses accordées aux équipes à terre de la Royal Air Force et d'autres corps d'aviation opérant avec la Royal Air Force, y compris des grades et des médailles dans l'Ordre de l'Empire britannique.

Lorsque des officiers, sous-officiers brevetés, sous-officiers et aviateurs du corps d'aviation royal canadien manifestent autant de courage et de dévouement au service, aucune récompense impliquant l'entrée dans l'ordre de l'Empire britannique ne peut être accordée en raison des principes exposés dans le rapport. L'expérience d'autres services des forces armées canadiennes fournit d'autres exemples.

Le gouvernement croit que la Chambre des communes pourrait examiner ces aspects de la question, dans le but de trouver le moyen d'éliminer toute inégalité, s'il en existe.

Le comité pourrait soumettre à la Chambre des recommandations qui amèneraient l'élimination de toute inégalité entre les membres des forces armées canadiennes, sauf dans le cas des officiers portant le grade de contre-amiral, major général, vice-maréchal de l'air ou un grade supérieur.

Les titres de noblesse ne plairaient pas au peuple

D'après le système qui régit actuellement les attributions de récompenses, il nest pas possible de reconnaître les services des officiers supérieurs sans recourir de nouveau aux distributions de titres de noblesse au Canada, ce qui n'est guère susceptible de plaire au public canadien dans la situation actuelle.

En faisant les recommandations relatives à ces questions, il faut naturellement bien comprendre que d'après notre Constitution la Couronne est la source des honneurs et que toute recommandation doit être soumise, par les voies régulières, à l'approbation de Sa Majesté le roi.

Nous sommes tous fiers, dit l'hon. M. McLarty, des actions d'éclat et des services distingués accomplis par les Canadiens et les Canadiennes qui servent dans les forces armées avec abnégation et patriotisme. On admettra également que les Canadiens qui servent dans la plupart des parties du monde et sur divers fronts de bataille aux côtés de leurs camarades du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et de l'Empire des Indes devraient, sous réserve des restrictions imposées par la résolution, avoir droit à des récompenses officielles équivalentes à celles accordées à leurs camarades. C'est là une des raisons pour lesquelles le gouvernement a conclu que la question devrait être étudiées en ce moment par un comité spécial de la Chambre.

Cette procédure est-elle nécessaire?

M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata, fait observer qu'il ne voit pas la nécessité de toute cette procédure, quand le très hon. R.-B. Bennett, alors qu'il était premier ministre, a recommandé des décorations et des titres qui ont été accordées par Sa Majesté. Le gouvernement pourrait certainement faire la même chose pour les récompenses dans ce domaine qu'il désire accorder aux militaires canadiens. De plus, la meilleure manière de reconnaître les services de nos militaires serait de procéder par promotions; soldats à sous-officiers, sous-officiers à officiers, etc.

Le débat sur cette question est ajourné par M. T.-L. Church, député de Toronto.

L'herbe à poux est la cause du rhume des foins

Conférence de M. Elzéar Campagna sur la cause du rhume des foins.

Le rhume des foins (fièvre des foins) est un fléau que tous les Montréalais connaissent, puisque environ 40,000 d'entre eux en sont victimes chaque année. Ces chiffres sont le résultat d'une enquête préliminaire conduite par M. Elzéar Campagna, attaché au service de la protection des plantes du ministère de l'agriculture de Québec, et professeur de Botanique à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. Campagna était l'hôte du Service de Santé de la ville de Montréal et du Jardin Botanique où la causerie fut donnée récemment.

"Le rhume des foins, a dit le conférencier, est une affection ressemblant à l'asthme et au rhume de cerveau et affectant les muqueuses des yeux, du nez, du palais, de la gorge et des bronches. Cette maladie résulte du fait qu'une personne sensible vit dans une atmosphère chargée d'impuretés diverses. Plusieurs sortes d'impuretés présentes dans l'atmosphère peuvent être la cause du rhume des foins: poussières, duvet, etc. Mais c'est surtout le pollen, cette fine poussière ordinairement jaune libérée par certaines fleurs, qui est la cause de cette maladie.

L'herbe à poux

"Les deux espèces d'herbes à poux sont la cause principale du rhume des foins de cette période.

Détruire les Herbes à poux, c'est donc, d'après M. Campagna, réduire d'au moins 90% les causes du rhume des foins à Montréal.

"Il y a au moins 40 jours à Montréal où le pollen de l'Herbe à poux est en quantité suffisante pour causer le rhume des foins. Il suffit en effet de la présence de 25 grains du pollen d'Herbe à poux par verge cube pour affecter les personnes victimes du rhume des foins.

"On estime que dans notre ville, il est tombé au cours de l'été dernier 80 livres de pollen d'Herbe à poux au mille carré. Comparons ces chiffres à ceux d'autres stations où l'Herbe à poux est beaucoup moins répandue: Lac des Seize-Iles (Argenteuil) 0.8 lb; Gaspé, 0.03 lb. Cette dernière localité est une retraite idéale pour les victimes de la fièvre des foins de la fin de l'été.

"Cette visite de M. Campagna à Montréal marque donc l'ouverture d'une campagne qui ne devra s'arrêter que lorsque nous aurons eu raison de cette herbe nuisible, qui fait perdre à nos citoyens pas moins de 200,000 jours de travail à chaque année".

Puissant syndicat

—Un syndicat ouvrier comprenant 2,000,000 de membres, en Grande-Bretagne, va accorder l'affiliation à 40 autres associations.

RHUMES
Enrayez votre rhume tout de suite avec
ABBEY'S
Le sel de santé

PAS BESOIN DE PERMIS POUR LES RÉPARATIONS DE PNEUS

● Beaucoup d'automobilistes sont sous l'impression que de récents règlements du gouvernement ont prohibé la réparation des pneus. Il n'y a pas de règlements à cet effet. On vous conseille de fait de faire exécuter promptement toutes les réparations nécessaires pour conserver vos pneus.

Pour un conseil d'expert sur la conservation des pneus . . . pour des réparations suivant les méthodes d'usine Goodyear . . . voyez votre plus proche marchand Goodyear.

GOODYEAR
N16F

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Deux Montréalais décédés outre-mer

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 24 — Le ministre de la défense nationale annonce la mort du signaleur Francis-Arthur Robinson, du corps des signaleurs canadiens outre-mer. Il était le fils de M. Harry Robinson, 4007, rue de Bullion, Montréal. Aussi la mort du soldat Maurice Cardinal, de l'infanterie, fils de M. Napoléon Cardinal, 4251, rue Brébeuf, Montréal.

Fête de Charité à Laprairie

(Du correspondant de LA PRESSE)

Laprairie, 24. — L'ouverture de la grande tombola paroissiale à Laprairie aura lieu demain. Cette fête de charité, qui est sous le patronage du Chanoine Joseph Chevalier, curé, se terminera le 5 juillet. Elle sera tenue sur le terrain du Théâtre Royal.

Meilleurs voeux à toute la population canadienne-française à l'occasion de la SAINT-JEAN-BAPTISTE

SOURDS !
Venez examiner et essayer le nouvel instrument Acousticon "symphonique"
Un chef-d'oeuvre de beauté, très compact, à trois dimensions. Démonstration gratuite.
ACOUSTICON
INSTITUTE
1396 ouest, rue Ste-Catherine
HA. 0717

ANNONCE

SON LUMBAGO A DISPARU

Il en est débarrassé grâce à Kruschen

L'efficacité du remède que cet homme emploie pour son lumbago ne fait aucun doute. Lisez cette lettre:

"Il y a environ quatre ans, j'eus une forte attaque de lumbago. Après avoir passé deux semaines à l'hôpital où je suivis un traitement thermique, je commençai à prendre des Sels Kruschen. Je suis heureux de dire que depuis je ne me suis plus ressenti de mon lumbago. Je vais continuer à prendre Kruschen pour être bien sûr que ce lumbago ne reviendra plus."—A. C. C.

Pourquoi Kruschen est-il si efficace contre le lumbago? Simplement parce qu'il s'attaque à la racine du mal et en élimine la cause qui est un sang vicié. Les six sels que contient Kruschen aident à garder le sang pur en encourageant la régularité absolue de tous les organes évacuateurs.

Kruschen est un produit britannique en vente dans toutes les pharmacies, 25¢ et 75¢.

NEUF INSCRITS DANS LE HANDICAP S. JEAN BAPTISTE À BLUE BONNETS

Le jockey Packer conduit 3 gagnants à Blue Bonnets

Il pilote les vainqueurs des deux premières courses puis celui de la 6e. — Huit épreuves dont le handicap Saint-Jean-Baptiste au programme d'aujourd'hui.

Neuf pur-sang prendront part cet après-midi au handicap Saint-Jean-Baptiste qui fera les frais de la principale course de la journée à la piste de Blue Bonnets. Cette épreuve d'une valeur de $500 sera disputée sur une longueur d'un mille. Elle est réservée aux chevaux de trois ans et plus.

Maetran, qui courra en entrée avec Buckboard pour le compte de l'écurie de J.-A. Packer, portera la plus lourde charge, soit 118 livres.

Mill River, qui représentera avec Soigne les couleurs de Mlle A.-E. Hensel, aura la charge la plus légère soit seulement 103.

Désireuse de célébrer dignement la fête des Canadiens-français, la direction du Montreal Jackey Club a préparé son meilleur programme à date pour la circonstance. Il y aura huit épreuves dont la course à obstacles Woodbine pour trois ans et plus sur une distance de deux milles.

Il y aura huit partants dans cette course.

Jules Dugal, le directeur gérant de la piste, nous prie d'informer les amateurs que la première course commencera à 2 h. 30.

Le jockey Merrill Packer a remporté les honneurs de la journée d'hier à Blue Bonnets en conduisant trois vainqueurs. Packer a conduit les deux premiers gagnants de la journée puis celui de la sixième épreuve.

Packer a tout d'abord gagné avec Goanwin à la 1ère course puis avec Flag Carrier à la seconde et finalement avec Hendersonian à la 6e.

Toutes ses victoires ont été décisives puisqu'il a respectivement pris la 1ère place par une longueur, une longueur et demie et deux longueurs et demie.

La principale course de la journée était le prix "Carry On" que Idle Scout, propriété de C.-F. Bolton, a gagnée sous la direction du jockey F. Shaffer. Dans cette course, la lutte a été contestée au possible et le vainqueur ne l'a emporté que par la faible marge d'un nez sur Showum pendant que Maehero prenait la troisième place.

Ménagé au départ, le vainqueur s'est rapproché peu à peu des leaders pour fournir son meilleur effort dans la ligne droite alors qu'il a devancé Showun, piloté par S. Magath, pour gagner par un nez.

Favoris, seconds choix et négligés des parieurs se sont partagé les honneurs de la matinée.

La plus forte surprise a été la victoire d'Idle Scout dans la course principale de la journée. Le vainqueur a rapporté pas moins de $19.20 pour la mise habituelle.

Il y avait une foule de plus de 4,000 personnes, soit une très bonne assistance pour une journée de semaine mais cet après-midi la direction espère voir le double envahir la piste de Blue Bonnets pour le programme spécial de la Saint-Jean Baptiste.

Première course — $400., à réclamer, nés au Canada, 3 ans et plus, six furlongs.
Goanwin, 110, Packer — $14.60, $4.20 et $3.25.
Fair Exchange, 115, Horn — $2.85, $2.75.
Canbew, 110, Bavington — $4.90.
Temps: 1.15 2-5.
Happy Seth, Torboruk, Rockvale, Cuvanna et Black Ash ont aussi couru.

Deuxième courses—$400., à réclamer 3 ans et plus, 7 furlongs.
Flag Carrier 111 M. Packer 6.35 3.50 2.65.
Topway 111 Schutte 2.85 2.30.
Hechal 113 Monroy 3.10.
Temps 1.28.
Lock Nut, Polly Girl, Sunlake ont aussi couru.

Troisième course — $300., à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Mount Echo 118 E. Lord 9.20 6.10 3.10.
Gold Color 118 Schutte 8.20 4.30.
Tuloma 113 Monroy 2.50.
Temps 1.13.
Hotset, Bold Pirate, Lady Kiluna, Play Book, Mint Box ont aussi couru.

Quatrième course — $400., à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.
Zerwez 107 Monroy 12.00 5.55 4.40.
Mill River 112 McTague 6.80 5.70.
Cortez 107 Flynn 3.50.
Temps 1.55⅕.
Dissembler, Lord Dean, Pinnacle Light, Count Me, Raffles Problem ont aussi couru.

Cinquième course — $400., à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.
Idle Scout 109 Monroy 19.20 7.10 3.55.
Showum 99 Magath 7.35 4.40.
Maehero 108 Bavington 5.75.
Temps 1.14
Schuchor, Archline, Calendquest, Wife Shine, Beacon Street ont aussi couru.

Sixième course — bourse $300., à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Hendersonian 110 M. Packer 4.20 3.10 2.45.
Count Ebony 110 Monai 3.55 2.40.
Centigrade 110 Wilson 2.60.
Temps 1.14⅘.
Lightwood Somerville, Cariport, Dot Says Not, Quinte Lass ont aussi couru.

Septième course — $300., pour 3 ans et plus, à réclamer, six furlongs.
Transbriar, 118, Mann — $6.40, $3.30 et $2.80.
Perfect Blend, 118, Horn 3.55, $2.80.
Penobscot, 100, Magath $2.95.
Temps 1.14 1-5.
Aurebon, Ethel Pair, After Dinner, Jack in the Box et Lamporte ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits à Blue Bonnets pour aujourd'hui:

Première course: $400, à réclamer 3 ans et plus, nés au Canada, 6 furlongs (9)
Corton 115; x-Battle Fleet 105; Blue Bell 103; Vollcis 110; Eileen R. 110; Marzall 115; Miss Vercheres 110; Resulter 115; Noisette 110.

Deuxième course: $400, non gagnants, 2 et 3 ans, 5½ furlongs (8)
Rupee 120; The Wraith 110; Dainty Grove 117; Red Tomato 110; Mary Bart 117; Miss Victress 117; Dot Says Not 117; Fandangle 120.

Troisième course: $400, 3 ans et plus, 7 furlongs (8).
Gunnery 113; Fiddle Paddle 108; Suns Castle 103; Count Ebony 103; Differential 111; Dorval Lass 104; Lyonette 103; x-Green Patrick 108.

Quatrième course: $400, course à obstacles Woodbine, 3 ans et plus, environ 2 milles (8).
Chinese Red 153; xx-Indiana Flyer 146; xxx-a-Barbara May 133; xxx-Fairford 143; xxx-a-Jimmie Kirk 138; xxx-Queens Color 138; xxx-Depresin Chink 133; Bummer Bill 138, A.-J. M. Monaghan entrée.

Cinquième course: $500 handicap Saint-Jean-Baptiste, 3 ans et plus, 1 mille (9).
Guiness Lad 109; a-Maetran 118; a-Buckboard 113; Vivacious 110; News Sweep 115; b-Mill River 103; b-Soigne 106; Dragon Lady 103; My Last Dollar 113, a-Entrée de J.-A. Packer, b-Entrée de Mlle A. E. Hensel.

Sixième course: $400, 3 ans et 3 ans, 5½ furlongs (8).
Dixie Miss 102; Green Hickory 120; Ingrid G. 110; Spring Parade 102; Hayversall 115; Centigrade 120; Happy Prince 113; Soft Water 102.

Septième course: $300, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furlongs (9).
Jesting Lady 110; Jack in the Box 115; x-Advancer 110; Gold Jug 110; Pie Plate 110; x-Kawagoe 110; Sally Quick 110; x-Prince Hal 110; Philcade 108.

Huitième course: $300, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furlongs (8).
Bravoure 110; Mohawk Cherokee 115; x-War Council 105; Beacon Rock 115; Masked Visitor 110; Sir Quest 115; Yeiof 115; Nitanet 110.

X—A.A.C. Première course: 2.30 p.m. — Temps: Nuageux. — Piste: Bonne.

Gréco se bat demain à N.Y.

Il rencontrera Jimmy Pierce dans un combat de huit assauts.

Johnny Gréco, qui a gagné onze combats consécutifs dans la ville de New York, tentera de remporter sa 12e victoire lorsqu'il rencontrera Jimmy Pierce de Vancouver.

Pierce, qui est sous la direction de Harry Levy (ancien gérant de Pete DeGrasse) a un excellent record et est réputé comme un dur cogneur. De fait il a mis hors de combat Tommy Jessup en 11 secondes (un record mondial) et le fameux Frankie Duane en deux reprises, le même Duane qui fit combat nul contre Gréco au mois de janvier dernier.

Pierce a battu des gars tels que Ronnie Beaudin, Abie Kaufman, Jimmy Gogman et Frankie Cardinal.

La rencontre Greco-Pierce aura lieu le 25 du courant à Fort Hamilton. Elle sera de huit rondes.

En plus d'être un boxeur, Pierce est un pêcheur. Il possède une barque de large dimension. Il est l'entraîneur favori de Sammy Angott et l'ancien entraîneur de l'ex-champion poids léger Lew Jenkins.

BASEBALL AU STADIUM
Bisons de Buffalo
vs
Royaux de Montréal
Ce soir à 8.45 p. m.
SOIREE DES DAMES
Aussi demain à 8.45 p. m.

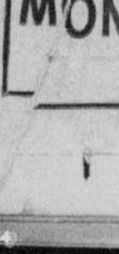
Les PAL vous épargnent 15¢ par paquet
5 pour 10¢
Pour vous raser vite et ras, achetez les Lames PAL en acier mince, repassées au cuir. Aiguisées avec précision et micro-acérées.
PAL LEATHER STROPPED DOUBLE EDGE BLADES FINEST SURGICAL STEEL
MADE IN CANADA
Fabrication canadienne

Joe Louis s'en va à Fort Riley

New-York, 24—(P.A.)—Joe Louis est parti hier pour une période indéfinie pendant laquelle il terminera son entraînement militaire. Il a pris un train à destination de Fort Riley Kas, centre d'entraînement pour la cavalerie. Joe Louis voyage seul; il n'arrivera à destination qu'aujourd'hui dans l'après-midi.

Des admirateurs lui rappelaient que c'était hier le 5e anniversaire de sa victoire sur James-J. Braddock.

"Oui, dit-il, mais le plus vif paisir de toute ma vie fut le fait d'entrer dans l'armée".

Louis a dit que les officiels de l'armée ne lui ont pas dit combien de temps il devra rester à Fort Riley.

Louis s'est enrôlé le 14 janvier mais il a dû étendre considérablement son stage d'entrainement de treize semaines car à différentes reprises il obtint des congés pour se mettre en condition de se battre.

COURSES à BLUE BONNETS
20 juin au 6 juillet
Des tramways spéciaux partiront de l'Avenue du Parc et rue Mont-Royal pour se rendre directement à la piste.
Admission 60c
Première course à 3.30 P.M.
MONTREAL JOCKEY CLUB
Les enfants ne sont pas admis.

Au tournoi de golf du Cercle Universitaire

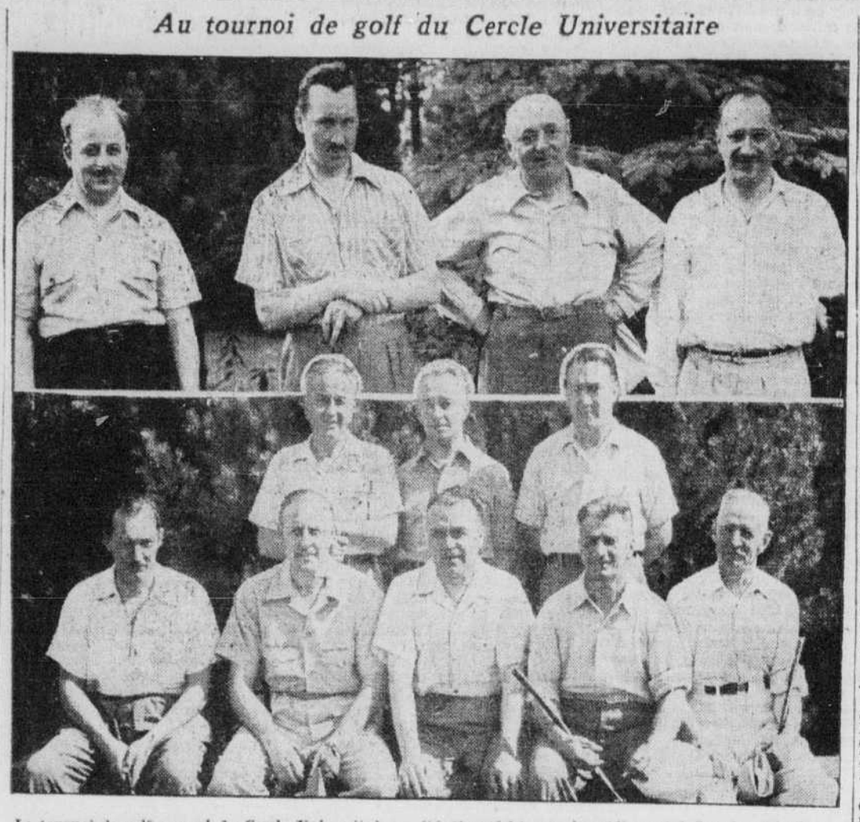

Le tournoi de golf annuel du Cercle Universitaire a été disputé hier après-midi au club Laval-sur-le-Lac et a été couronné d'un grand succès. Voici quelques groupes photographiés au cours de l'après-midi. En haut de gauche à droite: MM. BERNARD COUVRETTE, Dr C.-E. GRIGNON, C.-O. MONAT et Dr L.-A. MAGNAN. En bas, première rangée de gauche à droite: Dr J. FORTIER, M. PAUL-EMILE BONNIER, Dr DONATIEN MARION, Dr JEAN CHAMPEAU et M. J.-A. GOHIER. Deuxième rangée: MM. E.-L. GAUTHIER, JOSEPH GINGRAS et PAUL-E. LAFONTAINE. (Clichés la "Presse").

Six clubs locaux dans la Ligue Sr?

Il appert aujourd'hui que la Ligue Senior de hockey du Québec se composera de six clubs l'hiver prochain. Il est même possible que le circuit change son nom en celui de Ligue Sénior de la Cité de Montréal.

Une assemblée à huis-clos a été tenue au cours de la soirée d'hier à l'hôtel Queen's. On nous a laissé entendre que le Concordia, le Verdun, le Lachine ou une équipe des usines de munitions remplaceraient le Cornwall, le Quebec et les Sénateurs d'Ottawa l'hiver prochain, si les difficultés de transport augmentent davantage. Les trois équipes locales: Royal, Canadien et Pats, continueraient leurs activités.

Etaient présents à l'assemblée d'hier: Ernie Hamilton et Gus Ogilvie, Royal; Paul Haynes et Théo Mathieu, Canadien; Pat Lynch, Pats; Sylvio Mantha et J. Taillefer, Concordia; Art Therrien et Léo Guimond, Verdun; Kenny Stewart, Art Cayford et Tommy Gorman, Canadian Arena Company.

Le baseball

Joutes d'aujourd'hui

LIGUE AMERICAINE

New York à St-Louis 4 p.m.
Boston à Détroit 3 p.m.
Philadelphie à Cleveland 4 p.m.
Washington à Chicago 4 p.m.

LIGUE NATIONALE

S.-Louis à Boston 1:30 et 3:30 p.m.
Cincinnati à New York 7 p.m.
Chicago à Philadelphie 9 p.m.
(Seules joutes au programme).

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore à Syracuse 8:30 p.m.
Buffalo à Montréal 8:45 p.m.
Rochester à Toronto 8:30 p.m.
(Seules joutes au programme).

LIGUE INTERNATIONALE

Newark	000 000 0—0	8	0
Jersey-City	300 010 1—5	12	0

Queen, Gumpert (1), Washburn (5), Rosser (8), Gerheauser (6) et Robinson; Fischer et Poland.

Toronto à Montréal, joues précédemment.
Buffalo à Rochester, sera jouée plus tard.

Baltimore	013 100 001—6	9	2
Syracuse	030 000 000—3	8	2

Smoll, Flanigan (2) et Becker; Delacruz, Lambert (3) Nelson (9) et Lakeman.

LIGUE NATIONALE

S.-Louis à Boston, remise.

Cincinnati	000 000 000—0	4	2
New-York	022 020 00x—7	9	1

Derringer, Shoun (5), Thompson (8), et Lamanno; Lohrman et Danning.

Chicago	001 130 003—8	12	2
Philadelphie	000 000 400—4	13	2

Olsen, Fleming (8), et Hernandez; Hoerst, Johnson (6), Nahem (8), Hughes (9), et Livingston.

Pittsburgh	110 000 000—2	8	0
Brooklyn	300 040 00x—6	9	0

Klinger, Lanning (6) et Lopez; Wyatt, French (3) et Owen.

LIGUE AMERICAINE

New York	010 310 010—6	14	0
S.-Louis	100 010 030—5	10	0

Donald, Murphy (8) et Rosar; Hollingsworth et Hayes.

Washington à Chicago, remise.

Boston	011 002 200—6	10	1
Détroit	000 000 020—2	8	2

Judd et Conroy; Trout, Gorsica (8), et Tebbetts.

Philadelphie	000 140 000—5	12	1
Cleveland	211 200 10x—7	12	0

R. Harris, Christopher (5), et Swift, Bagby, Heving (8), et Denning.

AMERICAN ASSOCIATION

Milwaukee	110 001 0—3	8	1
Toledo	000 100 0—1	5	0

Lanfranconi et George; Kimberlin, Parmelee (6) et Keller, Spindel (6).

Milwaukee	001 001 200—4	9	3
Toledo	031 001 00x—5	5	0

Naktenis, Blaeholder (2), Vandenberg (7), Kush (8) et George; Cox, Kimberlin (7) et Keller.

S.-Paul	100 200 0—3	7	1
Louisville	002 001 1—4	10	0

Martin, Smith (7) et Pasek, Andrews (6); Lucier et Lacy.

S.-Paul	010 010 003—5	12	0
Louisville	000 001 000—1	7	0

Swift et Andrews; Wood et Walters.

Minneapolis	000 0[illegible]0—2	5	2
Indianapolis	000 110 10x—4	8	1

Lefebvre et Linton; Poat et Schlueter.

Kansas City	000 001 001—2	4	2
Columbus	100 100 11x—4	8	1

Wenaloff et Sears; Crouch et Blaemire.

LIGUE CAN.-AMERICAINE

Gloversville	010 001 000— 2	9	3
Oneonta	402 031 00x—10	13	0

Tucker et Woolridge; Fallon et Stevenson.

Québec	010 100 000— 2	7	2
Amsterdam	030 030 02x— 8	8	1

McGuire et Seroi; Derose et Parks.
Trois-Rivières à Rome remise.

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Pc.
Newark	41	25	.621
Jersey City	39	28	.582
Montréal	37	27	.578
Buffalo	31	35	.470
Baltimore	28	33	.459
Syracuse	32	39	.451
Toronto	30	37	.448
Rochester	26	40	.394

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Pc.
New York	44	19	.698
Boston	36	25	.590
Cleveland	34	30	.545
Détroit	37	33	.529
S.-Louis	21	36	.463
Chicago	23	36	.410
Philadelphie	28	42	.400
Washington	24	40	.375

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Pc.
Brooklyn	44	17	.721
S.-Louis	35	24	.593
Cincinnati	35	29	.547
New York	34	32	.515
Chicago	32	35	.478
Pittsburgh	30	37	.476
Boston	28	40	.412
Philadelphie	18	46	.281

Le Dr Lucien Gélinas gagne le tournoi du Cercle Universitaire

Le docteur Lucien Gélinas a remporté les honneurs du tournoi de golf annuel du Cercle Universitaire hier après-midi au club Laval-sur-le-Lac alors qu'il a enregistré un total brut de 86. Sa victoire lui a valu le trophée emblématique C.-O. Monat.

Le docteur Edmond Dubé a décroché la coupe Marius Dufresne en enregistrant le meilleur score net, 70.

Lester Messier a fait un total brut de 91, tandis que le docteur D. Décarie a réussi un score net de 77.

M. Monat a enregistré un score brut de 109 et un total net de 80.

Le tournoi a été couronné d'un remarquable succès, grâce à la belle température et au grand esprit sportif des concurrents.

Le comité du tournoi était composé de MM. de Gaspé Beaubien, René Duguay, Bernard Couvrette, C.-O. Monat, René Guénette, Gérard Parizeau, Jules Dupré, Dr Jean Saucier, Dr L.-A. Magnan, Dr C.-E. Grignon et L.-R. Philie.

La distribution des coupes et des nombreux prix a été faite au cours du dîner qui a suivi le tournoi au chalet du club.

Les Reds blanchis 7-0 par les Giants

Bill Lohrman donne quatre hits et remporte sa troisième victoire sur le Cincinnati. — Trois home-runs font gagner Boston contre Détroit.

(Par la British United Press)

Les Giants ont remporté leur 4e victoire en cinq parties en battant le Cincinnati, hier, par 7-0. Ils sont maintenant à moins de deux parties de la 3e position dans la ligue Nationale. Bill Lohrman a lancé une partie de 4 hits et il a remporté sa 3e victoire de suite sur les Reds. Les Giants ont profité de trois erreurs des Reds. Babe Barna, Hank Leiber et Harry Danning ont frappé en temps opportun. C'était la 6e victoire de Lohrman. Frank McCormick fut le seul joueur du Cincinnati à se rendre au 3e but. Les Giants ont frappé sept hits contre Paul Derringer en 4 manches. Ils l'ont chassé du monticule à la 5e manche avec trois hits consécutifs.

Ayant à leur tête Lou Novikoff et Phil Cavaretta, les Cubs de Chicago ont frappé 12 hits contre 4 lanceurs du Philadelphie et ils ont gagné par 8-4. Le Chicago a néanmoins gagné la partie à la 9e manche avec trois points non mérités. Bill Nicholson fit compter deux de ces points avec un coup de trois-buts au centre. Il fit compter Cavaretta et Lou Stringer. Novikoff frappa un home-run et un simple; Cavaretta deux doubles et un simple.

Les Red Sox ont cogné trois coups de circuit pour battre les Tigers de Détroit par 6-2. Oscar Judd a remporté sa 6e victoire; il a tenu les Tigers à huit coups sûrs. Ted Williams, Bobby Doerr et Judd ont cogné pour le circuit. C'était le 10e home-run de Williams et le 3e de Doerr.

Un barrage de hits dont trois home-runs a fait gagner les Indiens de Cleveland par 7-5 contre les Athlétiques de Philadelphie. Oris Hockett, Les Fleming et Ken Keltner ont frappé des coups de circuit contre Bob Harris.

Jim Bagby commença la partie pour le Cleveland et remporta sa 8e victoire de la saison mais il fut remplacé par Joe Heving à la 8e manche.

Bob Johnson frappa un home-run avec deux coureurs sur les sacs contre Bagby à la 5e inning.

Les parties Washington à Chicago et S.-Louis à Boston, cette dernière dans la ligue Nationale ont été remises.

La partie New-York à S.-Louis, dans la ligue Américaine, était une rencontre du soir.

Important match au stade Ontario

C'est dans un match de deux dans trois à finir que l'on verra Henri Dufresne et Roméo Masse vendredi soir au stade Ontario.

Ce match est une élimination pour trouver un adversaire au champion du monde Arthur Proulx.

Masse qui a remporté le championnat de la province il y a quelques semaines est en grande forme et compte bien sortir vainqueur de ce match.

"Lorsque j'ai signé un contrat pour rencontrer Proulx je croyais que c'était le titre des 147 livres qui était en jeu. Grande a été ma surprise lorsqu'à la dernière minute j'ai appris que c'était pour le championnat de la province à 142 livres que je luttais. Ma revanche ne sera que plus grande et le premier à s'en apercevoir sera Dufresne." Déclaration de Roméo Masse.

Les autres numéros à l'affiche seront comme suit:

Dans la semi-finale, Dennis White rencontrera le champion du monde Eddie Ben Jackson.

En match spécial, limité à une chute ou trente minutes, Young Marquette luttera contre le champion du monde Arthur Proulx.

Le rude René Bélair n'aura pas une tâche facile en mesurant ses force contre le populaire lutteur de l'Est Bob Girard.

E nouverture de programme Emile Dufresne en viendra aux prises avec Johnny Roy.

Courses le 28 à Saint-Bruno

Ce sera le premier programme de la saison à cette piste.

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Bruno, 24. — Le Saint-Bruno Racing Club présentera son premier programme de courses de la saison le 28 juin, a déclaré M. Gaston Trudeau, l'un des principaux officiers de l'organisation.

Afin de bien commencer la saison, les organisateurs ont préparé un programme qui ne laissera rien à désirer. C'est ainsi qu'ils ont préparé une classe 2.22, une de 2.15 et un free for all trot. Incidemment, ce sera le premier free for all trot de la saison dans la province.

Dans la classe 2.22, il est probable que Grattan Steeleway qui a livré une si belle lutte dimanche dernier au Richelieu dans la catégrie 2.24 sera le choix des parieurs.

Rose Ganot a cependant fait une belle course également à Laprairie de sorte qu'elle pourrait fort bien causer une surprise.

Dans la course 2.15, nous verrons des chevaux à leur premier départ cette saison.

Enfin au sujet du free for all trot, disons que ce sera le premier de la saison.

On nous prie d'annoncer qu'un train partira à midi et demi de la gare Bonaventure pour S.-Bruno.

T.-P. Pegrem sera le juge au départ.

Voici maintenant la liste des inscrits à date:

Classe 2.22

The Comet, Rose Ganot, Alex Volo, Grattan Steeleway, Grattan Girl, Baba Grattan.

Classe 2.15

Peter Boldwell, Liberty Todd, Wild cap volo, Willis Grattan, Edwar Bear.

Free For All TROT

Lee Farrell, Babe Grattan, Calumet Fiomar, Mr Harriman, Revetta's Guy, Eleonar L. McKillop.

Menacé d'enlèvement

New-York, 24. (P.A.) — Des appels téléphoniques menaçant le jockey Johnny Longden d'enlèvement ont fait accourir la police qui gardait l'entrée de la piste d'Aqueduct hier. On croit qu'il s'agit de menaces faites par un fou. Longden a piloté quelques vainqueurs à Aqueduct mais il n'a pas été particullèrement chanceux cette saison.

Moyennes au bâton

Dans la ligue Nationale Pete Reiser et Joe Medwick se font la lutte.

New York, 24. (P. A.). — Non seulement les Dodgers se sauvent en tête de la ligue Nationale mais ils montrent aussi aux joueurs des autres clubs comment se comporter en fait de moyennes individuelles au bâton.

La grande rivalité qui existe actuellement chez les Dodgers dans ce département est entre Pete Reiser et Joe Medwick qui jouent côte à côte sur l'alignement des Dodgers. Reiser a une moyenne de .356 et Medwick en a une de .350. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire c'est que ces deux joueurs semblent capables de se comporter ainsi jusqu'à la fin de la saison. L'an dernier Reiser, qui n'était qu'un débutant dans les majeures, gagna le championnat et Medwick eut le championnat en 1937.

Leur plus proche concurrent actuellement est Ernie Lombardi, receveur des Braves qui fut un ancien champion lui-même et dont la moyenne actuelle est de .319.

En arrière de Lombardi il y a les suivants:

Ray Lamanno, Cincinnati .315; Stan Musial, S.-Louis .308; Johnny Mize, New York .302; Stanley Hack, Chicago .300; Dixie Walker, Brooklyn .297 et Enos Slaughter, S.-Louis .296.

Le jeu de Mize au bâton a été l'un des hauts faits de la semaine dernière dans les majeures. Le gros joueur de premier-but prit la tête chez les frappeurs de home-runs avec un total de 11, le nombre de points qu'il a fait compter, 53 et le nombre de hits, 78.

Whitlow Wyatt est en tête des lanceurs de la Nationale avec sept victoires contre une défaite. Il a une légère marge d'avantage sur Ray Starr du Cincinnati qui a dix victoires contre deux échecs.

Classe 2.18 au Richelieu

Il y aura aussi un stake 2.18 dimanche prochain.

Les 17 chevaux nommés pour la classe 2.18 dimanche prochain au Parc Richelieu devraient se livrer de dures luttes car comme les amateurs pourront le constater non seulement le nombre de ces courses est élevé mais la qualité des plus imposantes.

Les connaisseurs semblent pour le moment incapables de faire le choix d'un favori. Joe Grattan pourra-t-il continuer sa série de victoires? Gold Bars 2nd se révélera-t-il le grand champion de la présente saison? Robt E. Lee pourra-t-il répéter sa tenue de dimanche dernier?

Enfin pour le moment qu'il suffise pour les amateurs de prendre en considération l'imposante liste des chevaux nommés.

Si cette classe doit produire de sensationnelles épreuves, que de luttes sont réservées pour les amateurs alors que le Free-for-All devrait mettre en présence les meilleurs chevaux connus!

Voici les inscrits au Stake 2.18.
Sister Grattan, M. Groulx, Ste-Rose.
May Lee, Giard & Riendeau, St-Hyacinthe.
Yelirah Boy, E. Plouffe, Montréal.
Brownwood Tiger, O. Corbeil Ltée, Montréal.
Joe Grattan, G. A. Taylor, Ottawa.
Kentucky Dean, P. P. Johnstone, Mille Roches.
Dillon Scott, A. Hebert, Sorel.
Lady Dale, C. DesPins, Batiscan.
Unity, E. Brunelle, Batiscan.
Patricia Grattan, O. Boisvert, Shawinigan Falls.
Nola McElwynn, O. Boisvert, Shawinigan Falls.
Countess Jane Girl, E. Plouffe, Montréal.
Dawn McKellop, Mde. E. Farrell, Quebec.
Robt. E. Lee, E. Jobin, St-Samuel.
Betty Bars, J. L. Houle, Pointe du Lac.
Gold Bars 2nd., R. Gagné, Sorel.
Rose Ganot, J. W. Cloutier, Ste-Titeville.

Les six meilleurs

	J.	AB	P.	CS	PCT
Gordon, Yankees	59	221	30	81	.367
Reiser, Dodgers	52	206	44	74	.359
Doerr, Red Sox	54	215	36	77	.358
Medwick, Dodgers	56	207	25	72	.348
Fleming, Indiens	66	242	38	81	.335
Lombardi, Braves	48	138	17	43	.319

Coups de circuit: Ligue Américaine: Williams, Red Sox 16; Ligue Nationale: Mize, Giants 11.
Points produits: Ligue Americaine: Williams, Red Sox 68; Ligue Nationale: Mize, Giants 53.

Le Royal rencontre le Buffalo ce soir au stade

Il est possible que le voltigeur Jack Graham puisse revenir sur l'alignement du Montréal dans une dizaine de jours, nous annonçait hier soir M. Arthur Normandin, l'assistant du président Hector Racine.

"C'est l'une des meilleures nouvelles de la saison. Nous avions peur de l'avoir perdu pour trois semaines au moins," ajoutait Normandin. "Mais les médecins nous disent qu'une opération ne sera pas nécessaire.

En attendant, Ed Morgan continuera à jouer dans le champ droit et on espère bien qu'il saura frapper en temps opportun comme l'autre soir.

Inactif hier parce qu'il n'avait pas de partie au programme, le Montréal se remet à l'oeuvre ce soir en rencontrant les Bisons de Buffalo au stade dans la première d'une série de quatre parties. Les deux clubs se rencontreront de nouveau demain soir, vendredi soir et samedi après-midi.

La joute de ce soir commencera à 8 h. 45.

Le Montréal jouit d'une vive popularité cette année si l'on en juge par le fait qu'il a joué à date devant 6,500 spectateurs de plus que l'an dernier au stade et cela en dépit du fait qu'il dut demeurer inactif le dimanche 14 juin. Ce soir, on s'attend à une foule de près de 10,000 personnes.

Un match probable entre Longson et Yvon Robert

On verra très probablement ici un match pour le championnat entre Wild Bill Longson et Yvon Robert.

A son assemblée d'hier, la commission athlétique a été avisée par son président, M. Frank Hogan, que les pourparlers entamés en vue de l'organisation pour ce match vont bon train.

Le président Harry Landry, de la N.W.A., a écrit au président Frank Hogan, à Montréal, pour lui dire que Longson est impatient de voir la fin de cette élimination. Si le match a lieu, le vainqueur sera reconnu comme champion par la N.W.A.

McCarthy ne s'inquiète pas

Les quelques défaites des Yankees n'inquiètent pas leur gérant.

(P.A.) — Les Yankees de New-York connaissent actuellement leur pire "slump". Ils ont perdu six de leurs huit dernières rencontres, cinq de suite en fin de semaine dernière mais le gérant Joseph Vincent McCarthy prétend bien qu'il n'est pas inquiet du tout de son équipe.

Il n'y a aucune véritable raison pour qu'il le soit. Après avoir perdu toutes ces parties aux mains de clubs de la première division, les Yankees sont encore sept parties en avant des Red Sox de Boston, les occupants de la seconde place dans le classement de la Ligue Américaine.

"Je ne suis pas inquiet du tout", a dit Marse Joe aux chroniqueurs de baseball. "Nos lanceurs n'ont-ils pas fait bien? Et vous savez que ces gaillards peuvent frapper, ne le savez-vous pas? Nous connaîtrons des slumps comme tous les autres clubs et nous en sortirons".

Ce n'est que trop vrai. Les lanceurs des Yankees ont bien soutenu le choc. Dans deux des parties perdues, les lanceurs des Yankees n'ont alloué que cinq coups sûrs. Dans deux autres, ils n'ont permis que six hits mais ils furent néanmoins battus.

Il a été remarquable de constater combien les Yankees ont été faibles au bâton. Mais personne ne doutera de la valeur comme frappeurs de gaillards tels que Joe DiMaggio, Charley Keller, Bill Dickey, Joe Gordon. Ce dernier fut quatre parties sans frapper un coup sûr. Buddy Hassett n'obtint pas un seul hit en 23 voyages au bâton.

C'est tout de même une consolation pour le reste des clubs de la Ligue Américaine d'entendre dire à McCarthy que son club est comme tous les autres même si le classement ne dit pas la même chose.

2 parties entre juniors ce soir

Le Caughnawaga jouera contre le Lachine et le Canadien s'attaquera au Ville St-Pierre ce soir à l'Aréna de Lachine dans un programme double de la Ligue Junior de crosse.

Dimanche soir prochain à Lachine, le Shamrock jouera contre le Lachine-Ville St-Pierre dans un important match de la Ligue Sénior.

COMPATRIOTES CONCITOYENS

ALPHEE BLANCHARD

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, c'est pour moi un plaisir véritable de me joindre à tous, dans la célébration de notre fête patronale. Je profite de l'occasion pour offrir mes plus sincères remerciements à ceux qui jusqu'ici m'ont fait confiance, en politique comme en affaire, les priant de croire que je m'efforcerai de toujours mériter cet encouragement.

En ces temps difficiles que nous vivons, souhaitons que nous, canadiens-français, resterons unis, l'épaule à la roue, toujours digne de notre titre de catholiques et de pionniers de la démocratie au Canada-Français.

Ayons confiance en nous, en nos institutions, en notre pays. Faisons confiance à nos concitoyens dont la langue n'est pas la nôtre, mais qui, comme nous, jouissent de toutes les libertés et montrons par des actes que nous sommes avant tout, comme eux, de loyaux sujets au CANADA, à la CONSTITUTION et l'EMPIRE. Et que nous sommes convaincus de la victoire totale. Est-il nécessaire d'ajouter un éloge à nos braves VOLONTAIRES canadiens qui déjà se distinguent sur la ligne du danger? A l'occasion de la semaine de l'armée nous les félicitons d'avoir répondu présent au premier appel.

Alphée Blanchard

Maire de Coteau-du-Lac; Président de la commission scolaire regionale; Président du Comité général de Soulanges de l'emprunt de guerre (second terme); Président de Verdun Motors Ltée et de Garage Blanchard, distributeurs des Produits General Motors; Président de Viking Shop Ltd.

Le soleil brûlant et la douche
ruinent la vitalité et l'apparence de vos CHEVEUX.

Le soleil brûlant dessèche vos cheveux... les rend secs, sans vie... ruine leur santé, leur apparence.

La douche complète le dommage, enlève ce qui reste d'huile sur le cuir chevelu.

Sauvegardez vos cheveux au moyen de Vitalis et du "traitement 60 secondes"

Le soleil brillant dessèche vos cheveux, les rend cassants et sans vie! La douche parachève le dommage en enlevant ce qui reste d'huiles sur le cuir chevelu. La vitalité et l'apparence de vos cheveux sont en danger!

Allez-y sûrement — employez Vitalis et le "traitement 60 secondes". Massez vigoureusement votre cuir chevelu avec Vitalis. Dès l'accélération de la circulation vous constatez un agréable picotement. Le cuir chevelu desséché s'assouplit — les cheveux cassants acquièrent un nouveau lustre, une nouvelle beauté. Vos cheveux se peignent facilement sans avoir cette vilaine apparence de "cuir verni"! Procurez-vous, aujourd'hui, chez votre pharmacien une bouteille de Vitalis.

EXIGEZ DE VOTRE COIFFEUR
la protection à laquelle vous avez droit — l'authentique Vitalis qui ne se présente que dans le nouveau tube sanitaire cacheté ne contenant qu'une seule application. La prochaine fois que vous irez chez le coiffeur exigez Vitalis dans le tube cacheté.

1 50 secondes de friction—Circulation accélérée — augmentation des huiles nécessaires —vitalité retrouvée.
2 10 secondes pour mise en place—Vos cheveux sont lustrés—Pas cette apparence de cheveux gentre

Meilleurs frappeurs

Joe Gordon est en tête des frappeurs de la Ligue Américaine.

Chicago, 24, (P. A.). — Ces bons joueurs de deuxième-but Joe Gordon des Yankees et Bobby Doerr des Red Sox restent en tête des frappeurs de la ligue Américaine bien qu'ils soient eux aussi en bas de leur moyenne ordinaire.

Les chiffres compilés à la fin de la dernière semaine laissent voir que les premiers frappeurs du circuit sont au ralenti depuis quelque temps, que leur moyenne est tombée de un à 24 points.

Gordon était à 19 points de son plus haut record mais il était encore en tête des frappeurs de sa ligue avec une moyenne de .367. Doerr reste en deuxième position avec une moyenne de .351.

Les Fleming reste en 3e position avec une moyenne de .332 bien qu'il ait perdu sept points au cours de la dernière semaine. Stan Pence du club Washington est monté en 4e place malgré qu'il ait perdu un point de sa moyenne. Il a encore une moyenne de .328.

Les dix autres meilleurs frappeurs se classent ainsi:

Bill Dickey des Yankees, .326; Ted Williams des Red Sox, .324; John Pesky du Boston, .313; Jeff Heath du Cleveland, .312; Bruce Campbell du Washington, .305; Lou Boudreau du Cleveland, .300.

Williams a conservé la suprématie en trois départements. Il a fait compter le plus de points, 66. Il a compté lui-même le plus de points, 56 et il a le plus grand nombre de coups de circuit à son crédit, 15.

C'est Spence qui a frappé le plus grand nombre de hits, 86. C'est aussi lui et Heath qui ont frappé le plus grand nombre de coups de trois-buts, sept chacun. Trois lanceurs des Yankees font partie des cinq qui ont les meilleurs records de ce département jusqu'à date. Hank Borowy des Yankees est le lanceur No 1 avec six victoires contre aucune défaite. Suivent ensuite Joe Haynes de White Sox (5 et) Ernie Bonham des Yankees (9 et 2) Sturgeon Chandler des Yankees et Tommy Bridges des Tigers (7 et 2).

Lanceurs probables

Ligue Nationale

S.-Louis (Gumbert 3-3 et White 2-3) à Boston (Tobin 5-10 et Donovan 0-3), 1:30 p.m. Ewit, deux joutes.

Cincinnati (Walter 7-5), à New-York (Schumacher 5-4), 7 p.m. Ewt.

Chicago (Passeau 10-4), à Philadelphie (Melton 5-6), 9 p.m. Ewt.

Seules joutes au programme.

Ligue Américaine

Washington (Wynn 6-3), à Chicago (Humphries 2-5), 2 p.m. Cwt.

Boston (Wagner 6-5), à Détroit (Trucks 5-4), 3 p.m. Ewt.

New-York (Donald 3-1), à S.-Louis (Muncrief 3-7), 3 p.m. Cwt.

Philadelphie (Fowler 2-3), à Cleveland (Milnar 3-4), 3 p.m. Ewt.

M. LEONARD LAUZON

M. Léonard Lauzon, président de "Lauzon Drive Yourself"

à l'occasion de la fête du patron des Canadiens français, en ce jour de la Saint-Jean-Baptiste, prie ses compatriotes de bien vouloir croire qu'il se joint à eux pour célébrer l'événement dans le plus pur esprit national et désire formuler les vœux suivants qui, espérons-le, sont dans le coeur de tout Canadien français.

Pour réussir il faut être unis. Espérons que nous comprendrons enfin que l'union fait la force et que les efforts de tous, dans ce sens, deviennent UNE FORCE CANADIENNE-FRANÇAISE.

Le grand patriote, Honoré Mercier, disait: "Cessons nos luttes fratricides".

Aujourd'hui, pourquoi ne pas dire: Soyons Canadiens français UNIS de fait non seulement un jour par année (24 juin) mais tous les jours de l'année en patronnant les maisons canadiennes-françaises quand la qualité ne coûte pas plus cher. Nous profitons de l'occasion pour remercier nos compatriotes qui composent en majeure partie notre vaste clientèle de leur encouragement depuis la fondation de notre maison. Nous continuerons à donner à tous le meilleur service qui soit, surtout en ces temps difficiles.

LAUZON DRIVE YOURSELF

Compagnie 100% canadienne-française, offrant toutes les garanties.

PL. 1122

A l'ouverture de la saison du Golf Municipal

Le Golf Municipal a officiellement inauguré sa saison hier après-midi alors que le tournoi de golf des Conseillers a été joué. Voici un groupe de conseillers, journalistes et invités photographiés après le lunch servi dans la nouvelle salle à manger du club. On remarque MM. ARMAND-R. GIROUX, le nouveau directeur-gérant du Golf Municipal; le Dr L.-P. NELLIGAN, J.-O. ASSELIN, A.-E. GOYETTE, A. CHOQUET, L. ROBERT, J.-C. GIRARD, A. PARENT, JACK ARCHER, ZOTIQUE LESPERANCE, AL PARSLEY, PAUL PARIZEAU, ARMAND RICHER, CHARLES MAYER, VINCENT CHENE, OVILA LEFEBVRE, EMILE GAUTHIER, M. NANTEL, R.-F. QUINN, H.-A. GIBEAU, FRANK HANLEY, HONORE PARENT, P.-R. ADAMS, PAUL LEBLANC, D. DEMERS, LUCIEN HETU, CLAUDE JODOIN, L.-J. McKenna, E. GAUDRY, J.-W. JETTE, J.-E. RATELLE, HERVE BRIEN, Dr Z. LESAGE, H.-L. McEVOY, président de la Commission du golf; PIERRE DESMARAIS, C.-W. CLARK, A. FARLEY, E. CHARETTE, L.-EUGENE POTVIN, président de la Commission des affaires municipales; R. CORBEIL, A. MARCOTTE, H. DUPUIS, V. LEVESQUE, C.-E. LONGPRE, O. GINCE, A.-H. GAGNE, O.-L. BOURQUE, A.-D. QUINTIN, C. COTE, E. SIMARD, et autres. — (Cliché la "Presse".)

Madison à l'Exchange

Il luttera en finale demain soir contre Paul Lortie.

Le lutteur américain Geo. Linnehan ayant été suspendu pour une semaine par la Commission Athlétique, pour ne pas avoir écouté les nombreux avis de l'officiel John Masson lors de son match avec Manuel Cortez, la direction du stade Exchange a été forcée de trouver un autre adversaire à Paul Lortie pour demain soir.

La direction de cet endroit sportif en plein air ne voulant pas désappointer sa nombreuse clientèle a décidé d'opposer Harry Madison à Lortie.

L'officiel qui aura charge de cette rencontre devra avoir l'oeil ouvert s'il veut que les règlements de la commission soient observés à la lettre.

Le noir Zimba Parker, toujours sensationnel dans ses rencontres, sera aussi au programme et c'est contre le chef indien Bimba Tabu (Tabou) qu'on le verra à l'oeuvre. Cette rencontre de semi-finale est limitée à une chute ou trente minutes.

Le match spécial également limité à une chute ou trente minutes mettra aux prises Jean Pusie et Tony Parkin.

Le lutteur acrobate Bill O'Brien fera face à Geo. Loyer dans le deuxième engagement de la soirée dans un match d'une chute ou vingt minutes.

Le premier match au programme sera entre Willie Bourque et Bob Birno.

Ryan vs Pusie au Notre-Dame

Jean Pusie, qui vient de livrer un si grand match contre Len "Cowboy" Hughes, a été le choix du promoteur Phil Lalonde pour sa finale de vendredi soir au stade Notre-Dame. Il lui opposera pour la circonstance le fameux athlète américain Les Ryan. Qu'ils soient rudes ou scientifiques, Pusie les rencontre tous.

"Dans ma carrière de joueur de hockey j'en ai rencontré de tous les calibres et j'en suis toujours venu à bout", Jean Pusie.

Marcel Ouimet rencontrera le bouillant Sam Chuck dans la semi-finale limités à une chute ou trente minutes. Avec de tels athlètes à l'affiche dans un tel match l'on peut immédiatement être assuré que l'action ne fera pas défaut.

Le lutteur de l'Oklahoma, Chief Samba Tabu (Tabou) fera face à Paul Gaudette dans le trente minutes spécial.

Le lutteur orateur Geo. Desparois est aussi au programme et c'est contre Willie Bourque qu'on le verra à l'oeuvre.

Au lever du rideau Geo. Miller rencontrera Young McCoy.

Un instrument qui était trop bruyant

New-York, 24. (P.A.) — Un homme aux manières douces et à la voix plus douce encore, un musicien de 70 ans J.-Reid Spencer vient de faire partie nulle avec les Dodgers en cour.

Il se plaignait que les Dodgers faisaient trop de bruit avec une machine qu'ils ont à Ebbets Field et qui jouent des jours où il y a des parties.

—"Je ne veux pas arrêter le baseball, dit-il, comme certains de mes voisins veulent le laisser entendre. C'est absurde de prétendre cela mais je veux dormir un peu dans l'après-midi. Mon médecin me l'ordonne parce que je souffre d'une maladie de coeur.

Et les Dodgers ont baissé le ton de leur instrument de musique.

Et les Dodgers et le musicien se sont entendus. Ils ont quitté la cour après avoir fait la paix et partie nulle comme on dit.

M. George Marler vainqueur du tournoi des Conseillers

M. George Marler, membre du Conseil et député de S.-Georges-Westmount à l'Assemblée législative et le docteur L. Nelligan ont décroché les honneurs du tournoi de golf des Conseillers hier après-midi au Golf Municipal. Ce tournoi marquait l'ouverture officielle de la saison de ce populaire club golf.

M. Marler a réussi le meilleur total brut, 86, tandis que le Dr Nelligan a fait meilleur score net, 73.

Les deux gagnants ont reçu des coupes présentées par le conseiller Emile Gauthier.

M. J.-O. Taillefer a enregistré le deuxième meilleur score brut, 89, tandis que M. Charles Clark a réussi un total brut de 92.

M. Albert Laplante a fait un score net de 74 tout comme M. J.-O. Asselin, président du Comité Exécutif.

M. O.-L. Bourque s'est classé premier chez les journalistes en obtenant un score brut de 94. M. Zotique Lespérance a fait le meilleur total net, 95. Le prix de consolation a été gagné par M. Vincent Chené. Les prix ont été donnés par M. Rodrigue Corbeil.

Après le tournoi les conseillers, les journalistes et les invités ont été les hôtes de M. et Mme Paul Parizeau à un buffet qui a été servi dans la nouvelle salle à manger du Golf Municipal.

Le chalet et le parcours ont subi de nombreuses améliorations et tout laisse croire que la saison de golf à cet endroit sera couronné du plus vif succès.

M. Armand-R. Giroux, le nouveau directeur gérant du Golf, a reçu de nombreuses félicitations pour les changements apportés un peu partout au club. Nous avons appris au cours de la soirée que d'autres améliorations seront faites cet été afin d'en faire profiter les citoyens de la métropole et les touristes.

La soirée s'est terminée par la distribution des trophées et prix et par quelques brèves allocutions prononcées par MM. J.-O. Asselin, Honoré Parent, directeur des services municipaux; L.-Eugène Potvin, président de la Commission des affaires municipales; H.-L. McEvoy, président de la Commission du Golf; Paul Leblanc, et autres.

Jack Archer, instructeur du club, a reçu un cadeau de $200 à l'occasion de son prochain mariage.

Les scores:

	Brut	Net
L.-E. Potvin	111	83
J.-O. Taillefer	89	75
Albert Laplante	94	74
A. Worthington	94	77
George Marler	86	73
Dr L. Nelligan	90	73
Charles Clark	92	74
Jack Archer (pro)	70	70
J.-O. Gagné	122	84
Henri Rodrigue	139	111
J.-H. Dupuis	111	82
H. Massue	99	79
R.-F. Quinn	132	104
L. Roberge	98	75
H. L. McEvoy	111	83
Ovila Lefebvre	148	120
C. Gauthier	102	74
Vincent Chené	165	137
O.-L. Bourque	94	74
J.-B. Brunel	156	78
A. Tassé	110	82
Zotique Lespérance	121	95
J.-O. Asselin	102	74
K.-P. Adams	102	82

Hervé Brien, E. Simard, F. Henley, Rod. Corneil, Dr Lesage, Dr Dubeau, P. Butler et H. De St-Georges n'ont joué que neuf trous.

Costantino gagne

Nouvelle-Orléans, 24. (P.A.) — Charley (Lulu) Costantino a facilement battu Georgie Hansford lundi soir gagnant par un k.o. technique à la 5e ronde d'un combat qui avait été limité à dix. Costantino pesait 128¾ livres et Hansford une demi-livre de plus.

Baseball à Londres

Londres, 23. (B.U.P.) — Tous les après-midis des soldats américains jouent au baseball dans les parcs du centre de Londres et tous les après-midis les foules qui les regardent jouer croissent en nombre.

Les gens de Londres apprennent le baseball. C'est assez lent à apprendre pour eux car ce jeu ne ressemble pas beaucoup au cricket.

Les gens regardent jouer et crient toutes sortes d'encouragements aux joueurs. Les Américains ont aussi le temps de faire la visite des sites historiques. Ils sont accompagnés dans ces pérégrinations de jeunes Anglaises de membres des services auxiliaires.

Le officiers se plaignent du haut coût de la vie.

Les simples soldats sont casernés dans des clubs ou dans des baraques et ils ont toutes sortes de commodités. Les officiers doivent se louer de petits appartements et ils doivent souvent payer jusqu'à $60 par semaine de loyer.

—"Je ne fume pas; je ne bois pas et je ne sors pas, disait l'autre jour un capitaine, et pourtant cela prend tout mon salaire pour vivre bien modestement."

Belle piste à Terrebonne

On a préparé la piste pour le prochain programme.

Le parc "Moody", complètement renové et rajeuni, est prêt à recevoir les amateurs pour son meeting inaugural du 1er juillet. Fête de la Confédération. Les ouvriers sont en train de mettre la dernière main aux améliorations. La piste a été refaite et les organisateurs peuvent se vanter d'offrir aux concurrents un parcours qui permettra de donner à leurs chevaux le maximum de rendement.

En plus du programme ordinaire de trois courses, une surprise est réservée aux amateurs et les organisateurs sont en train d'organiser une course qui intéressera tout spécialement les amateurs du comté de Terrebonne. Il s'agit de chevaux dont la rivalité a été l'objet de nombreuses discussions.

Le "free for all" mettra en lice les meilleurs chevaux de la province et les organisateurs ont même reçu à date des inscriptions de chevaux qui ont couru aux Etats-Unis.

Marchildon appelé

Penetanguishene, Ont. 24. — (P.A.) — Phil Marchildon, lanceur des Athlétiques, a reçu avis de se rapporter à l'armée, a-t-on appris des intimes de ce jeune joueur de baseball. Il lançait pour les Leafs de Toronto avant d'aller rejoindre les Athlétiques.

Johnson veut rester encore à son poste

Memphis, 24. (P.A.) — "J'ai encore bon pied, bon oeil et je suis en parfaite condition physique, aussi longtemps que la Southern Association voudra de moi je serai à mon poste."

C'est ainsi que parlait hier Steamboat Johnson, doyen des arbitres de la Southern Association.

Il dit qu'il n'y a rien d'aussi intéressant que d'agir comme arbitre d'une partie de baseball. Il a été mis hors de combat bien des fois, par les foules irritées. Il reçut la balle sur la tête aussi plusieurs fois et des millions de gens ont crié après lui. Mais cela ne fait rien, il aime son métier et il entend le continuer encore longtemps si on le garde à son poste.

Depuis 23 ans qu'il est dans la Southern Association Johnson croit qu'il a été arbitre de 5,500 parties, rendant une moyenne de 200 décisions par partie.

★ ★ ★

L'as des artilleurs des Royaux

Voici **GENE MOORE**, le vétéran qui a été depuis le début de la saison le pilier du Montréal et qui a monté sa moyenne au bâton au cours de ces derniers temps à .342 — Frappeur régulier de .300 depuis le début de la saison, Gene est devenu plus redoutable que jamais au cours de ces derniers temps. Il a frappé 9 coups sûrs dont un circuit, un trois-buts et 3 deux-buts.

★ ★ ★

UN PLAN PRATIQUE POUR MÉNAGER LES PNEUS DE TOUS LES AUTOMOBILISTES

QUELLE QUE SOIT LA MARQUE DE CES PNEUS

Le Plan Dunlop pour Ménager les Pneus ne comporte ni contrat ni obligation à longue échéance ou autre, et ne vous pousse pas à acheter d'autres services que ceux dont vous avez absolument besoin. Ce plan n'offre aucun avantage ou priorité aux usagers excepté en ce qui concerne le service et cela dans les strictes limites prévues par les ordonnances de temps de guerre du gouvernement. Tous les marchands Dunlop se sont engagés à aider à l'effort de guerre du Canada en se conformant strictement à la loi. Aucun automobiliste patriotique ne voudrait qu'un marchand agisse autrement.

Mais le Plan Dunlop veut dire que vous servirez mieux votre pays en faisant durer vos pneus plus longtemps . . . que vous obtiendrez un plus long millage de vos pneus que jamais auparavant . . . et que, grâce à ce service, vous roulerez avec plus de sécurité.

D'abord présenté au août 1941

Il y a neuf mois, Dunlop-Canada présentait, pour la première fois au Canada, un service de temps de guerre pour ménager les pneus. Ce service était destiné à conserver l'un des produits qui sont aujourd'hui les plus précieux au monde . . . le CAOUTCHOUC.

Ce Service de Ménagement des Pneus, dont bénéficient un grand nombre de Canadiens, est toujours disponible . . . non seulement pour les usagers de pneus Dunlop MAIS POUR TOUS LES AUTOMOBILISTES QUI DESIRENT EN PROFITER QUELLE QUE SOIT LA MARQUE DE LEURS PNEUS.

Pas de Dépenses Inutiles ou Futiles
Le Travail n'est fait que s'il est Nécessaire

Rappelez-vous que, d'après le Plan Dunlop pour Ménager les Pneus, aucun travail inutile n'est conseillé ou entrepris; c'est un Plan bien étudié d'après lequel un travail n'est fait que s'il est absolument nécessaire et sur une base de COUT MINIMUM. En d'autres termes, l'automobiliste ne paie que pour le travail vraiment nécessaire et il ne paie que le minimum. Le Plan Dunlop pour Ménager les Pneus est un plan équitable pour tous. D'après ce Plan, les conducteurs prudents paient moins que les conducteurs négligents. Ceux qui font de très longs parcours doivent naturellement payer plus en service ou en réparations, suivant le cas. Nous croyons que cela est plus juste envers la grande majorité des automobilistes plutôt que d'essayer de répartir les frais également entre tous. Comme cela, le conducteur prudent n'a pas à payer des frais encourus par le conducteur imprudent ou par celui qui peut, malgré les restrictions, faire de longs parcours sur des mauvaises routes.

Allez aujourd'hui chez le marchand Dunlop le plus proche. Demandez-lui la Carte de Service Privilégié Dunlop et faites faire la première vérification de vos pneus d'après le Plan Dunlop pour Ménager les Pneus.

SERVICE DE MÉNAGEMENT DES PNEUS EN 7 POINTS POUR LES MARCHANDS DUNLOP

(Vous recevrez une Carte de Service Privilégié vous donnant droit au temps et aux services que peut vous rendre votre Marchand Dunlop. Les marchands ne donneront pas plus de cartes qu'il ne faut pour que leurs services soient satisfaisants.)

1. INSPECTION DES PNEUS A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR. Le Marchand Dunlop enlèvera tous les pneus et en vérifiera l'intérieur pour voir s'il n'y a pas de poussière coupures ou contusions. Il en vérifiera aussi l'extérieur et en enlèvera les clous, le verre ou le gravier s'il y a lieu. Il vous dira si l'alignement de vos roues est défectueux et si vos freins sont mal ajustés. (S'il faut des réparations à vos pneus, il vous les fera à un prix raisonnable.)
2. CHANGEMENT DES PNEUS A TOUR DE ROLE. Lorsqu'il remplacera vos pneus, le Marchand les changera de position à tour de rôle afin d'en prolonger la durée.
3. VERIFICATION ET REPARATION DES CHAMBRES A AIR. Le Marchand Dunlop fera l'inspection des Chambres à air pour y découvrir les points faibles ou les fuites.
4. SERVICE DES JANTES. Les jantes seront grattées, peintes et traitées au premier si cela est nécessaire.
5. PEINTURE DES PNEUS. Les pneus seront peints si cela est nécessaire.
6. SERVICE DES VALVES. Tous les capuchons et les noyaux des valves seront vérifiés et remplacés si cela est nécessaire.
7. NUMEROS DE SERIE. Le Marchand Dunlop vous fournira volontiers les numéros de série de vos pneus et de toutes les fois que vous aurez besoin de les revoir sur vous afin d'établir l'identité de vos pneus en cas de nécessité.

Les automobilistes doivent faire vérifier la pression d'air de leurs pneus chaque fois qu'ils achètent de l'essence. (Les stations de service sont tout à fait bien équipées pour cela.)

Normalement, il n'est pas nécessaire de faire faire le service des 7 points à la fois, quoique cela peut être promptement fait au complet.

S'il est temps de faire vérifier les pneus à l'intérieur, il faut alors faire enlever tous les pneus, et les points 1, 2, 3, 4, 5 et 6 peuvent être faits en même temps.

Les frais ne s'élèveront qu'à quelques dollars et les points importants sont faits. Le service des valves ne coûte que quelques sous s'il faut remplacer les capuchons et les noyaux.

Votre marchand Dunlop ne fera que les travaux qui sont absolument nécessaires et vous n'aurez à payer que pour ces travaux-là.

N'importe quel marchand Dunlop vous fera un devis et vous montrera que vous aurez pas à débourser pour faire faire la vérification partielle ou complète des 7 points établis pour ce service. Si vous faites de long parcours et si vos pneus sont soumis à une usage sévère, nous vous suggérons de faire faire le service complet deux fois par an.

FAITES DURER VOS PNEUS PLUS LONGTEMPS ET RAPPROCHEZ LE MOMENT DE LA VICTOIRE

DUNLOP

FABRICANTS DES MEILLEURS PNEUS AU MONDE

FETE NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS

Saint-Jean-Baptiste

Nos Meilleurs Voeux à tous nos Compatriotes Canadiens-Français

A. DROUIN, prop.

CAFE LE ROI DU CHIEN CHAUD

MENUS TRES VARIES — BIERES ET VINS — JOUR ET NUIT

1478 EST STE-CATHERINE AM: 6969

Où est Jos?

À prendre une DOW

"En fait d'arrêt, il n'y a pas de plus rafraîchissant qu'une bonne DOW!"

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

Immeuble et Construction

Des permis sont accordés pour $25,000

Des permis ont été accordés, au cours de la journée d'hier, à l'hôtel de ville, pour la construction de deux nouvelles habitations, dont le coût total sera de $20,000.

Une première construction de deux étages comportant trois logements sera érigée, rue Bélanger, au coût de $12,000, par M. L. Blondin. Une autre habitation de trois étages et de deux logements, sera construite, avenue Bloomfield, par M. Dickson, au coût de $8,000.

Le nombre des permis accordés au cours de la journée d'hier s'est élevé à quinze, représentant une valeur de construction de $25,000, comparativement à $19,000, pour la journée de lundi, et de $12,000 pour la journée correspondante de la semaine dernière.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Cité d'Outremont

Rue Nelson, No 53, Lots Nos P; 30-14, 12 terrain 30 pds en front. Succ. Léandre Brault à Georges Gavarie, $6,750. — 526763.

Cité de Verdun

Avenue Godin, vacant, Lot No 4681-284 Severe Godin à Aime St-Laurent et al, $450.—526766.

Quartier Delorimier

Rue Garnier, Nos 4267 à 4277, ses droits dans, Lots Nos 1-177, 178 Emery Pelletier à Delle Thérèse Choquet, $7,500.—526671.

Paroisse Ste-Geneviève

Boulevard Gouin, (une ferme) avec bâtisses et accessoires, Lots Nos 25, 26, 133, Douglas S. Mc Master à L'Institut des Frères de St-Gabriel au Canada, $65,000. — 526668.

Quartier Rosemont

Neuvième Avenue, Nos 5245-5247, Lot No 172-841, Georges Ladouceur à Pierre Blais, $4,000.—526672.

12e Avenue, vacant, Lot No 177-7, terrain 25 x 72 pds, La Cité de Montréal à Stanislaw Myslicki, $300.—526798.

Deuxième Avenue, vacants, Lots Nos 207-844 à 847, terrain 100 x 105 pds, La Maison de l'Immaculée Conception de Montréal à Euclide Cardinal, $1,400.—526747.

Quartier St-Edouard

Rues St-Zotique, Nos 1003 à 1014, Boyer, Nos 6897, Lot No 5-497, terrain 34 x 114 pds, Succ. Joseph Kihier à Magloire A. Barbeau, $10,000.—526762.

Rues St-Zotique, Nos 1305 à 1014, Boyer, No 6897, Lot No 5-497, terrain 34 x 114 pds, Magloire A. Barbeau à Dwyon Realty Company Limited, $25,000.—526770.

Quartier Ste-Marie

Rue Bordeaux, Lots Nos 1226-71 à 73, terrain 72 x 79 pds, Delle Emélie Viau à Dr Paul E. Lalanne, $8,000.—526746.

Quartier St-Paul

Rue Mazarin, Nos 6841-6843, Lots Nos 2616-1003, 1004, terrain 4144 pds en sup. Michel B. Valley à Ovide Quenneville, $3,000.—526703.

Quartier Villeray

Rue Jarry, avec bâtisses, (12 appartements), Lots Nos 2630-476-2 à 7, 2630-477-1 à 3, Sherif de Montréal à The London Life Insurance Company, $7,500.—526717.

Ville LaSalle

Chemin public, vacant, Lot No 996-992 Louis Verscheiden à Erich Matz, jr, $100. —526673.

Ville Montréal-Nord

Chemin public, vacants, Lots Nos 116-268, à 307, 76-389 à 361, Ville Montréal-Nord à Théodule Ouellette, $165.40—526713.

Chemin public, vacant, Lot No Pt 40-7, terrain 7360 pds en sup. Succ. Euclide L'Archevêque à J. Gérard Mathieu, $250.—526715.

Ville de la Pointe-aux-Trembles

Chemin public, vacants, Lots Nos 38-10, 11, 45-61 à 72, 92 à 103, 41-433, La Ville de la Pointe-aux-Trembles à Les Commissaires d'Ecoles pour la Municipalité Scolaire de St-Yves de Laval, $22.38.—526712.

8e Avenue, 7e Avenue, vacants, Lots Nos 121-326 à 330, 109, 408 à 412, Pt 121-323 Dame veuve Joseph Murphy et al à Hallman & Sable Limited, $1,000.—526714.

13 Avenue, Nos 267 et 269, les droits dans, Lot No 177-129, Dame John Bruce et al, à Dame J.-P. Louis Anctil, $1.—526734.

Ville St-Michel

Pie IX, vacants, Lots Nos 366-557, 577, 581, terrain 95 x 80 et 92 pds, Ville St-Michel à James Dodds, $150.—526716.

Feu M. Z. Hébert

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ste-Marguerite de Dorchester—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Zéphirin Hébert, décédé à l'âge de 49 ans. Il laisse son épouse et un fils, Dominique, deux frères, Mme Jean-Thomas Létourneau et Madeleine, sa mère, Mme Charles Hébert, ses frères, Charles et Jean, ses sœurs, Mmes Romuald Baillargeon, Ls Bédard, J. Bédard, Jean-Baptiste Fortier. Portait la croix, M. Placide Grenier. Les porteurs étaient MM. Clovis Leclerc, Amédée St-Hilaire, Léon et Jean-Marie Grenier, Alberts et Louis Boutin. Le service a été chanté par le curé H. Tremblay, assisté des abbés A. Roberge, curé de St-Hénédine et J. Boisvert, vicaire à Ste-Marguerite.

Trois fois décoré

—Patrick Murphy, du bateau de sauvetage "County Down", a reçu trois médailles de la Royal National Lifeboat Institution en moins d'une année, pour sa bravoure en sauvant des vies humaines dans les eaux britanniques.

SOYONS CANADIENS D'ABORD ET TOUJOURS

JE ME SOUVIENS

Souvenons - nous que c'est surtout en ces temps difficiles que nous devons être unis. Ayons confiance en nous et en notre pays.

SOUVENONS-NOUS QUE NOUS, CANADIENS FRANÇAIS, NOTRE FORCE RESIDE DANS NOTRE FOI, NOTRE LANGUE, NOS INSTITUTIONS.

J.-P. DUPUIS Ltée

BUREAU CHEF :
1084, AVE. DE L'EGLISE, VERDUN, QUE.
Tél. YOrk 0928

Bois de construction, portes et châssis. Manufacturiers de bois franc pour plancher.

1823 ROBERVAL, COTE ST-PAUL, FI. 0609
89 VICTORIA, LACHINE, QUE. WA. 4911 — Lachine 485

1 PROPRIETES A VENDRE

APPARTEMENT construit d'après nos instructions, par certificat d'hypothèque, vous devenez propriétaire. Case 170 La Presse. 1—24,27

AUBAINE, Duplex Davaar 3-7 pièces. Garage 13,000. Comptant 3,000. CR. 4847. 1—

AVENUE Gordon Verdun, deux 7 pièces pour $3250. Evaluation $4,500. AMherst 4344. 1—

AVONS encore bon choix diverses propriétés, Nord de la ville. Consultez Hardy, CA. 9533, 7450 Christophe-Colomb. 1—19, 20, 22, 24 R

BEAU COIN commercial, très gros revenu. Evaluation 15,000.00. Sacrifiera 10,000.00. Cl., 2140. 1—208-3

BEATTY près Bannantyne, construction neuve, deux étages, deux logements, rapportant 960.00. Visible le soir. Pour appointements, YO. 1814. 1—208-3

CARTIER près Blvd St-Joseph, 2 étages, haut 6 pièces, bas en garage, $3,350, revenu $480. AMherst 4344. 1—

CHAMBORD près Mt-Royal, 2 étages, bas 7 pièces ultra-modernes, garages, bien bonne propriété, $7,000. AMherst 4344. 1—

CHATEAUBRIAND, 2 logements 6 pièces, planchers durs, logement du bas pour acquéreur, $5200. AMherst 9007. 1—

DELAROCHE, nord boul. St-Joseph, 28 pieds, un 7, quatre 4, revenu $1524. AMherst 9286. 1—208-3

DENORMANVILLE, près Saint-Zotique, 2 étages, 2 logements, $5,300 — $1,300 comptant, balance facile, Dubois & Guenette, 428, Bélanger, DOllard 2870. 1—209-3

DEGASPE, nord Guizot, 2 maisons, 20', 4 logis, bains tombeau, cave, chauffage, Bargain, 8,800. Comptant 4,500. CRescent 4847. 1—

DIVERSES propriétés pour règlement succession. Notaire Lamarche, HArbour 4327. 1—22,24,27

DROLET, partie nord, propriété moderne de 3 logements, bas vacant. Nap. Cayouette, HArbour 0261. 1—210-6

DUPLEX moderne, 4600 et 4602 avenue Hingston, 5 et 6 pièces, revenu 1470.00, prix 9500.00. F. Vézina, LA. 7277. 1—206-6 R

DUPLEX, district Snowdon: 4936, Coolbrooke; 5227, Trans-Island. — Nouveau Verdun: 5811, Blvd Lasalle; 8 logements; 1088 à 1102, Egan; 3 logements; 7391 à 7395, Blvd Lasalle. — St-Lambert: 2 cottages neufs. — Plage Laval: 6 maisons d'hiver et d'été sur le bord de l'eau, Armand Dupuis, YOrk 0928. 1—20,24,27,1,4,8,11,15,18 jt R

PANET près Sherbrooke, 2 étages, 3 logements, 40 pieds front, avec entrepôt en arrière, Prix $5,500.00 ; S'ad, 3857 Ontario, AMherst 2212. 1—206-4

RUE ADAM coin détaché 5 logements gros revenu logement libre pour acheteur, 4765 Adam. 1—

ST-DENIS, près Blvd Gouin, 2 étages, 8 pièces, planchers bois dur, prix 4,200.00. S'ad. 3857 Ontario, AMherst 2212. 1—208-3

VERDUN, 3 logis, tous modernes, offerts à 7,500.00, rapportent 7,092.00, comptant requis, 2,500.00. Appelez Reed, YO. 5558, 4834 Avenue Verdun. 1—209-3 R

2 PROPRIETES DEMANDEES

ACHETERAIS propriété 2, 3 étages, paierais comptant. AMherst 9286. 2—208-3

ACHETERAI une petite propriété que je paierai tout comptant. Aubaine. AMherst 4344. 2—208-4

AVIS IMPORTANT — Le temps de vendre est quand il y a acheteurs. Qu'avez-vous à offrir ? Tous genres propriétés nous intéressent, dans tous districts. Consultations gratuites. Bouchard. HA. 3831, FR. 7026. 2—10-M.V.

CONFIEZ vente et administration de vos propriétés de Verdun à bureau de Verdun. Meilleur service. Satisfaction garantie, expérience éprouvée. Consultez Verdun Realties, YOrk 3264. 2—16,18,20,22,24,26,30

CONFIEZ ventes propriétés Nord de la ville à résidant du Nord. Appelez Hardy, CA. 9533, 7480 Christophe-Colomb. 2—19, 20, 22, 24, 26 R

OUTREMONT, cottage 9, 10 pièces, garage, situé près des écoles. Prix raisonnable au comptant. Cradock Simpson Co., immeuble Dominion Square. 2—

PROPRIETES demandées, comptant nécessaire, suivant valeur. Petits logements préférés. Signalez AMherst 9007. 2—205-12

— $ — Toujours disponible pour propriétés, hypothèques, droits de successions. Paquette. AMherst 4334. 3—207-6

3 PROP. CAMPAGNE A VENDRE

A MA BAIE — grève, grand terrain, maison 10 pièces, eau, électricité et bain, 2 foyers, etc., vraie occasion, Bigras, HA. 1514, soir, Gratien. AM. 6215. 3—204-9

LONGUEUIL ANNEXE, St-Lambert Annexe, morceau de terre excellent à vendre à raison de 2.00 mensuel. Economic Realty Ltée, propriétaire - fondateur, 1448 Saint-Laurent. LA. 6830. 3—209-6

ST-EUSTACHE, "Pine Beach" sur lac Deux Montagnes, grève ; abonnement parfait service autobus, gare C.N.R. sur subdivision Terrains $75.00 et plus. Représentant sur les lieux le dimanche. Bigras, Harbour 1514 AMherst 6715. 3—190-26

5 TERRES A VENDRE

Aubaine Toute Spéciale

235 acres, située à 15 arpents des limites de la ville de Granby, population 15,000 âmes, sur grande route Granby-Farnham, grange sur plan du gouvernement 60 x 36, installation laitière, abreuvoirs automatiques, hangar à machines aratoires 75 x 22, hangar à grain et laiterie 60 x 18, silo 14 x 22, poulailler pour 200 poules, porcherie 32 x 36, maison 9 appts, système de chauffage, eau dans toutes les bâtisses, tous les planchers en ciment, tout couvert et enlouvé en tôle, 45 pièces diverses, 30 cultivatrices, 3 échelles, poulies, etc., érablière, verger, 100 cordes de bois à la porte, 25 arpents bois chauffage, machines aratoires complètes en parfait ordre, ronde de lait rapportant 22 à 23 dollars par jour, représentant revenu annuel de 7,500 et plus, le tout à vendre pour cause de santé. Pour tous d'informations, adresser au prop. M. Hector Choquette, Canton Granby, RR. 6. Tél. 2456. 6—6,13,20,27,4 jl. F.

ACHAT immédiat, terres de tous genres, prix, conditions. Comptoir Bellerose, 1359 St-Denis. 6—20,23,26

340 arpents, boisée, érablière, bâtie, lac privé, 32,000. Conditions, offre. HArbour 0028. 6—20,23,26

CLARENCEVILLE, comté Missisquoi, ferme, 175 arpents cultivables, 25 en bois, bonnes bâtisses, 7013 Delaroche. 6—206-6

10 MILLES Ste-Agathe, 200 acres, boisée, bâtie, lac, $180. Conditions, HArbour 0028. 6—20,23,24

10 MILLES Ste-Agathe, 158 arpents, boisée, bâtie, $1200. Comptoir Bellerose, HArbour 1969. 6—20,23,24

6 TERRES A VENDRE

TERRES laurentiennes, bâties, boisées, lacs, rivières, pêche, chasse. Comptoir Bellerose, 1559 St-Denis. 6—20,23,2

10 TERRAINS A VENDRE

LONGUEUIL Annexe, St-Lambert Annexe parc Coteau Rouge, plage Laval grands terrains, payables 2.00 mois. Succession C.-E. Manseau, 3803 St-Denis, PL. 2090. 10 -200-12

13 A VENDRE OU A ECHANGER

ACHETEURS: Restaurant, clientele établie 60 ans, affaires exceptionnelles, gros stock, coin parc, terrains jeux, patinoire, 2500.00, termes. Echangera bonne propriété, grève. 1641 St-Antoine. 13—206-6

LAVAL-SUR-L-LAC, cottage en stuc 7 pièces, 2 bains marqueterie, bord de l'eau, à échanger pour duplex moderne, Cradock Simpson Co., HArbour 6117. 13—

PLAGE LAVAL, 6 maisons d'hiver et d'été neuves et louées, échange pour propriétés Montréal, Armand Dupuis, YO. 0928. 13—20,24,27,1,4,8,11,15,18 juil. R

VERDUN, Wellington, cottage 9 appartements, foyer naturel, eau chaude, garage, vacant, octobre prochain, aubaine 5,000.00, YO. 3115. 13—208-3 R

17A PRETS SUR GAGES

ROSS COMPANY, 83 Craig ouest, prête de l'argent sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, verre taille, argenterie, radios, clavigraphes, fourrures, valiserie, jumelles, tapis, ainsi que d'autres articles de valeur. Fondé depuis 34 ans. 17A—168-N.O.

18 PRETS SUR HYPOTHEQUE

A ABSOLUMENT confidentiel, $1000.00, $20,000.00, première hypothèque, deuxième hypothèque, rapidement. BElair 1279. 18—209-6

A BONS prêts première, deuxième, troisième hypothèque, 5%. "Canada Finance" FRontenac 5795 18—81-1 M. V.

ARGENT: première, secondes hypothèques. Spécialités achetons hypothèques. Courtier, 525 ave Champagneur, CR. 9094. 18—191-25

PREMIERE hypothèque, Montréal, seulement. B. Melançon, notaire, 356 Sherbrooke Est. HArbour 4791. 18—209-3

19 REGLEMENT DE DETTES

DETTES réglées, marchands, particuliers, ville, campagne. Facilités. 757 Place d'Armes, chambre 418. 19—262-N.O.

19A COLLECTION

LOYERS, billets, réclamations toute nature, collection au pourcentage partout. Vous recouvrerez votre argent. Agence Vanier, 44 Notre-Dame Est, Montréal. 19A—60-M.S.

VOUS avez besoin d'argent ? Confiez-nous vos créances en souffrance. Nous les collecterons au pourcentage où nous les achèterons comptant. F. André Arès, 57 ouest Saint-Jacques. Licencié. Garantie déposée au Gouvernement de Québec. PLateau 0107 19A—56-N.O.

20 FINANCE D'AUTOS

NATIONAL LOAN

& ACCEPTANCE COMPANY LTD.
EMPRUNTEZ SUR VOTRE AUTO, VOTRE ARGENT LE MEME JOUR, PAS BESOIN D'ENDOSSEURS.
CHAMBRE 404
1411 RUE CRESCENT PL. 8803
20—170-N.O.

22 PRETS PERSONNELS

LES TAUX MAXIMA DES COMPAGNIES S'OCCUPANT DE PETITS PRETS SON AUTORISES PAR LA LOI DES PETITS PRETS DE 1939 ET LA PERIODE USUELLE DE REMBOURSEMENT EST DE QUINZE MOIS. VOICI TOUTEFOIS UNE QUESTION IMPORTANTE QUE VOUS DEVRIEZ VOUS POSER AVANT D'EMPRUNTER : QUEL GENRE DE SERVICE OFFRE TELLE OU TELLE COMPAGNIE DE PRETS ?

LA CIE DES PRETS ET DE FINANCE INDUSTRIELLE EST RENOMMEE DEPUIS PLUS DE DIX ANS, POUR SON SERVICE COURTOIS ET PERSONNEL. LE GERANT SE FERA UN PLAISIR DE VOUS CONSENTIR UN PRET DE $20 A $500 RAPIDEMENT, SANS ENNUIS NI FORMALITES. VOTRE DEMANDE RESTE ABSOLUMENT CONFIDENTIELLE ET IL SERA HEUREUX DE VOUS FAIRE BENEFICIER D'UN MODE DE REMBOURSEMENT QUI N'OBERERA PAS VOTRE BUDGET.

ALLEZ VOIR EDGAR TOURANGEAU, GERANT DE NOTRE BUREAU A 1411 RUE AMHERST, PA. 3557, FRED DAWE, QUI DIRIGE LA SUCCURSALE A 132 SAINT-JACQUES OUEST, LA. 0151 OU LAWRENCE LANDE, A 1010 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST, LA. 0151. SI VOUS NE POUVEZ VOUS RENDRE A L'UN DE NOS BUREAUX, DEMANDEZ DES RENSEIGNEMENTS OU FAITES VOTRE DEMANDE PAR TELEPHONE.

LA CIE DES PRETS

ET FINANCE INDUSTRIELLE

22—h

PRETS D'ARGENT

SIGNALEZ
MA. 6181
UN PLAN POUR CHACUN
ATLAS THRIF PLAN
CORPORATION LTD
No 4438 Blvd St-Laurent PL. 8383
No 377 St-Jacques Ouest MA. 8181
22—209-5

Prêts ! Nous spécialisons

PRETS AUX PERSONNES A SALAIRE
PRETS AUX PROPRIETAIRES SUR GARANTIE DE BAIL
PRETS POUR PAYER TAXES MUNICIPALES
PRETS POUR CONSOLIDER LES DETTES D'UNE PERSONNE

NOUS REFINANÇONS LES AUTOMOBILES ET LES CAMIONS
NOUS FINANÇONS LES VENTES PRIVEES D'AUTOS ET DE CAMIONS.

LA CORPORATION DE
Crédit Commercial Ltée
3547, AVENUE DU PARC
P.-S PICARD, gérant — MArquette 7774
22—

SANS ENDOSSEURS

LES PERSONNES MARIEES PEUVENT OBTENIR UN PRET SUR LEURS MEUBLES CHEZ
CAMPBELL'S
PRETS SUR AUTOMOBILES ET PRETS A PLUSIEURS PERSONNES CONSIGNATAIRES AUSSI CONSENTIS.
CAMPBELL FINANCE
CORPORATION LIMITED
Fondée en 1927. 27 succursales au Canada.
1540 EDIFICE SUN LIFE. HA. 8131
22—22, 24, 26

PRIVEMENT, promptement. (Taux autorisés par la loi des petits prêts 1939.) Bureau 1117 Ste-Catherine Ouest. LAnc. 7149
22—121-N.O.

23 ARGENT DEMANDE

DEMANDE 11,000, 1ère hypothèque, ou 5,500 par maison d'une valeur de 30,000. CA. 1581. CR. 1798. 23—208-6 R

EMPRUNTE A $1,000 à 5%, 1ère hypothèque sur 2 propriétés, rue St-Antoine près Atwater. Evaluation $8,000. AMherst 4344. 23—

$6,000, $4,000 et $3000 PREMIERE hypothèque. Pas d'agents. Madame Roy, 2335 Beaubien Est. 23—208-4

24 PRETS BANCAIRES

PRETS PERSONNELS

POUR TAXES, ACHAT DE COMBUSTIBLE ET AUTRES BESOINS SAISONNIERS
UN AN POUR REMBOURSER
ADRESSEZ-VOUS A LA PLUS PROCHE SUCCURSALE DE
La Banque Canadienne de Commerce
OU AU
SERVICE DES PRETS PERSONNELS
ETAGE DE LA MEZZANINE,
IMMEUBLE DOMINION SQUARE,
1010 RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTREAL

DEPOTS MENSUELS PREVUS POUR REMBOURSEMENT

SI VOUS EMPRUNTEZ	VOUS RECEVEZ	VOUS FAITES 12 DEPOTS MENSUELS DE
$ 60	$ 55.87	$ 5
$ 96	$ 89.71	$ 8
$ 144	$ 134.80	$ 12
$ 192	$ 179.92	$ 16
$ 300	$ 280.94	$ 25
$ 540	$ 505.54	$ 45

AUTRES MONTANTS A TAUX PROPORTIONNELLEMENT BAS

VOTRE SUCCESSION EST PROTEGEE PAR UNE ASSURANCE-VIE QUE LA BANQUE PREND SUR VOUS.
24—h

52 APPARTEMENTS A LOUER

APT. CHAUFFE, 3 chambres, électricité et gaz, sous-bassement, 7 à 9 p.m. 2200 Wilson, N.D.G. 52—

53 APPARTEMENTS DEMANDES

JEUNE Couple désire 3 ou 4 appartements, CH. 7935. 53—

54 APPARTEMENTS MEU. A LOUER

3748 LAVAL, 2 pièces devant propres, tout fourni, semaine 7.00. HA. 8419. 54—R

1 et 2 PIECES, meublées, cabines, eau courante, toilette. A la semaine ou au mois. Verdun Tourist Camp, 105 rue River. 54—210-4

57 MAISONS A LOUER

CINQ appartements chauffés près Atwater, décoré, WE. 4752 (Anglais), 7 à 11. 57—

62 MAISONS CAMPAGNE A LOUER

SAINTE-AGATHE

En bas, sur le Tour du Lac, maison de 10 pièces entièrement meublées, 3 chambres de bain, terrain spacieux, garage, hangar à chaloupes, près du terrain de golf. PL. 3001. 62—R F

A L'ACADIE, logis très moderne, parterre, eau courante, louera été ou à l'année. DU. 3414. 62—210-3 R

A LANORAIE, chalet meublé, eau, électricité, 4 appts, bord de l'eau, 35 milles de Montréal, autobus. CHerrier 1305. 62—209-3 R

A LAC GAGNON, cottages meublés, près lac, belle vue, chaloupe. HA. 4766. 62—209- 3R

A LAC GAGNON, 3 pièces meublées, mois 30.00, soir 2100 St-André. 62—208-6

AUBAINE, beau chalet louer ou vendre Lac Steven, belle grève, CRescent 4055. 62—

BEAU chalet meublé, 4 grandes pièces, foyer ouvert, bord lac Blanc, 15 milles plus loin que St-Gabriel de Brandon, grève sable, chaloupe, lac poissonneux. S'adresser TAlon 6683. 62—

BEAULAC et Lac David, camps meublés, chaloupe, semaine, saison, transport. AMherst 3262. 62—209-6

CHEZ NOUS 30 milles Montréal, chalets pour fin semaine ou mois, toilette, eau courante, poêle, plage idéale. Service Autobus. Bettez & Frères, Lanoraie. 62—R

LAC TREMBLANT, chalets neufs meublés, louerait gens recommandables. PA. 1952. 62—209-3 R

MONT TREMBLANT, 4 pièces meublées, eau, électricité. CR. 3001. 62—R

PORT-LEWIS, camps neufs, meublés, chaloupe fournie, bord de l'eau, s'adresser à M. Edmond Carrière, St-Anicet. 62—

ST-CALIXTE, camp meublé, bois fourni, balançoires, croquet, louera semaine. CL. 1881. 62—209-3 R

VAL MORIN, près station, bungalows sur le lac Raymond, plage privée, électricité, chambre de bain, chaloupe, véranda grillagée. PI. 9573. 62 m.j.

63 MAISONS CAMP DEMANDEES

CAMP demandé pour 4 personnes pour le 19 juillet deux semaines, préférence Ile Missisquoi, Plage Calumet, tout fourni et belle grève. Ecrire Casier 155 La Presse ou après 6 hres. CAlumet 9388. 63—209-3

DEMANDE pour mois de juillet camp ou maison d'été 4-5 appartements meublés confortablement, électricité. Préférablement avec plage sur bord lac, pas trop isolé et à proximité d'un tennis ou récréation quelconque. Jeune couple sans enfants, références. Appelez Normandin, PL. 5225. 63—209-2 R

MAISON de campagne demandée environs de Montréal, juillet seulement, 4 chambres meublées, $30 ou $35. Ecrire Case 167 La Presse. 63—209-2

2 PIECES, grève, près ville, occupation immédiate. HArbour 6714, après 7 hres. 63—R

72 ANIMAUX DOMESTIQUES

BEAU choix de serins garantis chanteurs, couleurs assorties. TA. 6869. 72—

DEMANDE PETIT CHIEN de laine blanc, 5 livres. Gérmaine Ross, Matapédia, Qué. 72—209-3

75 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

BEAU piano à queue, acajou, accepterais piano droit, partie paiement. Plat. 1992. 75—206-3 R

PIANO automatique en parfaite conditions, sacrifiera, 4420 Christophe-Colomb, après 7 hres. 75—R

PIANO automatique avec 75 rouleaux, en bon ordre, à sacrifice. 1080 Laurier Est. 75—

76 RADIOS ET ACCESSOIRES

RADIO cabinet 8 lampes Westinghouse, 10.00, De Forest Crosley 12.00. 1626 Amherst. 76—210-6 R

RADIO d'automobile à vendre, 2395 Monsabré, CL 3251. 76—210-2 R

RADIO - PHONOGRAPHE Marconi 1942, grand cabinet, $124.50, payable par versements commodes. C. W. Lindsay & Co. Ltd., 1112 Ste-Catherine ouest (angle Peel). 76—

REPARATIONS radios par experi, examen gratis. Service 24 heures. Ouvrage 1.00. Garantie six mois. Vincent Radio Service, CH. 3550. 76—209-6

REPARATIONS radios par experts. Examen gratis. Ouvrage $1.00. Garantie six mois. Economic. "Radio Service" 1353 rue Amherst, FRontenac 8718. 76—75-N.O

81 ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE, glacière, toutes sortes de poêles, set déjeuner, table porcelaine, lits complets, toutes sortes, tapis de toutes couleurs, toutes sortes d'articles de ménage à vendre bon marché. 921 St-Laurent, près Craig. 81—207-6

A BON MARCHE : Chesterfield en velours, ameublement chambre et cuisine. Gérard Bédard, 1308 Mont-Royal Est, CHerrier 9903. 81—202-1.M.v

AUBAINE, set chambre à coucher, 3 morceaux et poêle à gaz 3 ronds, 6287 Bordeaux. 81—209-2

A VENDRE immédiatement, mobilier chesterfield, jamais servi, aubaine, 75.00. Chambre à coucher moderne. Set déjeuner de qualité en noyer. Magnifique tapis, 25.00, petites nattes. Articles variés. Véritable opportunité. Fitzroy 1950, Colson, 1353 Greene, Westmount. 81—209-2

BALAYEUSE électrique Air-Way, systems sanitaire, complète, 28.00. ATlantic 8120. 81—206-6

BALAYEUSE, set chambre, set déjeuner, chesterfield, radio, bassinette, pharmacie, chaises bébé, matelas ressorts, wagonnette, tapis. 585 Guizot. DU. 6675. 81—N.O.

CARROSSE pliant en bon ordre, petit radio combiné. Fitz. 0686. 81—R

FRIGIDAIRE 6 pi. cubes, bonne condition, départ campagne, 4269 De Laroche. 81—209-2 R

GLACIERE, poêle, bassinette, set diner, set chambre, set chesterfield, garderobe combiné, couchette complète, fournaise. 1223 rue Amherst. 81—208-6

81 ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE
MEUBLES
DE TOUTES SORTES
AUBAINES
SPECIAL
LAVEUSE $39.50
AVEC GARANTIE.
1200 RUE AMHERST
DEMANDEZ M. ROY.
81—207-4

CHESTERFIELD $10, mobilier salle à manger $39, poêle $15, bureau $6, machine à coudre $15, poêle à gaz $8, divanette $5 autres articles à bon marché. En bon état. Comptant et à termes. M. Aber, 3611 rue Notre-Dame ouest 81—N.O.

HORLOGE électrique avec Neon, 3 pieds hauteur. 7246 Lajeunesse. 81—

LAVEUSES électriques. Réparation toute marque, ouvrage garanti. Vente laveuses reconditionnées. Achetons laveuses toute marque. 4487 Delaroche, FRont. 5524. 81—208-3

LAVEUSE électrique nouveau système. Vendra à personne responsable pour balance due. S'adresser gérant du crédit, YOrk 4118. 81—109-6

LAVEUSE BEATTY reconstruite à neuf, portant garantie de machine neuve $59.95. Termes si désirés, YOrk 6285 ou WIlbank 3973. 81—209-6

LAVEUSE BEATTY
En très bonne condition.
Pour balance de compte.
Garantie 12 mois — Termes si désire.
FRontenac 5577.
81—209-6

LAVEUSE électrique en porcelaine, vendra pour balance de compte. Aussi laveuse reconstruite à partir de $39.50. Magasin Beatty, 1211 Ste-Catherine Est, FR. 4965. 81—208-3

LAVEUSES $16. Poêle bois et charbon $17.50; gaz $7.00. Canadian Household, 862 Mont-Royal. 81—205-6

LITS complets, $10. Mobiliers de chambre, $49. Mobilier Studio, $49. Chesterfields, $39. West End Furniture, 1443 Notre-Dame O. WI. 8105. 81—203-13

MACHINE à coudre (Singer) tête basculante en bon ordre. 8475, 12ème Ave. Rosemont. 81—R

MACHINES A COUDRE "Singer" reconstruites, famille, manufacture, véritables aubaines. Réparations d'expert, pièces et moteurs, fournissons parties, aiguilles. National Agency, 1830 rue Ste-Catherine Est. CHerrier 1207. 81—210-6

MACHINE à coudre White presque neuve, FA. 1735. 81—R

MACHINE coudre 12.00; aussi Singer électrique, bureau, radio, 1303 Papineau, appartement 2. 81—208-3

MACHINE coudre (Singer) basculante, laveuse électrique, cuve porcelaine. Sacrifiera le tout, 2421, Joliette. 81—209-2R

MEUBLES en bon état. Pas d'agents. Soir seulement, 749 ave Champagneur, appart 3. 81—

MEUBLES non réclamés et échantillons de manufacture à bon marché.
ENCHERE BAILLARGEON,
537 ONTARIO EST
81—206-6

MOBILIERS chambre coucher, salle à manger 50.00. Studio 14.00. Lessiveuse porcelaine 35.00. Pupitres, bibliothèques, mobilier cuisine 19.00. Garde-robes, poêles, chaise roulante, machine à coudre électrique 40.00. 6316 St-Hubert. 81—208-6

POELE à gaz nouveau modèle, 3 ronds, 18.00. 7236 Christophe Colomb. 81—

POELES, radios, laveuses. Grande vente d'entrepot. Ecoulement immédiat. Prix à compter de $8.95. Hartney, 441 St-Pierre près Notre-Dame. HA. 8218. Ouvert le samedi après-midi. 81—

POELE à gaz émaillé blanc, 4 ronds avec fourneau, 15.00. 5174 Fabre. 81—207-4

SACRIFIERA magnifique set salle diner en noyer, set chambre moderne, set studio velours chromé, radio combiné, table téléphone. 7073 Drolet. 81—209-3R

82 A VENDRE DIVERS

CHAUFFERETTES à gaz, réservoirs à eau chaude, chauffe-eau, légèrement usagés, aussi des bains, bassins, viviers, tuyaux et raccords. Union Plumbing, 34 Craig ouest. Montréal. HArbour 4650. 82—187-1.M.V.S

OUTILLAGE de plomberie à vendre, brake, machine à filer électrique, etc., etc. S'adresser 697 Bonaventure, Trois-Rivières. 82—208-12

RUCHER avec équipement pour hiver à vendre, 10137 Brixelle, Montréal-Nord. 82—208-6

84 CHARBON, BOIS, HUILE

ACHETEZ votre charbon maintenant, payez d'après notre plan budget. PL. 9992, le soir CA. 3259. 84—193-33 R

AMERICAIN $14.50, Bleu 14.75. Coke $12, qualité garantie. Charbonnerie Crescent CR. 0344. 84—197-17

AMERICAN, $14.75; bleu, 14.75; Lasalle Coke 2000 lbs garanti. Charbonnerie Nationale CR. 0525. 84—190-26

BATAILLES de plancher de bois franc, 1 sacs 1.00; 26 sacs 5.00. CA. 8240. 84—190-26

70 ANS service. La plus grosse maison de Montréal. Les plus bas prix pour charbon et bois sec à l'abri. Jos. Charlebois, prop. CHerrier 2188. 84—22-24,26

86 FOURRURES, VETEMENTS

J'AI 12 beaux manteaux de fourrure d'un beau noir luisant à liquider à 69.50. Cette offre n'est que pour une semaine seulement. Tous des modèles 1942. Lanc. 9049. 86—209-3 R

MANTEAUX d'été pour dames, habits pour hommes, souliers blancs pour dames. 8439 Casgrain. 86—209-3 R

MANTEAU du drap gris avec collet en fourrure de même couleur. Presque neuf grandeur 40. 1067 St-Denis. 86—

88 EFFETS BUREAUX ET MAGASINS

BALANCES calculatrices, caisses enregistreuses, clavigraphes garantis. Achetés, vendus, échangés, réparés. Landry, Cash Register, coin St-Laurent et Notre-Dame HArbour 2330 88—863-N.O.

BOUCHERIES épiciers, restaurants. Voyez-nous pour balances comptoirs, glacières, hâche - viandes, caisses enregistreuses etc neuves et seconde main, aussi cabinets crème glacée. "Frigidaires" "Universel" deux, trois et quatre roues, neufs, usagés. Conditions faciles. Laval Products, 1001 Est Craig. 88—13-N.O.

EQUIPEMENT de restaurant à vendre, éventail de plafond, armoire, showcases, registre, allex, toaster hot dogs, table à vapeur, auvent, glacière, panneaux de murs, tank café, etc. 6506 Ave du Parc. 88—208-6 R

FOURNITURES de magasin à vendre. S'adresser à 2480 Beaubien. 88—208-6 R

PLUSIEURS show cases, différents modèles armoires murales, cabines, etc., aubaine. 978 Rachel. 88—20-24

91 TIMBRES, MONNAIE

CANADA, Terre-Neuve, Colonies Françaises, Nouveautés Mondiales. Immense choix. 4418 St-Denis. 91—197-46 R

93 ON DEMANDE A ACHETER

A ACHETER, antiquité, argenterie, bibelots, verreries, potiches, porcelaine, statuettes, peintures, ivoire, bronze, horloges et autres antiquités, achetées. Lyons, WIbank 3700. 93—209-6

A ACHETEUR: habits hommes, usagés fourrures, bijoux, cameras, longue-vue Ralph. LAncaster 8640 93—129-N.O.

A BONS PRIX: Ameublements de maison et bureau, laveuse, machine à coudre, vêtements. TAlon 5735. 93—190-26

A BON PRIX. Achète meubles de ménage et de bureau, garniture de restaurant seulement. HArbour 6360. 93—301-N-O

A BESOIN Glacières, poêles, moulins et meubles tous genres, radio, etc. HA. 8558. 93—180 I.M.V

ABER DUPUIS paye plus haut prix ameublements de maison. DUpont 6675. 93—78-N.O.

ABSOLUMENT tout en fait de meubles de ménage et de bureaux, machine à coudre et à laver, vêtements, tapis. LA. 8574, le soir, TAlon 6101. 93—207-26

ACHETE et paye bon prix meubles toutes sortes, poêles, laveuses, etc; jour LAncaster 3318; soir et dimanche, DOllard 9359 93—294-N.O.

ACHETE sets chambre, meubles de maison, magasin, bureau, laveuses électriques, poêles, moulins à coudre. PLateau 2276, soir, CAlumet 4188. 93—173-L.M.V.

ACHETONS ameublements chambres, salles à diner, machines coudre, pupitres, caisses enregistreuses. MArquette 5130. 93—16-N.O.

93 ON DEMANDE A VENDRE

Vêtements Seconde Main

Habits,

116 EMPLOIS DEMANDES HOMMES

DEUX ETUDIANTS 18 ans, bilingues, désireraient position pour l'été, de préférence en dehors de la ville. Savent conduire automobile. Ecrire Casier 178 La Presse. 116—

OPERATEURS de pelles mécaniques, gaz ou huile, expérience 20 ans. 4696 Orléans. 116—210-3

ORCHESTRE 5 à 10 musiciens, pour engagement fin de semaine. Tél. BE. 3239 116—

PEINTRE intérieur, extérieur, blanchissage, tapissage, réparation plâtre, graffex, ouvrage garanti. HA. 5947. 116—207-6

117 FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES et poseuses de boutons sur manteaux pour dames. 480 Ste-Catherine ouest, local 307. 117—209-3 R

AVONS besoin piteuses, fileuses, presseuses de chemises, repasseuses au fer. Buanderie St-Hubert. Veuillez vous rendre demain matin. 117—210-3

BONNE tricoteuse au crochet dans gilet de bébé. CRescent 0323. 117—

BONNE d'enfants, le préférence bilingue, demandée immédiatement. Tél. DEx. 1-94. 117—

CAISSIERE de restaurant bilingue. 1107 Ste-Catherine ouest. 117—208-3

CHAUSSURES, faiseuses de doublures et préparéuses possédant expérience demandées, ouvrage pour très longtemps. S'adresser Tétrault Shoe Ltée, 2251 Aird. Demandez M. Phaneuf. 117—208-3 R

CONTRACTEURS demandés dans les habits de garçons lavables et robes de fillettes. S'adresser à 364 avenue des Pins Est. 117—208-3 R

CONTREMAITRESSE EXPERIMENTEE POUR GRANDE MANUFACTURE DE ROBES DE SOIE POUR DAMES. BONNE POSITION. PETER PAN DRESS INC., 460 STE-CATHERINE OUEST. 117—208-3 R F

COUTURIERE absolument expérimentées dans les modifications, ainsi qu'une vendeuse. 5687B avenue du Parc. 117—R

COUTURIERE à la machine, expérimentée ou non. Dominion Cutting Service, 540 Beaudry. 117—210-3 R

COUTURIERES demandées dans les corsets. Adresser DExter 5656. 117—209-3 R

COUTURIERE expérimentée pour faire retouches dans magasin de robes. 5005 avenue du Parc. 117—209-3

CUISINIERE pour petite cuisine canadienne, heures de travail 8 à 4, pas travail dimanche. 303 Craig est. 117—210-3 R

DEMOISELLE de bureau expérimentée, bilingue, pour factures et travail général. Ideal Paper Box, 4201 Ontario est. 117—208-3 R

DIX OPERATRICES expérimentées pour formes de manchons demandées immédiatement, bon salaire. Canada Muff Bed Co., 3609 St-Laurent. 117—208-3

DRAPEUSE, finisseuse. Bon salaire. Emploi continu. 469 Ste-Catherine ouest, local 815. 117—208-3 R

EMPLOYEES de buanderie bilingues, dans tous les services, expérience préférée mais pas nécessaire. Bonnes chances d'avancement aux personnes voulues. Troy Laundry & Dyeing Co., 3856 avenue Allen, Verdun. 117—210-3

FEMMES ou filles demandées pour coudre à domicile. 5175 Papineau. AM. 1938. 117—209-2 R

FILLE demandée pour couper les linges à laver. Expérience pas nécessaire. HA. 3512. 117—209-2 R

FILLE pour service en bordure de route. Bon salaire. Restaurant Snow White, 7555 boulevard Décarie. 117—209-3 R

FILLES pour faire les couvre-lits, expérience pas nécessaire, ouvrage à l'année, bon salaire. Parkdale Ltd, 3510 St-Laurent. 117—209-3 R

FILLES de chambre, bilingues. S'adresser à chambre 1104, Hôtel Mt-Royal, de 10 a.m. à 4 p.m. 117—208-3R

3 FILLES pour fontaine soda, références, expérience, Pharmacie Canora, AT. 0071. 117—210-4

FILLES pour apprendre métier, fabrication de sacs à main pour dames. 32 Notre-Dame est. 117—208-3R

FILLES pour apprendre métier, fabrication de sacs à main pour dames. 32 Notre-Dame est. 117—208-4 R

2 FILLES de table pour hôtel de campagne. Connaissance de l'anglais importante. Bon salaire. DExter 4032. 117—210-3 R

FILLES demandées pour travailler dans manufacture de dames, expérience pas nécessaire. Chambre 802, Edifice Sommer, 423 Moyar. 117—208-6 R

FILLE expérimentée pour légers repas, à 4 6; samedi 9 à 3 p.m. Dimanche libres. Windsor Luncheonnette, 451 rue McGill. 117—R

FILLES sans expérience pour manufacture de robes, Immeuble Wilder, 1435 Bleury, salle 1002. 117—209-3 R

FILLES de chambres avec expériences et références. Hôtel Russell, 1002 St-Jacques Ouest. 117—209-2R

FILLE DE TABLE demandée, S'adresser au Pignon-Rouge, 15585 Sherbrooke Est près de la 8ième, Pointe-aux-Trembles. 117—210-4

FILLES table, bonne apparence, expérience, immédiatement. 456 Place Jacques-Cartier, PL. 6223. 117—208-3

FILLES expérimentées pour trimer à la machine. Maxine Footwear, 1372 Ste-Catherine ouest. 117—208-3

FILLE pour apprendre le pressage de vêtements d'enfants. Bon metier. Ouvrage à l'année. Fine Children Wear, 5505 Saint-Laurent. 117—208-3 R

FILLES de tables demandées. Frank De Rice, 1122 Ste-Catherine ouest. 117—208-3 R

FILLE expérimentée pour restaurant, S'ad. John's Restaurant, 4360 Notre-Dame ouest. 117—208-3

FILLES bilingues pour ouvrages de buanderie. Expérience pas nécessaire. Troy Laundry & Dyeing Co., 3856 avenue Allen, Verdun. 117—208-6

FINISSEUSE pour magasin de hauts couture. 1198 Burnside. 117—209-3 R

FILLE demandée pour restaurant 25 ans ou plus, pension si désiré. S'adresser à Lachine 1390w. 117—R

FINISSEUSES expérimentées pour les "jackets" militaires. 2030 rue Bleury, au 6ième. 117—209-3 R

FINISSEUSE demandée immédiatement dans la haute couture. 2586 rue Peel. 117—209-2 R

1 FINISSEUSE de fourrure expérimentée. WI. 4551. 3929 Wellington. 117—210-3 R

FINISSEUSES et nettoyeuses dans les robes d'enfants. 1435 Bleury, chambre 805. 117—209-3 R

INFIRMIERE diplômée pour léger service. Couchera chez elle. 201 boul. St-Joseph ouest. 117—

4 JEUNES filles pour ganterie fine. Expérience préférée mais non indispensable. Bon salaire. Atelier syndiqué. 1070 St-Laurent, HA. 5691 117—209-26-R

JEUNES filles expérimentées seulement, finition dans pardessus. 504 Notre-Dame-Ouest, 2ième étage. 117—210-3R

JEUNES filles comme apprenties pour ouvrage général de fabrique. 1294 St-André, dernier étage. 117—209-3 R

OPERATRICES expérimentées sur machine Singer, emploi stable. 4152 St-Laurent, dernier étage. 117—208-3R

OPERATRICES EXPERIMENTEES SUR MACHINE ELECTRIQUE A 2 AIGUILLES. TRAVAIL CONSTANT. DOMINION GAITER MANF. CO., 5505 ST-LAURENT. 117—R

OPERATRICES d'expérience pour faire doublures pour manteau de dames. CRescent 9191, 6825 boulevard St-Laurent. 117—208-3 R

OPERATRICES d'expérience pour faire doublures pour manteau de dames, CRescent 9191, 6825 boulevard St-Laurent. 117—209-3 R

OPERATRICES pour lingerie de soie, bon salaire, position stable. 19 Notre-Dame Est. 117—208-3 R

OPERATRICES sur machine à coudre dans les petits articles de cuir. Bon salaire. 960 St-Laurent, 1er étage. 117—208-3 R

OPERATRICE d'expérience et poseuse de boutons avec expérience dans vestes. 1210 St-Laurent, MA 4997. 117—R

OPERATRICES sur machine spéciale à 2 aiguilles pour assembler les chemises et les overalls, aussi dans les pantalons et les overalls dans toutes les opérations des poches, finition, etc. Presseuses de chemises, examineuses sans expérience. Nous prenons des apprenties. Lonn Overall, 2010 St-Laurent. 117—20,24,27

OPERATRICES d'expérience dans robes de coton. 71 St-Viateur Ouest. 117—210-9R

OPERATRICES en sacoches pour dames. Emballeuses et "rembourdeuses". Travail constant. 23 Notre-Dame est. 117—210-6 R

OPERATRICES pour manteaux de sports de dames, ouvrage continu, bon salaire. S'adresser Chambre 802, Edifice Sommer, 422 Mayor. 117—208-6 R

OPERATRICES expérimentées sur machine. Se présenter à Ideal Spread Co., 4398 St-Laurent. 117—208-3 R

OPERATRICES expérimentées pour robes de soie pour dames. Emploi stable et bon salaire. Se présenter Mlle Merchant, The Hampton Manufacturing Co. Limited, 125 rue Elmire. 117—186-30

OPERATRICES expérimentées pour robes de coton et vêtements de sport. Bon salaire et emploi stable. Se présenter Mlle Daoust, The Hampton Manufacturing Co. Limited, 125 rue Elmire. 117—186-30

PERSONNE fiable pour prendre charge de restaurant et salle de danse à Dorval. Dorval Hôtel. Téléphone Lachine 2530. 117—

PREMIERE modiste chapeaux, prendre charge atelier, capable faire modèles. FR. 3055, PL. 4946. 117—209-3 R

PRESSEUSES EXPERIMENTEES DANS LES ROBES DE COTON POUR DAMES. MEILLEUR SALAIRE SE PRESENTER IMMEDIATEMENT A 1294 ST-ANDRE, DERNIER ETAGE. 117—208-6 R F

PRESSEUSES d'expérience demandées dans les robes de coton. S'adresser local Dress Co., 4446 St-Laurent, 3e étage. 117—208-3 R

117 FEMMES, FILLES DEMANDEES

ON DEMANDE

FEMMES

De 18 à 45 ans
acceptables pour travail de Guerre essentiel.

S'ADRESSER A

4303 est, rue Ontario
ou
à l'usine

CANADIAN CAR MUNITIONS, LIMITED CHERRIER, QUE.

Les demandes de femmes actuellement employées dans une usine ou une compagnie qui fabrique des munitions, du matériel de guerre ou des fournitures pour nos Forces armées, NE SERONT PAS considérées.

117—206-6

AMERICAN DRUG STORE

Filles avec expérience pour soda fountain, heures courtes, bon salaire. WI. 2136, 1385 Greene. 117—209-3 R

FILLES DE TABLE

FILLES DE BONNE APPARENCE et bilingues pour apprendre le métier de fille de table. Aussi des filles de table expérimentées. Tout le temps ou une partie. Murray's Lunch Ltd., 389 St-Jacques ouest, jusqu'à 6 p.m. 117—209-5 FR

FILLES ROBUSTES

PLUS DE 5' 3" DE TAILLE.

TRAVAIL MANUFACTURE.

DOIVENT ETRE BILINGUES.

NE PAS SE PRESENTER

SI EMPLOYEES AUX OEUVRES

DE GUERRE.

BUREAU DE L'EMBAUCHAGE

POUR LA COMMODITE DES POSTULANTES, LE BUREAU D'EMPLOI RESTERA OUVERT MARDI ET JEUDI SOIR JUSQU'A 8.30.

Northern Electric Co., Ltd

01260 RUE RICHMOND,

POINTE ST-CHARLES.

117—208-6

FINISSEUSES DEMANDEES

Finisseuses d'expérience dans les gantsions. Lombardi, 1625 St-Luc. 117—209-5 FR

Gagner tout en Apprenant

POSITION stable, bon salaire, ouvrage de manufacture, travail rémunérateur pour la durée de la guerre. 556 rue St-Rémi. 117—209-3 FR

JEUNES FILLES NON EMPLOYEES DANS USINE DE GUERRE

Si vous êtes âgées de 17 à 35 ans, bilingue, pesant 110 lbs et plus, mesurant au moins 5 pieds 2 pouces, désireuses d'aider votre pays dans son effort de guerre, nous pouvons vous enseigner un métier tout en vous payant un bon salaire. Aucune expérience nécessaire, seulement jeunes filles énergiques, sérieuses, de bonne volonté tout de même devront se présenter à 2366 rue Albert. 117—208-6 F R

Opératrices dans Chemises

Opératrices expérimentées demandées pour poser poignets ou colleta après belles chemises d'hommes, salaire 12.50 par semaine en commençant, ouvrage continu. S'adresser immédiatement, Biltmore Shirt, 1421 Montcalm, coin Ste-Catherine.

117—18,19,22,23,24 R

PRESSEUSES d'expérience dans les vêtements d'enfants. Bon salaire. Ouvrage à l'année. Fine Children Wear, 5505 Saint-Laurent. 117—208-3 R

REMAILLEUSES de bas soie expérience demandées. 1300 De Fleurimont. 117—207-12

SERVEUSES, de 6 à 9 le soir. Bon salaire Restaurant Horn, 4069 St-Laurent. 117—209-2

SKIVEUSES expérimentées dans la chaussure. Maxine Footwear, 1372 Ste-Catherine ouest. 117—208-3

VENDEUSES expérimentées, lingerie pour dames. Position permanente, bon salaire. 1150 Ste-Catherine est. 117—208-3 R

VENDEUSE de confections pour dames expérimentée. Bon salaire. Place permanente. 1109 Ste-Catherine ouest. 117—209-3 R

VENDEUSE bilingue pour magasin de bijouterie. Salaire 15.00. Alfred Eaves Ltd, 397 rue St-Jacques. 117—

VENDEUSE bilingue. S'adresser Pâtisserie Amherst, 1427 Amherst. 117—210-3R

VENDEUSES de confections pour dames, expérimentées, bilingues. Bon salaire. Place stable. 1009 Ste-Catherine ouest. 117—208-3 R

VENDEUSES bilingues dans magasin de lingerie. Emploi continu. 1479 Ste-Catherine O. 117—R

VENDEUSES bilingues expérimentées. Belle occasion pour personnes cherchant avancement continu. Position stable et bon salaire. Shiller Bros. 1427 St-Laurent. 117—208-3 R

118 EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

FILLE de confiance désire position chez 2, 3 adultes, CHerrier 9472. 118—

119 COURS FEMMES, FILLES

A ECOLE MONTREAL ENREGISTREE

Enseignons opératrices, machine manufacturière, 1, 2 aiguilles, zig-zag, overlock, hemstitch 8240, de avenue Rosemont FR 8342 119—103-N O

EN PRENANT cours à l'Ecole Nationale d'Opératrices, 513 Ontario Est, vous serez certaine de travailler en manufacture. Plusieurs milliers d'élèves placées. 119—205-6

120 SERVICES DOMESTIQUES

AIDE générale pour léger service, pas d'enfants. Bons gages, 717 Stuart, CA. 6181. 120—209-3 R

BONNE générale, 2 adultes, bon salaire, 104 Sherbrooke Ouest, PLateau 4346. 120—208-3 R

BONNE pour deux personnes, 4 appartements, à la ville ou à la campagne. 6233 Blvd Monk, Ville Emard. WI 2952. 120—R

BONNE générale, bon chez-soi, bon salaire. 3498 avenue Harvard. EL. 6384. 120—210-3 R

BONNE compétente, fille ou femme, pour petit appartement, soin d'un enfant. Bon chez soi, bon salaire. Immédiatement. 5878 Jeanne-Mance. 120—R

BONNE générale, 4 adultes, références. WI. 6543. 120—209-3 R

BONNE pour service général sauf cuisine et patisserie. Un écolier. Bon chez soi, gages élevés. 4875 Lacombe, AT. 7680. 120—210-3 R

BONNE demandée pour le soin du ménage sachant faire un peu la cuisine, 4 adultes seulement. Toutes les soirées libres, pas de lavage ni repassage. $35.00 par mois. S'ad. 60 Chemin Ste-Catherine, près boulevar Mt-Royal. 120—N.O.

CUISINIERE générale expérimentée parlant anglais, ayant références de ville, dans appartement Haddon Hall. Très bons gages. PL. 3905. 120—208-3 R

DOMESTIQUE demandée, bon salaire, famille d'adultes, téléphonez entre 7 et 9 p.m. WI. 8143. 120—24,26,29

FAMILLE anglaise demande jeune femme pour prendre soin d'un garçon de 2½ ans, consentirait à faire léger service domestique. 2 adultes. $5.00. PL. 9303. 120—209-3 R

1 FILLE comme aide au service domestique, pas cuisine, pas lavage, non logée. DE. 0285. 120—208-3 R

FILLE capable recommandée, bonne famille, bon salaire. DE. 7802. 120—208-3 R

FILLE demandée, petite famille, bon salaire. 383 St-Philippe, St-Henri. 120—

FILLE générale sachant faire la cuisine demandée. Références exigées. Très bon salaire. Petite famille. Maison de campagne près de Montreal. 1 jour, téléphone Plateau 8161, local 112—le soir, AMherst 3379 120—N.O.

FILLE fiable pour service général, beau foyer, bons gages, couchera chez elle. DO. 7289. 120—208-3 R

FILLE capable, ouvrage général, léger service domestique, 6898 St-Hubert, TA. 3115. 120—209-3 R

FILLE CAPABLE PARLANT UN PEU L'ANGLAIS, LEGER SERVICE DOMESTIQUE, BON CHEZ-SOI ET BONS GAGES, PAS DE CUISINE. WA. 5949. 120—209-3 R

FILLE honnête, coucher dehors, travail facile, dimanches, soirées libres, bon salaire. CA. 2052. 120—208-3 R

FILLE de table parlant l'anglais (service privé), 45.00 par mois, références locales, pas nettoyage, lavage, ni repassage. Chambre avec bain privé, maison distinguée de Westmount. Signaler LA. 0194 avant 6 p.m. 120—209-3

FILLE pour léger travail de ménage, pas de cuisine, prête à aller à la campagne. 27 Pagnuelo. CAlumet 8585. 120—208-3 R

FILLE générale bon salaire. CA. 2380. 120—209-3 R

FILLE fiable, ouvrage général, bons gages. 7501 Casgrain. 120—R

FILLE pour ouvrage général, appartements Drummond, logée, 25.00. MA. 2532. 120—209-3 R

FILLE capable pour service domestique, une consentante à aller à la campagne pour les mois d'été. Bons gages. Signaler HA. 3705 le matin, 4276 St-Denis. 120—209-3 R

FILLE aimant les enfants. Bon salaire. Appelez après 7 hrs. DU. 2165. 120—209-3 R

FILLE comprenant anglais, léger travail de ménage, 2 enfants, petit appartement. Logera ici. AT. 2984. 120—208-3 R

JEUNE FILLE ou femme âgée demandée, famille 3 personnes. 4360 St-Denis, appartement 3. 120—208-3

PERSONNE de confiance pour petite famille, campagne près de Montréal. CRescent 1607, 554 Rockland. 120—R

SERVANTE demandée personne recommandable, 7012 St-Denis ou 7042 St-Hubert, CA. 4234. 120—R

SERVANTE, 25.00 par mois, pas cuisine, bon chez-soi, WI. 4551, 3929 Wellington. 120—210-3 R

SERVANTE-cuisinière expérimentée et recommandée. Maison privée. On a autre aide. Fitzroy 2484. 120—209-2 R

123 CHAMBRES A LOUER

A APPELER, Paradis Transport, déménagement de chambre, vallee, etc. AMherst 6357. 123—209-6

A 767 ROY, salon double grande chambre, eau chaude, propre. LA. 9919. 123—R

A 3836 St-Hubert, grande chambre studio, très propre, garde-robe, eau chaude, lavabo, téléphone. 123—208-3 R

A 3836 ST-HUBERT, chambre très propre, garde-robe, eau chaude, téléphone, confort. 123—R

A 428 VILLERAY appartement double et simple, chauffé, tranquille, sans enfants, gaz désiré. 123—R

BELLE chambre devant, balcon, tranquille; monsieur seulement, 4.00. 1296 Beaudry, AM 9133. 123—210-2 R

BELLE grande chambre devant, propre, tranquille, vrai chez-soi pour monsieur seulement. Tél. S'adresser 1109 rue Demontigny. 123—

BOUDOIR famille privée, confort chez soi, près Parc Lafontaine, 4220 Christophe-Colomb. 123—R

CHAMBRE pour monsieur, déjeuner si désiré. 3980 Parc Lafontaine. FRontenac 1467. 123—R

14 CHAMBRES bien meublées, prix raisonnable, gens sérieux, pas d'agents, visible 2 à 4 hrs. 5303 St-Laurent. 123—209-2 R

CHAMBRE à louer, meublée en neuf, pas d'enfants. 3106 Dorion. 123—209-3

GRANDE chambre sur devant richement meublée, 68 Ste-Catherine ouest. 123—210-2 R

JEANNE-MANCE, grande chambre non meublée et petite meublée. LAncaster 8069. 123—

MAGNIFIQUE chambre dans belle localité, pour couple ou monsieur, HA. 7343. 123—208-3 R

SALON double moderne, meuble ou non, eau chaude, usage gaz, dépense froide. AM. 4167. 123—

ST-HUBERT 1009 grande chambre, gaz, téléphone, lavabo, matelas ressort, genre appartement. 123—R

TRES grande chambre à louer possession immédiate, 822 Sherbrooke Est. 123—209-5 R

124 CHAMBRES DEMANDEES

2 CHAMBRES demandées avec service de cuisine, Montréal-Nord, Cartierville, MArquette 6423. 124—

DESIRE chambre près Snowdon, Outremont, pas de repas. Ecrire 951 Dunlop. 124—

NOUVEAUX MARIES demandent chambre meublée dans jeune ménage si possible, peuvent fournir références. Ecrire Boîte 42, 1416 Bleury. 124—209-3

125 CHAMBRES ET PENSION

ACCOMMODATION, chambres simple ou double, propre, tranquille, bonne cuisine canadienne, prix raisonnable. 4441 Saint-Laurent, près Mt-Royal. 125—209-4 R

BELLE chambre, excellente pension, personne distinguée références, FR. 7669, St-Hubert 4443. 125—R

126 CHAMBRES ET PENSION DEM.

DAME de langue anglaise cherche bonne pension, ouest de Bleury, où elle pourra pratiquer le français. Ecrire Case 196, La Presse. 126—R

129 PENSION D'ENFANT

JE prendrais bébés jusqu'à trois ans en pension. 2732 Boul. Goum Ouest, Cartierville. 129—

JE désirerais placer 2 enfants=3, 4 ans en pension ville ou campagne. WI. 8447. 129—

S'IL Y A QUELQU'UN qui aime à envoyer leur jeune garçon en campagne, je charge 1.00 par jour celui qui couchera plusieurs dans la même chambre. Seul dans une chambre $10 par semaine. Mme Donat Miron, rang Huit, St-Jovite. 129—209-2

131 PENSION D'ETE

A VAL MORIN, face lac, vous trouverez gaieté, repos, cuisine des mieux apprêtée, salle récréative, musique, amusements, tennis, chaloupes, golf, $14.00 à $16.00, transport gratuit de la gare Théoret, TAlon 6581 6581. 131—10,12,13,16,18,19,20,23,24,25,26,30 R

BLINK BONNIE, Val Morin, près station, vue sur le Lac Raymond. Excellents repas, matelas à ressorts, commodités modernes, plage privée, ping-pong, tennis, golf, pêche. Vacances, fins de semaine. 131 m.j.

LAC GORDON, St-Hippolyte, chambre pension, danse, chaloupes, Communications faciles. HA. 2546. 131—209-5

ST-DONAT, lac Archambault, pension Rousille, semaine 15.00 avec transport. DUpont 3589 131—198-26

138 AVIS RESPONSABILITE

JE ne me tiens responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme Juliette Gladu, 32, Académie, Valleyfield, Qué. Signé: Robert Gladu, 32, Académie, Valleyfield, Qué. 138—

139 PERDU

PERDU jeune chienne Setter blanc avec marques brunes, récompense. DEx. 5596. 139—208-3 R

PETIT Pékinois, perdu samedi entre 5 et 10 hrs, entre Parc Avenue et Villeneuve, récompense 10.00. 4894 Parc Ave, coin Blvd St-Joseph. CA. 0039. 139—209-3 R

SUR LA ROUTE St-Elzéar, Ste-Rose, perdu sacoche avec carte d'indentification, Alice St-Denis. Rapportez à 4352 Chateaubriand, récompense. 139—208-3 R

149 MACHINERIE

ASSORTIMENT de machineries à bois, à fer et à tôle à des prix attrayants. CONTINENTAL MACHINERY CO., 1384 Notre-Dame ouest. 149—207-6

BONNE MACHINERIE pour travailler le bois et le fer. Gros stock en mains. Cela vous paiera de nous voir. J.-Norman Robinson Ltée, 1143 Notre-Dame Ouest. 149—208-5

CHEZ TARSHIS & SONS LIMITED

Courroies, poulies, chaînes, arbres de couche, moteurs, foreuses électriques, moulons à chaîne machines de toutes sortes. Notre assortiment est le plus vaste, nos prix les plus bas. Toujours sur le marché pour acheter ateliers au complet ou surplus de stock pour du comptant. Fondée en 1898.

450 RUE McGILL

149—84-L.M.V.

McCORMICK MACHINERY CO

Outils de ferblantier, frelns, pileuses, moulures, tendeurs de fils, bigornes, tous garantis, 183 Murray. 149—3,10,17,24

MACHINES a travailler le fer et le bois courroies et accessoires. J. Wiselburg, 124 rue McGill. 149—114-N O

150 BATEAUX ET ENGINS

CANOT automobile, moteur gris, 21 pieds à sacrifier maintenant. Tétreault, 1200 ave Church. 150—208-3 R

156 ARGENTERIE - DORURE

ROYAL SILVER PLATING — Argenterie remise à neuf et dorure de toutes sortes. 70 Craig ouest, HArbour 9948, LAncaster 3315. 156—86-N.O.

166 TAPISSAGE, PEINTURAGE

A ABAISSER durant juin, façade maison peinturée, blanchissage, tapissage, satisfaction. AMherst 6362. 166—190-26

ATTENTION! Par expert, extérieur, intérieur, peinture, blanchissage, etc. Ouvrage garanti. DOllard 0976. 166—208-3

BLANCHISSAGE, tapissage, papier enlevé vapeur, peinture intérieur, extérieur, réparation générale. DU. 4946. 166—210-26 R

BLANCHISSAGE, tapissage, imitation, peinture générale. Ouvrage garanti. Conditions faciles. DU. 2370. 166—209-6

SPECIALITE: blanchissage, tapissage, peinture, imitation. Réparations plâtre, graffex, ouvrage garanti, LA. 3968. 166—209-6

196 EXTERMINAT.-VERMINE

Punaises, Coquerelles

Rats, mites. Procédés scientifiques garantis. Meubles désinfectés. Corporation Para Frédéric Charbonnier, directeur-gérant. MArq. 6122. Soir DO. 1018. 196—190-26

A ABATTRE RATS, ETC.

Coquerelles, 2.00 par logement; punaises $1.00 par chambre. Ouvrage garanti. "Provincial Pest Control". A. Lefebvre, gérant. WIbank 6066. 196—190-26R

ACHETEZ des produits frais manufacturés (garantie) à notre LABORATOIRE pour détruire toute vermine. LE NOUVEAU MEURTRIER va à domicile. 4166 St-Denis, MA. 2597. 196—201-30 R

APPELEZ PESTROY exterminateur connu meubles désinfectés, ouvrage garanti. A Petit, gérant PL. 7833. 196—N O

APPELEZ CORPORATION PROTEX. Extermination garantie. Punaises, coquerelles, etc. Meubles désinfectés. Guy Favreau, gérant. BElair 1984; soir, AM. 1384. 196—190-26

203 GARDE-MALADES

GARDE-MALADE demandée pour prendre soin d'un patient en convalescence. Immédiatement. 3429 St-André, appt. 31. AM. 1665. 203—209-3R

204 HOPITAUX PRIVES

L'HOPITAL Association Ste-Therese Enregistrée Maternité privée tenue par gardes enregistrées. Médecins spécialistes. Accouchements procédés bon douloureux. Pension avant terme. Piaçons bébés, prix raisonnables, 4824 St-Denis, LA. 1022. 204—79 N O.

BELLEVUE — Maternité, pension avant terme. Piaçons bébés, 3836 Parc Lafontaine, FR. 3737. 204—206-6

BELVEDERE Maternité privée pension, avant terme placement bébés assuré. 1650 Boul St-Joseph est près Papineau. Tél AMherst 4014 204—68-N O.

HOPITAL STE-ANNE, 5829 avenue du Parc. Maternité privée, pension avant terme, bébés placés, discrétion absolue. DOllard 5984. 204—200-3

207 KODACS

ANBAINES en coffres-forts, pupitres en chêne et acajou, tables, chaises chromées neufs et usagés, etc. Office Desks Reg'd. 1432 Saint-Laurent, PLateau 9588-9. 207—88-6

213 MATER. DE CONSTRUCTION

FOURNAISES et radiateurs neufs et usagés. Bains, éviers, réservoirs, tuyaux, etc. achetés, vendus et échangés. Main Plumbing, 1059 Blvd St-Laurent, LAncaster 6652. 213—113-M. S.

221 PEINTURES

PEINTURE spéciale, 1.25 le gallon, émail garanti 1.95, vernis. Nous délivrons gratuitement. Amherst Paint, 1101 Carré Amherst, arrière Marché St-Jacques. FR. 2200. 221—205-27 M

PEINTURE garantie, couleurs assorties. Email, vernis, 1.25, 1.35 gallon. Livraison. Service Paint Co., 1351 Laurier est, CHerrier 1174. 221—190-26

223 PLANCHERS

PLANCHERS posés, polis et vernis, cirés. Vieux planchers remis à neuf, prix raisonnable. CR. 8020. 223—209-26 R

PLANCHERS posés, sablés, finis, prix raisonnable. FL. 2732. 223—205-6 R

228 REMBOURRAGE

CALUMET 2928, Legault, chesterfield, studio, matelas ressort, plumes, rembourrage, polissage. Ouvrage garanti. 228—208-6

MATELAS, Studios, Chesterfields, refaits, remodelés. Spécialité matelas ressorts. Cie Phoenix, CAlumet 4958. 228—190-26

229 REPARATIONS

A BAS PRIX, matelas, meubles réparés, matelas neufs, divans, studio, chesterfields. Boyer Limitée 3886 Henri-Julien, PLateau 1112. 229—126-N O

MANUFACTURE matelas, chesterfields, studios, refaits à neuf, repolis, désinfectés. Désinfection punaises, coquerelles. 5829 St-Hubert, Waller, CRescent 8236. 229—I.M.V.

MATELAS repaïés, 1.90. Sommiers, lits plumes réparés. Ferland, CHerrier 8162. Soir DUpont 2636. 229—64-N O

MAISON I. FISET — 35 ans d'expérience. Matelas réparés. Plumes désinfectées. Matelas neufs et ressorts. 223 Beaubien Est, CRescent 3686. 229—135-N O.

239 TRANSPORT CAMIONNAGE

A ACME ENRG MOVING. — Vanne pour déménagement local, longue distance; spécialité, piano, valise, storage. PRontenac 4034. 239—190-26

A. TETRAULT, transport, déménagements toutes sortes, pianos, frigidaires, ville, campagne. CHerrier 9967. 239—190-26R

APRIL TRANSPORT, déménagements, spécialité longue distance, valises. CH. 7330. 239—209-6 R

CHEVALIER TRANSPORT. — Jour, nuit. Heure, contrat. Valises, etc. Téléphonez AMherst 2017, 1842 Plessis. 239—210-4

PARADIS Transport, déménagement meubles, frigidaire, piano, valises, entreposage. AMherst 6357. 239—209-6

PAYETTE TRANSPORT: pianos, frigidaires Spécialité: déménagement de campagne. Tél. CHerrier 7153. 239—206-6

Feu M. H. Lenneville

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ste-Angèle de Laval.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Hercule Lenneville, décédé à l'âge de 65 ans. Le vicaire, W. Bergeron, fit la levée du corps. Le curé H. Martin, assisté des abbés J.-B. Levasseur, vicaire à S.-Sacrement de Trois-Rivières et W. Bergeron chanta le service. Aux autels latéraux les messes furent dites par les abbés J. Thibodeau, vicaire à Bécancour et Oxide Levasseur, du séminaire de Trois-Rivières. Dans le choeur nous remarquions le chanoine A. Melancon, curé de Bécancour.

Les porteurs étaient: MM. Alcide Tourigny, Donat Grondin, Irénée Pepin et Elphège Duhaime. Le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur était porté par M. Donat Pepin, suivi du président J.-U. Levasseur et des autres officiers, MM. Alphonse Poirier, Adolphe Duhaime, Elphège Levasseur et Louis-Philippe Levasseur, des chefs de groupe et d'un grand nombre le figueurs.

Le défunt laisse son épouse (Marie Rhéault); ses fils, Paul, Victor, Henri, Roland et Willie; ses gendres et filles, MM. et Mmes Paul Bergeron, Jean-Marie Cyrenne, Paul Cyrenne et Gabrielle; ses belles-filles, ses petits-enfants, Jacqueline, Jacques, Jean-Paul, Gaston et André, Lise et Simonne Bergeron, Marcelle, Denise, Pauline, Mariette et Rolande Cyrenne, Normand et Pierrette Lenneville, Marie-Paule, Gérard, Emile et Rolande Cyrenne, de Bécancour, Roland et Madeleine Cyrenne et Claudette Lenneville, de Ste-Angèle.

H.H.

DEMAIN
JEUDI
A 2 P.M.
Outillage et installation d'une fabrique de bas
A L'ENCAN PUBLIC
en détail, sans réserve,
A WATERLOO, QUE.
Re: Kennedy Hosiery Reg'd
(en faillite)
Harry Hopmeyer & Sons, encanteurs,
PLateau 9588-9

Annoncez dans la "Presse"

240 AUTOMOBILES A VENDRE

A BON MARCHE

41	Plymouth Custom Sedan	$1050
40	Plymouth Custom Sedan	750
39	Chrysler Sedan Royal	750
38	Plymouth Coupé	525

SPECIAL

36	Ford Sedan, Valise	350
34	Pontiac Sedan	250

CLERMONT MOTOR LTEE

TAlon 6301 5363 St-Denis

240—

A SACRIFICE, Graham 1934, valeur 300.00, sacrifiera 150.00, cause de départ. 1102 St-Hubert, apt. 18. 240—

ACCIDENTELLEMENT endommagé sedan 1937, licence 1942, débosssage seulement, 175.00. 5120 Fabre. 240—207-6-R

BABY AUSTIN a vendre. 4723 Blvd Décarie. EL. 2787. 240—209-3 R

BEAU petit Buick coach de luxe 1939, exactement parfait, valise, $395. Termes. 2385 Delorimier. 240—

BUICK 1938, petit coupé Opéra DeLuxe Spécial, exactement neuf $495. Termes. 3626 Ontario Est. 240—

BUICK, Chevrolet, Plymouth, 29, 41 licence, Ford truck, Ford dompeuse, 1489 Parthenais. 240—209-3

CHEVROLET Sedan DeLuxe 1941, Master en bonne condition. Comme neuf, pneus neufs. Repris pour finance, à sacrifice. Crédit Moderne, 4527 St-Denis, MArquette 1151, HArbour 6312 240—210-6

CHEVROLET sedan de luxe 1939, exactement parfait, garantit partout, valise, Sacrifiera $395. 3426 Delorimier. 240—

CHRYSLER 1940, bons pneus, licence 1942, sedan 4 portes, $50.00. Cause départ pour l'armée, 536 Sherbrooke Ouest, Plateau 0180 de 3 p.m. à 8 p.m. 240—208-3

DODGE Sedan DeLuxe 1940, parfaite condition, bons pneus. Sacrifiera $525. 1461 Marie-Anne. 240—

DODGE Sedan DeLuxe 1936, licence, valise, parfaite condition, $295. Termes. 1667 Marie-Anne. 240—

DODGE sedan, 7 passagers, parfait ordre. Prix $300. S'adresser Crédit Commercial Ltée, 3547 avenue du Parc. 240—24.27

FORD Club Coupé Convertible DeLuxe Spécial 1938, licence, comme neuf, $395. 4354 Cartier. 240—

FORD Sedan Deluxe Spécial 1941, licence, radio, chaufferette, pratiquement neuf $595. 4351 Papineau. 240—

NASH Lafayette 1937 sedan, prix raisonnable accepté. 8243 Drolet. DU. 3261 240—

PLYMOUTH Sedan Deluxe 1941, parfaite condition, comme neuf. Sacrifiera $595. Termes. 3458 Rouen. 240—

TAXIS avec permis 1942. S'adresser Garage Viger, Trudeau. 240—R

241 CAMIONS A VENDRE

40 CAMIONS USAGES

FEDERAL 1938 ET 1937, FARGO 1938, DODGE 1937, FORD 1938 ET UN GRAND NOMBRE D'AUTRES AVEC OU SANS DOMPEUSE HYDRAULIQUE. VENDRA SANS ARGENT COMPTANT AVEC BONS ENDOSSEURS.

CANADA MOTOR CAR CO.
3547 AVENUE DU PARC.

241—

CAMION Chevrolet 1937, 2 tonnes, plateforme en bois avec ridelles, bons pneus, aussi licence 1942; prêt à travailler. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Roger Bellisle, St-Mathias, Rouville. 241—207-10

CHEVROLET 1937 (panel) garanti sur tout rapport, 917 St-Timothée. 241—209-3 R

DODGE 1940 spick-up

Formidable production américaine

Le président Roosevelt est sûr d'atteindre l'objectif qu'il s'est tracé.

(De notre édition finale d'hier)

Washington, 23. (BUP) — Les avionneries américaines liées par contrat à l'armée des Etats-Unis produiront en 1942 et 1943 au moins 148,000 avions, la part réservée à ce service armé lorsque le président Roosevelt se traça un objectif de 185,000 appareils pour les deux années en question.

Le lieutenant-général Henry-H. Arnold, commandant de l'aviation, révéla ces chiffres en témoignant devant un sous-comité de la chambre chargé d'étudier les crédits de 1943 pour fins de l'armée.

Lorsqu'on lui demanda s'il pensait que cet objectif serait atteint, Arnold répondit: "Je crois qu'il sera atteint. Il le faut et nous ne pouvons pas faillir".

Le major-général J. T. McNarney, sous-chef de l'aviation, a déclaré que ce service armé reçoit la "priorité" dans la production de toute arme offensive et défensive.

Arnold n'a pas indiqué combien d'avions seront expédiés aux alliés en vertu du plan de prêt-location mais a déclaré que ces envois dépendront nécessairement des besoins d'un chacun.

Nouveaux crédits approuvés

Washington, 23 (BUP) — Le comité des affaires navales du sénat a approuvé à l'unanimité aujourd'hui un projet de loi adopté par le congrès et qui pourvoit à la construction de plus de 1,900,000 tonnes additionnelles de navires de guerre au coût d'environ $8,500,000,000. Le déplacement total de la flotte de guerre atteindra donc le chiffre de 5,649,480 tonnes.

Le torpillage d'un navire argentin

Washington, 23 (P.A.) — Le secrétaire d'Etat Cordell Hull a déclaré aujourd'hui que le coulage d'un cargo de l'Argentine, le "Rio Tercero" à 120 milles du port de New York illustre une fois de plus cette politique de terrorisme auquel a recours le haut commandement allemand dans l'Atlantique.

Hull déclara que selon des renseignements qui lui sont parvenus le navire argentin a été torpillé en plein jour de sorte que les Nazis ne peuvent plus prétendre que le vaisseau n'était pas identifiable.

Pas un seul Américain perdu

Asheville, Caroline du Nord, 23. — (BUP) — Le sous-secrétaire d'Etat à la marine, M. Ralph Bard, a déclaré aujourd'hui que pas un seul soldat de l'armée américaine n'a perdu la vie durant le convoiement de corps expéditionnaires outre-mer.

Traducteur décédé

(De correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 24.—M. Pierre-Emile Guérin, pendant un grand nombre d'années traducteur au Conseil Privé, est mort à l'hôpital du Sacré-Coeur, de Hull, à l'âge de 71 ans. Malade depuis plusieurs mois, M. Guérin était à sa retraite depuis trois ans. Né à S.-André-Avellin, Qué., il avait fait ses études à l'université d'Ottawa, pour devenir pendant nombre d'années instituteur à Embrun. Il était à Ottawa depuis 1911. Il avait épousé Mlle Desanges Brisson, de Hul. Outre sa veuve, le défunt laisse six fils et une fille, tous d'Ottawa.

Une nouvelle victime des Nazis

(De notre édition finale d'hier).

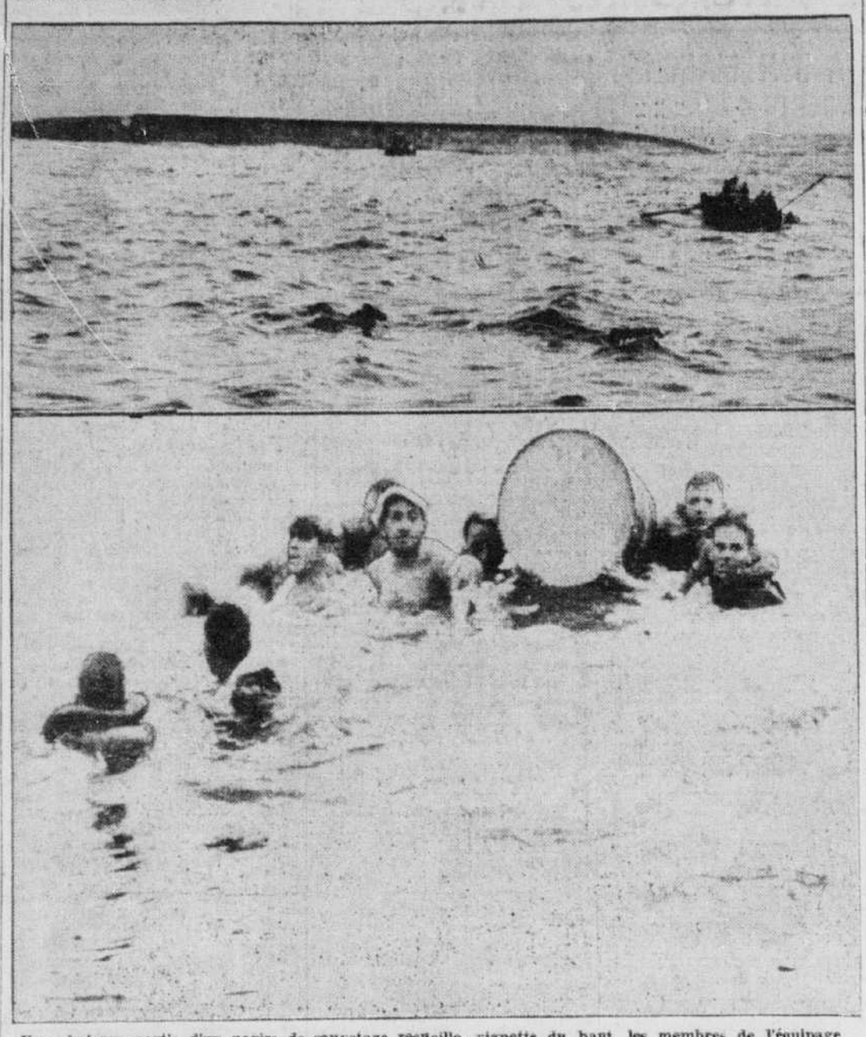

Une chaloupe partie d'un navire de sauvetage recueille, vignette du haut, les membres de l'équipage d'un navire qui a coulé, en 17 minutes, à la suite d'une explosion sous-marine. On voit également dans la partie inférieure de la vignette un groupe de huit marins munis de ceinture de sauvetage réunis autour d'un baril de pétrole et attendant du secours. Les autorités croient qu'une mine est la cause de cette accident qui a entraîné trois disparitions, sur 47 membres d'équipage.

2 envolées entre Toronto-New-York

Pour répondre aux besoins de la guerre, Air-Canada fera deux envolées par jour entre Toronto et New-York et, après le 1er juillet, elle cessera le voyage No 22 effectué le matin. De même, l'envolée No 23, entre New-York et Toronto, sera discontinuée.

Les deux envolées qui subsistent serviront au transport du courrier aérien, des messageries et des passagers. La ligne qui mène à New-York est la seule en exploitation qui entre aux Etats-Unis et elle est dirigée par une organisation canadienne grâce à une entente entre les deux gouvernements concernés, constituant ainsi un lien important entre les deux pays.

Air-Canada, une entreprise nationale, exploite plus de quatre mille milles de voies principales depuis Saint-Jean, Terre-Neuve, jusqu'à la côte du Pacifique, à Vancouver, sur une base de guerre.

M. Onil Bessette élu maire de Marieville

(Du correspondant de la PRESSE)

Marieville, 24. — Aux élections municipales tenues lundi, l'ancien conseil a été défait au grand complet y compris le maire W.-E. Poulin. Son adversaire, M. Onil Bessette, a été élu à la mairie par une majorité de 141 voix.

Voici maintenant la liste des nouveaux conseillers: Quartier No 1, M. J. Allaire a obtenu une majorité de 22 voix contre M. Willie Goyette; No 2, MM. Rosaire Gingras et Raoul Daigneault furent élus par des majorités respectives de 38 et 10 voix sur MM. Xavier Benoit et Emile Cadieux; No 3, MM. Lucien Ravenelle et Rosario Rainville, majorités respectives de 80 et 25 voix sur MM. Ad. Tétreault et Ad. Choquette.

Vente d'oeufs en Angleterre

(De notre édition finale d'hier)

Londres, 23. (B.U.P.)—On vendra demain plus de 19,000,000 d'oeufs secs en Angleterre et le ministre de l'Alimentation, lord Woolton, a annoncé la "plus grande réorganisation de l'alimentation de la guerre".

Chaque boîte contient l'équivalent d'une douzaine d'oeufs importés du Canada, des Etats-Unis, de l'Australie et de l'Argentine. On prévoit que chaque détenteur d'un livret de rationnement pourra obtenir une boîte tous les deux mois à l'avenir.

Réfection des routes minées par les eaux

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Le ministère de la voirie fait effectuer, dans le plus bref délai possible, les réparations aux routes de la province qui ont été endommagées par les récentes inondations. Les dégâts les plus considérables ont été enregistrés dans les Cantons de l'Est et le parc national. On prétend que les dommages se chiffrent à plus de $200,000.

Congrès à Sherbrooke

(Du correspondant de LA PRESSE)

Sherbrooke, 24. — Le conseil municipal a voté un octroi de $500 à la Ligue des propriétaires de Sherbrooke, pour lui aider à défrayer une partie du coût du congrès que l'Union des ligues de propriétaires de la province doit tenir à Sherbrooke. Ce congrès aura lieu à la fin de septembre.

Télégrammes de Churchill et Roosevelt

Aux 400 journalistes américains réunis en congrès dans la ville de Québec.

(De notre édition finale d'hier)

Québec, 23. (P.C.) — Le président Roosevelt a adressé un message aux 400 journalistes américains actuellement à Québec "pour exprimer aux membres de la National Editorial Association ma profonde appréciation du rôle qu'ils ont joué au cours de l'année dernière dans l'effort de guerre du peuple américain. Aucune de nos institutions démocratiques n'est mieux qualifiée pour faire comprendre au peuple le sens de la guerre du peuple, que les hebdomadaires de campagne et les quotidiens des petites villes. A ma connaissance, ces journaux ont bien rempli leur tâche.

"Ce fut une prétention cynique, de la part de ceux qui imposeraient une forme de gouvernement qui n'est pas naturelle à des hommes libres et à des femmes libres, de prétendre qu'une démocratie ne peut pas poursuivre une guerre avec efficacité. Evidemment cette prétention est fausse. Une démocratie bien renseignée peut être efficace dans toute fonction de la société humaine. Aucune intelligence ne surpasse l'intelligence collective du peuple et aucune sagesse n'est plus grande que celle de tout un peuple lorsque le peuple connaît les faits.

"Aucune force ne peut égaler la détermination agissante d'une démocratie soulevée et éclairée.

"Le gouvernement reconnaît comme première responsabilité son devoir d'éclairer le peuple de toute manière. L'aide apportée par les journaux qui acceptent, eux aussi, cette responsabilité, est très bienfaisante.

Eloge de la participation du Canada

"Il m'est agréable de remarquer que votre congrès annuel a lieu au Canada cette année. Bien des gens ont besoin de connaître le rôle splendide joué par notre démocratie voisine dans la guerre mondiale actuelle. Vous vous en rendrez compte sans doute afin de pouvoir renseigner vos compatriotes à votre retour. Ce sera un grand service à rendre car tous les peuples des nations unies ont besoin de se connaître".

M. Churchill a adressé un télégramme de Washington dans lequel il dit: "J'aurais aimé à assister à votre congrès pour rencontrer une autre fois tous mes amis mais les circonstances ne le permettent pas. Mes meilleurs souhaits à tous".

Un Montréalais tué d'un coup de fusil

(De notre édition finale d'hier).

Londres, 23. (P.C. par câble) — J.-L.-C.-M. Cardinal, un soldat canadien de 19 ans, a été tué au cours d'exercices de la Home Guard, samedi et on l'a identifié aujourd'hui comme un montréalais faisant partie du Royal 22e Régiment. On a tiré sur lui.

On rapporte que deux membres de la Home Guard sont détenus au sujet de cette affaire dont on n'a voulu révéler aucun détail.

Catholic Sailors' Club

Le concert hebdomadaire du Catholic Sailors' Club, ce soir, sera l'occasion de la visite annuelle de la Caledonian National Society. Le programme, préparé par M. J.-G. Withers, secrétaire honoraire, consistera en danses et en musique écossaises. La soirée se déroulera sous la présidence de M. A. Proven, nouveau président du Catholic Sailors' Club, dont les soirées attirent les marins depuis 1915. (Communiqué)

Les C.-Français et les affaires

Conférence de M. Esdras Minville devant le club Saint-Laurent-Kiwanis.

(De notre édition finale d'hier)

Les Canadiens-Français ont-ils le sens des affaires? a demandé à midi au déjeuner-causerie hebdomadaire des membres du club Saint-Laurent-Kiwanis en l'hôtel Ritz-Carlton, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Pour répondre avec précision à cette question "infiniment plus complexe qu'elle ne le laisse supposer", le conférencier a d'abord défini la nature de l'homme d'affaires et ses qualités qui se rangent en trois catégories: d'ordre physique, psychologique et moral, et intellectuel.

Il a ensuite expliqué que ces qualités sont le résultat de l'éducation entendue dans son sens le plus large, c'est-à-dire en somme des multiples influences qui s'exercent sur l'enfant dans le milieu où il grandit. Ces dispositions d'esprit peuvent ensuite se transmettre et donner naissance à des traditions familiales et sociales.

"Ceci étant dit, a conclu M. Minville, il est possible de répondre à la question posée au début:

Milieu déprimant

"Le Canadien-Français a le sens des affaires. Ils sont assez nombreux ceux qui ont réussi dans le commerce, l'industrie ou la finance. Il est aussi bon homme d'affaires que son collègue des autres nationalités. Ce qui semble évident cependant, c'est que le peuple canadien français produit moins d'hommes d'affaires que les nationalités qui l'entourent.

"Et s'il est vrai que le personnalité de l'homme d'affaires est dans une large mesure le produit d'un certain milieu psychologique et social, on pourrait expliquer la rareté relative des vocations de commerçants et d'hommes d'affaires chez les Canadiens-Français par le caractère plutôt déprimant du milieu économique et social dans lequel les unes après les autres ont grandi nos générations successives.

"Il ne faut pas oublier que depuis 150 ans, nos compatriotes n'ont pas eu la maîtrise de leur vie économique, qu'elle leur a été imposée de l'extérieur, qu'ils l'ont subie un peu comme dans les campagnes on subit la pluie ou la sécheresse.

Traditions familiales

"Des traditions familiales pouvaient ainsi difficilement se créer, de même des traditions sociales qui auraient travaillé dans le même sens que les traditions familiales — les unes et les autres suscitant des lignées professionnelles d'hommes d'affaires comme nous avons des lignées professionnelles de juristes et de médecins.

"Si nous voulons qu'à l'avenir le nombre grandisse de nos compatriotes que les affaires attireront, l'une des premières conditions nous paraît être de modifier non seulement le milieu psychologique, mais aussi le milieu économique et spécial.

"Lors que la masse populaire, du moins une certaine proportion, aura reconquis la maîtrise de sa vie économique, qu'elle l'organisera elle-même, la dirigera de son propre effort, et aura pris goût à cette action, il y a lieu de penser que de ses propres rangs, et sans qu'il soit nécessaire de la travailler à cette fin, surgiront des personnalités plus nombreuses d'hommes d'affaires qu'attirera la grande aventure de l'industrie et du commerce.

Petits Français morts durant le mois de juin '40

(De notre édition finale d'hier)

Londres, 23. (P.C.) — Les autorités de la France libre ont rapporté aujourd'hui que 40,000 enfants sont morts sur les routes de France en juin, 1940, pendant l'exode des réfugiés fuyant devant la terreur nazie.

On mentionne le revelé fait au cours d'une assemblée de la Croix Rouge française tenue à Nice, en France non occupée.

On rapporte que le journal "Petit Nicois" écrit que les rapports rendus publics à cette assemblée "laissent plein d'horreur."

"Quarante mille cadavres d'enfants ont été ensevelis par la Croix Rouge dans des fosses creusées dans des champs," mentionne ce journal. "Combien d'autres ont été tués et ensevelis dans des tombes inconnues?"

35 patients évacués d'un hôpital en feu

(De notre édition finale d'hier)

Collingwood, Ont., 23. (P.C.) — Trente-cinq malades dont une femme, qui subissait une opération pour l'appendicite ont été sauvés aujourd'hui quand un incendie se déclara à l'hôpital général et de la marine à Collingwood à la suite d'une explosion qui se produisit dans un immeuble de bois de deux étages.

L'hôpital dont la capacité était de 65 lits fut considérablement endommagé mais personne ne fut blessé grâce aux pompiers et aux aides volontaires qui s'occupèrent de l'évacuation des patients. Ceux qui étaient en mesure de marcher furent envoyés à leur domicile tandis que les autres étaient transportés dans des camions à ordures, salles d'église et à une maison d'infirmières.

La presse canadienne et sa part de guerre

(De notre édition finale d'hier)

Niagara, Ont., 23 (P. C.) — Dans son allocution adressée à l'ouverture de la session du congrès du Canadian Women's Press Club, tenu ici, Mlle Rosa-L. Shaw, présidente nationale, louera l'effort de guerre des membres de la presse canadienne. "Que deviendrait notre effort de guerre, sans la presse, demanda-t-elle? Les journaux, les revues et la radio ont contribué pour une part immense à mobiliser les ressources du pays, à diriger l'opinion publique et à donner à tous l'enthousiasme nécessaire dans cette lutte pour la cause de la liberté". Mlle Shaw souligna également les nouvelles responsabilités qui incombent aux femmes journalistes du Canada et l'opportunité pour elles d'acquérir une plus vaste expérience dans leur métier.

Accident d'avion: 5 aviateurs tués

(De notre édition finale d'hier)

St. Thomas, Ont., 23. (P.C.) — Cinq aviateurs de la R.A.F., de l'école de navigation aérienne No 33, à Mount-Hope, près de Hamilton, ont été tués instantanément aujourd'hui lorsque l'avion d'entraînement bi-moteurs Avro-Anson qu'ils occupaient s'écrasa sur une ferme près de Wallacetown.

On n'a pas voulu révéler les noms des aviateurs avant d'avoir avisé les parents des victimes.

M. Douglas Bobier, un fermier, a été témoin de l'accident. Il déclara que lorsque l'avion toucha le sol, deux des corps furent projetés hors de la carlingue de l'avion tandis que les trois autres demeurèrent parmi les débris de l'avion qui prit flamme.

Les marins auraient les mêmes avantages

(De notre édition finale d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 23. — Le comité parlementaire de l'établissement sur les terres, qui examine le projet de loi de restauration devant la Chambre des Communes, a entendu aujourd'hui M. Arthur Randles, directeur de la division du personnel de la marine marchande au ministère du transport.

M. Randles croit que les marins devraient aussi bénéficier de ce projet de loi. Des milliers de marins canadiens ont quitté leurs emplois pour servir à bord des navires des nations alliées, sans faire partie des services des forces armées du Canada. Des établissements ont été créés à Montréal, Halifax et Vancouver pour loger les marins en attendant qu'ils montent à bord de leurs navire, et M. Randles espère qu'un jour viendra où l'on adoptera la méthode de paie qui existe en Grande-Bretagne pour nos marins, où il existe aussi un système de pensions et de compensations. Si les marins canadiens servent quelque temps dans des zones dangereuses pendant les hostilités, ils devraient être qualifiés pour bénéficier du bill de l'établissement sur les terres. L'hon. Ian Mackenzie admet que les marins de la marine marchande devraient avoir tous les privilèges autant que les militaires. La question soulevée sera examinée par le comité.

COIN des ENFANTS

GEOGRAPHIE,

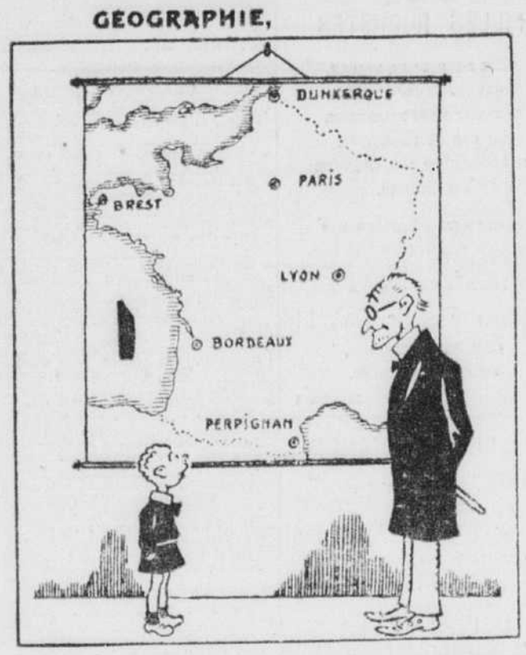

—Comment feriez-vous, Toto, pour aller de Perpignan à Dunkerque?
—J'prendrais une échelle, monsieur! . . . . .

Les rois-enfants

Le petit prince Michel de Roumanie est le troisième des souverains actuels qui soient montés sur le trône à un âge où l'on s'occupe guère que de jouets. Alphonse XIII est même né roi puisqu'il est enfant posthume. Wilhelmine de Hollande est la deuxième de ces infortunés qui connurent la couronne et le sceptre dès leurs premières années. Elle connut aussi la plus délicieuse popularité, et pour tous les Hollandais elle était "notre petite Wilhelmine". Elle n'en trouvait pas moins fort dur d'être reine, et un beau jour elle trouva moyen de glisser elle-même une lettre à la boîte. On l'en tira, naturellement. Elle portait comme adresse: "A mon peuple" et contenait une longue plainte de la petite souveraine, lassée d'avoir tant à apprendre pour devenir digne des Hollandais.

Cependant, Wilhelmine, comme Alphonse XIII, eut une enfance douce; la délicatesse de leur tempérament à tous deux interdisait les trop fortes études. On les fit se livrer aux jeux et aux sports en plein air, et l'un comme l'autre eurent le bonheur de posséder une mère très tendre qui, régente, élevait son enfant avec les soins les plus vigilants et une surveillance toute personnelle.

Lorsqu'on apprit au petit Michel qu'il était roi, il demanda avec une anxiété enfantine si l'on n'allait pas lui enlever ses jouets. Bien certain qu'il les garderait tous, il se tranquillisa sur le sort qui l'attendait et se résigna facilement à être roi. Cette tâche ne lui sera jamais aussi aisée que maintenant.

En classe

L'instituteur. — Mes enfants, souvenez-vous que vous ne devez jamais terminer une phrase avec le mot: avec.

Un élève. — Oui, à moins qu'on n'ait pas d'autre mot pour la finir avec.

Géographie

—Voyons, mon enfant, quelles sont nos plus belles colonies?
—Les colonies de vacances!...

Les adieux de la reine Wilhelmine

"Les revers temporaires ne doivent pas nous décourager", dit-elle.

(De notre édition finale d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE).

Ottawa, 23. — Avant son départ d'Ottawa, la reine Wilhelmine de Hollande a fait la déclaration suivante:

"Avant de quitter votre beau pays où je suis venue passer quelques jours de repos avec ma famille (et où j'espère revenir avant de quitter ces rivages), je voudrais exprimer ma sincère appréciation de la gracieuse réception dont je fus l'objet de la part du peuple du Canada.

"J'éprouvais depuis longtemps le vif désir de rencontrer le gouverneur général et la princesse Alice et je suis heureuse d'avoir pu, en prolongeant mon séjour, les saluer et les remercier de leur bonne hospitalité.

"Voilà déjà deux ans que vous avez de grand coeur souhaité la bienvenue à ma fille et à mes petites-filles, et je n'ai pas de mots pour exprimer ma reconnaissance pour toute l'amitié et toute la bienveillance que vous leur avez témoignées dans ces temps pénibles.

"Il me fait plaisir de saisir cette occasion d'exprimer ma profonde admiration pour l'effort de guerre immense et soutenu de l'Empire britannique, dont j'ai vu des exemples si frappants en Grande-Bretagne, et dans lequel le Canada, comme je le sais bien, joue un rôle si grand et si important.

"L nous reste encore à faire face à une lutte longue et pénible et nous savons très bien que nul effort ne saurait être trop grand ni aucun sacrifice trop rigoureux pour assurer le triomphe final de notre cause commune; la liberté et la justice dans le monde.

"Les revers temporaires ne doivent pas nous décourager. Partageant les même labeura et n'ayant qu'un but, notre confiance en la victoire finale reste inébranlable."

BEAUPORT

—M. Ovdei Giroux, de Beauport-Est, âgé de 71 ans et 4 mois, est décédé.

—Le conventium des anciens a eu lieu au collège, dernièrement. Une messe a été dite par le R. P. H. Fortier, M.S.C. La chorale des enfants a exécuté un programme spécial. Le Frère directeur accompagnait à l'orgue. M. l'abbé Marcel Rainville prononça le sermon. MM. Charles-Auguste Giroux et Pierre-Adolphe Rainville ont fait la quête.

Un banquet a été servi au collège par M. Nap.-A Bolduc, de Québec. Près de 135 personnes y ont pris part. Des discours furent prononcés par M. le curé A. Gagnon, aumônier, M. Lionel Poulin, président, et le Frère Robert-Edmond.

Des amusements divers ont clôturé cette réunion.

"HONNEUR AUX CANADIENS FRANÇAIS"

Jeunes Canadiens-français l'avenir est à vous

Préparez-vous pour une position d'avenir dans une usine comme homme de métier: Machiniste, soudeur au gaz acétylène ou à l'électricité. Electricien industriel sur moteur et générateurs. Les emboucheurs sont heureux d'accepter les jeunes gens qui ont suivi des cours o . . . . . .

L'ECOLE MODERNE D'ELECTRICITE ENRG.
2251, rue Delorimier, Montréal — AM. 6064

Heures d'affaires durant juillet et août 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.—samedi compris

DUPUIS

Venez profiter des aubaines préparées dans tous les rayons pour DEMAIN, JEUDI.

FERMÉS AUJOURD'HUI

FÊTE DE LA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Le Cadeau Idéal...

SERVICE IMPERIAL VACUMATIC, $19.75. Capuchon doublé d'or et baril laminé en noir ou brun. Stylo, $13.75; crayon, $6.00. Couple pour dames, $17.75—stylo, $12.75; crayon, $5.00.

QUE CE SOIT pour *lui* . . . pour *elle* . . . pour un ami . . . ou pour un être cher sous les drapeaux . . . les stylos et crayons Parker font un cadeau idéal. Leur rendement merveilleux est à la hauteur de leur superbe beauté . . . la plume en or 14 carats, à pointe d'osmiridium, est la plus douce qui soit . . . et le crayon apparié complète un cadeau qui fait la joie de quiconque le reçoit. Les couples Parker Vacumatic, stylos et crayons, les garnitures de bureaux et les couples Parker pour le service actif se trouvent à tout bon comptoir de stylos. Vous avez le choix d'une grande variété de styles et de prix . . . un Parker fera toujours plaisir!

THE PARKER FOUNTAIN PEN CO. LTD. — TORONTO

COUPLE PARKER POUR LE SERVICE ACTIF, stylo Major Vacumatic et crayon apparié, dans un étui de cuir, $12.75. Autres couples pour le service actif à $8.00 et $8.50.

Parker VACUMATIC

Les stylos qui portent le losange bleu sont garantis pour la vie de leurs propriétaires contre tout, excepté la perte et le dommage volontaire, moyennant 35¢ pour frais d'assurance, d'emballage et d'envoi, à condition que le stylo soit envoyé au compteur pour recevoir ce service.

QUINK
l'encre meilleure dans votre stylo—contenant noir-ex. Votre stylo est toujours propre, prêt à écrire à l'instant avec cette encre meilleure.